



HAL
open science

Lyon, un chantier limousin : les maçons migrants (1848-1940)

Jean-Luc de Ochandiano

► **To cite this version:**

Jean-Luc de Ochandiano. Lyon, un chantier limousin : les maçons migrants (1848-1940). Lieux Dits, pp.272, 2011, 978-2-362190-44-5. hal-02865822

HAL Id: hal-02865822

<https://hal.science/hal-02865822>

Submitted on 12 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

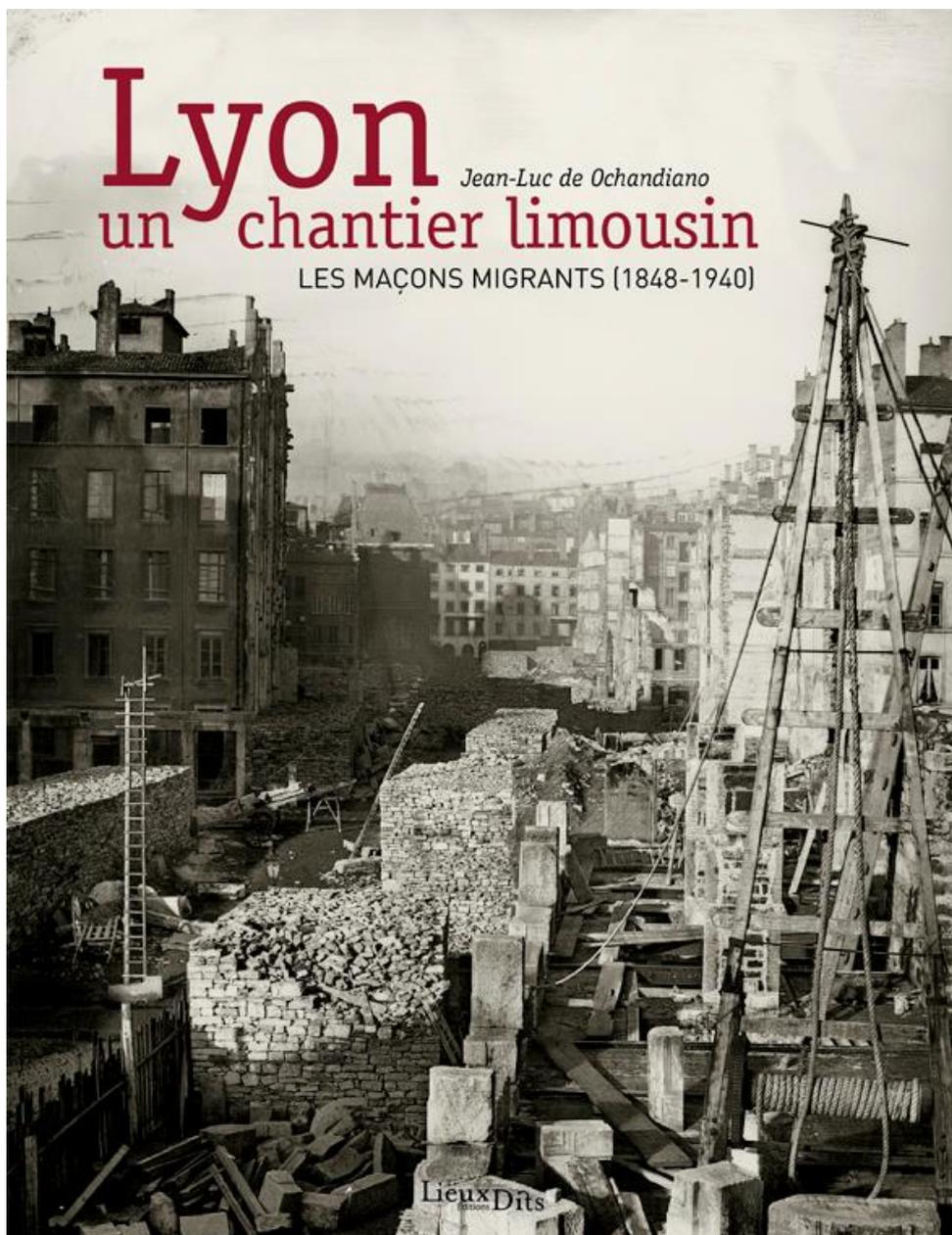
Lyon, un chantier limousin

Les maçons migrants (1848-1940)

Jean-Luc de Ochandiano

Editions Lieux Dits

Dépôt légal : décembre 2011 | ISBN : 978-2-362190-44-5 | 272 pages, 254 illustrations



Cette version correspond à la seconde édition revue, corrigée et augmentée, publiée en décembre 2011 (1^{re} édition : octobre 2008). Il s'agit uniquement du texte de l'ouvrage, les illustrations n'ayant pu être intégrées pour des questions de respect du droit de la propriété intellectuelle.



**CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION - PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS
4.0 INTERNATIONAL LICENSE**

Table des matières

Introduction.....	7
1848-1880 Apogée et déclin des migrations saisonnières	11
Les migrations limousines dans la maçonnerie lyonnaise (1848-1880)	11
Une filière migratoire identifiable entre toutes	11
Le voyage des migrants	12
Lyon en 1848 : une ville en crise.....	14
Une ville débordée par ses faubourgs	14
La Révolution de 1848 à Lyon et la question sociale	15
L’implantation des maçons dans l’espace urbain	16
Données numériques sur la maçonnerie à Lyon.....	16
Les logements de maçons	17
Le contrôle des migrants	20
Une population rejetée vers les faubourgs.....	23
Les maçons migrants dans la ville	27
Les divertissements	27
Un groupe refermé sur lui-même mais solidaire.....	30
L’Œuvre des maçons de Lyon : charité chrétienne et reconquête catholique.....	33
L’industrie de la maçonnerie à Lyon	36
Patrons et ouvriers de la maçonnerie lyonnaise.....	37
Techniques et matériaux de construction	39
Le travail sur les chantiers	45
La ville de Lyon en chantier.....	49
Les conflits sociaux	50

1880-1914 Les Limousins au centre du bâtiment de Lyon.....	59
Évolution des filières migratoires	61
Le voyage en train	61
Modification de l'aire de recrutement	61
De la migration saisonnière à l'exode définitif.....	62
Les conséquences de l'exode rural vers les grandes villes	63
La mobilisation politique de l'électorat migrant	64
L'action de l'Église	65
Naissance des sociétés d'originaires.....	71
La Guillotière, quartier des Limousins	72
Les garnis, commerces et cafés limousins	73
Les bals et l'intégration à la culture populaire urbaine.....	76
Les transformations dans l'industrie du bâtiment.....	76
Le déclin des métiers les plus qualifiés.....	76
L'évolution du métier de maçon	78
Patrons et ouvriers.....	85
Un patronat limousin en pleine croissance.....	85
Les ouvriers.....	86
Les chantiers lyonnais au tournant du siècle.....	91
Quartier Grôlée (1887-1894)	91
La Guillotière.....	92
La modernisation de l'infrastructure urbaine	93
Le syndicalisme ouvrier et les conflits sociaux dans la maçonnerie lyonnaise.....	95
La lente émergence du syndicalisme.....	95
Le temps de l'incertitude et la tentation du repli (1897-1909).....	100
Le syndicat au centre de la corporation des maçons.....	103
1914-1940 Une filière limousine minoritaire mais influente.....	109
Les conséquences de la Première Guerre mondiale.....	110
Maçons limousins et refus de la guerre : le cas des fusillés de Flirey.....	110
Affaiblissement de la filière limousine	112
De la Guillotière aux banlieues ouvrières	113
L'explosion de la banlieue lyonnaise après 1918	113
La coopérative l'Avenir	114
Les coopératives avant l'Avenir	115

Table des matières

L'Avenir avant la Seconde Guerre mondiale	116
Les clés de la réussite de l'Avenir.....	118
La maçonnerie dans l'agglomération lyonnaise	120
La « crise du logement » de l'entre-deux-guerres.....	120
Le développement des HBM : quartiers des États-Unis et des Gratte-Ciel.....	121
Évolution de l'industrie du bâtiment.....	123
Évolution du métier de maçon.....	123
Le développement de l'immigration dans la maçonnerie.....	125
Le syndicalisme et les conflits sociaux dans la maçonnerie lyonnaise	128
L'action malgré les divisions.....	128
L'évolution des méthodes de lutte.....	130
Une forteresse syndicale dans le bâtiment.....	132
Les résultats de la mobilisation.....	133
1933-1939 : le temps des crises	135
L'inexorable montée des conflits	135
Le Front Populaire.....	136
Un refuge pour les Limousins : la corporation des briqueteurs-fumistes.....	138
Patrons et ouvriers briqueteurs-fumistes	138
La mobilité au cœur du métier de briqueteur-fumiste	140
La revendication d'un contrat collectif national	143
Conclusion.....	145
Annexe : Liste des abréviations utilisées pour les centres d'archives cités..	147

Introduction

Une photographie peut nous servir de point de départ. Elle nous donne à voir le percement de la rue Impériale – actuelle rue de la République – au début des années 1850. Il s'agit d'un des premiers clichés représentant un chantier de construction lyonnais. À sa vue, nous pouvons imaginer l'ampleur de cette entreprise qui a pourtant été menée en quelques années. Mais le regard à beau scruter l'image, il ne perçoit aucun être humain : les ouvriers du chantier, pourtant nombreux à un moment où la mécanisation est inexistante, n'apparaissent pas dans le cadre. Les temps de pause, très longs à l'époque, ne permettent pas de saisir des êtres vivants en action. Ils sont pourtant bien là mais comme invisibles aux yeux du photographe.

Cette photo peut être vue comme une métaphore de la place de l'ouvrier au moment où commence cet ouvrage. Au milieu du XIX^e siècle, cette catégorie de population est absente de l'espace public. Les groupes privilégiés la craignent mais refusent d'accorder la moindre légitimité à ses revendications sociales et politiques. L'État, fidèle au credo libéral de l'époque, porte au monde ouvrier une attention limitée strictement aux questions de maintien de l'ordre public. Et les journaux ne parlent jamais d'elle sauf lorsque la révolte gronde en son sein. Mais c'est alors pour tenir des propos tels que ceux utilisés par Saint-Marc Girardin dans le très sérieux *Journal des Débats* après la révolte des canuts de 1831 : « Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières ». Pendant les premiers mois de la Seconde République, après la Révolution de 1848, on a pourtant pu croire que les choses allaient changer mais, rapidement, la parenthèse s'est refermée sur cette très courte expérience de « République sociale », et les ouvriers sont à nouveau passés au second plan. Parmi les classes populaires, les migrants constituent alors une catégorie victime d'une stigmatisation encore plus forte. Ces ruraux issus de régions pauvres, poussés périodiquement vers les grandes villes pour y travailler quelques mois avant de rejoindre leurs villages d'origine, sont relégués dans les espaces les plus dégradés des villes et privés des solidarités locales. On se méfie de ces populations interlopes vivant aux marges du monde urbain, notamment des maçons intervenant sur les chantiers lyonnais qui, pour l'immense majorité d'entre eux, quittent leurs villages de la Creuse, de la Haute-Vienne ou du Puy-de-Dôme au printemps pour s'embaucher le temps d'une « campagne », et qui s'en retournent quand l'hiver les empêche de grimper sur les échafaudages.

Comment vivaient ces maçons migrants au sein des villes ? Quelles solidarités mettaient-ils en œuvre malgré un environnement globalement hostile ? Quelles luttes collectives ont-ils menées pour accéder à de nouveaux droits ? Comment se sont-ils peu à peu intégrés dans l'espace urbain mais aussi dans une culture nationale plus large ?

Telles sont les questions qui guident les pages qui vont suivre et qui nous feront parcourir un siècle de construction dans l'agglomération lyonnaise. Car parler des maçons, c'est aussi se pencher sur un métier et les réalisations qu'il a produites, regarder les techniques mises en œuvre et les matériaux utilisés, étudier les conditions d'exercice de cette profession, et mettre en évidence ses transformations entre la Révolution de 1848 et la Seconde Guerre mondiale. Et surtout comprendre l'impact de tous ces éléments sur la manière dont ces ouvriers percevaient leur place dans le monde qui les entourait. Les Limousins ont alimenté la corporation des maçons pendant toute la période étudiée et l'ont marquée de leur empreinte, c'est pourquoi nous avons choisi de nous intéresser à eux. Mais qu'est-ce qu'un Limousin ?

La question est plus compliquée qu'elle n'y paraît, non pas en raison de l'évolution des limites géographiques de cette région à travers les siècles, mais parce qu'il nous est difficile de savoir si les maçons de la Creuse ou de la Haute-Vienne qui viennent travailler sur les chantiers lyonnais, en 1848 ou en 1890, ont alors un sentiment commun d'appartenance. Il est certain qu'au milieu du XIX^e siècle, les ouvriers provenant de cette région se définissent d'abord par leur appartenance à leur hameau d'origine qui joue un rôle fondamental dans l'identification des individus. On est d'abord de tel « village », c'est-à-dire de tel hameau. Mais à l'inverse, ces populations ont montré, pendant toute la période étudiée, une cohésion très forte, tranchant singulièrement avec celle des autres corporations du bâtiment, et reposant justement sur les liens de solidarité villageoise et les relations d'individu à individu. La référence incessante à la « communauté de hameau », comme l'appelle l'historien du Limousin Alain Corbin, ne semble donc pas contradictoire avec la conscience d'appartenir à un groupe plus large, à la fois professionnel et régional. Cette situation a d'ailleurs été certainement renforcée par les discours policiers qui désignent régulièrement les maçons migrants sous les termes de « Limousins » ou d'« Auvergnats » et contribuent à ancrer ces réalités dans les consciences. Avec le temps, ces liens identitaires ont évolué. Ils ont notamment été concurrencés par la montée en puissance de la référence à la nation, de plus en plus présente en France après la défaite contre les Prussiens en 1870. Dans les classes populaires, l'idée d'appartenir à la « classe ouvrière » a pris, peu à peu, une place croissante et a relégué au second rang, dans certains groupes, les autres formes d'identification. La manière de se définir comme « Limousin » a évolué sous cette double influence. Elle a conduit certains à mettre de côté cette référence identitaire et d'autres à la survaloriser. Mais une chose est sûre, elle n'a pas été stable au cours du temps, contrairement à ce que certains discours conservateurs de la fin du XIX^e siècle ont voulu faire croire.

Presque un siècle sépare l'avènement de la Seconde République du début de la Seconde Guerre mondiale. Il était donc nécessaire de souligner les moments charnières qui ont jalonné cette histoire des maçons du Limousin à Lyon. Cela nous a conduit à distinguer trois périodes successives dont les caractéristiques sont bien distinctes. La première, commencée avec la chute de la Monarchie de Juillet, s'achève au début de la décennie 1880. Elle constitue le moment d'apogée mais aussi les derniers feux des migrations saisonnières telles que les ont pratiquées les Limousins depuis des siècles. Avec les bouleversements urbains que connaissent les grandes villes de France sous le Second Empire – dont les réalisations menées par le préfet Haussmann à Paris constituent l'exemple emblématique mais qui touchent aussi Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon – un appel de main d'œuvre, d'une ampleur inconnue jusqu'alors, jette des dizaines de milliers de migrants du Limousin sur les routes de France. La dynamique de cet exode rural massif, et l'attrait de plus en plus grand des villes, conduit une partie de ces migrants à se fixer dans l'espace urbain. Cette période constitue un moment de profonde transformation pour Lyon qui, brutalement, perd sa physionomie de ville médiévale enclose entre ses fortifications, pour devenir une agglomération moderne en extension continue vers les faubourgs qui l'entourent. Les techniques de construction

Introduction

se transforment, elles aussi, même si le modèle artisanal reste dominant. La pratique du « pisé », propre à la région de Lyon, joue un rôle important dans ce domaine.

La décennie 1880 marque le point de départ d'une décroissance très rapide des migrations saisonnières au profit d'un exode régulier de familles de maçons vers les villes. Les raisons en sont multiples : le développement des moyens de communication, notamment la multiplication des lignes de chemin de fer, joue un rôle non négligeable dans ce phénomène. La Grande Dépression – la première crise économique moderne – qui touche de plein fouet la France à partir de 1877 et ruine nombre d'économies rurales, accélère les départs, notamment dans les campagnes du Limousin. Par l'appel de main d'œuvre qu'il suscite, le redémarrage industriel des années 1890 poursuit le processus. Au début du XX^e siècle, les migrations saisonnières ne constituent donc plus qu'un phénomène marginal. Lyon a pris l'allure d'une ville industrielle moderne qui n'est plus centrée sur la seule activité de la soierie et voit se multiplier, sur un territoire de plus en plus étendu, des usines dont la taille va croissante. Les fortes évolutions techniques que connaît alors le bâtiment, notamment du fait de l'emploi de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes constructives, transforment en profondeur les hiérarchies qui structuraient jusqu'alors ce secteur. Des professions centrales – les charpentiers, les menuisiers, les tailleurs de pierre – s'effacent peu à peu dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Les maçons ne connaissent pas ce phénomène de déqualification et de décroissance des effectifs corporatifs. Ils gardent l'ensemble de leur force et prennent la tête du bâtiment et des luttes sociales importantes qui le secouent.

Le premier conflit mondial marque le début de la troisième période. Cette guerre a produit une nouvelle saignée dans la population masculine des campagnes du Limousin. Les pertes humaines sont considérables dans les villages qui alimentaient Lyon et qui ne sont plus en mesure d'envoyer suffisamment d'hommes sur les chantiers. La filière migratoire s'amenuise, peu à peu, pendant toute l'entre-deux-guerres. Les Limousins sont très rapidement remplacés par une main d'œuvre étrangère constituée en majorité d'Italiens mais qui se diversifie au cours des années. Mais, jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, ils continuent à marquer la corporation de leur empreinte. Pendant un siècle, ils ont constitué un bloc très solide, reposant sur un contrôle serré des individus par le groupe. Cela les a conduits, au début du XX^e siècle, à mettre en place des formes d'organisation syndicale originales qui ont finalement été adoptées par l'ensemble des professions du bâtiment de Lyon et qui ont donné aux luttes sociales de ce secteur une vigueur particulière pendant toute l'entre-deux-guerres.

Par son ampleur et son caractère original, l'histoire des maçons du Limousin à Lyon mérite toute notre attention. Mais elle a aussi une valeur plus générale : l'intégration de ces migrants à la société urbaine et au monde ouvrier, les luttes sociales qu'ils ont menées tout au long de ces décennies, le développement de l'immigration dans le bâtiment lyonnais et les réactions quelques fois xénophobes qui l'ont accompagné, l'évolution des métiers du bâtiment et le processus de déqualification de la main d'œuvre lié à l'industrialisation de ce secteur, tous ces éléments nous parlent d'une histoire plus globale qui est en particulier celle de ces migrants de toutes origines, nationale ou non, qui ont construit la société dans laquelle nous vivons et qui, avec d'autres visages et d'autres voix, continuent à alimenter de nombreux secteurs d'activité de notre pays, notamment celui de la maçonnerie.

1848-1880

Apogée et déclin des migrations saisonnières

250 kilomètres séparent Lyon des portes de la Creuse. Une distance à vrai dire assez courte de nos jours, mais une véritable expédition au milieu du XIX^e siècle. En 1848, les premiers kilomètres de voies ferrées commencent à peine à marquer de leur empreinte le territoire français et les routes de campagne ne sont encore souvent que de mauvais sentiers. Il faut attendre les années 1870-1880 pour voir le réseau de chemin de fer secondaire désenclaver le Massif Central, et pouvoir compter les distances en heures et non plus en jours. Mais la distance n'est pas seulement spatiale, elle touche aussi les modes de vie. La commune installée entre Rhône et Saône, avec ses 178 000 habitants en 1848, est une véritable métropole régionale centrée sur l'industrie de la soie. Tout un monde industriel s'est organisé autour de cette activité qui domine la ville, qui la fait vivre et qui, quelquefois, la fait trembler. En 1831 et 1834, les canuts, ouvriers de la soie, se révoltent contre leurs conditions de travail et de rémunération. Lyon connaît, à trois années d'intervalle, des combats de rue sanglants où une partie du petit peuple lyonnais s'allie aux canuts pour réclamer une vie meilleure. Depuis, Lyon est une ville sous tension et sous surveillance, une ville où la révolte ouvrière hante les esprits.

Au milieu du XIX^e siècle, les montagnes du Limousin sont peuplées d'une multitude de petits paysans, bien souvent propriétaires. Les communes de la région ne comprennent que très rarement de véritables centres urbains. Elles sont, la plupart du temps, éclatées en un nombre important de hameaux minuscules et surpeuplés, éparpillés dans les vallées, et qui constituent les véritables centres de l'organisation sociale.

Lyon et la montagne limousine constituent donc, au milieu du XIX^e siècle, deux mondes étrangers qui auraient très bien pu s'ignorer totalement. Pourtant un trait d'union existe entre ces deux univers, un lien constitué par les migrations saisonnières qu'entreprennent, chaque printemps, plusieurs milliers de paysans limousins vers les chantiers de maçonnerie de la ville de Lyon.

Les migrations limousines dans la maçonnerie lyonnaise (1848-1880)

Une filière migratoire identifiable entre toutes

Cette pratique migratoire existait déjà au XVIII^e siècle (et certainement dès le XVII^e) et s'est maintenue, sans grand changement, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En 1850, tout comme en 1750, deux zones géographiques alimentent très majoritairement la maçonnerie de Lyon : la partie

essentiellement creusoise du plateau de Millevaches (constituée des cantons de Royère, Gentioux, Pontarion et Bourgneuf) d'une part, et les Combrailles d'autre part, à cheval sur la Creuse et le Puy-de-Dôme (les cantons de Crocq, Auzances, Bellegarde dans la Creuse, de Pontaumur, Saint-Herment et Bourg-Lastic dans le Puy-de-Dôme). En 1850, 70 à 75 % des maçons de Lyon sont originaires de ces deux départements et 10 % de la Haute-Vienne, le reste étant né dans la région lyonnaise. Aucune autre profession n'est alimentée par une filière migratoire aussi homogène et aussi massive. Les plâtriers-peintres accueillent environ 20 % de Piémontais ; une forte minorité de charpentiers est originaire de Savoie. Mais, en dehors de ces cas, les ouvriers des autres corporations du bâtiment proviennent essentiellement de la région lyonnaise. D'ailleurs certaines corporations comptent des Limousins et des Auvergnats (les plâtriers-peintres et les menuisiers notamment), signe d'un passage des migrants de la maçonnerie à des professions voisines.

Les deux zones les plus fortes pourvoyeuses de maçons sont marquées, au milieu du XIX^e siècle, par des conditions de vie très dures pour leurs habitants. Les « hautes terres » du plateau de Millevaches constituent un espace hostile pour l'homme. L'historien Alain Corbin le décrit ainsi :

le relief est chaotique et lourd, le climat rigoureux, les précipitations abondantes, les hivers longs et rudes ; les sols, peu profonds, sont particulièrement médiocres ; à cause d'un déboisement ancien et de la rigueur du climat, l'arbre est rare, le châtaignier presque totalement absent ; la lande couvre des espaces immenses ; d'innombrables sources et ruisseaux alimentent des rivières qui coulent à fleur de sol et permettent l'irrigation des zones les plus favorisées tout en rendant inutilisables les bas-fonds¹.

Les Combrailles n'offrent guère une situation meilleure : le relief y est certes moins accentué et les vallées moins isolées mais, là encore, la lande est omniprésente et le climat rude. Dans ces régions très cloisonnées, éloignées des grandes voies de communication, les innovations techniques se frayent encore difficilement un chemin. Aussi, le système de culture pratiqué sur ces mauvaises terres est des plus rudimentaires et sert essentiellement à l'alimentation des travailleurs. La pomme de terre, le sarrasin, la châtaigne constituent bien souvent le quotidien de ces populations qui vivent dans la dépendance d'une agriculture vivrière très fragile. Même un élément de base comme le sel est une denrée rare. La misère est donc omniprésente et provoque régulièrement des révoltes paysannes, notamment au moment de la levée des taxes et des impôts par les fonctionnaires de l'administration centrale. Un élément permet d'atténuer la pauvreté de ces régions : les biens communaux à usage collectif qui peuvent couvrir une superficie très étendue. Ils jouent un rôle essentiel dans l'économie de ces populations car ils permettent d'apporter un complément indispensable à leur équilibre alimentaire. Mais ils sont souvent insuffisants pour échapper à la misère. Nombre de paysans du Limousin sont obligés de quitter leurs terres pour partir travailler sur les chantiers du bâtiment des grandes villes, notamment ceux de Lyon. Alain Corbin a évalué qu'en 1872, 675 hommes du canton d'Auzances, c'est-à-dire 40,7 % des hommes âgés de 10 à 60 ans, ont quitté leurs villages pour trouver de l'embauche sur les chantiers. Dans le canton de Gentioux, le phénomène est moins important, mais il touche tout de même 180 hommes (19,6 %).

Le voyage des migrants

Au milieu du XIX^e siècle, les maçons-paysans du Limousin ou de l'Auvergne quittent leurs villages au printemps pour trouver de l'embauche sur les chantiers lyonnais. Ils parcourent à pied les distances pourtant très importantes qui les séparent de Lyon. Il faut alors 4 à 5 jours, selon le point de départ, pour rallier la capitale rhodanienne. S'ils partent de Gentioux ou de Royère, les émigrants

¹ Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle (1845-1880)*, Paris : Marcel Rivière, 1975, tome 1, p. 5.

passent par Felletin, Saint-Avit-de-Tardes, Crocq, Saint-Avit-d'Auvergne, Pontaumur, Pontgibaud, Clermont-Ferrand, Pont-du-Château, Lezoux, Thiers, Chabreloche, Noirétable, Feurs, Sainte-Foy-l'Argentière, Yzeron². Dans toutes ces villes, les maçons connaissent les auberges susceptibles de les loger et de leur offrir un repas consistant. Le couchage est souvent rudimentaire et d'une hygiène douteuse, mais après les dizaines de kilomètres parcourus dans la journée, le migrant se montre peu exigeant dans ce domaine. Le déroulement du voyage à Lyon ressemble beaucoup à celui pour Paris décrit par Martin Nadaud.

Encart 1 : Martin Nadaud, maçon de la Creuse

Martin Nadaud a popularisé l'expérience des migrants de la maçonnerie grâce à son exceptionnel témoignage autobiographique *Mémoires de Léonard*, ancien garçon maçon.

Né en 1815 à La Martinèche, commune de Soubrebot, dans la montagne creusoise, il part pour la première fois à l'âge de 16 ans sur les chantiers de maçonnerie parisiens. Il exerce ce métier jusqu'en 1849, d'abord comme manœuvre, puis comme maçon accompli et chef de chantier. Dans ses mémoires, Martin Nadaud décrit, avec un luxe de détails, la condition de ces ouvriers migrants, sur les chantiers mais aussi en dehors du temps de travail, tout au long de la Monarchie de Juillet (1830-1848). Très tôt, il fréquente les cercles socialistes de la capitale et cherche à compléter son instruction après son travail (le père de Martin Nadaud a tenu à ce qu'il apprenne à lire et écrire avant de l'envoyer sur les chantiers). Après la révolution de 1848, il préside le club des habitants de la Creuse à Paris et commence à se faire une renommée chez les migrants de ce département. Candidat républicain socialiste aux élections législatives de 1849, il est élu député de la Creuse le 13 mai et rejoint les rangs de la Montagne. Il participe activement aux débats de l'Assemblée nationale où seule siège une poignée d'élus issus des classes populaires. Les députés de la droite monarchiste lui font d'ailleurs sentir, par des remarques désobligeantes régulières, le mépris que leur inspire son origine.

Martin Nadaud ne peut arriver à la fin de son mandat car, après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, il est emprisonné pendant deux mois puis contraint de s'exiler. Il part en Angleterre où il reprend la truelle, puis trouve un poste d'enseignant de français. Au cours de son long séjour en Angleterre, il a l'occasion de fréquenter d'autres exilés comme les socialistes Pierre Leroux, Louis Blanc ou Étienne Cabet, mais aussi Victor Hugo. Il ne regagne la France qu'en 1870 et, après la chute du régime impérial, il est nommé, pendant quelques mois, préfet de la Creuse. En 1876, il est à nouveau élu à la Chambre des députés, comme représentant de l'arrondissement de Bourgneuf, et conserve ce mandat jusqu'en 1889, date de son retrait de la vie politique. C'est alors qu'il se consacre à l'écriture de ses mémoires qui constituent un des rares témoignages sur la condition ouvrière au XIXe siècle produit de l'intérieur de ce milieu social.

Les émigrants partent la plupart du temps en groupes et désignent, en leur sein, un trésorier à qui chacun remet une somme d'argent en vue des dépenses de logement et de nourriture. Cet homme précède le groupe afin d'organiser, dans la ville-étape, le couchage et le repas. La plupart du temps, c'est à un homme expérimenté et connu pour sa fiabilité et son honnêteté que l'on confie cette lourde responsabilité. Les groupes réunissent des hommes d'âges différents, pour la plupart voisins ou membres de la même famille. Certains ont déjà réalisé de nombreuses « campagnes ». D'autres, âgés de 13 ou 14 ans, quittent pour la première fois leur famille. Ils ont jusque-là toujours vécu dans un univers limité aux quelques villages alentour et ne connaissent de Lyon que les anecdotes rapportées par leurs aînés. Ce premier voyage est donc l'occasion de découvrir de nouveaux paysages, des patois et des costumes inconnus, des constructions aux formes et aux matériaux inédits. Cela leur a certainement permis de supporter la dureté de ces étapes très éprouvantes pour de jeunes garçons. Au fur et à mesure que les marcheurs parcourent les différentes étapes du voyage, ils rencontrent d'autres migrants se rendant à Lyon. Le ruisseau, en se faisant rivière,

² Francis Bussière, *La gerbe creusoise*, Guéret : Lecante, 1934, p. 158.

complice la tâche des responsables de groupes qui doivent se livrer une rude concurrence pour loger les hommes dont ils ont la charge dans des auberges surpeuplées. La concentration humaine dans ces villes-étapes, digne des jours de marché, les retrouvailles entre ouvriers ayant participé ensemble à des campagnes antérieures, donnent aussi une intensité particulière à ces voyages. Aussi, les soirées ne sont pas toujours de tout repos : souvent on danse, jusque tard, au son de la vielle et de la musette. Les nuits aussi peuvent être agitées, mais pour d'autres raisons : les literies offertes aux dormeurs ne sont pas toujours d'une absolue propreté et sont souvent fréquentées par la vermine.

Le départ des maçons a essentiellement lieu entre le 15 mars et le 15 avril. Pendant cette période, les routes sont encombrées de Limousins et d'Auvergnats. À Lyon, hormis peut-être les plâtriers piémontais, aucune autre corporation du bâtiment ne voit arriver ses membres en groupes aussi compacts et nombreux. Les maçons ne passent inaperçus ni sur les routes reliant la Creuse à Lyon ni lors de leur arrivée en ville. Cette concentration dans le temps constitue, là encore, une caractéristique remarquable de ces migrations.

À partir de Noirétable, Boën et Feurs, les chemins peuvent diverger, selon le lieu de destination des émigrants. Tous ne vont pas, en effet, à Lyon. Certains se dirigent vers Villefranche en passant par Roanne et Tarare. D'autres ont pris l'habitude de travailler dans la région de Saint-Etienne dont l'agglomération est alors en plein développement. Mais la plupart se dirigent vers Lyon et font en sorte d'arriver un dimanche pour travailler dès le lendemain. Le voyage à pied impose alors de limiter le bagage au strict minimum. Il nous est possible d'avoir une idée du contenu du sac d'un migrant à partir de la plainte déposée, en 1843, par un maçon de Villosanges (Puy-de-Dôme) contre un maçon de Pérol (Creuse) qu'il accuse de lui avoir volé ses effets sur la route de Lyon. Le détail des affaires dérobées est le suivant : trois chemises, trois pantalons, un marteau, un tablier, une truelle, deux paires de bas, une paire de demi-guêtres, une veste, deux gilets, un col, un petit mouchoir noir³. Les effets emportés se réduisent à quelques habits de rechange et aux instruments de travail qu'il est indispensable de posséder pour se faire embaucher sur un chantier, à savoir un marteau et une truelle.

Pendant une grande partie de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les modalités du trajet à Lyon sont restées inchangées. Il faut attendre le développement du réseau de chemin de fer secondaire, dans les années 1870-1880, pour voir les émigrants abandonner progressivement le trajet à pied.

Lyon en 1848 : une ville en crise

Une ville débordée par ses faubourgs

Lorsque les émigrants arrivent à Lyon, en 1848, ils pénètrent dans une ville dont la population, grâce au développement industriel, est en pleine croissance. Lyon, qui accueillait 109 500 habitants en 1801, en compte 178 000 en 1846. L'espace urbain intra-muros est, à cette époque, totalement saturé, d'autant plus que la Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse sont encore des communes indépendantes. Lyon *stricto sensu* se réduit, avant 1852, à la rive droite de la Saône jusqu'au sommet de la colline de Fourvière, et à la Presqu'île délimitée au sud par la réunion des deux fleuves et au nord par les fortifications situées au sommet des pentes de la Croix-Rousse (à l'emplacement de l'actuel boulevard de la Croix-Rousse).

³ AML, i1 136. Main courante, quartier de l'Hôtel-Dieu, 1843-1847.

La capitale rhodanienne conserve alors les traits d'une ville médiévale. Le centre-ville, en particulier, est un véritable écheveau de ruelles étroites et sinueuses. Pour aller du nord au sud de la Presqu'île, nulle artère rectiligne ne s'offre au promeneur jusqu'au percement de la rue Centrale (actuelle rue de Brest) en 1846. En dehors de cette artère d'une largeur modeste, il faut, pour rallier la place Bellecour à partir de celle des Terreaux, contourner sans cesse des massifs d'immeubles souvent insalubres.

Les bâtiments sont hauts et la lumière pénètre difficilement jusqu'aux magasins et aux échoppes d'artisans installés aux rez-de-chaussée. Dans les années 1840, nombreux sont les lyonnais qui s'inquiètent du dépérissement du centre-ville. Cette inquiétude est d'autant plus grande que la Presqu'île constitue le centre politique, économique et culturel de Lyon. Dans cet espace limité sont réunis l'Hôtel-de-Ville, la Préfecture, le Grand Théâtre, le Palais Saint-Pierre, la bibliothèque, le Mont-de-piété, les sièges des industries et commerces les plus importants.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, les travaux d'urbanisme sont restés relativement limités à Lyon et n'ont pas permis de répondre aux besoins nouveaux qui s'exprimaient, notamment en termes de circulation et de rénovation de l'habitat urbain. Les bâtiments du quartier aristocratique de Bellecour, démolis pendant la Révolution française lors du siège de Lyon, ont été reconstruits. Quelques constructions nouvelles, comme le Grand Théâtre (1828-1832) ou le Palais de Justice (1835-1847), ont vu le jour. L'aliénation des biens du clergé, notamment ceux des nombreuses congrégations religieuses, a enfin permis de libérer des espaces de construction dans le quartier d'Ainay, au sud de Bellecour, et sur les pentes de la Croix-Rousse. Ces deux espaces s'urbanisent au début du XIX^e siècle. Sur les pentes, on construit des bâtiments capables de contenir des métiers à tisser Jacquard hauts de quatre mètres. Ce quartier devient le nouveau centre de gravité de l'industrie de la soie que l'on nommait, à Lyon, « la Fabrique ». Cette activité économique domine alors toute la ville, l'agglomération lyonnaise étant à l'époque un centre de fabrication de soieries de renommée mondiale. Les canuts représentent environ 50 % de la main d'œuvre ouvrière de la ville et constituent l'archétype de l'ouvrier lyonnais. Pourtant, Lyon connaît progressivement une métamorphose économique et industrielle dont on ne perçoit pas encore tous les effets. De nouvelles activités prennent de l'ampleur, notamment la métallurgie, l'industrie mécanique et la chimie. De nouveaux quartiers se développent aux marges de la ville – la Guillotière à l'est, Vaise à l'ouest – et accueillent ces nouvelles entreprises rejetées du centre-ville pour leur caractère polluant et souvent dangereux, ainsi que leurs ouvriers. Situés hors de la barrière d'octroi, ces faubourgs sont en pleine croissance. Peuplés essentiellement d'ouvriers, ils inquiètent les autorités lyonnaises peut-être autant que la masse de canuts concentrée sur les pentes de la Croix-Rousse.

La Révolution de 1848 à Lyon et la question sociale

Le 25 février 1848, dès que les nouvelles annonçant l'abdication de Louis-Philippe et la proclamation de la Seconde République parviennent à Lyon, les ouvriers, notamment ceux des faubourgs de la Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière, arrêtent le travail. Ils se massent au centre-ville, en particulier aux Terreaux où le préfet vient de remettre ses pouvoirs aux républicains et où un comité exécutif s'est constitué pour remplacer l'ancien conseil municipal. Ces ouvriers attendent des mesures immédiates pour améliorer leur situation, extrêmement préoccupante depuis que la crise économique s'était abattue sur la France en 1846. Ils réclament la mise en place d'une « république sociale » apportant des solutions à la question du Travail et le montrent en installant, le 26 février, un drapeau rouge sur l'Hôtel-de-Ville.

Dès le 25 février, la mobilisation du monde ouvrier est donc particulièrement vive à Lyon, deuxième ville ouvrière de France. Elle ne s'apaise pas dans les jours qui suivent : les forts militaires

de la Croix-Rousse sont rapidement occupés par les ouvriers qui pillent les armes qui y étaient entreposées ; des métiers à tisser installés dans les établissements religieux sont brisés par des canuts qui les accusent de leur faire une concurrence déloyale ; de nombreux clubs voient le jour qui se mettent à organiser réunions et manifestations et se fédèrent au cours du mois de mars en un club central ; des grèves corporatives commencent à se développer dans les différentes industries. Les ouvriers dominent la ville pendant plusieurs mois dans un climat de tensions qui va en s'intensifiant tandis que l'incompréhension entre le gouvernement et le monde ouvrier augmente. Au sein des partisans du nouveau régime, une scission se forme rapidement entre les républicains modérés, favorables à une mise au pas des ouvriers, et les républicains socialistes qui soutiennent les revendications de cette population touchée par un marasme économique sans précédent.

À plusieurs reprises, entre mars et juin 1848, Lyon est au bord de l'insurrection, notamment quand, au milieu du mois de mai, des ouvriers sont arrêtés pour avoir incendié des métiers à tisser. Les canuts dressent alors des barricades dans le quartier de la Croix-Rousse et séquestrent le chef du Parquet. Les prisonniers sont finalement libérés et le pire évité.

À Paris, la situation est similaire. Elle débouche, sur l'insurrection ouvrière de juin 1848, durement réprimée et qui marque la fin de la période de « république sociale ». À Lyon, l'insurrection n'a pas lieu, notamment parce que la population n'a pas connaissance de la situation parisienne et que l'armée occupe la ville. Dès lors, le pouvoir municipal et préfectoral reprend les choses en main : des perquisitions se multiplient pour récupérer les armes pillées, la garde nationale est dissoute, et les chantiers nationaux créés pour employer les sans-travail sont fermés car on y voit des foyers d'insubordination. Malgré cette mise au pas, le feu couve à Lyon et débouchera, en juin 1849, sur un début d'insurrection ouvrière rapidement réprimée par l'armée.

L'implantation des maçons dans l'espace urbain

C'est donc dans une ville en crise (crise de croissance urbaine, crise sociale et politique) que les migrants de la maçonnerie arrivent peu après l'avènement de la Seconde République. Mais combien sont-ils alors à braver les distances pour aller trouver de l'embauche sur les chantiers de la capitale rhodanienne en cette période troublée ?

Données numériques sur la maçonnerie à Lyon

Il est difficile d'évaluer l'importance numérique de ces ouvriers à Lyon, d'abord parce que les moyens de comptage de la population sont extrêmement rudimentaires au milieu du XIX^e siècle. La statistique est alors une technique jeune dont les résultats sont encore peu fiables. On a ensuite affaire à une population sans cesse en mouvement, donc difficile à saisir. Les migrants sont enfin très sensibles à la conjoncture économique. Dès que l'activité du bâtiment ralentit, une partie des migrants préfère rester au pays, au sein de l'exploitation agricole familiale, plutôt que de prendre le risque de se retrouver en ville sans travail. À l'inverse, dès que le bâtiment redémarre, on assiste à un véritable appel d'air qui vide les campagnes migrantes du plateau de Millevaches et des Combrailles.

Dans un rapport daté de 1864, la préfecture de police affirme que les ouvriers de la maçonnerie travaillant à Lyon sont à l'époque au nombre de 3 050 – dont 1/10^e de sédentaires et le reste constitué de migrants – pour 250 maîtres maçons⁴. Cette évaluation semble correspondre à un

⁴ AML, i2 47.

chiffre moyen de maçons présents à Lyon entre 1848 et 1880. Il a vraisemblablement baissé fortement, au-dessous du seuil des 2 000 individus, pendant la crise économique violente qui a précédé et accompagné la révolution de 1848. À l'inverse, il a connu une croissance vigoureuse, entre 1853 et 1863, lors du boom de la construction lié à l'haussmannisation du centre-ville. En octobre 1856, le commissaire spécial pour la police estime à 10 000 le nombre de maçons. Ce chiffre est certainement surévalué mais il rend compte de cette explosion de la main d'œuvre pendant cette courte période, au début du Second Empire.

Au milieu du XIX^e siècle, les maçons constituent donc une corporation certes modeste, si on la compare aux dizaines de milliers d'ouvriers travaillant dans l'industrie de la soie, mais qui se distingue par son caractère très homogène du fait de la filière migratoire étroite qui l'alimente. Cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation de la profession. En effet, les patrons et les ouvriers de la maçonnerie proviennent presque tous de communes situées à quelques kilomètres les unes des autres. Ils parlent le même patois, ont des modes de vie relativement similaires, et se retrouvent à Lyon entre voisins ou membres de la même famille. Les migrants n'arrivent donc pas dans un univers vierge, dépourvu de repères, mais à l'inverse dans un espace très balisé.

Les logements de maçons

Le quartier de l'Hôtel-Dieu constitue alors le point de destination traditionnel des maçons venus du Massif Central. Au XVIII^e siècle, il regroupait déjà une grande partie des membres de la corporation et reste en 1848 le centre de la diaspora limousine et auvergnate. Situé dans la Presqu'île, au débouché du pont de la Guillotière, il est constitué d'un ensemble de rues coincées entre l'hôpital central de Lyon et la Préfecture. La rue Bourchanin, la place et la rue de l'Hôpital, la rue Belle Cordière, la rue Raisin, la rue du Paradis en constituent le cœur. Portion du centre-ville particulièrement dégradée, elle est considérée, selon les termes même d'un ingénieur de la voirie municipale de Lyon, comme « le plus affreux quartier de la Ville ». En 1855, ce même ingénieur en donne une image particulièrement saisissante :

Cette masse considérable de maisons que le voisinage des quais et de la place Bellecour semblait destiner de tous temps à un bel avenir, n'est desservie que par des ruelles étroites, sombres, fangeuses et malsaines ; les maisons d'une profondeur considérable, pressées les unes contre les autres, reçoivent à peine un peu d'air et de lumière, soit par la rue, soit par des cours obscures bordées de constructions élevées, où on ne peut presque nulle part travailler, même en plein jour, sans le secours d'une lampe. Les industries les plus incommodes et les plus malsaines s'y trouvent groupées pêle mêle, tous les emplacements un peu vastes sont loués à des teinturiers en chapeaux, à des fouteurs, à des marchands de peaux en vert⁵, à des tanneurs, des corroyeurs, des boisseliers, des tripiers, des poëliers, des serruriers... Là se trouvent encore réunies les écuries malsaines, les gargottes, les garnis au mois et à l'année, les entrepôts de toute nature.⁶

On trouve, dans ces ruelles sordides, une concentration inaccoutumée de chambrées destinées spécifiquement aux maçons. En 1850, sur un total de 424 garnis et hôtels recensés par les autorités, elles sont au nombre de 58 dans le quartier de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire plus de 13 % des logements du quartier destinés aux migrants. La rue du Paradis accueille 10 garnis de maçons, tout comme la rue de l'Hôpital ; la rue Raisin, 6 ; la rue Bourchanin, 15 dont 6 dans le même immeuble, au 10 de

⁵ On appelait « peau de vert » la peau fraîchement retirée du corps de l'animal, avant qu'elle ne subisse les différents traitements permettant de la transformer en cuir.

⁶ AML, 321 WP 174. Percement de la rue Impériale. Rapport de l'ingénieur en chef chargé du service municipal de la plus value à réclamer des propriétaires des immeubles voisins de la rue Impériale, 27 juin 1855.

cette rue ; la rue Belle cordière fait presque pâle figure avec "seulement" 3 garnis⁷. Les autres métiers du bâtiment sont aussi fortement représentés dans ce quartier. On y trouve beaucoup de menuisiers, de serruriers, de plâtriers-peintres (notamment des garnis réunissant exclusivement des plâtriers piémontais). Mais les maçons composent incontestablement le groupe le plus important et le plus homogène. Leur nombre décroît en revanche dès que l'on s'éloigne de ces quelques ruelles.

Le quartier Grôlée, au nord de celui de l'Hôtel-Dieu, accueille encore un certain nombre de garnis de maçons. Mais le quartier de la Halle aux Blés, installé autour de la rue Mercière, au nord-ouest de celui de l'Hôtel-Dieu ne compte, à la même époque, que six garnis de maçons sur 650 logements collectifs recensés (0,92 %). Il faut dire que ce quartier, plus riche, est celui des commerçants. Les chambrées accueillent en majorité des commis de magasin et, dans une moindre mesure, des cordonniers et des tailleurs d'habits.

Les chambrées lyonnaises de maçons sont plus modestes que les garnis parisiens. Elles proposent, en effet, des capacités d'hébergement moins importantes que celles mentionnées dans les témoignages des « Parisiens », notamment celui de Martin Nadaud. Les garnis recensés en 1850 ne proposent souvent qu'une ou deux chambres contenant seulement quelques lits (pas plus de quatre, en moyenne, par chambre). Les logements de quinze lits, comme celui de Léonard Rivet situé 56 rue de l'Hôpital ou de dix comme celui de Michel Vaury installé 10 rue du Paradis, sont donc extrêmement rares. En moyenne, les garnis de maçons n'offrent au total que six malheureux grabats et ne peuvent accueillir qu'une douzaine d'ouvriers puisque l'on couche à deux par lit. On est donc loin des immenses garnis parisiens où plusieurs dizaines d'hommes cohabitaient dans une même pièce.

Malgré leur caractère modeste, les 58 logements collectifs de maçons du quartier de l'Hôtel-Dieu accueillent, en 1850, environ 700 ouvriers. Cette concentration de maçons dans un espace aussi limité a frappé certains contemporains. En 1861, un rapport de l'Œuvre des maçons, organisation caritative mise sur pied par l'Église catholique de Lyon, présente une description de ces garnis de maçons :

Ces logements, au dire du Vénérable Père mariste dévoué à notre Œuvre, à qui nous devons ces intéressants détails, sont très multipliés, mais rapprochés les uns des autres, puisque dans une seule tournée, il peut en visiter quelques fois une vingtaine du même quartier. Ils sont là réunis par groupes de 10 à 20, suivant le local ; la plus part [sic] du temps ce sont des parents, des amis, ou des hommes du même endroit ; & c'est ainsi qu'ils retrouvent encore, quoique perdus en apparence dans la grande cité, leur famille & leur paroisse, qu'ils espèrent revoir bientôt, comme ils disent, à la fin de la campagne⁸.

L'important, pour les émigrants, est donc de se retrouver, dans la mesure du possible, entre gens du même village ou de la même famille, et de recréer un environnement familial dans l'espace anonyme de la ville.

Il est possible de reconstituer la composition de ces garnis grâce à l'obligation faite aux propriétaires de logements collectifs (hôtels, garnis, etc.), à partir de 1832, de déclarer les locataires qu'ils

⁷ AML, i1 283. État nominatif des personnes de l'arrondissement tenant hôtels, chambres garnies ou logement. 3^e arrondissement (Hôtel-Dieu), 21 février 1850.

⁸ Archives diocésaines de Lyon, i 232 : Congrégation des Messieurs.

accueillent. Quelques registres de police consignant ces informations sont conservés aux Archives municipales de Lyon. Ils nous confirment l'importance de cette dimension locale et familiale.

Le logement Boulanger, par exemple, reçoit exclusivement des migrants originaires d'un espace englobant les communes de Royère et Gentioux. Il est caractéristique de cette filière venant de la partie essentiellement creusoise du plateau de Millevaches. Mais la logique de regroupement n'est pas uniquement locale : les liens familiaux guident fortement l'ouvrier vers tel ou tel garni. On le voit clairement dans le cas du logement Boulanger où trois des locataires de 1850 portent le même nom que le logeur, ce qui nous permet de penser que celui-ci était originaire de Royère.

Logement Boulanger (18, rue Noire). Arrivée des locataires en 1850

Jour d'arrivée	Nom, Prénom	Âge	Profession	Commune d'origine	Département
25 février	Lebraud Baptiste	34	Maçon	Royère	Creuse
	Chassin Joseph	32	Maçon	Saint-Pierre le Bost	Creuse
4 mars	Boulanger Pierre	20	Maçon	Royère	Creuse
	Maudinas Jean	19	Maçon	Gentioux	Creuse
	Maldon Joseph	17	Maçon	Gentioux	Creuse
	Boulanger Joseph	29	Maçon	Royère	Creuse
4 avril	Mounichon Léonard	22	Maçon	Royère	Creuse
	Brouty Jean	15	Maçon	Royère	Creuse
	Trufinit	42	Maçon	Saint-Pardoux-Mortierolles	Creuse
	Trufinit fils	?	Maçon	Saint-Pardoux-Mortierolles	Creuse
	Lagalon Pierre	28	Maçon	Royère	Creuse
	Boulanger Joseph	25	Maçon	Royère	Creuse

Les liens familiaux au sein de ce garni étaient d'ailleurs certainement beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord. Les différences de patronymes dissimulent à notre regard des chaînes étroites de relations entre les individus. La composition de ce garni nous permet aussi de voir qu'au milieu du XIX^e siècle, l'âge n'est pas un critère de ségrégation entre les individus. Les garnis de maçons réunissent des adolescents, pour certains à peine sortis de l'enfance (on trouve des locataires de 12 ans) et des hommes mûrs. On trouve en revanche peu de maçons de plus de 50 ans à cause de la pénibilité du métier qui repose alors presque exclusivement sur la force humaine.

D'autres garnis hébergent exclusivement des migrants venant des Combrailles qui, eux aussi, se réunissent entre membres d'un même village ou de hameaux très proches, et entretiennent souvent des liens familiaux évidents. Les Combrailles étant à cheval sur la Creuse et le Puy-de-Dôme, ces logements réunissent quelques fois des migrants de ces deux départements. Ils nous permettent de voir à quel point, au milieu du XIX^e siècle, les identités « auvergnate » ou « limousine » ou « creusoise » ont peu d'importance par rapport aux relations familiales et aux liens tissés à l'échelle d'un hameau ou d'un ensemble de hameaux. Les entités géographiques abstraites, comme « le Limousin », importent moins que les relations tissées au quotidien dans l'espace où vivent les individus, même si cet espace est à cheval sur deux départements.

Presque systématiquement, les responsables de garnis lyonnais exercent eux aussi la profession de maçon. La plupart du temps, leur épouse tient le logement, s'occupe de laver le linge des locataires et leur « trempe la soupe »⁹ le soir.

Selon Francis Bussière, auteur de l'un des rares récits sur les migrations de la maçonnerie à Lyon au XIX^e siècle¹⁰, ces « mères » – ou ces « gourgandes » comme on les appelait dans cette ville – jouent un rôle important pour les migrants. Une chose est sûre : elles représentent une des rares présences féminines dans ce monde presque exclusivement constitué d'hommes. Ces « mères » sont quelques fois des veuves de maçons qui tiennent un garni pour subvenir à leurs besoins, comme la veuve Marie Crèche qui propose, en 1850, cinq lits au 10 rue Bourchanin.

Dans certains cas, la gourgande peut tenir une petite épicerie ou une buvette au rez-de-chaussée de l'immeuble. L'ensemble des rentrées d'argent permet d'améliorer le revenu du couple mais il constitue en fait un apport assez modeste. Selon Francis Bussière, « pour 7 fr 50 par mois la mère logeait, trempait la soupe tous les soirs et, chaque semaine, blanchissait une chemise, une paire de chaussettes, un mouchoir ». Cette somme est confirmée par le rapport de l'Œuvre des maçons de 1861 qui affirme que le logeur « pour 7 f. par mois les loge, les blanchit & leur trempe la soupe ». À cette date, le salaire journalier d'un maçon est d'environ 3,50 francs. Le coût du logement et d'un repas le soir représente donc pour l'ouvrier l'équivalent de deux journées de salaire. Pour le logeur, héberger une douzaine d'ouvriers permet de récolter l'équivalent d'un salaire moyen de maçon auquel il faut enlever le loyer qu'il paye au propriétaire du logement – car il est lui-même locataire – et les frais de fonctionnement. Le revenu que lui procure le garni est donc limité. Il lui permet d'améliorer sa sécurité financière mais ne le met pas à l'abri d'un coup dur. Ainsi, en 1847, les registres de main courante du quartier de l'Hôtel-Dieu enregistrent la venue d'un ouvrier demeurant chez le logeur Giraudon, 35 rue Bourchanin. Venu demander un certificat d'indigence, il se déclare maçon et ancien logeur¹¹. La grave crise qui a précédé la révolution de 1848 semble avoir réduit ce maçon à la misère malgré le complément de revenu que lui apportait son garni.

Le contrôle des migrants

Dans les années 1850, Lyon compte une masse importante de migrants, les maçons n'étant pas les seuls à pratiquer les allers-retours entre ville et campagne. Cette population mouvante et difficile à contrôler inquiète les autorités de police. Mais cette méfiance ne date pas de l'avènement du Second Empire. Depuis deux décennies déjà, la police tente d'exercer, par exemple, une surveillance suivie des garnis qui accueillent les « étrangers » à la ville. L'ordonnance du 15 juillet 1832 a rendu obligatoire, pour les logeurs, la tenue d'un registre consignait les nom, prénom, âge, profession et lieu d'origine de leurs locataires. Leur lieu de départ et de destination ainsi que les numéro, date et lieu de délivrance du passeport, s'ils en possèdent, doivent aussi être indiqués. Les logeurs sont tenus de faire viser très régulièrement ces registres par la police qui semble d'ailleurs veiller au respect de cette procédure. Ainsi Jean Delale, maçon et logeur au 10 rue Bourchanin, reçoit une contravention le 10 juin 1843 car il n'a pas fait viser son registre depuis le 31 mai alors qu'il a inscrit un voyageur, François Ferrand, et « a négligé d'inscrire 8 ou 10 maçons qu'il logeait chez lui »¹².

⁹ La « soupe » désignait, jusqu'au XIX^e siècle, la tranche de pain arrosée de bouillon chaud ou de vin. « Tremper la soupe » signifiait donc : verser le liquide, accompagné souvent de quelques légumes, et rarement d'un peu de viande, sur des tranches de pain pour les imbiber. Les maçons fournissaient le pain à la gourgande qui se chargeait de leur préparer ce repas du soir consistant.

¹⁰ Francis Bussière, *op. cit.*

¹¹ AML, i1 136. Main courante, quartier de l'Hôtel-Dieu, 1843-1847.

¹² AML, i1 136. Main courante, quartier de l'Hôtel-Dieu, 1843-1847.

L'ordonnance de 1832 est la conséquence directe de la révolte des canuts de novembre 1831. Lors du soulèvement, une partie de la population flottante de Lyon s'est mêlée aux violents combats de rue qui opposent le petit peuple lyonnais à l'armée. Une fois la révolte matée, le gouvernement a donc pris des mesures pour mieux contrôler les migrants.

Encart 2 : Les maçons du Limousin et les révoltes ouvrières lyonnaises de 1831 et 1834

Certains maçons creusois ont pris une part active à la révolte ouvrière de 1831. Dans un courrier au ministre de l'Intérieur de décembre 1831, le préfet de la Creuse écrit :

M. le Préfet de Lyon vient de nous faire connaître qu'un certain nombre de maçons de la Creuse avaient été remarqués parmi les insurgés de Lyon, avaient pris une part active aux désordres dont cette ville a été le théâtre et étaient soupçonnés d'avoir mis au roulage des paquets contenant des objets provenant du pillage de quelques maisons. J'ai donné sur le champ des ordres pour que ces paquets soient visités à leur arrivée.

Le 24 décembre 1831, le ministre lui déclare qu'il attend avec intérêt les résultats de ces recherches et se montre inquiet de « l'esprit de sédition que ces ouvriers paraissent avoir rapporté dans le pays, et que manifestent des écrits menaçants qui ont été répandus dans les rues de Bourgneuf » :

Ces menaces n'ont point troublé jusqu'ici la tranquillité publique ; mais elles ont, à juste titre, éveillé votre sollicitude, et vous avez adopté toutes les dispositions que la prudence indique pour prévenir le danger et réprimer au besoin toute tentative hostile. Secondé comme vous l'êtes par le zèle des bons citoyens et des amis de l'ordre si nombreux parmi vos administrés, vous saurez, je n'en doute pas, triompher de cet esprit de rébellion, et faire respecter l'autorité des lois. Je répondrai particulièrement à la demande que vous me faites de quelques milliers de cartouches [...].

La vérification des paquets des migrants semble n'avoir donné aucun résultat. Mais le 4 janvier 1832, le ministre de l'Intérieur demande au préfet de la Creuse de continuer « d'exercer à cet égard une exacte surveillance »¹³.

Le 14 mars 1832, au moment où les maçons migrants commencent à se diriger vers Lyon pour travailler sur les chantiers de cette ville, le préfet du Rhône adresse aux maires de Lyon, la Guillotière, la Croix-Rousse, Vaise et Caluire, un courrier qui montre que la méfiance envers cette population est encore particulièrement marquée :

Monsieur le Maire,

L'approche de la saison des travaux de construction ramène chaque jour à Lyon, et dans les environs, les ouvriers maçons, scieurs de long et autres, qui ont l'habitude de passer l'hiver dans les départements où ils sont nés et où résident leurs familles. La conduite que les artisans de ces diverses professions ont tenue pendant les funestes événements du mois de novembre, a démontré la nécessité de les assujétir (sic) rigoureusement à l'exécution des règlements de police et de sûreté publique, afin de faciliter l'exercice de la surveillance spéciale dont ils doivent être l'objet.

[...]

Je vous prie, Monsieur le Maire, de veiller à ce que les ouvriers étrangers & notamment les maçons et scieurs de long soient pourvus de livrets, et à ce que les entrepreneurs de bâtiment, constructeurs, chefs d'ateliers et maîtres maçons n'emploient aucun ouvrier qui ne justifierait pas d'un livret régulier.

Vous recommanderez à M. le Commissaire de police d'arrêter les ouvriers qui n'étant pas munis d'un livret auraient négligé de s'en pourvoir après qu'ils en auront reçu l'avertissement ; ces ouvriers seront traduits devant le tribunal correctionnel, comme prévenus de vagabondage, aux termes de l'art. 3 de l'arrêté du 9 frimaire an 13. Il sera dressé un procès-verbal contre les entrepreneurs, constructeurs, chefs d'atelier & maîtres maçons qui emploieront des ouvriers non-pourvus de livrets, et les contraventions ainsi constatées, seront déférées au tribunal de police municipal.

Je ne saurais trop insister, Monsieur le Maire, sur la stricte exécution de ces mesures. J'appèle (sic) à cet égard, toute votre vigilance. Vous jugerez sans doute convenable de vous faire représenter les passeports des ouvriers et de les retenir pour les rendre qu'au moment où les titulaires se disposeront à quitter votre commune.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de m'accuser réception de cette lettre.¹⁴

¹³ ADC, 1 M 155.

¹⁴ ADR, 10 M 157.

La date du 9 avril 1834 marque le début de la seconde révolte des canuts. Elle dure 5 jours et possède un caractère politique plus affirmé que celle de 1831 qui était essentiellement une révolte économique. En 1834, les mots d'ordre républicains sont étroitement associés aux revendications économiques.

La sociologie des insurgés est impossible à établir au vu des documents dont disposent les historiens, mais un certain nombre de maçons participent à cette révolte et sont condamnés pour ce motif. C'est le cas de Jean Huguet, originaire de Beaumont (Haute-Vienne) ou de Roche (Isère), selon les documents qui divergent sur la question. Ce maçon fumiste habitant aux Brotteaux est accusé d'avoir voulu tuer un soldat au cours des combats qui se déroulent le premier jour de l'insurrection et d'être l'un des insurgés les plus exaltés. Il est condamné à 15 ans de détention et à la surveillance à vie. Benoît Hérault, maçon habitant à Vaise, est exécuté sommairement lors de la reprise en main du faubourg par l'armée. Selon l'historien Pierre Urien, il porte un nom répandu dans le canton de Saint-Sulpice-les-champs¹⁵. D'autres maçons sont inculpés mais bénéficient finalement de non-lieu.

Le quartier de l'Hôtel-Dieu, lieu de concentration des maçons, constitue, cependant, un centre important de la révolte de 1834. Jean-Baptiste Monfalcon, témoin favorable au pouvoir en place, décrit les affrontements qui opposent l'armée et les insurgés de ce quartier le mercredi 9 avril, jour du soulèvement ouvrier et républicain :

Des rues étroites, tortueuses, et garnies d'assaillants, sont voisines des abords de la place de la Préfecture. Une forte barricade a été construite à l'extrémité de la rue Raisin, du côté de la rue de l'Hôpital ; là, sont des maisons dont les toits donnent un abri à d'invisibles tirailleurs. Le général Buchet envoie une compagnie de voltigeurs du 28^e sur ce point dangereux ; ces braves se précipitent sur la barricade, cinq tombent morts ; mais l'obstacle est forcé. Un feu meurtrier a été dirigé sur eux de l'une des maisons de la rue de l'Hôpital ; un pétard fait sauter la porte, mais il allume un violent incendie. Bientôt la maison est en flammes ; elle embrase les maisons voisines, et tout ce quartier populeux est menacé d'une destruction entière. La nuit s'approche ; on peut difficilement porter secours aux maisons en flammes ; personne cependant ne périt ; mais plus de vingt ménages sont privés de toutes leurs ressources. On conduit, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, les malheureux incendiés, parmi lesquels se trouvent plusieurs jeunes femmes enceintes, et tous les soins possibles leur sont prodigués. La nécessité de concentrer l'action des flammes occupera du moins les bras des nombreux ouvriers qui habitent la rue de l'Hôpital, et privera d'aliments un autre incendie beaucoup plus dangereux ; d'ailleurs, les soldats ont reçu l'ordre de ne pas pénétrer plus avant dans l'intérieur des rues, et se sont mis en observation au débouché des rues de la Barre et Bourg-Chanin.¹⁶

En 1831 comme en 1850, les migrants semblent constituer un double danger pour les autorités de police. Ils représentent à leurs yeux, dans les villes où ils s'installent le temps des campagnes, un corps étranger, au caractère instable, une population peu policée et facilement manipulable par les agitateurs. Mais ils sont aussi soupçonnés de propager dans leurs villages des idées séditeuses acquises au contact des classes populaires urbaines. Il faut donc resserrer la surveillance afin de prévenir tout danger.

Après les révoltes ouvrières de la Seconde République (en juin 1848 à Paris et juin 1849 à Lyon), le contrôle se renforce. En 1850 à Lyon, par exemple, la police établit pour chaque arrondissement un registre recensant l'ensemble des hôtels et chambres garnies (nom, prénom, profession du logeur, adresse, nombre de chambres, nombre de lits). Pour chaque logement, un commentaire succinct accompagne les informations factuelles recueillies. Dans un grand nombre de cas, on trouve les mentions « à surveiller » ou « à voir souvent », comme pour le garni de maçons de François Seurre au 30 rue Bourchanin ou celui de Marin Godelon au 9 rue du Paradis. Le logement du maçon Jacques Pommerol, au 35 rue Bourchanin, est même accompagné de la mention « très suspect (hommes) ». Ce type d'observation montre qu'à la veille du coup d'État de Louis-Napoléon

¹⁵ Pierre Urien, *Quand Martin Nadaud maniait la truelle : la vie quotidienne des maçons limousins (1830-1849)*, Felletin : Association les maçons de la Creuse, 1998, p. 42.

¹⁶ Jean-Baptiste Monfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon*, Lyon : Louis Perrin, 1834, p. 236.

Bonaparte, la méfiance des autorités envers le monde des migrants, loin de s'atténuer, semble plutôt s'être renforcée.

Elle semble d'ailleurs particulièrement forte à l'égard des maçons. En effet, en s'organisant en chambrées regroupant des hommes de même métier et de même origine et rassemblées dans un même quartier, les maçons du Limousin et de l'Auvergne donnent l'impression de vouloir préserver absolument un entre-soi à la fois professionnel et villageois et refuser de s'intégrer à l'espace urbain, comme le montre le rapport de l'Œuvre des maçons qui affirme, en 1861, que les maçons font « bande à part au milieu de cette foule trop mêlée d'ouvriers venus un peu de partout, qui affluent dans nos villes ». Cette cohésion semble constituer, aux yeux des autorités, une « anomalie » et le signe d'un comportement potentiellement dangereux. Remarquons tout de même qu'une minorité de maçons originaires du Limousin ou de l'Auvergne habite un logement individuel, tout comme à Paris où, en 1847, 39 % des migrants vivent « dans leurs meubles » et payent un loyer par an¹⁷. À Lyon, dès la fin du XVIII^e siècle, une forte minorité d'ouvriers maçons a déjà une adresse personnelle, à la différence des manœuvres qui vivent exclusivement en chambres collectives.

Au milieu du XIX^e siècle, l'intégration urbaine des maçons de Lyon ne touche encore qu'une marge étroite de cette population. Ces ouvriers semblent décidés à rester, dans leur grande majorité, regroupés entre eux dans le quartier où ils ont l'habitude de se retrouver. Depuis le XVIII^e siècle, les évolutions sont infimes. Pourtant, à partir du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, tout change en l'espace de quelques années.

Une population rejetée vers les faubourgs

Le 2 décembre 1851, le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte met fin à l'expérience de la Seconde République et conduit à la mise en place d'un régime autoritaire. Des soulèvements, violemment réprimés, ont lieu dans certains départements. Lyon, rapidement occupée par de gros détachements de l'armée, ne connaît qu'une ébauche de résistance, contrairement aux craintes des autorités. Les ouvriers n'ont pas voulu défendre une république dont ils ont le sentiment qu'elle les a trahis. Mais on sait que le feu couve sous les cendres. Le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte rétablit le régime impérial, créant le Second Empire qui se maintiendra jusqu'en 1870. À Lyon, le pouvoir local est profondément réorganisé car on se méfie de cette ville prompte à la révolte. Par décret du 24 mars 1852, les communes suburbaines de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière sont annexées à Lyon, désormais divisée en 5 arrondissements. Les communes de Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron et Vénissieux sont détachées du département de l'Isère et incorporées au Rhône. Le conseil municipal de Lyon, jusque-là élu, est remplacé par une commission dont les trente membres, pour la plupart notables, sont désignés par le chef de l'État.

Le nouveau préfet du Rhône, Claude Marius Vaïsse, assume à partir de mars 1853 le rôle de maire de Lyon. Tous les pouvoirs sont donc entre les mains du représentant de l'État. Le territoire urbain est complètement réorganisé administrativement et l'autorité de la police élargie à l'ensemble de l'agglomération.

L'haussmannisation de la Presqu'île et l'intégration des faubourgs

Ce pouvoir accru entre les mains du préfet lui permet de lancer des chantiers qui n'avaient pas été possibles jusque-là. En particulier, il peut s'attaquer à l'épineux problème du centre-ville qui

¹⁷ Pierre Urien, *op. cit.*, p. 70.

dépérissait faute d'une véritable politique de rénovation urbaine et dont les rues étroites et sinueuses rendaient problématique l'intervention de l'armée en cas de révolte ouvrière.

Dès décembre 1853, un projet de rue Impériale (actuelle rue de la République) reliant la place Bellecour à la place des Terreaux est présenté à l'Empereur. Il prévoit le percement d'une artère large de 22 mètres et longue de 1 076 mètres, la construction d'un Palais du Commerce en face de l'Église Saint-Bonaventure et d'une place Impériale à la hauteur de l'Hôtel-Dieu. Dès 1854, ce plan est mis en œuvre. En cinq ans, 283 maisons sont démolies, 345 propriétaires expropriés et 31 903 m² habitables construits.

De nombreuses rues adjacentes sont alignées, révisées ou prolongées. Entre la rue Impériale à l'est de la Presqu'île et la rue Centrale à l'ouest, subsistait un massif de rues tortueuses et étroites de 800 m de long et 200 m de largeur. En 1860, on procède à une nouvelle percée : la création de la rue de l'Impératrice (actuelle rue Édouard Herriot) s'accompagne, elle aussi, de toute une réorganisation du réseau alentour.

Le quartier de l'Hôtel-Dieu est éventré par la construction de la rue et de la place Impériales et l'alignement des rues adjacentes. La rue Belle Cordière, par exemple, est tout simplement rayée de la carte¹⁸. Le quartier historique des maçons disparaît donc en quelques années, victime des projets urbains du Second Empire. Sur les nouveaux axes se concentrent des établissements bancaires et commerciaux, de grands hôtels et les premiers grands magasins.

Les nouvelles constructions d'habitation, luxueuses, ne sont pas destinées aux populations ouvrières. Bien au contraire, le projet de Vaisse part du principe que « les couches diverses de la population ne peuvent vivre confondues et se séparent d'elles-mêmes. Chacune a sa fonction et chacune aussi sa demeure, c'est-à-dire son quartier »¹⁹. Les ouvriers sont donc « invités » à quitter le centre-ville pour s'établir dans les faubourgs. Leur éviction prend plusieurs formes. D'abord, les habitants des maisons expropriées sont expulsés. Les logeurs, mais aussi un certain nombre de maçons qui avaient une adresse personnelle, sont donc contraints, par voie légale, de quitter leurs logements menacés de destruction. Au 4 rue du Paradis, par exemple, dans un immeuble dont les Hospices civils de Lyon étaient propriétaires, Villate, maître maçon, Simonnet et Riffard, logeurs de maçons, et Pinchon, maçon, sont expulsés. Ils ne reçoivent aucune indemnité car ils occupaient leur logement sans avoir signé de bail. Au 10 de la même rue, Michel Quinty, maître maçon, Reynaud, maçon, et Michel Vaury, logeur de maçons, subissent le même traitement. Au 57 rue de l'Hôpital, Jean Naillat, maçon et logeur, obtient 100 francs pour résiliation de son bail. Mais pas Baumet aîné, maçon, ni Baumet cadet, logeur, qui n'en possédaient pas.

Dans les quartiers touchés par le percement de la rue Impériale, les propriétaires qui n'avaient pas été victimes d'expropriation se voient réclamer par l'administration municipale d'importantes indemnités de plus-value. Cela les conduit à augmenter leurs loyers et précipite le départ de ceux qui, sans être menacés d'expulsion, n'ont désormais plus les moyens de se loger dans la Presqu'île. Un certain nombre de logements de maçons se maintient, malgré tout, jusque dans les années 1890, dans certaines rues de l'ancien quartier de l'Hôtel-Dieu, comme le garni tenu par Mazot au 3 rue Belle cordière (ex-rue Bourchanin) et celui de Fournier au 12 de la même rue ; un peu plus au nord,

¹⁸ Il existe aujourd'hui une rue Bellecordière. Il s'agit en fait de la rue Bourchanin qui a été débaptisée pour prendre le nom de l'artère qui venait de disparaître.

¹⁹ AML, 321 WP 122. Rapport de Vaisse au conseil municipal.

rue Thomassin (garni Laporte au 12 ; garni Ribière au 37) ou encore rue Grôlée (garnis Boulègue et Perrol, respectivement au 40 et au 55)²⁰.

La plupart des maçons rejetés du centre-ville se contentent de passer le pont de la Guillotière pour s'installer sur la rive gauche du Rhône, dans le nouveau 3^e arrondissement créé par le rattachement de l'ancien faubourg à la ville de Lyon. La Guillotière, au cours des années 1850-1860, devient le nouveau cœur de la maçonnerie lyonnaise. Mais à la différence du quartier de l'Hôtel-Dieu, il ne s'agit pas d'un quartier mêlant des populations, certes modestes, mais très diverses, et organisé selon une logique de hiérarchie sociale verticale propre à l'ancien régime.

À partir du milieu des années 1850, les maçons intègrent un quartier véritablement ouvrier produit par les formes modernes de ségrégation sociale qui se dessinent à l'époque. La Guillotière regroupe alors environ 60 000 habitants et commence à remplacer la Croix-Rousse en tant que centre du monde ouvrier lyonnais. Pendant les décennies 1870-1880, la Fabrique, affectée par la Grande Dépression, recule sensiblement. Le poids numérique des canuts s'atténue alors qu'une classe ouvrière nouvelle voit le jour dans les quartiers périphériques, en particulier à la Guillotière.

La Guillotière

Au moment de la Révolution française, la Guillotière n'est qu'une paisible commune rurale, réunissant à peine 5 000 habitants agglutinés le long du chemin de Grenoble (actuelle grande rue de la Guillotière). Le développement industriel transforme profondément le bourg qui se met à croître à un rythme effréné. Lors de la révolution de 1830, il accueille déjà 20 000 habitants, 30 000 en 1846 et cinq ans plus tard, 43 500.

En 1850, des immeubles bourgeois en maçonnerie de pierre s'élèvent au débouché du pont de la Guillotière et autour de quelques grands axes au nord du territoire (le cours Morand, le nord de l'avenue de Saxe et du cours de Bourbon). Mais cette façade dissimule péniblement un quartier marqué par la pauvreté. Mêlés dans le plus complet désordre aux pâtures et aux jardins maraîchers – la Guillotière conserve encore un caractère rural marqué – les bâtiments d'habitation sont très modestes. Le plus souvent en pisé de terre crue, encombrés de constructions adventices, ils s'élèvent rarement au-delà d'un étage. La plupart des logements donnent sur des rues non pavées. Ces chemins de terre, où les eaux stagnent faute d'évacuation, constituent des foyers d'épidémie dénoncés par les hygiénistes. On trouve aussi de nombreux ateliers d'artisans et des bâtiments industriels aux abords immédiats des habitations. Il s'agit bien souvent d'entreprises rejetées par la ville pour leur caractère insalubre ou dangereux. On en recense 310 de ce type en 1845²¹ : ateliers d'équarrissage, manufactures utilisant des machines à vapeur, teintureries, fabriques de produits chimiques, etc.

Plus généralement, le plus gros faubourg de Lyon accueille, à cette époque, tout ce que la ville rejette hors de ses murs. Avec 1 200 prostituées recensées par la police, la Guillotière représente le centre de la prostitution lyonnaise²². Dans cet espace se concentrent aussi les cabarets et les salles de bals, dispensés de taxes sur les alcools puisque le faubourg est situé hors de la barrière d'octroi jusqu'en 1852.

Cet ensemble d'éléments – développement rapide d'un milieu ouvrier d'un type nouveau, pauvreté, prostitution, vie nocturne – fait de la Guillotière un espace redouté par les autorités et une partie

²⁰ ADR, 10 MPF 8. Les garnis cités sont installés dans ces rues au début des années 1870.

²¹ Azouz Begag, *Place du Pont ou la médina de Lyon*, Paris : Autrement, 1997, p. 23.

²² *Ibid.*, p. 24.

de la population lyonnaise. En 1850, le procureur général affirme par exemple qu'elle est le « centre habituel d'une population de vagabonds et de repris de justice ». On y voit un foyer de délinquance et d'émeute, un espace dangereux pour la paix sociale. C'est l'une des raisons qui conduit Louis-Napoléon Bonaparte à signer le décret intégrant la Guillotière à la commune de Lyon.

Les maçons et la Guillotière

Avant les travaux de rénovation du centre-ville, peu de maçons sont installés sur la rive gauche du Rhône. Lors du recensement industriel de 1846, le maire de la Guillotière déclare avoir, sur le territoire de sa commune, 95 maîtres maçons et 170 ouvriers de ce métier. Il affirme par ailleurs que « la plus part (sic) sont étrangers et se retirent dans leurs départements : Creuse, Puy-de-Dôme, Haute-Loire ». À cette date, on trouve d'ailleurs peu de garnis de maçons dans le quartier. Les rares établissements mentionnés sont concentrés au débouché des ponts de la Guillotière et Morand, c'est-à-dire à proximité immédiate du quartier de l'Hôtel-Dieu, comme si les ouvriers refusaient de s'en éloigner. Par exemple, au 20 rue Moncey (à quelques mètres de la place du Pont), Jean Tromp, maçon âgé de 66 ans et infirme, tient un logement et une petite boutique avec sa femme Rose Bernard, âgée de 60 ans. Près du pont Morand, Pierre Milandre loge, au 12 avenue de Noailles, des maçons creusois et Blanc, rue Malesherbes, des maçons originaires de la Haute-Vienne. L'épouse de ce dernier tient une épicerie attenante au logement collectif.

Contrairement aux maçons, les menuisiers ou les charpentiers ont été nombreux à s'installer dans le faubourg. Une partie d'entre eux a suivi les entreprises de ces secteurs interdites sur la commune de Lyon en 1828 après le grand incendie qui a détruit les rues Sala et Sainte-Hélène, à proximité de la place Bellecour. À partir de 1853, ils sont rejoints par les membres des autres corporations du bâtiment, toutes victimes, à des degrés divers, de l'haussmannisation de la Presqu'île : maçons, plâtriers-peintres, serruriers, ferblantiers, tous quittent les quartiers qui les accueillait traditionnellement pour rejoindre les anciens faubourgs. En une dizaine d'années, le temps qu'il faut pour remodeler le centre de Lyon, la carte d'implantation de ces populations est profondément transformée.

En 1866, la Guillotière abrite la plus forte concentration de main d'œuvre du bâtiment, avec 5 900 ouvriers, soit plus de 56 % des 10 400 ouvriers du bâtiment de l'agglomération lyonnaise. Un ouvrier de la Guillotière sur quatre appartient alors à cette industrie. Les deux autres zones de concentration sont la Presqu'île (environ 2 000 ouvriers soit 19 % du total) et Vaise à l'ouest de Lyon (1 150 soit 11 %)²³. Un noyau d'ouvriers du bâtiment continue donc à habiter le centre-ville, dans les rues épargnées par le remodelage urbain impulsé par Vaisse. Dans les décennies qui suivent, la poursuite des travaux chasse ces dernières poches ouvrières de la Presqu'île. Cette main d'œuvre vient grossir celle déjà installée de l'autre côté du Rhône.

À partir des années 1860, le quartier de la Guillotière devient le centre de gravité de l'industrie du bâtiment. Plus fondamentalement, il constitue le cœur du monde de la maçonnerie. Mais là encore, les ouvriers s'y établissent d'une manière particulière. Au lieu de se disséminer dans cet immense quartier en voie d'urbanisation accélérée²⁴, la plupart d'entre eux se concentrent d'abord dans un nombre limité de rues situées au nord de la place du Pont et du cours des Brosses (actuel cours Gambetta). La rue Basse du Port au Bois, la rue de l'Épée, les rues Moncey, Villeroy, Marignan, Chaponnay sont marquées par l'omniprésence des maçons. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale,

²³ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1977, tome 1, p. 172.

²⁴ En 1860, le 3^e arrondissement, qui réunit environ 100 000 habitants, est coupé en deux. Les autorités municipales créent un 6^e arrondissement dans sa partie nord.

cette portion du 3^e arrondissement, qui s'élargit peu à peu vers le nord et l'est, est le centre de la vie sociale de la corporation.

Les maçons migrants dans la ville

Au milieu du XIX^e siècle, les maçons travaillent 11 heures par jour et passent donc la plus grande partie de leurs journées sur les chantiers. Rares sont les moments arrachés au travail, les moments pour se détendre, pour se retrouver et se soutenir. Dans une grande ville comme Lyon, les possibilités de distractions sont d'ailleurs limitées pour les classes populaires et il est difficile de s'évader des préoccupations quotidiennes.

Les divertissements

L'administration municipale impériale, entre les mains du préfet, n'encourage d'ailleurs pas les fêtes populaires. Dès les premières années du régime, elle réussit à interdire le carnaval dont la date est jugée trop proche de l'anniversaire de la Révolution de 1848 (le 24 février) et peut donner l'occasion aux républicains de s'exprimer sur la voie publique. Elle s'attaque ensuite aux « vogues », ces fêtes de rues des anciens faubourgs périphériques de Lyon qu'elle juge immorales. Mais ces manifestations sont tellement inscrites dans la vie des quartiers lyonnais que le préfet doit reculer. Les vogues, qui étaient à l'origine des fêtes patronales de paroisse, ont perdu tout caractère religieux et attirent des foules importantes. Elles débutent par « la promenade des vogueurs », un cortège de jeunes gens qui, fanfare en tête, parcourent les rues pendant plusieurs heures pour annoncer l'ouverture des festivités. Après quoi commencent les jeux : mât de cocagne, joutes sur la Saône, course en sac, course à pied, etc. Dans les vogues les plus importantes, comme celle de la Guillotière qui se déroule les deux premiers dimanches et lundis de septembre, la municipalité loue un « pré de la Vogue » où s'installent des cabanes de saltimbanques, montreurs de curiosités, bonimenteurs, vendeurs en tous genres. On y tire un feu d'artifice, et un bal a lieu chaque soir. Ce moment fort de la vie populaire des quartiers a certainement marqué les maçons limousins par son caractère éclatant et les foules qui s'y massaient.

Les cabarets et les bals

Mais en dehors de ces quelques temps forts, les moments de délasserment sont extrêmement rares. Le cabaret constitue l'un des rares lieux de détente. Dans les années 1850-1860, les « gargotes » tenues par des maçons limousins ou auvergnats, ou leurs épouses, se développent à la Guillotière, notamment autour de la place du Pont, sans atteindre encore l'importance qu'ils prendront dans les années 1900. À la fin des années 1850, par exemple, la veuve Benoite Delaigue tient un cabaret au 28 rue sully et Jean Rousseau un autre au 10 rue de Marseille. En 1858, Pierre Mazet est cabaretier au 10 rue Saint-Louis. En octobre 1861, ce maître maçon a quitté le quartier des maçons pour s'installer plus au sud, à la limite de Vénissieux, au 186 route de Vienne.

De nombreux tenanciers de cabarets originaires du Limousin ou de l'Auvergne organisent des bals destinés aux maçons. Ces bals sont, pour les migrants, l'occasion de renouer avec les formes de distraction de leur « pays » d'origine. Mais, loin de leur région, ils ne peuvent qu'imparfaitement recréer leurs fêtes rurales. Ces bals ne permettent pas aux jeunes hommes et femmes de se rencontrer et de flirter comme au village où leur rôle dans ce domaine est essentiel. C'est souvent, au contraire, l'occasion pour le migrant de découvrir que les seules partenaires de danse possibles sont celles que l'on appelle alors les « filles soumises ».

Pourtant, même si les danses à Lyon ne ressemblent pas à celles des villages du Massif Central, les migrants les apprécient tout particulièrement. Elles permettent de se défouler après des heures de travail exténuant, d'oublier la dureté du quotidien, et de retrouver les membres de son village ou de sa famille. Dans les années 1850, période de croissance de la main d'œuvre de la maçonnerie, la demande dans ce domaine prend d'ailleurs de l'ampleur. De nombreux cabaretiers, limonadiers, logeurs de maçons d'origine limousine ou auvergnate se mettent à « faire danser » dans leur établissement. Ces bals ne sont d'ailleurs pas toujours appréciés par le voisinage, comme celui organisé par Jean Cancalon en 1856. Ce maçon et marchand de vin installé au 66 rue Chabrol (en plein cœur du centre ancien de la Guillotière) se voit retirer, cette année-là, son autorisation de « faire danser à la vielle » dans son établissement les dimanches, lundis de chaque semaine et les jours de fête de 3h de l'après-midi à 10h du soir. Cette sanction fait suite à une plainte du propriétaire de Cancalon accusant les danses d'« ébranler les murs de sa maison ». L'année suivante, Cancalon refait une demande d'autorisation à la préfecture en expliquant que, du fait du refus qu'il a essuyé, « toute sa pratique composée de maçons du Puy-de-Dôme et de la Creuse le quittait pour aller passer la soirée dans les lieux où ils pouvaient se distraire au son de l'instrument de leur pays ». Le commissaire de police du quartier Saint-Louis appuie finalement la demande du cabaretier malgré les accusations réitérées du propriétaire de ce dernier. Dans un rapport, le commissaire de police relativise cette plainte en expliquant que « la danse des Auvergnats exécutée presque toujours par des hommes seuls donne lieu à quelques coups de pied sur le plancher » sans conséquence pour la solidité du bâtiment²⁵.

Nombreux sont les autres débits de boisson qui, au son de la vielle ou de la musette, « font danser » les maçons. Au 20 rue de la Part-Dieu, à quelques encablures de la place du Pont, la veuve Elotier donne un bal dans son établissement. En 1859, le commissaire de police du quartier affirme qu'il est « très bien tenu sous tous les rapports, il est fréquenté par les ouvriers maçons ». La même année, Antoine Martin, cabaretier au 165 rue Madame, fait danser les maçons dans son établissement « au son de la musette » les dimanches et jours de fête. En 1861, Antoine Prapaud, maçon et cabaretier, demeurant 74 rue Madame, demande « la permission de faire jouer de la musette les dimanches et les lundis à [s]on domicile ».

Le contrôle policier

Sous le Second Empire, les pouvoirs publics regardent avec une extrême méfiance les délassements auxquels s'adonnent les populations installées dans les marges de l'espace urbain. Comme le résume un commissaire de police d'Oullins, en 1858, ces activités sont toujours soupçonnées de présenter « des dangers pour la morale et la tranquillité publiques ». Avant même le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, un ensemble d'arrêtés de police est promulgué pour contrôler les cafés chantants, les bals et les concerts. Les autorités lyonnaises y voient en effet des lieux de sédition et des foyers de prostitution. On craint aussi que l'ouvrier ne prenne goût à la paresse, aux plaisirs faciles et aux jeux brutaux.

Encart 3 : Martin Nadaud contre la police des débits de boisson

En 1851, on discute aussi, au Parlement, de renforcer la police des cafés et cabarets, notamment à l'occasion de la proposition de loi déposée par les députés Vaudoré et Pidoux. Martin Nadaud, le maçon « parisien » élu député de la Creuse en 1849, prend la parole pour condamner cette initiative qui, selon lui, ne s'attaque pas aux véritables maux qui mine le corps social : la misère et le manque d'instruction.

²⁵ L'ensemble des données et citations sur les bals des maçons des années 1840-1860 provient des ADR, 4 M 481.

Un extrait de l'intervention de Martin Nadaud à l'Assemblée Nationale :

Messieurs, si vous craignez la contagion des vices, si vous voulez sérieusement garantir la société et travailler à la régénération morale, ne vous occupez ni des cafés, ni des cabarets, occupez-vous des écoles (assentiment à gauche), occupez-vous des travailleurs, des classes laborieuses ; faites que l'homme qui travaille depuis le matin jusqu'au soir puisse vivre honnêtement de son travail ; faites qu'il trouve ce dont il a besoin chez lui, comme vous le trouvez chez vous ; faites que les enfants du pauvre reçoivent la même éducation que les vôtres, et il n'y aura plus besoin de police des cabarets ni de nouveaux agents de répression. Les mauvais lieux se fermeront d'eux-mêmes, car on mettra autant de soin à les fuir qu'on semble mettre d'empressement à les rechercher. Faisons que les hommes, à quelque état et à quelque rang qu'ils appartiennent, aient un égal souci de leur dignité. Nul n'est meilleur gardien de notre honneur que nous-mêmes. Croyez-moi, messieurs, si tous les hommes avaient leur existence garantie, si, dans chaque famille pauvre, on trouvait le pain du corps et de l'intelligence, la subsistance et l'instruction, les hommes livrés au vice passeraient pour seuls coupables de leur déchéance morale.

Moniteur universel, 14 mars 1851. Compte-rendu de la séance du 13 mars.

L'arrêt du 21 octobre 1851 sur les cafés chantants stipule, dans son article premier, que « les propriétaires de cafés, cabarets, etc., situés dans l'agglomération lyonnaise, ne pourront faire entendre de la musique dans leurs établissements sans s'être préalablement munis d'une autorisation spéciale émanée de la Préfecture » et, dans son article 2, que « des morceaux de musique, romances ou chansons ne pourront être exécutés ou chantés dans ces cafés sans avoir été auparavant soumis à notre approbation et revêtus de notre visa ». Celui concernant les bals et concerts, daté du 30 octobre 1851, ordonne qu'« à compter du jour du présent arrêté et à l'avenir, toutes personnes donnant des bals, concerts, danses, banquets et fêtes publiques [...], ainsi que tous marchands de vin, cabaretiers, traiteurs, maîtres de danse, propriétaires de cafés, estaminets, Jardin-d'Hiver, rotonde, colisée, guinguettes et autres lieux publics, dont les établissements sont situés dans [l'agglomération lyonnaise], ne pourront, en aucun temps, ouvrir des bals ni donner des concerts, banquets ou fêtes publiques, qu'après en avoir obtenu l'autorisation à notre Préfecture ». Les danses organisées par les cabarets de maçons tombent donc sous le coup des arrêts de police de 1851. Ainsi, le même Jean Cancalon n'obtient l'autorisation de faire danser dans son établissement qu'à « la condition expresse que les filles soumises ne soient pas admises à ces danses ». Mais de nombreuses autres demandes se voient opposer des refus définitifs. En avril 1861 par exemple, le maçon Antoine Prapaud abandonne son débit de boisson du 74 rue madame pour ouvrir un cabaret à la Vilette, à la périphérie du quartier de la Guillotière. Il demande alors « la permission de faire jouer de la musette » les dimanches et lundis à son domicile, insistant sur le fait que « le bon ordre règnera », autorisation refusée par le commissaire du quartier au motif que « ce genre de danse a pour inconvénient principal, celui d'entraîner les ouvriers, notamment les maçons, à une perte de temps regrettable, surtout les lundis ». D'autres demandes sont rejetées car l'établissement est soupçonné d'être fréquenté par des « gens mal famés » ou car « il est situé à courte distance des ateliers de moulinage du sieur Renard où sont occupées de nombreuses ouvrières ovalistes²⁶ » qui peuvent être attirées par ces danses et s'y débaucher.

Le cas le plus intéressant est certainement celui de Jean Chalex, maçon demeurant non pas à la Guillotière mais à la Mulatière (au sud-ouest de Lyon). En juillet 1858, il a « en pension chez lui une vingtaine d'ouvriers maçons auxquels il donne le logement et la nourriture ». L'un d'entre eux joue de la vielle. Aussi Chalex demande-t-il l'autorisation de faire danser les membres de son garni

²⁶ Les ovalistes étaient des ouvrières qui moulinaient le fil de soie pour en augmenter la résistance.

au son de cet instrument les dimanches. Le commissaire d'Oullins la refuse en apportant la justification suivante :

Presque tous les ouvriers qui prennent leurs repas chez Chalex sont des maçons originaires du Limousin ou de l'Auvergne. C'est une habitude chez ces individus de danser entr'eux quelques fois au son de la vielle ou de la musette des bourrées et des branles de leurs pays : il n'y a que très rarement des femmes à ces amusements. Je n'ai jamais apporté d'importance à ces divertissements improvisés, me contentant de veiller à ce que les autorisations accordées aux maîtres des établissements ne soient pas outrepassées. Dans ces circonstances, ces bals, si on peut leur donner ce nom, n'offrent aucune conséquence dangereuse. Il me semble qu'il en serait tout autrement si l'un de ces établissements avait une autorisation préfectorale. Ce serait le rendez-vous de tous les Auvergnats et Limousins des environs, gens brutaux adonnés à l'ivrognerie et querelleurs quand ils sont ivres. Les servantes des environs se réuniraient à ces bals et ce serait une source continuelle de scènes tumultueuses, et où la décence la moins effarouchée aurait souvent à rougir.

Ce témoignage est symptomatique de la méfiance qu'inspirent à la police les migrants de la maçonnerie et de la stigmatisation dont cette population est victime. Le jugement porté sur les Limousins et les Auvergnats n'est d'ailleurs guère différent de celui exprimé alors à l'égard des étrangers. Ainsi la même année 1858, Claude Dauphin, restaurateur au 203 rue des martyrs, loge et nourrit douze jeunes « d'origine italienne ». À sa demande d'autorisation de « faire danser » ces ouvriers, le commissaire du quartier oppose son refus « vu que les ouvriers italiens sont généralement des tapageurs et très mauvais sujets ». Les migrants venant des campagnes, qu'elles soient du Limousin ou du Piémont, sont alors considérés comme des êtres frustes, sans vraie culture ni valeurs morales, des êtres dont il faut tout particulièrement se méfier.

Un groupe refermé sur lui-même mais solidaire

Une population considérée comme étrangère

Fondamentalement, les migrants de la maçonnerie, et plus largement l'ensemble des populations flottantes qui viennent travailler dans les grandes agglomérations, sont considérés, au milieu du XIX^e siècle, comme des étrangers au sens fort du terme.

Dans les années 1850-1860, l'idée nationale n'a pas encore acquis la place essentielle qui sera la sienne à partir des années 1880. La conscience d'appartenir à un même groupe national, à une même « patrie », est bien ancrée dans la bourgeoisie urbaine mais encore très faible dans les classes populaires, ceci d'autant plus que l'ensemble des formes de solidarité est organisé à l'échelle de la commune et non pas à l'échelle nationale. La municipalité propose des ateliers de charité (bien souvent des chantiers de terrassement) pour les sans-travail, elle distribue des aides aux pauvres, elle joue un rôle fondamental dans le soutien aux plus déshérités, domaine dans lequel l'État n'intervient pas. Mais elle réserve la plupart de ces subsides aux membres de sa commune et se désintéresse le plus souvent des populations flottantes, quelle que soit leur origine nationale. La notion d'« étranger » englobe donc, au milieu du XIX^e siècle, tous les individus qui ne font pas partie du groupe local, en particulier les vagabonds et les migrants temporaires, et l'on ne fait pas encore de différence réelle entre Français et étranger non national. Ce type de jugement apparaît nettement dans les colonnes des journaux de l'époque, notamment dans celles du *Censeur*, journal républicain lyonnais de la seconde république, et organe officieux de la nouvelle municipalité lyonnaise issue de la Révolution de février 1848.

Le 9 mars 1848, à un moment où la crise économique est à son comble, *Le Censeur* publie un article où il affirme :

Nous devons avertir la municipalité qu'à la fin de l'hiver un grand nombre d'ouvriers émigre de certaines localités pour aller chercher du travail. Tels sont les maçons, etc. [...] cette affluence d'étrangers ne peut qu'augmenter les charges déjà si lourdes de la municipalité et multiplier les chances de désordre. Aussi nous lui conseillons de prendre, sitôt qu'elle le pourra, des mesures pour remédier à cet état de choses. Dans un moment comme celui-ci, Lyon doit subvenir avant tout aux besoins de ses habitants. Les étrangers de passage, ceux qui exercent des industries auxquelles notre ville ne peut fournir de ressources, sont tenus de la quitter.

Le 11 mars, *Le Censeur* tient à nouveau un discours similaire : face à la multiplication des grèves ouvrières pour réclamer du travail et de meilleures conditions de vie, le journal affirme que la situation ne peut être améliorée « tant que l'ordre n'est pas complètement rétabli ; tant que les ouvriers, au lieu d'être à leurs ateliers, se tiennent sur la place publique ; tant qu'ils ne font pas la police dans leurs rangs et qu'ils laissent des étrangers s'y introduire ; tant qu'on trouve des maçons mêlés à des tisseurs, des ouvriers de la campagne à des artisans de la ville ».²⁷

On retrouve, dans ces deux articles, la même tendance à associer le migrant venu de la campagne – et en particulier le migrant de la maçonnerie qui semble constituer, sous la plume des journalistes du *Censeur*, l'archétype du migrant – et l'étranger. Rappelons que ce type de discours émane alors du camp républicain et non d'un journal monarchiste. Il est très certainement le reflet du regard porté par la majorité de la population lyonnaise. En 1864, par exemple, le commissaire spécial pour la police affirme qu'il y a à Lyon 3 050 ouvriers maçons dont 9/10^e d'« étrangers ».

Quelles sont, dans ce cadre, les relations de ces maçons « étrangers » avec la population locale ? le témoignage du creusois Auguste-Jules Despagnat portant sur les années 1878-1880 les décrit sous un jour sombre :

J'ai conservé de Lyon de mauvais souvenirs. J'ai été très malheureux. [...] les gens étaient froids et désagréables, quand nous passions dans les rues, ils nous traitaient de sales Auvergnats [...]. La comparaison entre Lyon et Paris fut pour moi énorme. Les ouvriers de Paris étaient mieux nourris, mieux payés et beaucoup mieux considérés [sic], autant les Lyonnais étaient froids et désagréables, autant les Parisiens étaient aimables.²⁸

Comme l'affirme Despagnat, les Lyonnais confondent alors bien souvent l'ensemble des maçons migrants sous le terme d'« Auvergnats », une catégorie qui désigne peut-être moins une origine géographique qu'un ensemble de traits moraux que l'on attribue à cette population : rusticité, brutalité, manque de culture, etc.

La solidarité entre migrants

Au milieu du XIX^e siècle, l'aide sociale est pratiquement inexistante et les migrants sont souvent exclus des pratiques charitables offertes par la municipalité lyonnaise. Contrairement aux menuisiers et aux charpentiers, les maçons ne disposent pas d'organisations compagnonniques qui

²⁷ Dans les semaines qui suivent ces articles, après l'institution du suffrage universel masculin, le discours du *Censeur* évolue et ce journal mène, à Lyon, une des premières campagnes de presse xénophobes en demandant le renvoi des ouvriers étrangers non nationaux. Ce très court épisode constitue les premiers signes d'une évolution qui ne prend finalement forme que dans les années 1880.

²⁸ Auguste-Jules Despagnat, *Les mémoires d'un maçon creusois*, s.l.n.d., p. 8 et 10. Despagnat ne travaille que deux ans sur les chantiers lyonnais, entre 1878 et 1880, avant de se diriger définitivement sur Paris où il devient ensuite président de la Chambre patronale du bâtiment dans les années 1910.

pourraient offrir une certaine sécurité matérielle à leurs membres. Toutes les formes de solidarité reposent sur des liens individuels assurant la cohésion du groupe des maçons migrants. Les liens constitués avant le départ pour Lyon, les amitiés nouées au cours des campagnes précédentes forment un écheveau extrêmement serré de relations qui permettent de situer chaque individu par rapport au groupe (commune d'origine, garni où il est hébergé, parenté, etc.). Un maçon est très souvent identifié d'emblée par son village d'origine et par ses liens familiaux. Martin Nadaud, dans ses mémoires, précise systématiquement le village d'origine des personnes dont il cite le nom et confirme, par cet acte, que l'échelle du regard des migrants n'est pas celle du département ou de la région, mais celle de la commune et certainement, dans bien des cas, du hameau.

La solidarité entre individus est essentielle pour mener une existence supportable dans un espace en partie étranger et hostile. Elle se base sur le principe de l'échange de service. Les aides apportées (aide financière, crédit, recommandation, service) sont en effet rarement gratuites et appellent en retour une contrepartie qui, tant qu'elle n'est pas effective, constitue une obligation pour le bénéficiaire. Ce système est justifié par la précarité dans laquelle vivent les migrants. Leurs conditions d'existence ne leur permettent pas de donner à fonds perdu sous peine de mettre en péril leur propre existence. Aider les autres est alors le meilleur moyen de s'assurer une garantie sur l'avenir en espérant une aide en retour en cas de coup dur. Cette forme de solidarité crée des liens forts, des liens d'homme à homme où la réputation de chacun est en jeu. Mais elle peut aussi, dans certains cas, se transformer en relation de domination. Un patron qui loge ses ouvriers peut, par exemple, utiliser le crédit qu'il leur a consenti en début de campagne pour les empêcher de quitter son entreprise.

Francis Bussière, dans un récit publié dans la *Gerbe creusoise* en 1934, place le garni au centre des solidarités migrantes. Selon lui, on y vivait « comme dans une vraie pension de famille – en donnant au mot tout son sens – où chacun avait sa place, son couvert, ses voisins de table, son compagnon de lit » ; la « mère » « faisait crédit tout le temps nécessaire » et soutenait moralement l'ouvrier à la recherche de travail. On y vivait dans la « probité », la « dignité », la « discipline », la « solidarité ».

Un autre témoignage semble concorder avec cette description, celui proposé par l'Œuvre des maçons en 1861 :

Les maçons, venus par bandes à la même époque de leurs travaux, demeurent ensemble dans des chambrées qui n'ont rien de commun avec les tristes garnis des autres corps d'état, où bons & mauvais, vivant pêle-mêle, finissent toujours hélas ! par devenir pires. Les mauvais propos sont bannis, à plus forte raison les mauvaises mœurs ; et si l'un d'entre eux se permettait quelque chose d'inconvenant, il serait bien vite rappelé à l'ordre et au besoin chassé par ses camarades. Il est vrai de dire qu'ils se choisissent entre eux ; et qu'à part quelques rares logements signalés du reste, et soigneusement évités par les braves maçons, tout se passe chez eux d'une manière convenable et souvent édifiante.²⁹

Cependant, il convient de faire la part des choses dans ces témoignages qui, tous deux inspirés par l'Église catholique, construisent l'image d'une population rurale où la solidarité est naturelle et sans enjeu, et qui serait restée « pure » face à toutes les tentations et tous les vices que le monde urbain est censé propager. Ces témoignages donnent du migrant une image de « bon sauvage » qui s'oppose au discours policier de l'époque tendant à voir en lui un « mauvais sauvage » aux mœurs brutales. Ces deux discours reflètent plus sûrement les préjugés de leurs auteurs que la réalité. La solidarité est au fondement de l'existence du groupe des maçons mais elle n'est pas sans faille. Par

²⁹ Archives diocésaines de Lyon, i 232.

exemple, les vols dans les garnis ou sur les trajets d'aller ou de retour apparaissent régulièrement dans les registres de police. En 1843, un jeune manœuvre maçon de 16 ans, natif de Beaumont (Haute-Vienne), sans domicile fixe, loge pendant quelques jours chez Blanc, rue Malesherbes aux Brotteaux. Celui-ci le renvoie le 20 novembre 1843 car le jeune homme est sans travail. Le 21, à 6 h du soir, le manœuvre s'introduit dans le dortoir où dorment plusieurs maçons et qui n'est fermé que par un loquet. Il s'empare de la malle de Joseph Moine, maçon natif de Peyrat (Haute-Vienne) qui contient des vêtements et une somme de 130 f. « Il avait la malle sur son épaule et reprenait, à l'entrée de l'allée, ses sabots qu'il avait déposés lorsque la femme Blanc, sortant par hasard de sa boutique d'épicerie, se présenta devant lui ». Le voleur prend alors la fuite sans la malle et sans ses sabots. Deux peintres sur étoffes logés chez Blanc le rattrapent. Autre cas : le 5 décembre de la même année, Annet Favart, domicilié chez le logeur Précial, 11 rue du Paradis, fait une déclaration de vol contre un maçon qui lui a dérobé, pendant la nuit un gilet rayé rouge et bleu, une chemise en calicot et une paire de bottines³⁰. La victime de ce dernier vol était certainement à la veille du départ vers son village d'origine et avait acheté ces quelques effets, peu habituels pour un ouvrier maçon, afin de « briller » auprès de sa famille et de ses amis.

La cohésion très forte du groupe des migrants implique alors un contrôle interindividuel important qui permet de limiter les contacts avec l'extérieur et d'imposer aussi à chaque individu des normes de comportement très strictes, dont il est dangereux de s'écarter sous peine de voir sa réputation salie. Elle contribue à pérenniser des formes de solidarité qui déclineront ensuite avec l'apparition d'un type de relations sociales plus impersonnelles propres à l'espace urbain.

L'Œuvre des maçons de Lyon : charité chrétienne et reconquête catholique

Les migrants, exclus le plus souvent des aides municipales, peuvent, dans une certaine mesure, bénéficier des actions charitables organisées par l'Église catholique. Le modèle qui prédomine dans ce domaine au milieu du XIX^e siècle est donc encore assez proche de celui de l'Ancien Régime. À Lyon, l'Église s'intéresse aux maçons dès la période de la restauration et mène une action spécifique dans leur direction grâce à l'Œuvre des maçons créée par la congrégation des Messieurs³¹.

Fondée en 1802, cette congrégation constitue, pendant tout le XIX^e siècle, l'un des principaux organes de défense de la religion catholique à Lyon. Contrôlée par les jésuites et fonctionnant sur le modèle de la franc-maçonnerie, selon un système de cooptation de ses membres, elle joue un rôle essentiel dans la formation des élites conservatrices de la ville. L'austérité, l'ascétisme, l'intransigeance par rapport aux évolutions du monde moderne constituent les traits caractéristiques de la congrégation des Messieurs. Elle accorde aussi une importance particulière à l'action catholique en direction du monde ouvrier et représente à ce titre l'une des premières formes du catholicisme social à Lyon.

Nous ne connaissons pas la date de création exacte de l'Œuvre des maçons mais elle semble naître au cours de la décennie 1820 et dure, avec des hauts et des bas – et quelques interruptions – jusqu'à la fin du Second Empire. La congrégation des Messieurs a déjà mis en place une Œuvre des Savoyards et crée, sur le même modèle, celle des maçons afin de toucher ces migrants qui se mêlent

³⁰ AML, i1 136. Main courante, quartier de l'Hôtel-Dieu, 1843-1847.

³¹ L'ensemble des informations sur cette Œuvre des maçons provient des archives de la congrégation des Messieurs qui sont conservées aux Archives diocésaines de Lyon, i 232 et 233. Des rapports rendaient compte, chaque année, de l'activité de l'Œuvre des maçons. Certains de ces rapports, couvrant la période 1826-1868, sont parvenus jusqu'à nous.

peu au reste de la population lyonnaise. De manière un peu naïve, le rapport de 1826 sur l'Œuvre des maçons fait le constat suivant :

Il n'est aucun de vous, Messieurs qui n'ait souvent observé les mœurs pures et innocentes de ces pauvres Auvergnats qui viennent chaque année exercer leur art industrieux dans nos villes. Pendant le long séjour qu'ils y font, on n'aperçoit [sic] pas le moindre changement dans leur manière de vivre. La dureté du travail auquel ils se livrent ne fait rien perdre de leur frugalité originale ; leur costume ainsi que leur langage ne subit pas la moindre variation. Si les jours de fête, ils prennent quelques délassements, c'est toujours entr'eux, rarement vous y verrez des étrangers admis. Aussi conservent-ils leur innocence et leur simplicité au milieu du monde dont ils savent si bien s'isoler.

Dès sa création, l'Œuvre institue une messe dominicale destinée aux maçons. Elle est célébrée à la chapelle de Sainte Marguerite puis, faute de place dans ce premier lieu de culte pour accueillir l'ensemble des participants, à la chapelle du Petit Collège (actuelle annexe de la mairie du 5^e arrondissement, place du Petit Collège, dans le quartier Saint-Jean).

Dès cette époque, un père semble avoir pris la responsabilité de l'Œuvre et, à l'aide de membres bénévoles, mène une action régulière en direction des maçons. On connaît le nom de deux de ces religieux. Au cours des années 1855-1860, le père Bruneau prend les rênes de l'Œuvre. Au début des années 1860, il est remplacé par le père mariste Dagier. Il s'agit certainement de Pierre Dagier qui était originaire de Saint-Etienne. Celui-ci est ordonné prêtre en 1840 et exerce ses fonctions dans le Rhône et la Loire jusqu'en 1857, date à laquelle il entre dans l'ordre religieux des Maristes.

Le père de l'Œuvre visite régulièrement les ouvriers dans leurs garnis, profitant le plus souvent de l'heure du repas, « le seul moment de répit de leur pénible journée », pour les trouver tous réunis. Des bénévoles l'accompagnent dans ses visites, mais en nombre réduit car, comme le remarquait le rapport de l'Œuvre de 1844, pour « se présenter dans des logements nombreux sans y être connus et pour y triompher de répugnances de plus d'un genre, il faut un courage et une disposition de temps dont tous ne sont pas capables ». Lors de ces visites, le père mêle conseils pratiques et exhortations religieuses, incitant les plus jeunes à assister aux séances de catéchisme qui leur sont proposées, et les adultes à fréquenter la messe dominicale. Dès les années 1840, les rapports notent qu'un ou deux médecins membres de la congrégation rendent aussi visite bénévolement aux ouvriers malades ou accidentés.

La vie de l'Œuvre des maçons est marquée par quelques temps forts. À peine arrivés du Limousin ou de l'Auvergne, les membres de l'Œuvre participent aux célébrations de Pâques à l'occasion desquelles ils sont incités à communier. À la Fête-Dieu, 40 jours après Pâques, l'Œuvre participe à la procession du Saint-Sacrement organisée par la paroisse Saint-Paul. Au cours de cette manifestation, l'Eucharistie est portée en procession solennelle dans les rues du quartier. Selon le rapport de 1856, les participants portent la médaille de l'Immaculée conception. À la Toussaint, alors que la campagne des maçons est sur le point de se terminer, les jeunes garçons ayant participé au catéchisme font alors leur première communion. En 1844, l'Œuvre organise à cette occasion une procession à Fourvière pour se consacrer à la Sainte Vierge. Comme on le voit, l'Œuvre des maçons accorde une grande importance au respect des sacrements. Ainsi, le Père s'attache particulièrement à la visite des mourants. Il va les voir chez eux ou à l'hôpital afin d'obtenir leur confession et leur donner l'extrême onction. Car la finalité ultime de l'Œuvre des maçons n'est pas tant de soulager ces ouvriers menant une existence extrêmement pénible, que de sauver leur âme en empêchant que ces migrants d'origine rurale ne s'avilissent au contact de la société urbaine. Le rapport de 1857 affirme ouvertement l'objectif de l'Œuvre :

1848-1880 : apogée et déclin des migrations saisonnières

Montagnard par nature, citadin par métier, l'Auvergnat et le Savoyard quittent leur pays pour faire fortune. Malheureusement ils font souvent bien autre chose ! Dans les grands centres de population ils se civilisent, comme on dit, cela signifie seulement qu'ils perdent la foi et la simplicité des mœurs, et c'est pour lutter contre cette influence démoralisatrice, c'est pour les prémunir contre les dangers qui les environnent que la congrégation les rassemble tous les dimanches.

Les rapports annuels de l'Œuvre, qui comptabilisent de manière extrêmement précise le nombre de premières communions, de personnes présentes aux messes dominicales et aux fêtes religieuses, de maçons ayant communie à Pâques, montrent clairement que l'objectif de l'association caritative est la (re)conquête religieuse du monde ouvrier.

Son objectif semble n'avoir été qu'imparfaitement atteint, à en juger par la stagnation des effectifs touchés par l'Œuvre tout au long de la période couverte par les rapports :

Participation des maçons aux activités de l'Œuvre des maçons, d'après les rapports de l'Œuvre

Année	Nombre moyen de maçons à la messe dominicale	Nombre de communions dans l'année	Nombre moyen de jeunes maçons au catéchisme	Nombre de 1 ^{res} communions dans l'année
1826		200		
1844	400 à 500		40	
1856	200	125		
1857	320	134		10
1860	200		80	
1861	300	162		
1862	254		53	13
1868	160	111	14	4

Pendant le Second Empire, la participation des maçons, bien qu'elle connaisse un pic de croissance autour de 1860 lié à l'afflux de main d'œuvre lors des grands travaux de Vaisse, reste inférieure à celle de la première moitié du XIX^e siècle et semble s'effondrer dans les dernières années du régime impérial. Même si elle réunit un groupe ouvrier important, la messe dominicale ne touche que 5 à 7 % du public visé. C'est pourquoi l'Œuvre essaie d'inciter les maçons à participer régulièrement à ses activités par des récompenses matérielles : livres pour les adultes, menus objets pour les enfants. Mais elle ne réussit jamais à impliquer sérieusement les migrants qui semblent, au mieux, se désintéresser de l'action de l'Église. Aussi, on peut douter de la sincérité du rapport de l'Œuvre de 1861 qui affirme que « chaque chambrée possède son Bénitier ; que généralement le maçon s'agenouille avant de se coucher ; et qu'à coup sûr pas un ne dormirait tranquille s'il ne voyait près de la porte ce signe vénéré, souvenir et gardien du foyer domestique si souvent rappelé dans ses rêves ».

La déchristianisation fait, dès le milieu du XIX^e siècle, des progrès importants chez les maçons migrants. Elle explique leur attitude envers cette organisation sous la Seconde République. Dès 1848, l'Œuvre des maçons succombe à l'agitation ouvrière consécutive à la Révolution de février. En 1850, un rapport constate que « nous n'avons pu relever l'Œuvre des maçons, la principale difficulté nous est venue de la privation d'un ecclésiastique pour célébrer la messe et leur faire une instruction ainsi que cela se pratiquait autrefois, nous pouvons ajouter aussi que l'immoralité ayant

fait d'horribles progrès dans cette classe d'hommes ignorants à cœurs endurcis, il eut été bien difficile de les pouvoir réunir ».

L'ensemble de la corporation échappe à l'action de l'Église et il faut finalement attendre 1855 pour voir le père Bruneau reconstituer l'organisation caritative qui profite de l'afflux d'ouvriers des années 1855-65 pour se remettre à flot. Son action est aussi favorisée par le régime impérial qui soutient alors à une large échelle l'action de l'Église au sein de la société française. Elle bénéficie enfin de l'action du père Dagier, « l'abbé père des maçons », qui semble avoir su créer, par ses qualités humaines et son langage simple, une relation d'empathie avec les maçons de Lyon. En 1866, par exemple, il participe à une série de réunions d'ouvriers maçons visant à créer une coopérative ouvrière. Il y prend la parole pour engager les ouvriers présents à faire partie de l'association, à respecter le repos du dimanche et « à être unis comme des frères »³². L'Œuvre des maçons montre des signes d'essoufflement dès la fin des années 1860 et disparaît en même temps que le Second Empire. Son discours et son action, déjà déconnectés des préoccupations ouvrières pendant les années 1850-1860, paraissent complètement anachroniques au début de la Troisième République.

À Lyon, l'Église catholique semble avoir développé une action spécifique à l'intention des maçons migrants plus précocement qu'à Paris. Dans la capitale, il faut attendre 1867 pour voir monseigneur Fruchaud, évêque de Limoges, créer un Cercle des ouvriers maçons et tailleurs de pierre qui se fixe pour but « l'instruction morale et intellectuelle de ses adhérents »³³. Le prêtre jésuite Arnould Montazeau, originaire de Coussac-Bonneval, dirige ce cercle dont l'action est plus large que celui de Lyon : instruction primaire, cours techniques, conférences, lieu de détente, messe mensuelle. Comme à Lyon cependant, l'action du cercle auprès des maçons parisiens reste toujours très marginale³⁴.

L'industrie de la maçonnerie à Lyon

Le Second Empire a marqué de son empreinte l'organisation des grandes villes françaises. La construction ou la reconstruction de quartiers entiers, les aménagements urbains d'un type nouveau transforment la ville et les usages que l'on en avait. L'industrie du bâtiment connaît alors une période de forte prospérité accompagnée d'importantes évolutions.

En 1848, sa structure est encore en grande partie de type artisanal et la hiérarchie des métiers très marquée. Les corporations compagnonniques – notamment les charpentiers, les menuisiers, les serruriers – se considèrent comme l'« aristocratie » du monde ouvrier. Organisées autour de rituels soigneusement préservés, jalouses de leurs prérogatives, elles méprisent les autres métiers du bâtiment considérés comme plus frustes. De même, les métiers du second œuvre regardent de haut ceux du gros œuvre, notamment celui de maçon, qui sont plus physiques et plus exposés aux intempéries³⁵. Cette fragmentation et cette hiérarchisation ont pour conséquence un manque de solidarité entre les corporations. Et pour les migrants de la maçonnerie, à l'ostracisme de la

³² AML, i2 50.

³³ « Les mentalités changent », in Pierre Urien, Roland Nicoux, *Les maçons de la Creuse et autres migrants*, Felletin : Association du Plateau des Combes, p. 25.

³⁴ Louis Pérouas (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine : le Limousin*, Paris : Beauchesne, 1994, p. 80.

³⁵ Au milieu du XIX^e siècle, les terrassiers ne forment pas une corporation à proprement parler. Il faut attendre les années 1880 pour voir apparaître des ouvriers qui font de cette activité leur profession.

population lyonnaise s'ajoute le dédain des corporations qu'ils sont amenés à fréquenter sur les chantiers.

Patrons et ouvriers de la maçonnerie lyonnaise

La plupart des métiers du bâtiment ont conservé une structure artisanale et le nombre des patrons est très élevé par rapport à celui des ouvriers. En 1866, à la Guillotière, on recense 226 patrons plâtriers-peintres pour 293 ouvriers. Pour les poëliers-fumistes, le rapport est de 126 pour 140. Chez les maçons, on compte 192 entreprises employant 785 hommes, soit un rapport de 1 pour 4. Une esquisse de concentration voit donc le jour dans cette corporation³⁶.

À l'échelle de la ville, la concentration est encore plus nette. En 1864, un rapport du commissaire spécial pour la police affirme qu'il y a, sur la place de Lyon, 250 maîtres maçons pour 3 050 ouvriers. 150 entreprises occupent 15 ouvriers en moyenne et 100 en emploient 8. Avec une moyenne de 12,2 ouvriers par entreprise, la concentration est proche de celle du bâtiment parisien qui compte, en 1847, 10,2 salariés en moyenne par établissement (mais pour 4 061 établissements)³⁷. Ces chiffres – qui sont certainement exagérés pour Lyon – cachent en fait des disparités. De nombreuses entreprises minuscules, qui emploient une poignée d'hommes, cohabitent avec des établissements de taille plus importante où les relations et les méthodes de travail sont en train de se transformer.

L'apparition de l'« entrepreneur » pendant la monarchie de Juillet a constitué l'un des premiers signes de cette évolution. Ce terme, au départ assez flou puisqu'il qualifiait aussi bien une personne investissant dans une opération immobilière qu'un entrepreneur de maçonnerie, désigne dorénavant le responsable d'une entreprise d'un type nouveau, capable d'assurer et de coordonner toutes les phases de la construction d'un immeuble ou d'une usine. Les entrepreneurs sont bien souvent des maîtres maçons qui ont fait évoluer leur entreprise pour répondre aux demandes nouvelles du marché immobilier. Leur apparition ouvre une brèche dans l'organisation artisanale et même corporative du bâtiment.

Joseph Jamot constitue un bon exemple de ces patrons d'un type nouveau. Né en 1801 à Montel-au-Temple, hameau de la commune de Lioux-les-Monges (dans la partie creusoise des Combrailles), il quitte son village d'origine à l'âge de 14 ans pour travailler à Lyon. Devenu chef de chantier autour de l'âge de 20 ans, il apprend à lire de manière à comprendre plans et devis puis achète un matériel d'entrepreneur et devient maître maçon vers 1835. Selon l'*Almanach du Franc et Bon maçon* qui présente un portrait de l'entrepreneur en 1896, à cette époque « les religieuses de Sainte-Claire lui confièrent la construction de leur bel établissement de la rue Sala ; ce fut le point de départ des grands travaux que Joseph Jamot devait exécuter dans les couvents de Lyon ». Jamot multiplie en effet, pendant plusieurs décennies, les contrats avec les établissements religieux, ce qui le conduit à faire venir de nombreux ouvriers de la région d'Auzances et Crocq. En 1870, cette collaboration étroite de l'entreprise Jamot avec l'archevêché lui permet d'obtenir le marché de la basilique de Fourvière³⁸. Joseph Jamot fait évoluer très tôt son établissement vers une entreprise générale de construction, avec l'aide de son neveu, Jean Jamot, qu'il prend comme associé au début du Second Empire. En 1853, ils sont installés au 13 rue sala et se déclarent « entrepreneurs

³⁶ Yves Lequin, *op. cit.*, tome 1, p. 180.

³⁷ Pour les données parisiennes, cf. Philippe Vigier, *Paris pendant la monarchie de Juillet*, Paris : Hachette, 1991, p. 286.

³⁸ *Almanach du Franc et Bon maçon*, année 1896, p. 120-124 ; Archives de la Fondation Fourvière. La maison Jamot participait aussi activement aux œuvres charitables de l'Église lyonnaise, au point que Joseph Jamot a été nommé chevalier de Saint-Sylvestre par le pape.

associés » et non pas maîtres maçons comme la plupart de leurs confrères. À cette date, ils achètent 50 actions à la Société anonyme de la rue Impériale de Lyon qui est chargée du percement de cette artère. Ils ne se contentent donc plus de l'activité de construction mais investissent aussi dans le marché immobilier.

Encart 4 : Les maîtres maçons et entrepreneurs actionnaires de la Société anonyme de la rue Impériale

- Joseph et Jean Jamot, entrepreneurs associés, 13 rue sala (50 actions)
- Michel Vilatte, entrepreneur, 75 rue centrale (10 actions)
- Louis Sogno, neveu, entrepreneur, 25 quai de Retz (10 actions)
- Étienne-Gilles Paupy, maître maçon, 29 rue Gentil (25 actions)
- Michel Malterre, maître maçon, 74 quai Bon-Rencontre (30 actions)
- Michel Goubaud père et Antoine Goubaud fils, maîtres maçons, 12 rue des Remparts-d'Ainay (40 actions)
- Annet Duret, maître maçon, 14 rue de la Gerbe (10 actions)
- Marien Dumont, maître maçon, 8 place de la Plâtrière (10 actions)
- Léonard Darfeuille, maître maçon, 7 rue Monsieur (10 actions)
- Georges Bessay, maître maçon, 3 cours de Bourbon (10 actions)

Source : Statuts de la Société anonyme de la rue Impériale de Lyon.

La Société de la rue Impériale a été autorisée par un décret impérial du 3 juillet 1853. Elle réunit plusieurs centaines d'actionnaires, pour la plupart rentiers ou négociants. 35 patrons du bâtiment participent aussi à cette société dont 7 maîtres maçons et 3 entrepreneurs. Joseph et Jean Jamot, avec 50 parts, sont les plus gros actionnaires de la maçonnerie. D'autres apportent des contributions plus modestes, tels les maîtres maçons Marien Dumont et Annet Duret qui possèdent chacun 10 actions. Ils sont tous deux originaires du village du Theil, commune de Mautes, situé à quelques kilomètres du lieu de naissance de Joseph Jamot. Dans les années 1850-1860, Marien Dumont s'est déjà installé définitivement à Lyon alors qu'Annet Duret pratique encore les allers-retours saisonniers entre Lyon et la Creuse, tout comme son frère, Claude, avec lequel il s'est associé.

Est-ce l'influence de Joseph Jamot qui conduit un certain nombre de maçons des Combrailles creusoises à s'installer à leur compte ? il est difficile de le dire. Mais d'autres maçons originaires de cette zone géographique franchissent le pas vers la maîtrise, tel Antoine Champeveyre et Michel Duchet, eux aussi du village du Theil. Tous deux se sont installés à Lyon à la fin des années 1850, le premier 5 rue Raisin, le second 39 rue du docteur Jean. On peut aussi citer Annet Simonet, du village de Chaupeyre, commune de Sermur, également maître maçon et demeurant alternativement à Lyon et dans son village de naissance ; Léonard Rochon, natif de Lupersat et maître maçon au 67 grande rue de la Guillotière en 1858 ; Jean Belligon, originaire du même village que Joseph Jamot et se déclarant entrepreneur de bâtiment à Lyon en 1862 ; Michel Laurensen, né en 1812 dans le village de la Gorse, commune de Mautes, qui demeure tour à tour à la Croix-Rousse et à Mautes en 1857. Citons enfin Jean Boudet, né à Basville en 1843, second entrepreneur de maçonnerie à intervenir sur le chantier de la basilique de Fourvière au côté de la maison Jamot. Originaires de villages situés à quelques kilomètres les uns des autres, ces patrons de la maçonnerie lyonnaise se connaissent certainement tous. Quelques documents d'archive, notamment des documents notariés, montrent d'ailleurs que certains d'entre eux entretiennent des relations d'ordre économique, en particulier à l'occasion d'achats de terre.

Tous les maîtres maçons de Lyon ne sont pas, au milieu du XIX^e siècle, originaires des Combrailles creusoises. Le plateau de Millevaches fournit lui aussi un certain nombre d'entrepreneurs. On peut citer, par exemple, Martial Mouratille, natif de Faux-la-Montagne, l'un des fondateurs de l'entreprise Gauthier-Mouratille en 1825 ; ou Jean Paufique, né à Gentioux en 1822. Il vient pour la première fois à Lyon en 1837. En 1845, il crée son entreprise qui prendra de l'importance dans les décennies suivantes. L'exemple de Joseph Jamot est l'un des quelques cas de réussite flagrante d'un maître maçon limousin pendant la période du Second Empire. Mais les ouvriers du limousin qui ont franchi le pas vers la maîtrise sont déjà nombreux au milieu du XIX^e siècle, surtout après le boom de la construction des années 1850. Nombre de ces entreprises sont de très petite taille et par conséquent incapables de prendre en charge des chantiers importants.

Malgré une augmentation de la taille des entreprises de maçonnerie, la division du travail est beaucoup moins importante à Lyon qu'à Paris. Dans la capitale française, la corporation se subdivise en nombreuses spécialités : limousinants³⁹, ficheurs, piqueurs de moellons, briqueteurs, poseurs, etc. À Lyon, la distinction n'est pas aussi poussée. En 1873, la Ville de Lyon distingue quatre niveaux de rémunération : le manoeuvre payé 40 centimes ; le maçon ordinaire, 50 cts ; le maçon poseur et le cimenteur, 60 cts ; le chef de chantier et le piqueur, 70 cts. Il est en fait rare de trouver un détail aussi précis des spécialités. D'ordinaire, les conventions ne mentionnent que le maçon, son aide et le chef de chantier. Le terme de « limousinant » est notamment absent du vocabulaire lyonnais. Les maçons lyonnais ne sont que quelques milliers. Ce chiffre, somme toute assez réduit, explique peut-être la moindre division du travail à Lyon. Tous les ouvriers n'ont pas la même qualification ni la même spécialité, mais la taille du marché du travail conduit à une plus grande polyvalence.

Techniques et matériaux de construction

Dans le domaine des méthodes de construction et des matériaux employés, plus peut-être que dans tout autre, de nombreuses différences apparaissent entre Paris et Lyon.

La pierre

Au milieu du XIX^e siècle, la maçonnerie en pierre constitue le mode dominant de construction des bâtiments publics comme privés. La pierre de taille est réservée aux constructions luxueuses et aux bâtiments administratifs. Ailleurs, c'est la pierre brute qui domine.

La plus grande partie des pierres utilisées sur les chantiers lyonnais proviennent de la région. Elles sont extraites de carrières dont la plupart, exploitées depuis l'époque gallo-romaine, sont toujours en activité sous le Second Empire. Cette stabilité montre qu'à l'époque de Napoléon III, le marché des matériaux de construction reste très segmenté géographiquement et commence seulement à être touché par la révolution des transports. Les principaux lieux d'extraction des pierres utilisées sur les chantiers de Lyon sont les suivants : les carrières de « choin de Fay » sur la commune de Peyrieu (Ain) fournissent une pierre qui a servi, à l'époque gallo-romaine, à la construction du forum de Trajan à Fourvière et des gradins du théâtre de Vienne. Toujours utilisée au début du Second Empire, elle est ensuite supplantée par le choin de Villebois. Les carrières des environs de Villebois (Ain), Montalieu et Porcieu (Isère) furent aussi un important centre carrier pendant l'antiquité. Elles prennent une importance prépondérante, entre 1840 à 1914, pour le marché lyonnais. À cette époque, 2 500 à 3 500 ouvriers extraient la pierre pour la construction de Lyon

³⁹ Le « limousinant » réalise les ouvrages de maçonnerie en liant les moellons au mortier. L'importance des Limousins dans cette profession a produit ce substantif qui a encore cours aujourd'hui.

dans une cinquantaine de carrières. Elles produisent notamment le « choïn de Villebois », un calcaire compact à texture très fine d'un coloris gris clair. Cette pierre a servi notamment de matériau de construction unique pour l'ensemble des quais de Lyon, de 1842 jusqu'à nos jours. D'autres pierres tirées de ces carrières, de moindre qualité, servent aussi sur les chantiers lyonnais.

Les carrières des Monts d'Or (Rhône) sont également très anciennes. La construction de l'aqueduc romain des Monts d'Or, qui traversait ce massif pour alimenter Lugdunum (Lyon) en eau, est certainement à l'origine de l'ouverture de ces sites d'extraction. Dans les siècles qui suivent, leur activité est très variable. Importante à la Renaissance, elle connaît une éclipse jusqu'au XIX^e siècle. Sous le Second Empire, l'extraction se développe à tel point que des centaines d'ouvriers travaillent dans ces carrières. On extrait alors deux types de calcaire. Le calcaire gris, appelé aussi calcaire à gryphées du nom des fossiles qui apparaissent sur la pierre polie, est presque toujours taillé en blocs importants pour faire des marches d'escalier⁴⁰, des entourages de portes et de fenêtres ou des dalles pour les sols. Le calcaire jaune, appelé pierre de Couzon ou « pierres dorées » du fait de sa couleur jaune-orangée, est utilisé en dalles, en blocs sortant de carrières ou en pierres taillées. Pour les ouvrages maçonnés, cette pierre jaune est particulièrement appréciée car elle s'attache facilement au mortier. On la retrouve dans de nombreux murs lyonnais.

Les carrières de La Grive (Isère), près de Bourgoin-Jallieu, constituent un dernier centre important sous le Second Empire.

Le plâtre

Pour la fabrication des mortiers, un certain nombre d'ingrédients proviennent aussi de la région lyonnaise. Les sables et graviers sont, par exemple, tirés directement des lits du Rhône et de la Saône, notamment à l'aide de dragues. Mais de nouveaux matériaux font une apparition timide sur les chantiers du Second Empire, tel le ciment de Portland.

Dans les constructions lyonnaises, le plâtre intervient très rarement dans la phase du gros œuvre, contrairement à Paris. Il n'entre pas dans la composition des mortiers et n'est pas utilisé – ou très minoritairement – en enduit extérieur alors que, dans la capitale, le « plâtre de Paris » recouvre de nombreuses façades d'immeubles et entre dans la composition de stucs du fait de sa dureté et de son imperméabilité.

À Lyon, le plâtre est réservé aux enduits intérieurs. Cette particularité a conduit à un découpage entre métiers différents d'une ville à l'autre. À Paris, les maçons-plâtriers forment un même ensemble corporatif alors que dans la capitale rhodanienne, les plâtriers sont liés aux peintres dont les activités sont très proches. Le plâtre sert à réaliser des cloisons intérieures. Il entre aussi dans la réalisation des « plafonds à l'italienne » très courants dans cette ville. La vogue de ce type de plafond a d'ailleurs entraîné l'afflux de plâtriers piémontais qui alimentent la corporation des peintres-plâtriers de Lyon. Au milieu du XIX^e siècle, ils représentent un quart des ouvriers de cette corporation et un certain nombre de patrons sont issus de cette population migrante.

Le pisé

L'importance, à Lyon, de la construction en pisé constitue l'un des éléments de différence les plus fondamentaux avec Paris.

⁴⁰ Contrairement à Paris, les escaliers lyonnais étaient toujours en pierre de taille et non en bois.

Le pisé est une technique de maçonnerie permettant de construire des murs de terre crue à l'aide d'un coffrage de bois. On obtient un mur monolithique constitué de couches superposées de terre compactée. Héritier d'une tradition qui remonte au moins à l'époque gallo-romaine, il constitue une spécificité lyonnaise qui marque l'histoire de la construction aux XIX^e et XX^e siècles.

Importance de la construction en pisé dans la région lyonnaise

La construction en pisé de terre crue a acquis, depuis plusieurs siècles, une importance particulière dans la région lyonnaise. Hormis quelques rares zones très délimitées du territoire français, ce type d'architecture est concentré dans une dizaine de départements constituant une large bande s'étendant du Bugey à l'Auvergne, Lyon en constituant l'épicentre. Cette technique a été popularisée par un certain nombre de publications du XVIII^e siècle, notamment celles de Georges-Claude Goiffon⁴¹ mais surtout celles du lyonnais François Cointeraux (1740-1830). Il est l'auteur de nombreux fascicules sur la construction en pisé⁴².

Ses ouvrages s'inscrivent alors dans un courant de pensée favorable au logement populaire. Cointeraux présente ce mode de construction comme extrêmement économique puisqu'il n'utilise que de la terre, et insiste aussi sur le caractère incombustible de ce matériau, contrairement aux ouvrages réalisés à l'aide du bois. D'abord installé comme maître maçon, architecte, expert et arpenteur juré, il construit, dans la région lyonnaise, de nombreux bâtiments en pisé, notamment à Vaise, alors faubourg de Lyon. Il envoie plusieurs mémoires à des concours nationaux, comme celui proposé en 1788 par la société royale d'agriculture : « Quels sont les meilleurs moyens de garantir les habitations des accidents auxquels elles sont le plus souvent exposées ; d'en rendre le séjour plus sûr, plus sain, plus commode, et la construction plus économique ? ». Il est couronné dans plusieurs de ces concours. Il développe alors une autre activité tournée surtout vers la formation et fonde une école d'architecture rurale implantée d'abord à Grenoble puis à Lyon et enfin à Paris.

Dans la région lyonnaise, au XVIII^e siècle, le pisé n'est donc pas réservé à l'architecture rurale. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ce système est utilisé dans de nombreuses réalisations urbaines individuelles, notamment dans les faubourgs de la ville de Lyon. À la Guillotière en particulier, un vaste territoire, essentiellement marécageux, appartient aux Hospices civils de Lyon qui n'accordent que des baux de courte durée. Cette attitude empêche la spéculation immobilière et donc la construction de bâtiments cossus, sauf le long des grands axes comme le cours de Bourbon (actuel cours de la Liberté) ou les avenues de Saxe et de Noailles (actuelle avenue Foch). Dès que l'on s'éloigne de ces artères, l'habitat populaire en pisé et pans de bois est la règle. La terre crue, le bois et, dans une moindre mesure la brique, constituent les seuls matériaux utilisés.

La grande crue du Rhône de 1856 qui dévaste le quartier de la Guillotière fait de ces bâtiments, peu robustes et particulièrement sensibles à l'humidité, un amas de terre et de planches dont témoignent les quelques photographies prises au moment de cet événement. 1 185 maisons s'écroulent complètement, 448 sont partiellement détruites, 200 subissent des avaries graves⁴³. 10 000 habitants, la plupart ouvriers, se retrouvent brutalement sans logement. Un véritable

⁴¹ Georges-Claude Goiffon, *L'art du maçon piseur*, Paris : Le Jai, 1772.

⁴² sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, on pourra consulter librement, en texte intégral, les œuvres suivantes de François Cointeraux : *École d'architecture rurale, Premier cahier ou leçons par lesquelles on apprendra soi-même à bâtir solidement les maisons de plusieurs étages avec de la terre seule*, Paris : chez l'auteur, 1790 [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k484700>] ; *Traité sur la construction des manufactures, et des maisons de campagne*, Paris : Niodot, 1791 [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56965h>].

⁴³ AML, 318 WP 002 5. Courrier de l'ingénieur en chef de la voirie de Lyon au sénateur-maire de Lyon, 5 octobre 1858.

désastre s'est abattu sur Lyon, des mesures énergiques doivent être prises pour éviter sa répétition. Le maire-préfet Vaisse publie, dans les semaines qui suivent, un arrêté interdisant toute forme de construction en pisé dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

Encart 5 : L'arrêté du préfet Vaisse interdisant la construction en pisé à Lyon

Nous sénateur chargé de l'administration du département du Rhône, Vu les lois des 16-24 août 1790 et 22 juillet 1791 ; Vu le décret du 24 mars 1852 sur l'agglomération lyonnaise ; sur le rapport de l'ingénieur en chef du service municipal ; considérant que les faits qui se sont produits pendant la dernière inondation ont démontré que les constructions en pisé sont dangereuses toutes les fois qu'elles sont exposées à l'action de l'eau.

Que non seulement ces constructions se sont écroulées lorsqu'elles ont subi l'action directe de l'inondation, mais qu'il est arrivé fréquemment que des pisés qui reposaient sur un socle en maçonnerie plus élevé que le niveau de l'inondation, ont été mouillés par infiltration et se sont ensuite écroulés ; considérant que les pisés ne présentent qu'une résistance très faible à l'écrasement, qu'ils cèdent souvent sous le poids des charpentes, et qu'il y a lieu, pour ce motif, de les interdire d'une manière absolue dans l'intérieur des villes où il est d'usage de donner aux constructions une grande hauteur, et où la mitoyenneté des murs et la contiguïté des maisons, établit entre elles une solidarité telle, que toute maison qui s'écroule compromet la stabilité des maisons voisines ; considérant, en outre, que les pisés tiennent mal les enduits et rendent, par conséquent, impossible l'application des règlements de police relatifs au nettoyage et à l'entretien des constructions privées ; considérant que la surveillance des maçonneries en béton de chaux grasse et de mâchefer, dit, à Lyon, pisé de mâchefer, présente de très grandes difficultés ; que l'expérience des dernières crues a démontré que le plus grand nombre des pisés de mâchefer existants, sont ou trop maigres, ce qui les rend susceptibles de s'écraser sous des pressions mêmes faibles, ou mélangés de terre, ce qui les expose à être délayés par l'eau ; qu'ils ont en outre, comme les pisés de terre, l'inconvénient de ne pas tenir l'enduit ; considérant que tous les propriétaires de terrains dans l'intérieur de la ville de Lyon, sont soumis à l'obligation de se clore ; que ce n'est pas remplir cette obligation que d'établir des murs en pisé qui s'écroulent à chaque débordement des fleuves, et laissent ensuite pendant un temps plus ou moins long les propriétés déclores,

Arrêtons ce qui suit :

Art. 1^{er}

Les constructions en pisé, et en béton de chaux grasse et de mâchefer, dit pisé de mâchefer sont interdites dans toute l'étendue de l'agglomération lyonnaise, y compris la commune de Villeurbanne. Néanmoins, les constructions rurales, isolées, situées en dehors de l'enceinte fortifiée, pourront être bâties en pisé à partir du plancher du premier étage, pourvu que cet étage se trouve à un mètre cinquante centimètres au moins en contre-haut du niveau qu'ont atteint les eaux pendant la dernière crue. Dans aucun cas, la hauteur des murs en pisé au-dessus du premier étage ne pourra excéder cinq mètres.

Art. 2

Les constructions en pisé qui sont devenues dangereuses à la suite de la dernière crue, ne pourront pas être réparées ; les propriétaires seront tenus de les faire démolir dans le délai de huit jours, à partir de la publication du présent arrêté ; sinon, elles seront démolies, par mesure de police, à leurs frais, risques et périls. Les constructions qui, sans être dangereuses, ont subi des avaries, et toutes celles qui se trouvent dans le champ des crues, sans exception, devront être reprises en maçonnerie jusqu'à la hauteur du premier étage, et, dans tous les cas, jusqu'à un mètre cinquante centimètres au moins en contre-haut de la dernière crue.

Art. 3

Il est interdit de construire des murs de clôture en pisé dans la partie de l'agglomération, située en dedans de l'enceinte fortifiée. Néanmoins, tout mur de clôture construit en maçonnerie sur deux mètres de hauteur, pourra être surmonté d'une partie en pisé, si le propriétaire le juge convenable ; auquel cas, il devra demander une autorisation spéciale à cet effet.

Art. 4

Sont renouvelés en tant que de besoin, et rendus applicables à toute l'agglomération lyonnaise les règlements de police antérieurs qui défendent les constructions en pans de bois. En conséquence, il ne sera plus, à l'avenir, élevé, dans toute l'étendue de l'agglomération lyonnaise, de constructions autres qu'en bonne

maçonnerie de chaux et sable, sauf, néanmoins, l'exception pour les constructions rurales, prévue par l'art. 1^{er} de présent arrêté.

À Lyon, le 19 juin 1856.

Le sénateur chargé de l'administration du département du Rhône, Valïsse

La technique du pisé de terre crue

Selon Cointeraux, « le pisé est une opération manuelle, fort simple ; c'est en comprimant la terre dans un moule ou dans un encaissement, qu'on parvient à faire de petites, de grandes et de hautes maisons ». Le premier type d'outil nécessaire pour la construction en pisé est le coffrage en bois. Il est composé de deux panneaux, que l'on appelle à Lyon les « banches », et qui peuvent mesurer jusqu'à 4 mètres de long pour 80 à 90 centimètres de haut. Elles possèdent des poignées à chaque extrémité, pour faciliter leur manipulation.

La construction en pisé repose toujours, à l'époque, sur une maçonnerie de soubassement en pierres. En effet, le pisé ne commence pas directement au niveau du sol pour éviter tout contact avec l'humidité qui peut détruire très rapidement les murs en terre crue. Les banches sont donc fixées, au départ, à ce soubassement à l'aide de clés traversantes qui sont noyées dans la maçonnerie puis extraites lors du démontage des banches. Pour consolider le coffrage, et éviter notamment les déformations liées à la pression de la terre au moment de son damage, des montants enserrment solidement les banches à intervalles réguliers. Enfin, des « gros du mur », c'est-à-dire des bouts de bois qui font la largeur du mur (environ 50 cm la plupart du temps), sont fixées entre les banches afin de conserver le bon écartement entre les planches tant que la terre n'est pas compactée.

Une fois les banches fixées et leur aplomb vérifié, l'opération de remplissage peut commencer. On dépose dans le coffrage une couche de terre d'une douzaine de centimètres d'épaisseur, malaxée et légèrement humidifiée, que les ouvriers tassent d'abord avec les pieds pour la répartir uniformément. Elle est ensuite damée à l'aide d'un « pisou » ou « pisoir ». C'est une masse de bois, souvent ferrée dans sa partie inférieure, qui est fixée à un manche. L'ouvrier, en damant la terre à l'aide du pisou, doit veiller à bien équilibrer le tassage pour éviter le déversement des coffrages qui conduirait à mettre le mur en faux à-plomb. Dès que le damage est uniforme, on remet une couche de terre, et ainsi de suite jusqu'à remplir complètement le coffrage. On obtient alors une « banchée » et l'on peut immédiatement retirer le coffrage et le déplacer dans la suite de la partie déjà réalisée afin de reproduire l'opération. Le démontage immédiat des banches est rendu possible par le fait que la terre fait sa prise par compactage et non par l'action d'un liant comme dans le cas du béton de ciment. Quand une première levée est réalisée, on utilise ce premier niveau pour y fixer les banches du niveau supérieur et commencer une deuxième levée. Il faut environ trois levées pour réaliser un étage.

Une fois la construction terminée, elle est brute de décoffrage et comporte, à intervalles réguliers, des trous dans lesquels étaient insérées les clés qui supportaient les banches. Ces trous permettent, dans un premier temps, d'améliorer le séchage de la terre par aération. Ils sont ensuite rebouchés par de la terre ou un mortier.

Il est important de remarquer qu'en raison de ce mode de construction particulier, les ouvriers travaillent la plupart du temps à l'intérieur du coffrage. Cela permet bien souvent au maître maçon de limiter l'échafaudage au strict minimum puisqu'il ne se justifie pas en terme productif, comme sur les chantiers de construction en pierre. Les ouvriers bénéficient donc d'une protection réduite, notamment dans les moments les plus délicats, par exemple lorsque la banchée est terminée et qu'il

faut retirer le coffrage. Deux ouvriers, placés chacun à l'extrémité du coffrage, sont chargés de cette opération. Pour cela, ils doivent se tenir debout sur la portion de mur fraîchement réalisée afin de retirer les deux banches en les soulevant par les poignées après que les montants qui les maintiennent ont été enlevés. La coordination entre les deux hommes doit être parfaite pour qu'ils ne soient pas déséquilibrés par le poids très important des panneaux de bois qui pourrait les faire chuter.

Après 1856, le pisé de mâchefer remplace le pisé de terre crue

Après l'arrêté préfectoral de 1856 interdisant le pisé, la construction en terre crue disparaît pratiquement de l'agglomération lyonnaise au profit du pisé de mâchefer. Le mâchefer est un résidu solide provenant de la combustion de la houille dans les fours industriels. Broyé et mélangé à un liant, le plus souvent de la chaux, il constitue un matériau qui peut être utilisé de la même manière que la terre crue. Au moment de l'inondation de 1856, il est déjà employé depuis un certain nombre d'années pour monter des murs en pisé.

L'arrêté de Vaisse a, en fait, interdit toute forme de construction à l'aide de banches. Mais les motifs évoqués pour prohiber le pisé de mâchefer ne mettent pas en cause les qualités intrinsèques de ce mode de construction ; ils concernent plutôt les vices dont il était régulièrement l'objet (chaux trop maigre qui réduisait la solidité de la construction, terre mêlée au mâchefer qui le rendait sensible à l'humidité). Bien qu'il ne semble pas que l'arrêté ait été modifié dans les années qui suivent, il n'est pas respecté pour le pisé de mâchefer. Au contraire, ce mode de construction ne cesse de se répandre à partir de cette date. À tel point qu'en 1868, un dictionnaire technique de construction propose, à l'entrée « mâchefer », non seulement la définition du terme mais aussi le commentaire suivant : « À Lyon, on utilise le mâchefer broyé avec de la chaux pour faire des mortiers, qui remplacent le pisé avec avantage, au point de vue de la solidité »⁴⁴. Le pisé de mâchefer est donc suffisamment répandu, dès cette époque, pour que cela constitue un fait digne d'être noté dans un ouvrage technique de la profession. En 1873, la série de Prix de la maçonnerie de la Ville de Lyon comporte d'ailleurs une entrée « Pisés ».

Outre l'interdiction de Vaisse, d'autres raisons expliquent le passage du pisé de terre crue au pisé de mâchefer : d'une part les méthodes de travail ne sont pratiquement pas modifiées par la substitution d'un matériau à un autre, le système de construction à l'aide de banches et le damage au pisou étant conservés. Il est donc aisé, pour les ouvriers maçons habitués à construire en terre crue, d'adopter le mâchefer. D'autre part, les entreprises métallurgiques ou chimiques se multiplient dans la région lyonnaise, à la Guillotière, à Vaise, mais aussi à Givors et à Saint-Étienne. Les scories produites par les fours industriels sont disponibles en quantités toujours plus importantes et à bas prix. Elles constituent donc un matériau financièrement attractif pour les entrepreneurs. Enfin, le pisé de mâchefer étant beaucoup plus résistant que le pisé de terre crue, les constructions ne sont plus limitées en hauteur : on peut sans problème dépasser les deux ou trois étages et envisager de construire de véritables immeubles en pisé.

Le passage de la terre crue au mâchefer n'est cependant pas sans inconvénient pour les ouvriers. Le mélange de chaux et de mâchefer ne constitue pas un matériau neutre. Le creusois Auguste-Jules Despagnat se souvient de manière cuisante, dans ses mémoires, du premier chantier sur lequel il travailla comme aide-maçon à Lyon, en 1876, alors qu'il n'avait que 14 ans : « les murs de la construction étaient en mâchefer et chaux grasse. On coffrait ces murs au moyen de grands

⁴⁴ Louis-Théodore Pernot, *Guide pratique du constructeur, dictionnaire des mots techniques employés dans la construction*, Paris : E. Lacroix, 1868.

panneaux de bois et on montait le mâchefer dans des paniers d'osier que l'on nous chargeait sur les épaules avec un sac sur la tête, et toute la journée, sans un moment d'arrêt, il fallait monter à l'échelle dans les étages ». Selon Despagnat, le mélange de mâchefer et de mortier de chaux traversait, à la longue, le sac et « brûlait les épaules » des aides-maçons⁴⁵.

L'autre inconvénient est lié au fait que le mode de construction à l'aide de banches induit des risques d'accidents importants, mais limités auparavant par la hauteur modeste de ce type de bâtiments. Cette relative sécurité disparaît dès lors que les constructions en pisé peuvent multiplier les étages et rivaliser avec les maçonneries en pierre.

Le travail sur les chantiers

Contrairement à Paris, il n'existe pas de véritable témoignage produit par des maçons de Lyon pour la période du XIX^e siècle. Une reconstitution de la vie sur les chantiers s'avère donc difficile. Mais une étude détaillée permet d'appréhender l'organisation et les conditions de travail de cette corporation.

L'embauche et le débauchage

Au XIX^e siècle, les ouvriers maçons de la place de Lyon sont tout d'abord des journaliers. Ils ne s'engagent pas auprès du maître maçon pour une durée déterminée et peuvent être renvoyés ou quitter le chantier dans la journée. Cette pratique est en usage au moins depuis le XVIII^e siècle. Ainsi, un document produit par les ouvriers de la corporation lyonnaise affirme, en 1787, qu'aucun ouvrier maçon « n'est apprenti ni compagnon de ville, et ne forme jamais de convention ni d'engagement fixe et limité, en un mot, ce sont des hommes à journées, que l'on renvoie et qui s'en vont quand l'on veut »⁴⁶. Cet usage donne une certaine liberté aux ouvriers qui ne sont pas attachés au maître maçon et peuvent changer de chantier à tout moment. Mais la possibilité de se retrouver contraints, du jour au lendemain, au chômage, augmente la précarité de leur existence.

À Lyon, les procédés d'embauchage sont différents de Paris où la Place de Grève joue un rôle central dans la mise en relation entre patrons et ouvriers. Depuis l'Ancien Régime, les ouvriers de la maçonnerie de Paris à la recherche d'un emploi sur un chantier se réunissaient sur cette place dans l'attente d'une embauche et les patrons savaient qu'ils pouvaient, à tout moment, y trouver de la main d'œuvre. À Lyon, il n'existe pas de tradition de place d'embauche. La taille de la ville, beaucoup plus modeste, de même que celle de la corporation, ne rendent pas nécessaire l'existence d'un lieu central où l'on puisse rencontrer son futur employeur. Les mises en contact sont plus informelles et font jouer le réseau de relations de l'ouvrier et du patron.

Dans les années 1870, il semble que les choses évoluent dans ce domaine. Le 21 juin 1876, Jean Nony, maçon originaire de Nedde (Haute-Vienne), s'adresse par courrier au préfet du Rhône, en tant que « délégué de la corporation » des maçons, pour lui demander l'autorisation d'avoir un « coin d'embauche », place Sathonay ou sur une place « à peut [sic] près au centre de la ville ». Il justifie sa demande par le fait que, faute de coin, les ouvriers maçons sont obligés « de courir de portes en portes, ce qui est désagréable et préjudiciable autant aux patrons qu'aux ouvriers. Travaillant à la journée il leur est impossible de pouvoir s'adresser à un bureau de placement ».

⁴⁵ Auguste-Jules Despagnat, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁶ *Mémoire à consulter et consultation pour les ouvriers, compagnons & manœuvres maçons, plâtriers & tailleurs de pierre à Lyon*, Lyon, 1787.

Consultable librement sur le site Gallica [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56632q>].

Le 19 septembre 1876, un deuxième courrier est envoyé au préfet. Il émane cette fois d'une commission des ouvriers maçons élue lors d'une réunion qui s'est tenue le 10 septembre 1876 : « La corporation des ouvriers maçons de la ville de Lyon et de la banlieue prie [le préfet] de lui accorder une place publique de Lyon pour place de grève ou lieu d'embauche ». La commission demande à nouveau la place Sathonay comme coin d'embauche et l'autorisation d'y stationner tous les jours de 6h à 9h du matin et les dimanches de 6h à 10h « pour les patrons de campagne ». Elle insiste sur le fait que cette solution est aussi avantageuse pour les patrons que pour les ouvriers.

Le 30 septembre 1876, le préfet du Rhône fait savoir au commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville qu'il accorde aux maçons « à titre de simple tolérance », le droit de se réunir place Sathonay les lundi, mardi et jeudi, de 7h à 9h du 1^{er} septembre au 31 mars, de 5h à 7h du 1^{er} avril au 31 août⁴⁷. Cette demande insistante de coin d'embauche est le signe de changements au sein de la corporation. La ville de Lyon s'est considérablement étendue, le développement de l'urbanisation touche aussi les villes alentour. Il devient donc de plus en plus difficile de connaître les chantiers en cours ou qui vont démarrer car ils sont disséminés sur un espace toujours plus large, souvent à la périphérie de l'agglomération ou dans les communes de la région qui s'adressent à la corporation de Lyon quand le vivier local est trop limité. Le coin d'embauche permet donc de contourner ce problème et de mettre en relation, d'une manière nouvelle, patrons et ouvriers.

L'apprentissage

Les maçons de Lyon étant considérés comme des journaliers, leur formation professionnelle s'effectue sur le tas, au gré des chantiers, contrairement aux menuisiers ou aux charpentiers qui signent de véritables contrats avec leurs apprentis qu'ils s'engagent à former pendant deux ans. Les jeunes apprennent le métier en faisant les manœuvres sur les chantiers et en regardant les ouvriers maçons travailler tout en les aidant. C'est une formation à la dure, souvent accompagnée de brimades et de brutalités. Les manœuvres commencent leur initiation très jeunes. Au milieu du XIX^e siècle, on rencontre encore des manœuvres maçons de 11 ou 12 ans qui pendant 11 heures par jour montent leurs charges sur les échafaudages. En effet, le travail du manœuvre consiste essentiellement à préparer le mortier et à monter l'ensemble des matériaux nécessaires aux maçons. Auguste-Jules Despagnat se souvient, dans ses mémoires, des chantiers lyonnais sur lesquels il fut embauché en tant que manœuvre. En 1876, il travaille sur le chantier d'une école : « les murs étaient en pierre brute et les ouvertures en pierre de taille. Il y avait deux grandes échelles, une pour monter et une autre pour descendre. Nous montions la pierre brute et la pierre de taille sur le dos avec un sac sur la tête et le mortier au volet. [...] ce travail était très pénible, monter et descendre pendant 10 et 11 heures, [...] il fallait parfois monter des charges trop lourdes pour nous, quand nous montions des pierres de taille pour les baies des croisées ».

Dans les constructions en pisé de mâchefer, c'est un incessant ballet de manœuvres qui montent, dans des paniers, le mâchefer mélangé à la chaux. Le travail est dur sur les chantiers lyonnais, aussi bien pour le manœuvre que pour l'ouvrier. Selon Despagnat, il était même plus éprouvant qu'à Paris où il alla travailler après son expérience lyonnaise. Selon lui, à Lyon, les ouvriers devaient « marcher sans arrêt » alors qu'à Paris, il était possible de se reposer un peu. Le rythme de travail était donc, selon ce témoignage, plus soutenu et la résistance des ouvriers mise à rude épreuve.

⁴⁷ ADR, 10 M 247. Dossier « Coin d'embauche des maçons ».

Le marchandage

La plus grande intensité du travail sur les chantiers lyonnais, par rapport à Paris, explique peut-être l'absence de la pratique du marchandage dans la corporation des maçons, alors que cette pratique est la règle dans la capitale. Le marchandage est un contrat par lequel un sous-entrepreneur (il s'agit très souvent d'un simple ouvrier) s'engage à faire effectuer un travail par une main d'œuvre recrutée par ses soins, sans fournir aucun des matériaux. Il reçoit en échange, de la part de l'entrepreneur, une commission prélevée sur le salaire des ouvriers. Le marchandage a comme finalité d'augmenter la productivité du travail dans un secteur où la main d'œuvre constitue un poste financier important pour l'entrepreneur. Le marchandeur doit mener à bien, dans le délai le plus court possible, le chantier qui lui est confié. Il embauche donc des hommes jeunes et leur impose une grande intensité de travail.

La Seconde République, par un décret du 2 mars 1848, avait aboli le marchandage, considéré comme une forme extrême d'exploitation de la main d'œuvre. Mais le décret n'est pas respecté, notamment à Paris. Dès leur création, les syndicats ouvriers de la capitale mènent de nombreuses campagnes contre cette pratique, mais en vain. Au début du XX^e siècle, l'abolition du marchandage est encore au centre des revendications du syndicat CGT des maçons de Paris. Auguste-Jules Despagnat, l'ancien manœuvre des chantiers lyonnais, est l'un de ceux qui a négocié, en 1910, du côté patronal, son abolition dans la corporation parisienne. À Lyon, il n'y a jamais eu de mobilisation contre le marchandage car il s'agissait d'une pratique très marginale. Mais l'intensité du travail était de règle partout.

La sécurité et les accidents du travail

Tout au long du XIX^e siècle, les maçons redoutent Lyon pour la hauteur de ses constructions. Au début du siècle, par exemple, l'urbanisation des pentes de la Croix-Rousse produit des immeubles de 6 à 7 étages, hauts chacun de 4 mètres afin d'y loger les métiers à tisser des canuts. Érigés le long de rues étroites et pentues, où les échafaudages sont difficiles à mettre en place, ils sont à l'origine de nombreux accidents.

Au milieu du XIX^e siècle, la situation n'a guère changé. Les accidents sont nombreux. Ils ont pour cause principale, outre la hauteur des immeubles, la médiocrité des échafaudages qui provoquent de nombreuses chutes. Aucun texte ne définit de normes à respecter en la matière, aussi les patrons se contentent-ils souvent du strict minimum.

Un exemple assez probant de cette situation nous est donné par le jugement du tribunal correctionnel du 21 novembre 1849. Le procès oppose Jacques Rousseau, maçon et père d'un jeune manœuvre tué lors d'un accident et les patrons du défunt, Alexandre Lenoir, maçon, 26 ans, né à Moutier (Creuse) et Pierre Duché, maçon et entrepreneur du bâtiment, né à Neuville (Creuse). Les considérants du jugement sont assez explicites quant à la responsabilité des entrepreneurs :

Les débats ont fourni la preuve que le dix-sept septembre 1849, François Rousseau, manœuvre maçon, employé par Alexandre Lenoir et Pierre Duché, chargés de la construction de la maison de M. Mottard, rue Boissac à Lyon, est tombé d'un échafaudage (sic) placé au huitième étage de ladite maison, et qu'il est mort des suites des blessures qu'il a reçu en tombant. [...] il a été établi que l'échafaudage a été mal construit, que les plateaux qui le formaient, sur lesquels les manœuvres étaient obligés de passer en servant les maçons, n'étaient pas bien assujettis puisqu'ils faisaient (sic) bascule à un mètre de leur extrémité, et que c'est en passant sur un de ces plateaux dans cette partie faisant bascule que ce plateau est tombé avec François Rousseau.

Le jugement, considérant que le fait constitue une « imprudence grave », condamne les entrepreneurs à payer chacun seize francs d'amende et à verser solidairement, à Jacques Rousseau, la somme de huit cents francs à titre de dommages et intérêts⁴⁸.

Cet exemple est emblématique du danger lié aux échafaudages défectueux, dont les principales victimes sont les manœuvres. Toujours en mouvement, passant leur journée à monter et descendre des échafaudages pour apporter les matériaux aux maçons, ils sont les plus exposés aux accidents. Cette situation n'est pas nouvelle puisque l'historien Maurice Garden note qu'au XVIII^e siècle déjà, la plupart des maçons qui mouraient à l'Hôtel-Dieu étaient des hommes jeunes qualifiés de « manœuvres de maçons »⁴⁹.

Le Second Empire, malgré le boom de la construction qu'il connaît, ne fait rien pour améliorer les problèmes d'accidents. Il faut attendre 1874 pour qu'un arrêté préfectoral impose, à Lyon, une réglementation dans ce domaine. Relativement contraignant dans ses recommandations, l'arrêté n'indique aucune sanction en cas de non-respect des normes prescrites. Les choses changent donc peu dans le domaine de la sécurité. Le même Auguste-Jules Despagnat participe à un chantier de ravalement à l'Hôpital de la Charité, près de la place Bellecour. Dans ses mémoires, il rappelle qu'« il se passait rarement de jour sans voir arriver des blessés tombés dans des chantiers, maçons, peintres, charpentiers, en un mot, toute la corporation du bâtiment. [...] les moyens de montage et d'échafaudage étaient à cette époque, à Lyon, très rudimentaires, ce qui causait à chaque instant de nombreux accidents »⁵⁰.

Encart 6 : L'arrêté préfectoral de 1874 sur les échafaudages

Art. 1er. Les échafaudages de toute nature sont établis dans de bonnes conditions de solidité et seront munis d'un plancher de pied jointif.

Art. 2. Les échafaudages seront garnis d'un garde-corps de un mètre de hauteur, formé de deux cours d'architraves, et d'une suite de montants en bois ou en fer solidement assemblés et boulonnés avec longeron.

Art. 3. Afin de prévenir les accidents que pourrait occasionner la chute des outils et ustensiles entreposés sur un échafaudage, une planche de 30 centimètres de hauteur sera fixée sur les montants du garde-corps, à partir du niveau du plancher, afin de former un rebord sur toute la longueur de cet échafaudage.

Art. 4. Les cordes auxquelles seront suspendus les échafaudages seront en bon état et présenteront une section en rapport avec les charges auxquelles elles seront soumises, et il y aura au moins trois cordes de suspension par échafaudage isolé. Pour les échafaudages d'une certaine longueur, il y aura une corde de suspension tous les quatre mètres de longueur. [...]

Le développement des constructions en pisé de mâchefer n'arrange pas les choses. Les échafaudages sont en effet très limités sur ce genre de chantiers. Les risques d'accident sont d'autant plus importants que l'activité repose exclusivement sur la force humaine. Les engins de levage sont presque inconnus, sauf sur les plus gros chantiers où l'on peut utiliser des « chèvres »⁵¹. Les machines à vapeur ne font leur apparition sur les chantiers lyonnais qu'à partir des années 1880. Avant cette date, tout se monte à dos d'homme et, pour déplacer les charges, on a recours à la force animale. Cette multiplication des accidents conduit les patrons du bâtiment lyonnais à créer, dès

⁴⁸ ADR, Ucor 35. Jugement en correctionnel, tribunal de 1^{re} instance, 21/11/1849.

⁴⁹ Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris : Flammarion, 1975, p. 96.

⁵⁰ Auguste-Jules Despagnat, *op. cit.*, p. 8.

⁵¹ La « chèvre » est un appareil de levage constitué de deux montants assemblés en angle aigu, maintenus à l'inclinaison voulue par des haubans ou un troisième montant, au sommet duquel se trouve une poulie.

1863, l'Auxiliaire, une « société d'assurances mutuelles contre les accidents de construction ». Implantée au moment de sa fondation au 76 rue de l'Impératrice, elle est composée de 22 membres, les entrepreneurs les plus importants de la place de Lyon, qui viennent par ailleurs de créer une chambre patronale du bâtiment. Cette société a pour objet de garantir ses membres contre les conséquences pécuniaires résultant des accidents survenus à leurs employés. Elle réunit, au départ, des entrepreneurs de maçonnerie, de charpente, de plâtrerie, des couvreurs et des ferblantiers.

Le temps de travail et les salaires

Les accidents sont d'autant plus nombreux que les journées de travail sont longues. À la fin du XVIII^e siècle à Lyon, la journée est de 11 heures pendant la belle saison et de 10 heures quand des chantiers se poursuivent l'hiver, à charge alors pour l'employeur de fournir la lumière quand le travail doit se dérouler de nuit. Au milieu du XIX^e siècle, la durée du travail sur les chantiers reste inchangée. Pendant la belle saison, la journée commence à 6 heures et se termine à 19 heures, avec deux heures de pause pour prendre le repas. Il faut attendre le premier contrat collectif signé en 1870 pour assister au passage à la journée de 10 heures. Mais cette revendication, avec celle concernant les salaires, est au centre de toutes les mobilisations ouvrières de la maçonnerie lyonnaise de cette période, avec quelques mutations, signe tangible de l'évolution des préoccupations. Des questions nouvelles, celle des heures supplémentaires, du travail de nuit, des indemnités de déplacement, émergent au sein d'une population en train de s'ouvriériser, notamment parce qu'elle abandonne peu à peu les migrations saisonnières au profit d'une installation définitive à Lyon, phénomène qui s'amplifie considérablement à partir des années 1880. Le salaire devient d'autant plus crucial qu'il constitue, dans ces conditions, le seul revenu sur lequel peut compter l'ouvrier. L'exploitation familiale, désormais abandonnée, ne peut en effet plus servir de refuge en cas de reflux de l'offre sur le marché du travail. En 1850, le salaire horaire d'un ouvrier maçon est d'environ 30 centimes de l'heure, et les heures au-delà du temps normal de travail sont payées au même tarif. En 1860, le salaire horaire passe à 35 centimes sans changement des conditions de rémunération. En revanche, le contrat collectif de la maçonnerie lyonnaise de 1870 modifie profondément les choses. Le salaire passe à 45 centimes de l'heure – pour 10 heures de travail par jour au lieu de 11h – mais le contrat prévoit aussi des « heures supplémentaires de jour », dont la première est payée au prix normal et les suivantes 65 centimes, et des « heures de nuit » payées le double du prix normal. De même, la notion d'« indemnité de déplacement » fait son apparition dans les accords entre patrons et ouvriers. L'ouvrier touche 50 centimes par jour s'il travaille hors de la barrière d'octroi mais dort chez lui et un franc s'il doit dormir à l'extérieur. Le contrat fixe aussi le rythme de la paie qui doit s'effectuer tous les quinze jours. Les modalités de rémunération de l'ouvrier se complexifient donc en intégrant des critères liés aux nouvelles conditions de travail, tels que l'éloignement grandissant des chantiers par rapport au lieu d'habitation ou le développement du travail de nuit. Il faut noter qu'à l'époque, ces accords ne constituent pas un salaire minimum pour les ouvriers puisque le contrat de 1870 prévoit qu'il s'appliquera pour tous les maçons de la place de Lyon « à moins de conventions particulières s'écartant de ces prix en plus ou en moins, selon la valeur de l'ouvrier ». Le contrat de 1870 marque malgré tout une rupture importante. Les innovations ultérieures reprennent peu ou prou les mêmes distinctions. En 1880, les ouvriers maçons touchent 55 centimes de l'heure, 1,10 franc pour le travail de nuit, reçoivent des indemnités de déplacement, etc.

La ville de Lyon en chantier

Le Second Empire marque le début d'une période florissante pour l'industrie du bâtiment. Cette impulsion nouvelle est notamment permise par la mise en place d'un nouveau cadre législatif qui

donne, pour la première fois, à l'administration, par la loi du 3 mai 1841 complétée par le décret du 26 mars 1852, la possibilité de mener des expropriations à grande échelle pour cause d'utilité publique. Le premier grand chantier, comme nous l'avons vu, est celui de la rue Impériale. La rapidité d'exécution de ce chantier titanesque pour l'époque marqua les esprits des contemporains. Les démolitions sont entamées à la fin de l'année 1853, la première pierre de la nouvelle artère posée en avril 1855 et, à la fin de l'année 1857, la voie est achevée. Elle s'accompagne de la construction d'un Palais du Commerce et d'un marché couvert doté d'une architecture métallique. La rue Impériale constitue le point de départ d'un bouleversement urbain qui touche non seulement la Presqu'île, mais la commune dans son ensemble. La Guillotière, quartier sorti du néant en quelques décennies mais dépourvu des équipements urbains minimums et nouvellement annexé, connaît aussi de profondes transformations. Six kilomètres de quais sont bâtis en pierre de Villebois, à partir de 1856, afin de protéger la rive gauche des crues du Rhône. Des égouts sont petit à petit établis, le sol nivelé, les rues pavées et des trottoirs construits. Entre 1850 et 1880, la Guillotière perd peu à peu son aspect rural pour s'intégrer à la ville et acquérir son statut de premier quartier ouvrier de Lyon. Vaise et la Croix-Rousse connaissent des évolutions similaires. Ces années constituent aussi une période de reconquête religieuse soutenue par Napoléon III. Cette offensive de l'Église catholique s'accompagne d'une activité importante dans le domaine de l'architecture religieuse qui bénéficie des largesses du pouvoir en place. Entre 1840 et 1875, plus d'une dizaine d'églises nouvelles voient le jour à Lyon, notamment dans les quartiers en expansion. À la Guillotière, plusieurs sont mises en chantier dont l'une, l'Église du Saint-Sacrement, est construite entièrement en mâchefer. Sa construction à l'angle de la rue Boileau et de la rue des Moines (actuelle rue Étienne-Dolet) débute le 11 mars 1875 pour s'achever fin septembre de la même année⁵². De nombreux lieux de culte connaissent aussi des restaurations plus ou moins importantes, dans un style néo-gothique inspiré des théories de Viollet-le-Duc et sur le modèle néo-roman. Cette architecture religieuse connaît son couronnement au moment de l'avènement de la Troisième République, avec la mise en chantier de la Basilique de Fourvière (1872-1896). Ce lieu de culte dédié à la Vierge est destiné, dans l'esprit de ses initiateurs, à racheter les péchés commis par la population lyonnaise pendant la période troublée de la guerre de 1870 et de la Commune. À la fin des années 1870, le visage de Lyon est profondément modifié. La ville a perdu son caractère médiéval et s'est considérablement agrandie. Les équipements urbains commencent à se généraliser. Quant aux populations ouvrières, elles sont, pour la plupart, rejetées à la périphérie de l'agglomération, dans des quartiers de plus en plus homogènes socialement.

Les conflits sociaux

Les conflits avant 1848

Avec l'avènement de la Seconde République, la « question sociale » passe, pendant quelques mois, au premier plan des débats qui touchent la société française. Mais cette question n'est pas neuve, notamment dans le monde urbain dont les transformations génèrent inégalités et misère. Déjà au XVIII^e siècle, les conflits sociaux ont marqué profondément la ville de Lyon, en particulier chez les ouvriers de la soie. Mais la corporation des maçons n'est pas, elle non plus, exempte de telles tensions. Dans les années qui précèdent le déclenchement de la révolution française, ces tensions semblent particulièrement vives, comme le laisse penser le mémoire rédigé par les ouvriers afin de dénoncer les pratiques des maîtres maçons vis-à-vis de leur main d'œuvre.

⁵² Le bâtiment en mâchefer est remplacé, en 1905, par une église en pierre de taille plus conforme aux canons de l'époque.

Encart 7 : Les récriminations des ouvriers de la maçonnerie contre les maîtres maçons quelques mois avant la Révolution française

« Depuis longtemps les maîtres maçons refusaient de régler & fixer le prix des journées avec leurs ouvriers ; & de leur payer leurs salaires ; ils les faisoient attendre trois ou quatre mois pour faire le paiement de ce qu'ils devoient. Cet abus donnoit lieu à des fraudes de la part des maîtres, qui, d'un côté, fixoient le prix des journées suivant leurs caprices & à leur volonté, & de l'autre, faisoient perdre & rayoient différentes journées à l'ouvrier, sous prétexte d'absences, dont il étoit difficile de vérifier l'exactitude dans un intervalle de trois ou quatre mois. D'autre part, cet abus exposoit les ouvriers à perdre le fruit de leurs peines & salaires, soit par la mort ou l'insolvabilité du maître maçon, survenue pendant ce délai, ce qui est arrivé dans une infinité de circonstance ; de manière que ces pauvres ouvriers étoient ruinés & sans ressources, après un travail long & pénible pendant quatre mois.

[...]

Ils aggravèrent même, par des innovations dangereuses, le sort déjà si pénible & si malheureux de cette espèce d'ouvriers, en les assujettissant à prendre des acquits & congés, au moyen desquels les maîtres disposeroient à l'avenir de leur existence, puisqu'ils pourroient à leur gré & suivant leur caprice, exposer le compagnon ou l'ouvrier qui leur aura déplu, à rester sans travail, en proie à la misère & au besoin, par le concert qui régneroit entre les maîtres [...]. Les règlements pour la police des apprentis & compagnons de ville, qui les obligent à prendre un congé par écrit des maîtres chez lesquels ils sortent, & qui défendent aux maîtres de les recevoir sans cette précaution, ne peuvent s'appliquer aux ouvriers maçons, tailleurs de pierre et plâtriers, qui ne sont ni apprentis ni compagnon de ville, & n'ont jamais contracté aucun engagement envers la communauté, ces ouvriers ne sont que de simples journaliers. Ces règlements, disons-nous, n'ont eu pour objet que les manufactures d'étoffes, d'or, d'argent, de soie, laine, fil & coton, & les fabriques importantes. Jamais dans aucune ville de France l'on n'a exigé cette formalité des ouvriers maçons, plâtriers & tailleurs de pierre. »

Extraits de *Mémoire à consulter, et consultation pour les ouvriers, compagnons et manœuvres maçons, plâtriers et tailleurs de pierre de Lyon*, Lyon : Faucheux, 1787.

La première moitié du XIX^e siècle est, elle aussi, marquée par des conflits sociaux au sein de la corporation des maçons. Leur situation étant particulièrement précaire, ils saisissent les occasions qui leur sont offertes pour améliorer leur sort, notamment grâce à l'arme, pourtant interdite, de la grève. Ainsi, quelques mois avant la révolte des canuts de novembre 1831, les maçons se mettent en grève par deux fois, en juin et en octobre, pour obtenir des augmentations de salaire.

La grève réprimée (1848-1864)

La Seconde République correspond à une montée de l'effervescence revendicative au sein d'un monde ouvrier qui croit à l'avènement d'un régime enfin sensible à ses conditions d'existence. Lyon ne reste pas à l'écart de cette vague de fond qui a mobilisé les classes populaires pendant plusieurs mois et a vu se multiplier les manifestations plus ou moins violentes. D'abord attentif à ses revendications, le nouveau pouvoir se détourne assez rapidement d'un monde ouvrier jugé trop peu docile, et l'insurrection des ouvriers parisiens de juin 1848 marque la fin du projet de « république sociale ». La répression de toutes les formes de manifestations ouvrières redevient la règle, notamment dans le cas des grèves qui avaient été tolérées pendant les premiers mois du régime.

La grève des maçons de 1848

Dès le 3 avril 1848, la corporation se met en grève pour réclamer une hausse des salaires et une diminution du temps de travail à 10h par jour. On sait peu de choses de ce conflit⁵³ mais il semble

⁵³ Sur la grève de 1848 : ADR, 4 M 95 et les journaux républicains de l'époque.

avoir été marqué par un certain nombre d'épisodes très conflictuels. Ainsi, dès le premier jour de la grève, 800 ouvriers maçons se rendent à la mairie de Vaise pour faire relâcher l'un des leurs, arrêté la veille au soir pour incitation au trouble. Devant le refus des autorités, les maçons menacent de « démolir l'Hôtel-de-Ville [de Vaise] si leur camarade ne leur est pas rendu » et le maire est finalement obligé de relâcher le maçon. Dans les jours qui suivent, de nombreux actes de violence sont exercés par les ouvriers grévistes pour faire cesser le travail à l'ensemble de la corporation. Le 10 avril, notamment, un ouvrier est quasiment laissé pour mort après avoir été malmené sur un chantier où l'on continuait à travailler.

Le conflit reprend à plusieurs reprises au cours du printemps 1848 et le feu couve encore dans la corporation en juin puisque le 22 de ce mois deux ouvriers sont arrêtés pour « violences pour faire cesser le travail ». Cette grève semble avoir débouché sur une amélioration de la situation des ouvriers puisque, dans les années qui suivent, ceux-ci font à plusieurs reprises référence aux « règlements de 1848 ». Mais le contenu exact de ces règlements ne nous est pas parvenu.

Les quelques éléments épars recueillis sur la grève de 1848 laissent entrevoir un type de comportement que l'on va retrouver chez les maçons pendant toute la période étudiée. D'une part, leurs grèves ont toujours un caractère très unanimiste : l'ensemble de la corporation se met en grève et fait bloc face aux patrons. Cette cohésion est facilitée par les fortes relations interpersonnelles qui existent entre ouvriers venant des mêmes régions migratoires. Elle est aussi assurée par une utilisation assez systématique de la violence à l'égard des non-grévistes qui sont considérés comme de véritables traîtres et ne méritent donc, aux yeux des grévistes, aucune pitié.

Les grèves de 1849, 1850, 1852, 1855 : la répression des mobilisations ouvrières

Malgré les acquis de 1848, la mobilisation ne faiblit pas dans les années qui suivent. En avril 1849, une nouvelle grève éclate mais le contexte politique a changé. Les pouvoirs publics ne sont plus aussi enclins à accepter l'agitation populaire et les arrestations se multiplient dès le début du conflit. Le 3 avril, premier jour de la grève, la police arrête 48 ouvriers pour coalition, tous originaires de la Creuse, du Puy-de-Dôme et, dans une moindre mesure, de la Haute-Vienne. Tous vivent dans le quartier de l'Hôtel-Dieu ou à la Guillotière. Dix d'entre eux passent en jugement pour « coalition d'ouvriers dans le but d'empêcher de prendre dans les chantiers avant 6 heures du matin et d'y travailler après 6 heures du soir [...], cette coalition ayant eu un commencement d'exécution manifeste par des violences contre les maîtres et les ouvriers qui travaillaient à 5 heures du matin et jusque à sept heures du soir ». Cinq d'entre eux sont condamnés de 15 jours à 3 mois de prison ferme⁵⁴. Il faut noter que la plupart des accusés sont défendus par l'avocat Jules Juif, militant fouriériste et communiste icarien. Une connexion existe donc certainement entre les revendications des maçons de 1849 et une certaine prise de conscience politique au sein de cette population migrante. Malgré la répression policière, les ouvriers semblent avoir obtenu les réductions d'horaires demandées et la grève constitue donc pour eux une victoire relative. Cet acquis dure cependant peu de temps. Le début du Second Empire marque le retour à un temps de travail supérieur à 10 heures par jour.

Dans les années qui suivent, la maçonnerie de Lyon connaît d'autres conflits qui ne laissent que peu de traces : en 1850, une série de grèves touche les faubourgs situés au nord de Lyon, notamment Saint-Rambert. Cinq maçons passent en jugement pour coalition en vue d'interdire le travail avant et après certaines heures. Trois d'entre eux sont natifs de la Creuse. L'un d'eux

⁵⁴ ADR, Ucor 191. Recueil des procès-verbaux du tribunal correctionnel de Lyon, 01/05/1849.

s'appelle Pierre Nadaud et provient de Saint-Hilaire-le-Château⁵⁵. En 1852, plusieurs corporations du bâtiment, dont les maçons, se mettent en grève pour des questions salariales. En 1855, un nouveau conflit éclate fin mai pour les mêmes motifs, marqué par de nombreuses arrestations et condamnations. À la Guillotière, le commissaire du 3^e arrondissement nouvellement créé annonce, le 29 mai, que « les ouvriers en grève de Lyon viennent et menacent ceux qui travaillent » et qu'il a trop peu de personnel pour assurer la surveillance des chantiers. Il arrête tout de même quatre grévistes. À la Croix-Rousse, le lendemain, la police arrête 24 maçons, tous originaires de la Creuse, notamment de Sardent, Saint-Pierre-le-Bost, Maisonnisses. D'autres quartiers connaissent le même phénomène. L'un des dirigeants de cette grève semble avoir été Mathurin Dumonteil, natif de la Creuse, employé chez Riboulet et logé chez Ollivier, 12 rue Louis le Grand, à la Guillotière. Le 1^{er} juin 1855, il transmet aux pouvoirs publics une pétition des ouvriers maçons rédigée chez l'écrivain public Guillon. Dans ce document, les ouvriers grévistes demandent au préfet d'intervenir en faveur des revendications ouvrières. Les autorités préfectorales convoquent Dumonteil pour lui faire savoir que « l'administration n'a pas le droit de s'immiscer dans les questions de salaires qui ne peuvent être réglées que du commun accord des ouvriers et de ceux qui les emploient »⁵⁶.

Naissance du syndicalisme

La grève des maçons de juillet 1865 et la naissance du syndicalisme patronal

Après la flambée de grève des années 1848-1855, il faut attendre juillet 1865 pour voir les ouvriers maçons se mobiliser à nouveau sur les salaires, un an après la reconnaissance légale du droit de grève. Lors de ce conflit⁵⁷, qui touche l'ensemble de la corporation et dure plus d'un mois, les grévistes trouvent face à eux une chambre syndicale du bâtiment de Lyon qui vient de se constituer en 1863.

L'existence de ce syndicat permet aux patrons de la maçonnerie de conserver une certaine solidarité et de résister à ce long conflit. Dans les derniers jours de la grève et afin d'accélérer la reprise des travaux, la chambre patronale fait courir le bruit qu'elle fera appel à des maçons du Piémont pour rouvrir les chantiers. La grève est donc finalement un échec pour les ouvriers et le travail reprend à la fin du mois d'août. Le 3 septembre, 600 maçons se réunissent au restaurant Fredouillère, 167 rue Duguesclin, haut lieu des assemblées ouvrières de l'époque, pour discuter de l'échec de leur mouvement. Face aux difficultés des ouvriers pour améliorer leur sort, l'assemblée décide de créer une coopérative de production et nomme une commission pour en étudier la réalisation. La coopérative, qui démarre très laborieusement, vivote pendant un certain nombre d'années sans réussir à prendre de l'ampleur.

Le syndicalisme, dans le bâtiment lyonnais, est donc d'abord un phénomène patronal. Les entrepreneurs constituent, bien avant la loi de 1884 autorisant ce type d'organisation, une structure réunissant les différents métiers constitués en sections. La création du syndicat patronal à cette date n'est d'ailleurs certainement pas fortuite. Elle correspond à la fin du gigantesque chantier que constitue le percement des rues Impériale et de l'Impératrice. Selon l'historien François Robert, qui s'est penché sur la genèse de ce syndicat, « cet énorme chantier de 32 000 m² de surface n'est probablement pas étranger à la volonté des entrepreneurs de se regrouper. Car la construction d'édifices nécessite un montage financier global associant, lors des réponses aux adjudications, les

⁵⁵ ADR, Ucor 192. Recueil des procès-verbaux du tribunal correctionnel de Lyon, 13/05/1850.

⁵⁶ AML, i2 50. Grève des maçons de 1855.

⁵⁷ AML, i2 50. Grève des maçons de 1865.

différents corps de métiers »⁵⁸. Une des premières réalisations du syndicat patronal fut d'ailleurs l'édition d'une série de prix en 1865. Le syndicat patronal eut donc d'abord pour objectif d'assurer une régulation interne au monde des entrepreneurs, à un moment où le marché se transformait profondément, avant de s'intéresser aux relations entre patrons et ouvriers.

Dans la foulée de la création du syndicat patronal, un décret impérial daté du 6 mai 1867 institue le Conseil des prud'hommes des industries du bâtiment de Lyon. Les entrepreneurs du bâtiment étaient jusque-là hostiles à cette institution. Mais lors de la grève des menuisiers de 1866, conflit très dur où les ouvriers multiplient les « mises en interdit » d'entreprises, un certain nombre de patrons de la menuiserie se rallient à la demande ouvrière, espérant trouver à l'avenir, en la personne des élus ouvriers à la prud'homie, des interlocuteurs plus modérés que les membres du comité de grève. Les patrons des autres corporations du bâtiment se rallient eux-aussi à ce point de vue et la revendication ouvrière aboutit. Les premières élections prud'homales du bâtiment de Lyon se déroulent en juin 1867. Du côté patronal, le conseil des prud'hommes est donc pensé, avant tout comme un espace de régulation permettant de modérer l'ardeur ouvrière⁵⁹.

La grève de 1865 marque aussi l'apparition de la question des étrangers dans les conflits de la maçonnerie. Les Piémontais étaient en fait déjà présents dans le bâtiment depuis plusieurs décennies mais travaillaient essentiellement dans la corporation des plâtriers-peintres dont ils représentaient une forte minorité. Presque tous plâtriers, les premiers d'entre eux étaient arrivés à Lyon au moment où les plafonds à l'italienne y étaient devenus populaires et une filière migratoire assez vivace alimentait cette corporation. Vivant dans des conditions assez proches des migrants du Limousin ou de l'Auvergne, ils subissaient le même type de stigmatisation. À partir des années 1860-1870, au fur et à mesure que les migrants des régions rurales françaises s'intègrent dans le monde urbain et que la société française s'unifie et s'homogénéise, notamment sous l'effet du développement des chemins de fer, les discours de stigmatisation se concentrent sur les étrangers. Une coupure apparaît entre migrants et immigrés, alors même que rien ne semblait les différencier dans les décennies antérieures. Les années 1880-1890 accélèrent fortement ce processus, les questions de nationalité et de nationalisme devenant centrales dans la société française.

La grève de 1870 et le premier contrat collectif

Les derniers mois du Second Empire sont marqués à Lyon par un moment de forte mobilisation ouvrière dans tous les secteurs, notamment sous l'impulsion de militants de l'Internationale. Les maçons participent au mouvement et se mettent massivement en grève en mai-juin 1870⁶⁰. Au cours du mois de mai, ils présentent leurs revendications aux patrons : ils réclament 10 heures de travail par jour et une rémunération de cinquante centimes de l'heure. Face au refus des patrons, une assemblée réunissant 1 500 ouvriers sur les 3 000 maçons de Lyon se tient le 29 mai à la salle du Bal parisien, rue Basse-Combalot. La grève est votée pour le lendemain et il est décidé que les maçons, dans la mesure du possible, quitteront la ville pour aller « dans leur pays » se procurer de l'ouvrage. Dès le début du mois de juin, 1 000 ouvriers ont déserté Lyon et la commission de grève tient la situation bien en main. Les interventions des ouvriers sur les chantiers et les actes de violence sont donc limités.

⁵⁸ François Robert, *Genèse d'un syndicat professionnel (1863-1939) : cent quarantième anniversaire du syndicat général des entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics de Lyon et de la région*, Lyon : EMCC, 2003.

⁵⁹ AML, i2 50. Grève des menuisiers de 1866.

⁶⁰ AML, i2 50. Grève des maçons de 1870.

Pendant trois semaines, les ouvriers constituent un bloc presque sans faille. Le 22 juin, face à leur détermination, 145 maîtres maçons se réunissent au Palais du Commerce et désignent une commission de 5 membres chargée de négocier avec la commission ouvrière. Dès le lendemain, les deux parties signent la convention qui constitue le premier contrat collectif de la maçonnerie de Lyon. Selon ce contrat, les ouvriers travaillent désormais 10 heures par jour et touchent un salaire de 45 centimes de l'heure. Le contrat prévoit aussi de nombreuses clauses nouvelles que nous avons déjà évoquées longuement.

Encart 8 : La commission de grève du conflit de 1870, selon les rapports de police

La commission est composée de 7 membres :

Président :

Leclair. Natif de Nedde (Haute-Vienne), 35 ans. Considéré comme un « fin ouvrier » à la « conduite irréprochable », il a été contremaître chez divers patrons de Lyon avant d'avoir les deux jambes cassées sur un chantier de la Compagnie de chemin de fer. Il habite 42 rue Thomassin, dans l'ancien quartier des maçons, près de l'Hôtel-Dieu.

Secrétaire :

Jean Nony. Originaire de Nedde (Haute-Vienne), 26 ans. Il habite avec son frère dans un garni tenu par la femme d'un maçon, avant de se marier et de prendre un logement personnel à la Guillotière, 17 rue Moncey.

Trésorier :

Pierre Pommerat. Il est creusois et son épouse vit « au pays ». Au moment de la grève, il habite 1 rue Chaponnay, chez Dubel, son beau-frère, qui tient un garni et un cabaret à cette adresse.

Autres membres de la commission :

- Marcellin Brun. Né près de Guéret, 26 ans. Ce célibataire « considéré comme sérieux », habite à la Croix-Rousse.
- Joseph Bourdeix. Né à Oullins, il vit, avec son père, 31 rue de Chartres.
- Cloutier. Il est né dans la Loire et a travaillé à Paris. Il est « partisan de la libre-pensée ».
- Pierre Gadineau. Ce creusois de 40 ans ne travaille à Lyon que depuis 2 ans. Parent par alliance avec Pommerat, il a un frère qui fait partie de la coopérative de maçonnerie créée en 1865. Marié et père de 2 enfants, il a laissé son épouse « au pays ». Il vit en garni, 28 rue Madame (actuelle cours de la Liberté, à la Guillotière), chez Courteaux.

La naissance du syndicalisme ouvrier dans la maçonnerie lyonnaise

Les premières années de la décennie 1870 sont particulièrement instables : le mouvement de grève des années 1869-70 est interrompu par la déclaration de guerre entre la France et la Prusse. Suivent la défaite française, la proclamation de la Troisième République et l'épisode sanglant de la Commune de Paris dont Lyon connaît une courte réplique, en plein cœur du quartier de la Guillotière, le 30 avril 1871.

C'est à cette époque que la question syndicale commence à se poser chez les maçons de Lyon. Cela se concrétise, dans un premier temps, par la création en 1872 d'une société de prévoyance et de renseignement des ouvriers maçons⁶¹. Cette société n'est pas un syndicat à proprement parler. Lors de sa création, elle affiche auprès de la préfecture des objectifs assez divers : pour « faciliter le progrès, l'instruction et le développement de la corporation des maçons », elle veut mettre en place une société de secours mutuel pour l'aide aux malades, créer une bibliothèque et une école pour ses membres. Mais il est à noter que le président et l'âme de cette société n'est autre que Jean Nony,

⁶¹ ADR, 10 M 244. Société de prévoyance et de renseignement des ouvriers maçons, 1872-1884.

le secrétaire de la commission de grève de 1870. On trouve aussi, parmi les fondateurs de cette organisation, Joseph Bourdeix, lui-aussi membre de ladite commission. La société de prévoyance et de renseignement des ouvriers maçons n'est donc pas seulement une société d'entraide, elle dissimule aussi des finalités de défense corporative. Elle est en fait assez représentative de ces organisations ouvrières hybrides qui se constituent à cette époque présyndicale et qui cumulent des fonctions séparées par la suite. La société de prévoyance obtient une autorisation de la préfecture pour se constituer et réunit environ 150 adhérents répartis en séries, c'est-à-dire en secteurs géographiques. Elle s'intéresse aux questions de prud'homie et adresse au préfet, en 1873, une pétition sur les mesures de sécurité à prendre sur les chantiers. Elle semble périlcliter à partir de 1875, date à laquelle Jean Nony quitte cette organisation.

La naissance de cette première forme d'organisation ouvrière est concomitante d'un raidissement de l'organisation patronale sur les questions ouvrières. En 1872, la chambre syndicale des entrepreneurs de travaux de bâtiment de Lyon adresse à l'assemblée nationale une pétition contre la loi du 25 mai 1864 autorisant le droit de grève⁶². Selon la pétition ce droit est nuisible à la société d'un point de vue non seulement économique mais aussi moral et politique. Elle demande donc l'abrogation pure et simple de la loi et le rétablissement du livret ouvrier « qui permettait à l'ouvrier de justifier de son passé, qui donnait au chef chez lequel il se présentait le moyen de constater de son honorabilité, sa moralité ». Déplorant que le livret soit tombé en désuétude et « généralement remplacé par la carte de l'Internationale », la chambre patronale demande donc à l'Assemblée nationale de veiller à « faire exécuter la stricte observation [de la loi du 22 juin 1854 sur le livret], et comme première application, faire radier sur les listes électorales, conformément à l'article 15, tous les noms des ouvriers dépourvus de livrets ». C'est donc le retour à un strict assujettissement des ouvriers à leurs employeurs que la chambre syndicale appelle de ses vœux.

Ce discours n'est certainement pas représentatif de l'ensemble des patrons de la maçonnerie lyonnaise, notamment des petits maîtres maçons dont les conditions d'existence sont assez proches de celles de leurs salariés. Il est significatif de voir que, pendant la grève de 1870, un certain nombre de patrons assistent aux assemblées ouvrières et que, dans certaines entreprises, les maçons demandent conseil à leur employeur avant de suivre le mouvement de grève. Tous les patrons ne sont donc pas touchés par cette peur politique liée à la démocratisation de la société et à la revendication de nouveaux droits par les ouvriers. Mais une part du monde patronal reste réfractaire à ce processus.

Le premier véritable syndicat ouvrier est finalement créé au moment où la société de prévoyance et de renseignement des ouvriers maçons voit ses effectifs se réduire considérablement. En 1877, une cinquantaine d'ouvriers fondent la chambre syndicale des ouvriers maçons de la Ville de Lyon et du département du Rhône. C'est à son initiative que sont lancées les mobilisations ouvrières de 1879 et 1880.

Les grèves de 1879 et 1880

Une grève débute chez les maçons le 28 avril 1879 pour réclamer un salaire horaire de 60 centimes au lieu des 45 centimes obtenus en 1870. Là encore nombre d'ouvriers quittent la ville pour aller chercher du travail au pays. Mais, à la fin du mois de mai, les patrons embauchent des travailleurs piémontais et cette main d'œuvre, jointe aux ouvriers français qui n'avaient pas abandonné le travail, permet de rouvrir la plupart des chantiers. La commission ouvrière démissionne, remplacée par

⁶² Pétition adressée à l'Assemblée nationale par la chambre syndicale des entrepreneurs de travaux de bâtiment de Lyon, Lyon : Impr. de Regard, 1878.

une seconde qui tente de négocier avec les patrons en réduisant les exigences salariales à 55 puis à 50 centimes. La grève reprend de plus belle et nombre d'arrestations sont opérées par la police, en particulier celle du président de l'ancienne commission de grève. Le 30 juin, la grève est suspendue et le travail reprend aux anciennes conditions.

Mais dès l'année suivante, le mouvement redémarre, sur la base des revendications de 1879. Une nouvelle commission est nommée. Le 22 avril, elle décide de diviser Lyon en quatre secteurs. Au sein de chacun d'eux, deux délégués organisent des réunions pour préparer la grève. Celle-ci commence véritablement le 16 mai mais sous une forme particulière, celle de « mises à l'index » successives : la grève ne touche pas l'ensemble des chantiers mais seulement quelques-uns d'entre eux. Dès qu'un entrepreneur « mis à l'index » cède aux exigences ouvrières, le travail reprend sur ses chantiers mais un autre patron subit à son tour le même sort. Cette pratique est plus « économique » car seule une minorité d'ouvriers est contraint à la grève. Les premières entreprises dont les chantiers sont désertés sont au nombre de 11. Face à cette nouvelle stratégie, les entrepreneurs tentent de négocier un tarif à 50 centimes puis déclarent, le 10 juin, le lock-out de la corporation, c'est-à-dire le licenciement simultané de la totalité des ouvriers de la maçonnerie de Lyon.

Peu de jours après, plusieurs entrepreneurs, qui perdent trop à l'interruption du travail, se voient contraints de reprendre leurs ouvriers et d'accorder le prix de 55 centimes. Le 19 juin, la commission de la grève publie la liste nominative des 141 patrons ayant accepté individuellement ces conditions. Mais 33 patrons refusent toujours les revendications ouvrières et, à la fin du mois de juin, la chambre patronale prononce sa propre dissolution pour ne pas être obligée de reconnaître le tarif une fois sa reconstitution opérée.

La grève de 1880 entraîne donc une amélioration du salaire des ouvriers sans toutefois déboucher sur un véritable contrat comme en 1870. Si 146 entrepreneurs signent finalement l'accord salarial, le syndicat patronal conteste sa validité pour l'ensemble de la corporation⁶³.

Les maçons de Lyon et la politique

Les maçons « lyonnais » ont la réputation d'avoir montré, au XIX^e siècle, peu d'intérêt pour la politique, contrairement aux « parisiens » qui, selon le témoignage de Martin Nadaud, ont participé aux débats politiques et sociaux de leur époque et pris part aux insurrections parisiennes successives, que ce soient les « Journées » de juillet 1830, la Révolution de 1848 ou la Commune de Paris.

Cette image doit être fortement nuancée. Les migrants de la maçonnerie de Lyon, bien que très refermés sur eux-mêmes, sont insérés dans un espace urbain où ils côtoient des populations ouvrières très diverses, certaines, comme les cordonniers, relativement politisées. Dès la première moitié du XIX^e siècle, Lyon constitue un foyer de développement des premières formes de socialisme et est ébranlée par des révoltes qui marquent aussi profondément la société française par leur ampleur. Les maçons ne restent d'ailleurs pas à l'écart des révoltes ouvrières lyonnaises de 1831 et 1834 auxquelles certains d'entre eux participent même activement. Plus généralement, même si les revendications des maçons ne semblent pas porteuses de mots d'ordre politiques explicitement formulés pendant la période 1848-1880 – contrairement à d'autres corporations du bâtiment ou d'autres industries – ils participent aux grandes mobilisations ouvrières de l'époque.

⁶³ Sur les grèves de 1879 et 1880 : Ministère du commerce, de l'Industrie, des Postes et des télégraphes, Office du Travail, *Les associations professionnelles ouvrières*, Paris : Impr. nationale, tome 4, 1904, p. 283-285.

Lyon un chantier limousin : les maçons migrants (1848-1940)

D'ailleurs, les autorités policières se méfient, pendant toute la période, de ces populations migrantes venues des campagnes. Avec l'avènement du Second Empire, les mesures de contrôle des migrants se renforcent. Une circulaire du préfet aux commissaires de police de l'agglomération lyonnaise datée du 18 octobre 1852 permet d'éloigner « les ouvriers parasites non domiciliés ». Les ouvriers logeant en garni sont automatiquement considérés comme non domiciliés et peuvent, de ce fait, être expulsés de Lyon du jour au lendemain. L'objectif de cette circulaire est clairement défini par le préfet :

Il ne s'agit pas de repousser de l'agglomération lyonnaise les ouvriers laborieux et honnêtes qui peuvent momentanément être privés de travail, mais qui cherchent sérieusement à s'en procurer et donnent l'exemple de l'ordre et de la soumission aux lois. Vous me proposerez seulement le renvoi de ces hommes, que de chimériques espérances y auraient amenés, et qui, livrés aux suggestions de l'oisiveté et de la misère, sont comme la réserve permanente de l'émeute ou de l'esprit de désordre.

1880-1914

Les Limousins au centre du bâtiment de Lyon

Entre 1848 et 1880, Lyon a connu une véritable métamorphose et sa population s'est accrue de manière importante, passant de 178 000 à 350 000 habitants. La période 1880-1914 voit s'accroître ce développement urbain, mais elle constitue également un moment de basculement social, politique et économique, non seulement à l'échelle de la ville, mais pour l'ensemble de la société française.

Dans le domaine politique d'abord, 1879 marque la conquête définitive des institutions par les républicains. La Troisième République, fragile pendant ses premières années de fonctionnement, menacée par des forces conservatrices hostiles, est enfin fermement établie. Et Lyon, par la loi du 5 avril 1884, recouvre la plénitude de ses pouvoirs municipaux. La ville peut enfin élire son maire et ses conseillers municipaux et connaître une vie démocratique favorisée par ailleurs par le développement de la presse locale. En 1860, les trois quotidiens lyonnais tirent à 15 000 exemplaires. En 1880, ils sont au nombre de dix, atteignant les 200 000 exemplaires. *Le Progrès*, notamment, réduit le prix de son journal à un sou (5 centimes) en 1881, ce qui lui permet d'augmenter considérablement son tirage. La presse populaire de masse est en plein essor. Remplaçant l'austère presse politique des décennies précédentes, elle publie quotidiennement des romans-feuilletons et s'intéresse de plus en plus aux faits divers.

La décennie 1880 représente aussi un tournant économique essentiel pour Lyon. En 1877, la Fabrique – l'industrie lyonnaise de la soie – connaît une grave crise économique. Sensible à la conjoncture internationale, elle est habituée à une oscillation très forte des marchés qui provoque régulièrement en son sein des crises plus au moins violentes. Mais celle qui la touche à la fin des années 1870 lui porte un coup fatal. En une décennie, le nombre de métiers à bras en activité s'effondre à la Croix-Rousse. Ils sont remplacés par des métiers mécaniques réunis dans des usines qui s'implantent aux Brotteaux et à Villeurbanne, commune qui commence à s'urbaniser dans le sillage de la Guillotière. L'industrialisation du tissage de la soie est concomitante du développement de nouveaux procédés de teinture après tissage qui permettent de fabriquer des produits d'une qualité moindre mais destinés à un plus large public. La soie ne domine plus Lyon depuis son fief de la Croix-Rousse. Elle laisse la place à d'autres industries en plein développement – chimie, métallurgie, construction mécanique – dont le centre de gravité est la Guillotière.

Le début des années 1880 marque le début de la Grande Dépression, première crise économique moderne à toucher l'ensemble du système industriel. Le chômage de masse se développe à partir de 1877 et jusque dans les années 1890, générant une grande misère dans les classes populaires et provoquant les premières manifestations de « sans-travail ». La Grande Dépression oblige les républicains au pouvoir à se saisir de la question sociale et à tenter d'y apporter des réponses en développant la législation ouvrière.

La Grande Dépression précipite la fin du modèle industriel français qui avait dominé pendant les deux premiers tiers du XIX^e siècle et qui s'était appuyé sur une complémentarité entre la ville et la campagne : l'usine, au lieu d'attirer la main d'œuvre rurale dans les centres urbains, proposait aux paysans une activité salariée effectuée à domicile en complément du travail de la terre (tissage, broderie, coutellerie, petite métallurgie, etc.), ce qui leur permettait d'avoir un revenu supplémentaire sans être contraints de quitter leurs terres. La Grande Dépression ruine ce modèle économique et marque le début de la « Seconde industrialisation » qui voit le développement de l'usine moderne installée en ville et concentrant en son sein des masses ouvrières importantes. Ce basculement vers le modèle industriel qui s'imposera finalement au XX^e siècle est facilité par le développement des moyens de transports, notamment des trains. Le programme de construction de lignes de chemin de fer d'intérêt local, lancé en 1879 par le ministre des Travaux Publics, Charles de Freycinet, permet le désenclavement de régions reculées, dont le Massif Central, et favorise l'exode définitif des ruraux vers les villes.

Encart 9 : Le départ des maçons du Limousin en chemin de fer, selon le témoignage du voyageur Ardouin Dumazet au début du XX^e siècle.

« Au mois de mars dernier, je m'étais arrêté avec le dernier train du soir dans la petite ville auvergnate d'Auzances, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Creuse. Il faisait un temps horrible, pluie et vent. La gare était pleine d'une foule bruyante de paysans endimanchés, du moins me parurent-ils ainsi ».

S'étonnant de voir une telle foule réunie, il en apprend la cause par un habitant du village :

« – Monsieur, ce sont les maçons qui partent en ce moment pour Paris et pour Lyon où ils vont travailler dans le bâtiment. Les moins habiles serviront les autres en portant l'oiseau, c'est-à-dire le bac à mortier. Si vous voulez attendre l'arrivée du train d'Aurillac, à 10 heures, vous les verrez envahir les wagons. Allez au café en face, il y a de bonnes chambres, vous dormirez bien, car tous ceux qui font là-bas tant de bruit vont s'embarquer.

Je suivis le conseil. La salle basse de l'auberge était pleine de Parisiens et de Lyonnais se tenant déjà en groupes distincts, comme étrangers l'un à l'autre et se livrant aux libations dernières. Un peu avant 10 heures, tout ce monde était à la gare.

La sombre avenue conduisant au bourg déversait à chaque instant de petits pelotons d'autres émigrants. La salle d'attente était insuffisante pour contenir ce flot ; l'unique guichet était envahi, les préposés aux bagages perdaient un peu la tête [...]. Enfin les billets furent délivrés, les malles et les ballots enregistrés, un coup de sifflet se fit entendre, la locomotive passa remorquant un immense convoi de wagons d'où venaient des cris et des appels. Les « Parisiens » recueillis en cours de route, depuis le Cantal et le Puy-de-Dôme, se signalaient à ceux d'Auzances. Il fallut un moment pour caser tant de voyageurs, deux cents peut-être. Mais enfin, au milieu de gros rires, de tapes joyeuses, de formidables éclats de voix, tout fut installé et le convoi reprit sa marche jusqu'à Montluçon, où il devait encore récolter des Parisiens ; là il eut à déposer des Lyonnais allant, par Gannat, rejoindre les bords du Rhône. Le hasard m'avait mis en présence de cet exode des maçons de la Creuse auquel, depuis longtemps, je désirais assister. J'étais bien servi.

Depuis l'ouverture du chemin de fer du Centre vers le Mont-Dore et Aurillac, Auzances, autrefois simple lieu de passage pour les maçons allant s'embarquer à Aubusson et Montluçon, possède la gare la plus importante pour ce grand départ annuel. Ce ne sont pas les marchois qui viennent ici ; ces maçons appartiennent à l'ancien pays de Combrailles [...]. Là viennent les émigrants des cantons de Bellegarde, de Crocq, de Pionsat,

de Marcillat, dont le nombre, pour la seule gare d'Auzances, s'est élevé à 1891 dans les trois mois de février, mars et avril 1901.

[...]

Plus nombreux encore sont les émigrants aux confins de la Marche et du Limousin. Le plateau de Crocq et le plateau de Royère, pays de landes mornes, de tourbières, de ruisseaux froids coulant dans le granit, n'ont pas la grâce de la région d'Auzances : on n'y trouve plus les enclos de prairies et de cultures ; les villages et les hameaux sont solitaires, misérables, sans abri contre les vents rudes des hautes solitudes. Aussi la foule est-elle grande dans les gares au moment où, les gelées prenant fin sous le climat parisien, le signal du départ parvient aux humaines hirondelles [...] : cette année même 1182 maçons quittaient le pays par la gare de Felletin, 816 s'embarquaient à Aubusson et toutes les petites stations de la ligne les prenaient par douzaines ».

Ardouin-Dumazet, *Voyage en France : Bourbonnais, Haute-Marche*, Paris : Berger-Levrault, 1903, p. 207-212.

Évolution des filières migratoires

Le voyage en train

Les migrants de la maçonnerie ne bénéficient véritablement du développement des transports qu'à partir des années 1880. Avant cette date, seule une partie du trajet entre la Creuse et Lyon se faisait en train, grâce à la mise en service de certaines lignes, telle celle reliant Limoges à Montluçon ouverte en 1864. Mais il faut attendre le plan Freycinet pour que les derniers tronçons, notamment la ligne Montluçon-Eygurande par Auzances (92 km) ouverte en 1887, permettent aux habitants du plateau de Millevaches ou des Combrailles de rallier la capitale rhodanienne par le seul moyen du chemin de fer.

Le développement du transport ferroviaire a pour conséquence de concentrer les migrations sur les deux villes les plus importantes, Paris et Lyon. Des villes de moindre importance, telle Bordeaux, voient se réduire considérablement l'afflux de Limousins du bâtiment.

Modification de l'aire de recrutement

À la fin du XIX^e siècle, les zones de recrutement des migrants de la maçonnerie de Lyon se transforment aussi sensiblement.

On assiste d'abord à un effacement net de la filière venant des Combrailles. Ce phénomène s'explique principalement par le fait qu'une nouvelle activité industrielle s'y développe, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, fixant la main d'œuvre qui habituellement migrait vers Lyon. À partir de 1830, l'exploitation des mines de plomb argentifère de la région de Pontgibaud (Puy-de-Dôme), qui existait de manière marginale depuis la période gallo-romaine, prend de l'ampleur au point que Pontgibaud devient, à partir des années 1850, le premier centre français de production de plomb argentifère. Durant cette période, les mines occupent jusqu'à 800 ouvriers. Leur exploitation est de courte durée puisqu'elle se termine en 1898. Mais ces quelques décennies suffisent pour briser une filière migratoire qui alimentait Lyon depuis plusieurs siècles. La corporation des maçons de Lyon voit donc, peu à peu, disparaître de son sein les Auvergnats alors même que les migrations en provenance du plateau de Millevaches prennent de l'ampleur et englobent progressivement l'ensemble des cantons du plateau, notamment ceux des départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze. En Haute-Vienne, par exemple, le canton d'Eymoutiers n'avait jusque-là été touché que superficiellement par le phénomène migratoire. À la fin du XIX^e siècle, en

revanche, selon l'historien Lionel Lemasson, l'exode vers les villes se développe de manière importante, en particulier à cause du déclin des industries locales et du développement de l'élevage qui n'emploie qu'une main d'œuvre limitée. Dès 1883, le tiers des conscrits originaires de ce canton se déclare maçons ou paveurs et le phénomène s'amplifie dans les années qui suivent¹. Les cantons corréziens du plateau de Millevaches connaissent le même phénomène qui déborde d'ailleurs du plateau pour toucher certains cantons environnants.

De la migration saisonnière à l'exode définitif

Le 4 mars 1900, *La Croix de Limoges*, journal catholique très conservateur, publie un article intitulé « Ménage d'émigrants ». Ce texte, qui s'apparente plutôt à un conte moralisateur, narre l'histoire édifiante d'un jeune couple du village de la Fermerie, en Creuse : l'homme est un habitué des migrations saisonnières vers les chantiers de Lyon. Mais, au printemps 1899, il décide de ne pas partir seul et d'emmener avec lui sa femme et son fils de 7 ans. Il pense, en effet, que la vie sera moins dure si le couple est réuni tout au long de l'année. Il calcule aussi que son épouse pourra travailler en usine et, ainsi, améliorer le revenu familial. La famille s'installe donc « aux Brotteaux dans une petite chambre sous les toits », au nord du quartier de la Guillotière, mais l'expérience ne répond pas aux attentes de l'ouvrier : l'enfant dépérit en ville ; son épouse s'est embauchée dans une fabrique de couronnes de perles et travaille tard le soir, ce qui l'empêche de « tenir son ménage » ; les frais sont importants pour faire vivre trois personnes en ville. L'ouvrier décide finalement, à la fin de sa « campagne », que son épouse et son fils rentreront définitivement dans la ferme familiale.

Encart 10 : Le début de l'article « Ménage d'émigrants », conte moralisateur sur les migrations définitives vers les villes publié en 1900 par *La Croix de Limoges*

- « – Tu sais, Marie, j'ai réfléchi, je t'emmène à Lyon cette année.
– Que dis-tu, Pierre... et les enfants ?
– Antoine viendra avec nous ; il marche sur ses sept ans, nous l'enverrons en classe. Quant à la petite Eugénie, ma mère la gardera et en prendra soin.
– Tu n'y pense pas ; la pauvre femme a bien assez de besogne ; ton père se fait vieux et, outre la tenue de la maison, il faut encore qu'elle aille aux champs ; tu sais bien qu'il y a du travail pour nous deux.
– Et comment font donc les voisins ?... Les camarades ont leurs femmes avec eux là-bas ; ils se promènent ensemble les jours de paye, tandis que moi, je suis toujours seul ; ou bien il faut aller chez les mastroquets pour boire, jouer, m'abrutir, quoi ! Sans compter que l'argent file vite dans ces boîtes-là. Puis tu pourrais faire comme les autres ; on trouve du travail à Lyon et une femme peut facilement gagner sa pièce de 40 sous ou de 3 francs. Avec ce que tu économiserais en tenant ton ménage, nous pourrions faire une belle campagne.
– Oui, mais si nous économisons d'un côté, nous perdons de l'autre que rapportera notre bien, laissé aux soins des deux vieux ? Vois-tu, tu n'es pas raisonnable, mon pauvre Pierre, et quand tu me parlais de ce départ pendant l'hiver, je ne prenais pas tes projets au sérieux.
– Alors tu ne veux pas venir ?... Il faut encore que je parte seul ?... Tes prés, tes terres, tes quatre vaches, tout cela passe avant ton mari ?... Tiens, tu ne m'aimes pas et tu ne m'as jamais aimé.
– Allons, allons, ne te fâche pas ; je te suivrai à Lyon, si tu le veux ; je te suivrai partout, mais j'ai peur que nous nous en repentions ».

La Croix de Limoges, 4 mars 1900.

¹ Lionel Lemasson, *Un exemple de l'implantation socialiste et communiste en Haute-Vienne : Eymoutiers*, Limoges : PULim, 2002, p. 38-41.

Cet article, paru au début du printemps, vise très clairement à dissuader les migrants limousins, de partir avec leur famille à la ville. *La Croix de Limoges* a bien analysé l'évolution des pratiques migratoires dans les campagnes limousines puisque l'auteur de l'article affirme, notamment, « la mode change, même dans les montagnes de la Creuse, et il devient de mode aujourd'hui que les jeunes mariés de l'hiver partent ensemble au printemps ; plus que partout ailleurs peut-être se manifeste ce mouvement qui pousse vers les villes les habitants des campagnes ; et si cela continue, on se demande s'il y aura encore quelques champs de blé dans ce pays, et s'il ne faudra pas le coloniser comme Madagascar ».

Là encore, le développement du chemin de fer a accéléré un phénomène encore marginal avant 1880. Plutôt que de partir seuls pour des campagnes de quelques mois ou de deux à trois ans, les migrants partent en ville avec leur famille. Ces migrations familiales sont souvent d'abord saisonnières. Mais, au bout de quelques années, le couple s'installe définitivement en ville avec ses enfants. Le conte moral de *La Croix de Limoges* ne correspond donc pas complètement à la réalité quand il décrit un couple décidant de rentrer finalement au pays. Massivement, à cette époque, ceux qui tentent l'expérience du départ vers Lyon ou Paris choisissent de s'y fixer.

À partir des années 1880, cet exode définitif s'amplifie comme le montrent les registres de recensement de Lyon. Les couples nés dans le Limousin, dont l'époux travaille dans la maçonnerie, déclarent de plus en plus souvent, à partir des années 1890, des enfants nés à Lyon et non plus dans les villages creusois ou haut-viennois. Martial Paufigue, entrepreneur à Lyon et originaire de Gentioux, note en 1906 que « peu à peu, un grand nombre [de maçons] se sont établis définitivement dans la ville où ils trouvaient du travail et y ont amené les leurs ; Lyon compte actuellement quantité de familles d'origine creusoise ou limousine qui s'y sont installées de cette façon, surtout dans la seconde moitié du siècle dernier »².

L'exode définitif vers les villes a eu un impact important sur le Limousin. Dès la fin du Second Empire, certains villages forts pourvoyeurs de main d'œuvre commencent à se dépeupler et les cris d'alarme se multiplient, notamment de la part des notables, pour dénoncer la désertification des campagnes. En 1869, paraît *Les Maçons de la Creuse* de Louis Bandy de Nalèche, premier ouvrage à étudier les causes de l'émigration et ses effets sur les campagnes limousines. D'autres essais, publiés à des dates de plus en plus rapprochées, paraissent sur la question jusqu'à la Première Guerre mondiale. Réalisés par des hommes politiques, des membres du clergé, des médecins hygiénistes, des propriétaires terriens, ils s'accordent tous pour condamner les départs vers les villes et tentent, chacun selon sa sensibilité et son angle de vue, de proposer des remèdes à ce « mal ». Une même vision négative de la ville – considérée comme un foyer de tuberculose, un lieu sans foi et un creuset du socialisme – et un même espoir dans la « régénération » du Limousin réunissent ces études.

Les conséquences de l'exode rural vers les grandes villes

Les conséquences de cet exode définitif sont multiples. Les ouvriers fraîchement installés à Lyon ne peuvent plus, pour subvenir à leurs besoins, compter sur l'appoint d'une exploitation agricole désormais abandonnée. Il leur faut aussi construire une vie nouvelle dans un espace fortement

² Martial Paufigue, « Industrie de la construction et du bâtiment », in *Lyon et la région lyonnaise en 1906*, Lyon : A. Rey, 1906, tome 2, p. 400 et suiv.

urbanisé, où les liens sociaux sont radicalement différents de ceux noués dans leurs villages d'origine.

Mais, en s'installant dans la capitale rhodanienne, les maçons nés dans le Limousin ne sont pas devenus, du jour au lendemain, des Lyonnais à part entière. À la fin du XIX^e siècle, les membres de la corporation des maçons de Lyon paraissent écartelés entre deux mondes : ils s'intègrent peu à peu au monde ouvrier lyonnais mais, dans le même temps, de nombreux liens les attachent encore à leur région rurale d'origine, renforcés par les moyens d'information et de communication qui se sont fortement développés. Quelques exemples illustrent cette situation.

La mobilisation politique de l'électorat migrant

Avec l'avènement de la Troisième République, les élections sont devenues l'un des éléments essentiels de la vie démocratique. Certains maçons se sont impliqués dans le débat politique, notamment lors des élections législatives. Mais, dans les années 1890, leur regard est encore fortement tourné vers leur « pays » d'origine et leur action vise non seulement à influencer sur le vote des autres membres de la corporation inscrits à Lyon sur les listes électorales, mais peut-être plus encore sur celui de ceux qui sont encore électeurs dans le Limousin, et plus particulièrement dans la Creuse.

Martin Nadaud a été le premier migrant creusois de la maçonnerie à accéder à la Chambre des députés de 1849 à 1851 puis de 1876 à 1889. Dans les années 1890, un autre ouvrier issu de la corporation des maçons de Paris est élu dans la Creuse. Il s'agit d'Antoine Desfarges, originaire du hameau de Compeix, commune de Saint-Pierre-le-Bost (aujourd'hui Saint-Pierre-Bellevue) près de Royère, en plein cœur du plateau de Millevaches. Cet ancien maçon, devenu petit entrepreneur, a participé en 1871 à la Commune de Paris puis au mouvement syndical du début de la Troisième République. Élu à plusieurs reprises conseiller prud'hommes de Paris, il se porte candidat socialiste aux élections législatives de 1889 dans le canton de Bourgneuf, contre Martin Nadaud, mais se rallie à lui au second tour. En 1893, il devient député socialiste de Bourgneuf et le reste jusqu'en 1910.

Antoine Desfarges s'appuie sciemment sur l'électorat migrant pour conquérir et conserver son mandat. Pour cela, il fonde en septembre 1888 un hebdomadaire, *Le Vigilant*, qui se veut l'organe du « comité ouvrier socialiste de la Creuse », dont seuls quelques numéros paraissent. Mais après son élection, il crée un autre hebdomadaire dont il est aussi le rédacteur en chef. *La Jeune Creuse* se propose de relier, par la propagande socialiste, les émigrants creusois disséminés dans les villes de Paris, Lyon, Bordeaux, etc. Ce journal cesse de paraître après la réélection de Desfarges en 1898³.

L'action de Desfarges trouve un certain écho à Lyon puisque, en juin 1893, le syndicat général des maçons de Lyon organise un meeting avec ce candidat. Lors de cette réunion publique, Desfarges présente son programme électoral et appelle les ouvriers à se regrouper, au-delà de leurs différences politiques, dans des syndicats forts, réunis dans une fédération nationale. À la fin de cette réunion un comité électoral des ouvriers maçons, fumistes et cimentiers est créé, chargé d'organiser la propagande pour la candidature d'Antoine Desfarges. Dans les semaines qui suivent, ce comité tient une série de réunions afin de présenter le programme électoral de Desfarges et d'apporter aussi un soutien à Étienne Bonard, conseiller municipal de Lyon et candidat socialiste à la

³ Jean El Gammal, Pascal Plas, *Presse politique en Limousin sous la Troisième République*, Limoges : PULim, 1998, 169 p.

députation dans le 3^e arrondissement. Ce double soutien reflète bien la situation des migrants de la maçonnerie à cette époque : ceux qui sont installés à Lyon votent dans cette ville, notamment à la Guillotière où se présente Bonard, alors qu'un nombre encore non négligeable de maçons est électeur dans le Limousin.

Lors de la grande grève des maçons, en 1897, on assiste à un phénomène similaire. Étienne Bonard et de nombreux conseillers municipaux de l'agglomération lyonnaise apportent leur soutien aux grévistes. Mais d'autres élus font aussi le déplacement vers Lyon pour appuyer les revendications des ouvriers : c'est notamment le cas d'Antoine Desfarges ; d'Émile Cornudet, député républicain d'Aubusson ; et de Louis Labussière, député-maire radical socialiste de Limoges. Desfarges, qui a ouvert une souscription dans son journal *La Jeune Creuse*, au profit des grévistes, est incontestablement la personnalité la plus populaire auprès des maçons. Lors de son premier meeting, le 24 mai 1897, 1 500 ouvriers assistent à son allocution. Le 13 juin, Desfarges revient à Lyon pour une deuxième intervention publique. À sa descente de train à la gare de Perrache, le député Bonard et 300 à 400 maçons l'attendent pour rejoindre en cortège le lieu du meeting. Les gardiens de la paix interviennent alors pour empêcher cette atteinte à l'ordre public et une bagarre s'engage entre forces de l'ordre et grévistes. 16 ouvriers sont arrêtés, dont 12 originaires du Limousin⁴.

En 1898, Desfarges est encore actif à Lyon puisqu'en juillet 1898, il préside une réunion publique convoquée, au lendemain des élections législatives, par le comité socialiste révolutionnaire des maçons de Lyon pour débattre de questions comme l'unité socialiste, l'internationalisme et le nationalisme.

Les années 1890 voient l'apogée mais aussi la fin de cette action politique des élus du Limousin en direction des migrants de la maçonnerie de Lyon. Le développement de la presse et des moyens de transport leur a permis de mobiliser à distance leurs électeurs dispersés dans les grandes villes où ils s'embauchent pendant la belle saison. Mais la disparition des migrations saisonnières sonne le glas de cette forme originale d'action politique.

L'action de l'Église

L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers

Nous avons vu que l'action de l'Église en direction des migrants de la maçonnerie de Lyon, plus ou moins régulière de 1820 à 1870, est mise à mal pendant la période troublée de la fin du Second Empire et du début de la Troisième République. Pendant au moins une quinzaine d'années, plus aucune action spécifique ne semble engagée par l'Église à Lyon, contrairement à ce qui se passe à Paris où, en 1867, monseigneur Fruchaud, évêque de Limoges, fonde le cercle des maçons et tailleurs de pierre, dont l'objectif est d'assurer « l'instruction morale et intellectuelle de ses adhérents, ainsi que l'amélioration de leur sort »⁵.

Pour autant, l'Église ne se détourne pas du monde ouvrier. Au contraire, le catholicisme social trouve un second souffle au niveau national avec la création, en 1871, de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers qui, selon *La Croix de Limoges*, a « pour but la réorganisation sociale, basée sur la reconnaissance des droits de Dieu et le dévouement des classes supérieures aux classes

⁴ ADR, 10 M 408. Grève des maçons de Lyon, 1897.

⁵ Le jésuite Arnould Montazeau a été le premier directeur du cercle des maçons et tailleurs de pierre de Paris.

inférieures»⁶. Cette Œuvre s'implante à Lyon en 1872, avec notamment le soutien actif de la congrégation des Messieurs de Lyon, et crée un réseau de cercles ouvriers sur le territoire de la ville⁷.

À partir du milieu des années 1880, elle s'intéresse aussi aux ouvriers du bâtiment. Le 21 mars 1886, l'Œuvre organise une fête patronale du bâtiment réunissant patrons et ouvriers. À cette occasion, elle publie une petite brochure rédigée par le curé Nitellon appelant de ses vœux l'instauration d'organisations corporatives chrétiennes réunissant patrons et ouvriers dans le cadre de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels⁸. Le syndicat mixte du bâtiment de Lyon voit le jour à cette époque, sous l'impulsion de l'Œuvre. Ce syndicat catholique est organisé en sections de métiers où patrons et ouvriers ne sont pas séparés. Selon *La Croix de Limoges*, la cotisation annuelle est de 10 francs pour les patrons et de 3 francs pour les ouvriers. Au sein du syndicat mixte,

les ouvriers s'engagent à exécuter consciencieusement les ordres de leurs patrons, à leur témoigner de la déférence, et, dans l'occasion, à s'occuper sérieusement des apprentis. De leur côté, les patrons promettent de donner la préférence, en cas d'embauchage, aux membres ouvriers du syndicat, à se conduire envers eux comme de bons pères de famille, enfin à constituer un patrimoine corporatif, des revenus duquel les membres ouvriers sont seuls appelés à bénéficier. Ce patrimoine est formé par une retenue de 1 % sur les travaux qui seront confiés aux patrons en tant que membres du syndicat et de 2 % sur ceux qui leur viendront directement du syndicat⁹.

Le siège du syndicat se situe au 1 rue Peyrat. C'est là aussi que se trouve le registre d'embauche pour les membres ouvriers.

La tentative de reconquête catholique des années 1890

Après plus de vingt ans de désintérêt pour les migrants du limousin, l'attitude de l'Église envers cette population change radicalement dans les années 1890. Un événement est très certainement à l'origine du nouvel intérêt porté à cette population : Martin Nadaud publie, d'abord sous la forme d'un feuilleton de 71 épisodes inséré dans le journal *Le Marchois* du 27 décembre 1891 au 27 mai 1893¹⁰, puis sous la forme d'un livre, ses souvenirs d'ouvrier migrant des années 1830-1851 et d'exilé politique¹¹. Dans ce témoignage, Nadaud décrit son expérience des chantiers parisiens mais aussi ses combats politiques pour la défense d'une république sociale soucieuse des conditions de vie et de l'éducation du peuple. Il y montre l'influence grandissante des idées socialistes sur les migrants de la maçonnerie et brocarde les « réactionnaires » et le « parti clérical », notamment les jésuites qu'il qualifie de « secte éhontée et méprisable ».

Ce témoignage conforte l'inquiétude du clergé limousin vis-à-vis de l'exode rural qui ne cesse de prendre de l'ampleur à cette époque. Les villes et plus particulièrement le monde ouvrier urbain sont perçus, dans les milieux cléricaux, comme des lieux de perdition pour les ruraux qui prennent le risque de s'y aventurer. L'alcool, le manque d'hygiène, la paresse, la prostitution pour les femmes et le socialisme pour les hommes menacent à tous moments les migrants. Les mémoires de Nadaud,

⁶ *La Croix de Limoges*, 10/03/1895.

⁷ Alexandre Fournier, *Les réseaux conservateurs à Lyon, à la fin du XIX^e siècle (1880 -1900)*, mémoire de fin d'études, IEP de Lyon, 2000.

⁸ *Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, Aux patrons et ouvriers de la corporation du bâtiment de Lyon : souvenir de la fête patronale, 21 mars 1886*, Lyon : imprimerie Pitrat aîné, 1886, 12 p.

⁹ *La Croix de Limoges*, 10/03/1895.

¹⁰ Daniel Dayen, *Martin Nadaud : ouvrier maçon et député, 1815-1898*, Saint-Paul : Lucien Souny, 1998, 353 p.

¹¹ Martin Nadaud, *op. cit.*

en révélant publiquement l'influence des idées nouvelles sur les maçons du Limousin, montrent aussi en creux la progressive déchristianisation de cette population. Le clergé limousin réagit rapidement à la publication de l'ouvrage de Martin Nadaud. L'hebdomadaire *La Croix de Limoges* est le premier à s'emparer du sujet. Ce supplément régional du journal *La Croix* a vu le jour en novembre 1893, sous l'impulsion de l'Œuvre des cercles catholiques, afin de lutter contre le « mauvais journal » (la presse radicale et socialiste en plein développement à l'époque) considéré comme l'un des instruments de perversion les plus actifs de la famille ouvrière.

Cette publication appartenant à la famille de la « Bonne presse » est donc conçue comme un instrument de combat s'adressant aux lecteurs des classes populaires et se lance dans la bataille pour reconquérir les migrants limousins. Au cours du mois de février 1895, E. Léonard publie une série de quatre longs articles intitulés « L'émigration dans la Creuse » qui décrit les effets néfastes de ce phénomène et propose quelques remèdes pour en atténuer les effets. Selon l'auteur, il faut « 1° faire comprendre au paysan l'avantage qu'il aurait à cultiver et améliorer sa terre au lieu d'émigrer ; 2° faire retarder le plus possible le départ des enfants ; 3° se préoccuper au point de vue physique, moral et religieux du sort de ceux qui sont obligés de quitter le pays »¹². Il termine cet état des lieux en signalant les institutions catholiques destinées, à Paris et à Lyon, aux maçons migrants. Il annonce, en particulier, qu'une Maison de familles pour les jeunes manœuvres maçons vient d'être fondée, à Lyon, par le syndicat mixte du bâtiment.

Le 10 mars 1895 paraît, dans *La Croix de Limoges*, un article du même E. Léonard sur « Les œuvres catholiques de Lyon et les maçons de la Creuse » dans lequel il décrit plus longuement cette Maison de famille installée au 3 rue de la Fromagerie qui, selon lui, vise à prévenir « les dangers et les inconvénients tout spéciaux de l'émigration pour nos jeunes gens » :

Cet établissement de taille modeste reçoit les manœuvres depuis leur arrivée à Lyon jusqu'à l'époque du service militaire ; ils se trouvent là, dans des conditions de sécurité absolue au point de vue de la morale et de l'hygiène, la pension et le logement. De plus, il s'y fait, le soir, des cours professionnels, théoriques et pratiques, qui permettent aux jeunes gens d'acquérir toutes les connaissances nécessaires pour se perfectionner dans leur métier. Enfin, ils sont à peu près assurés d'avoir toujours du travail, grâce au patronage des entrepreneurs fondateurs. Le prix de la pension est de 8 francs par mois¹³.

Tout au long de l'année 1895, *La Croix de Limoges* publie régulièrement des informations sur les maçons le 3 mars, le courrier d'un vieux maçon de Paris faisant la promotion du cercle des maçons de Paris où il aurait appris à lire et écrire ; le 17 mars, un poème en patois sur l'émigration ; le 7 avril, le texte et la portée musicale d'un chant de départ des maçons au contenu très religieux (voir encadré) ; le 1^{er} septembre, un nouvel article sur l'« Émigration » ; le 15 décembre, un papier sur le retour des maçons de Lyon, etc.

Encart 11 : « Le Chant du départ des maçons » publié dans *La Croix de Limoges* du 7 avril 1895

« Amis, que Dieu vous accompagne,
Nous l'en prions à deux genoux !
N'oubliez jamais la montagne,
Où tous nous penserons à vous !

¹² *La Croix de Limoges*, 03/02, 10/02, 17/02 et 24/02/1895.

¹³ *La Croix de Limoges*, 10/03/1895. Les cours sont assurés gratuitement par des membres du syndicat mixte du bâtiment

Ailleurs quand revient l'hirondelle
Joyeux messager du printemps,
Tout sourit à l'oiseau fidèle
Qui nous ramène à l'heureux temps !
Mais ici comment lui sourire
Alors que vous quittez ces lieux ?
Ah ! qui jamais pourra redire
La tristesse de nos adieux ?

Soyez fidèles à vos ancêtres

Au rire franc comme au cœur d'or,
Ce seront là vos meilleurs maîtres,
Leurs leçons valent un trésor.
Ils vous diront : « De la patrie,
« Restez les valeureux soutiens ;
« Il faut aussi que l'homme prie :
« Soyez Français, restez chrétiens ! »

Que partout brillent vos chefs d'œuvres.
O chers maçons, gais travailleurs :
C'est en chantant que le manœuvre
S'occupe à Paris comme ailleurs.
Château, palais et cathédrale
Diront aux siècles à venir
Qu'à chaque pas la capitale
Conserve votre souvenir !

Par vos mains, Paris voit éclore,
Hymne d'amour au Sacré-Cœur,
Joyau que votre foi décore,
Montmartre éclatant de blancheur.
Vos cœurs ont élevé Fourvière
Dont les Lyonnais sont jaloux
Et combien d'autres sanctuaires
D'où la vierge veille sur nous !

Lorsque la neige sur la plaine
Etendra son triste manteau
Alors vous quitterez la Seine,
Pour le village ou le hameau.
Et la gaieté dans la famille
Renaîtra comme aux beaux jours.
L'épouse et l'enfant qui babille
Fêteront l'heure des retours ! »

Musique de M. Lissac ; Paroles de P.G.

Le 14 août 1895, un entrefilet annonce la parution prochaine d'un Almanach du maçon édité par *La Croix de Limoges*. Cette publication, dirigée par le « père Léonard », qui s'intitule finalement *Almanach du Franc et Bon maçon*, est mise en vente au cours du mois d'octobre au prix de 25 centimes l'exemplaire ou 2 francs les dix. Le 17 novembre, le journal reproduit la lettre qu'un abonné a reçu de son fils, jeune maçon travaillant à Lyon, dans laquelle celui-ci annonce qu'il vient de recevoir l'almanach et lui demande de remercier la personne qui lui a fait ce cadeau.

Au cours de l'année 1895, *La Croix de Limoges* essaie donc, comme Antoine Desfarges à la même époque, de mobiliser à distance les maçons travaillant à Paris et à Lyon mais dans une perspective inverse. Il s'agit de lutter contre la progression de l'exode rural perçue comme la cause, non seulement de la désertification des campagnes, mais aussi de la propagation des idées radicales et socialistes, et de la perte des valeurs familiales et religieuses dans les milieux populaires. Le développement de la presse, rendu possible par une baisse des coûts d'impression et par l'alphabétisation des classes populaires, permet d'utiliser ce nouveau type de propagande. La publication de l'*Almanach du Franc et Bon maçon* se place dans cette perspective. À des données pratiques très diverses (calendrier des cultures, listes des foires de la Creuse et de la Haute-Vienne, règles de calcul pour le travail sur les chantiers, recettes de cuisine), l'*Almanach* mêle des informations politiques et des articles sur la maçonnerie à forte connotation religieuse, antisocialiste et nationaliste. Il est diffusé dans le Limousin grâce aux réseaux du journal, mais aussi par correspondance et dans un certain nombre de « bibliothèques de gare » – qui sont en fait des librairies – mises en place par l'éditeur Hachette. Selon *La Croix de Limoges*, en 1897, l'*Almanach* est disponible dans les gares de la Creuse et de la Haute-Vienne, mais aussi dans celles de La Châtre, Argenton, Bordeaux, Lyon, Marseille et Paris (à la gare d'Orléans)¹⁴.

La Croix de Limoges utilise un autre moyen, très populaire à l'époque, pour toucher les ouvriers migrants : le feuilleton. Tous les journaux proposent alors un à deux feuilletons à leurs lecteurs et nombre d'écrivains – Émile Zola, Jules Verne, Alexandre Dumas et bien d'autres – doivent leur renommée à la publication sous cette forme de leurs romans dans les journaux populaires. Martin Nadaud lui-même y a recours avant d'éditer ses mémoires sous forme de livre. Le 29 décembre 1895, *La Croix de Limoges* annonce la publication, dès son numéro suivant, d'un nouveau feuilleton écrit spécialement pour le journal, les souvenirs d'un maçon de la Creuse d'un certain Le Solitaire, présenté comme « un récit vécu, comme on dit aujourd'hui ». Le feuilleton, très favorable à l'Église, s'échelonne entre le 5 janvier et le 16 février 1896. Qui est Le Solitaire ? Aucune information n'est donnée sur cet ancien maçon ayant travaillé à Paris et, pendant une courte période, à Lyon, à peu près en même temps que Martin Nadaud. Tout laisse à croire que le texte, tout en s'appuyant certainement sur des éléments biographiques réels fournis par de vieux ouvriers migrants, est une création pure et simple du journal à des fins de propagande.

Encart 12 : un extrait des *Souvenirs d'un maçon de la Creuse* par Le Solitaire

« Je suis né en 1818. Ce n'est pas d'aujourd'hui, hélas ! nous étions six enfants, deux frères et quatre sœurs. Pour toute fortune, mon père possédait une maison, un jardin et un petit bien pouvant nourrir trois vaches, quatre au plus. Je fus élevé comme tous les enfants de la campagne, à cette époque. À huit ans, je gardais les vaches, aidais à sarcler les champs, ou à binocher dans le jardin. Les hivers, j'allais à l'école ; mais pendant la belle saison, j'avais bien le temps d'oublier ce que j'y avais appris. En comptant bien, je ne crois pas y avoir été plus de deux ans en tout. Nous allions au catéchisme les matins, à six heures, c'est-à-dire avant jour et par tous les temps, et cela à trois kilomètres ! Je fis ma première communion à 12 ans, et jusqu'à 15, je restai à la maison, aidant ma mère dans la culture de notre petit bien.

Mais là, il fallut choisir une carrière. Laquelle ?

Sans instruction, je ne pouvais que me louer comme domestique, ou apprendre un métier. La question ne fut pas difficile à trancher. Mon père était maçon, il s'en allait « au pays » ; je suivrais mon père, mon frère viendrait plus tard et mes sœurs iraient servantes ».

Source : Jean-Marie Allard, Alain Carof, Jean-Luc de Ochandiano et alii, *Les migrants limousins du bâtiment au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Felletin : Association des maçons de la Creuse, 2009, p. 10.

¹⁴ *La Croix de Limoges*, 28/11/1897.

Au moment où paraît en feuilleton le témoignage de Le Solitaire, l'évêque de Limoges adresse à son clergé une lettre circulaire « relative aux émigrants de la Haute-Vienne et de la Creuse ». Il demande aux curés de faire connaître largement les œuvres de Paris et de Lyon destinées aux maçons mais aussi d'instituer des « messes de départ » dans toutes les communes touchées par les migrations. Il reprend, en cela, le vœu formulé par E. Léonard dans un article de l'Almanach intitulé « Messe de départ des maçons ». Dans ce texte, l'auteur affirme que « les marins bretons ou les jeunes conscrits ont droit à leur messe avant de partir » et se demande « pourquoi nos maçons n'en feraient-ils pas autant avant de partir pour la campagne ? ». Il insiste sur la dangerosité du métier de maçon : « en remontant un peu dans nos souvenirs, nous nous rappelons un [maçon] d'Evau, marié depuis un an, qui, à Paris, eut le crâne brisé par une tuile tombée du sixième ; un autre, de Pigerolles, écrasé à la Guillotière par une énorme pierre ». La messe de départ doit donc servir à « implorer le secours de Dieu et la protection de la bonne Vierge ». E. Léonard affirme aussi que la messe de départ est en fait une coutume qui existait « autrefois avec tant d'éclat dans nos montagnes de la Creuse. Quelques paroisses ont repris une tradition si touchante. J'ai assisté, cette année, à une de ces fêtes dans une église de la montagne ; c'était le jour de la Saint Joseph qui, lui aussi, fut autrefois ouvrier du bâtiment ; l'église était ornée avec goût ; un grand tableau décoratif représentant le départ, le travail et le retour du maçon, dominait l'autel ; l'orgue jouait des airs du pays et, à la fin de la messe, un chœur bien nourri exécutait le chant du départ que publie l'almanach ».

Dans sa lettre circulaire, l'évêque de Limoges demande à son clergé de s'adresser à Georges Ardant, directeur de *La Croix de Limoges*, et à l'abbé Parinet, curé-doyen de Gentioux, pour de plus amples renseignements sur les actions à mener. Parinet, arrivé à Gentioux en 1894, est certainement l'initiateur de la campagne en faveur des messes de départ. Il déploie, dans les années qui suivent, une grande activité pour tenter de faire revenir les maçons migrants dans le giron de l'Église. Il est en particulier à l'initiative, en 1900, de l'érection de la statue Notre-Dame du Bâtiment sur le territoire de sa commune. La statue est bénie le 15 août 1901 et, la même année est fondée la confrérie Notre-Dame du Bâtiment qui se présente comme un « groupement de prières pour obtenir de Dieu, par l'intercession de Marie, qu'il écarte des ouvriers du bâtiment les dangers matériels, moraux et religieux auxquels ils sont si souvent exposés »¹⁵. Cette confrérie connaît un succès éphémère. Elle est portée à bout de bras par une autre personne qui a été à l'initiative de la statue, Noémie Châlus, propriétaire à Seychères, commune d'Aureil (Haute-Vienne) et à Gentioux, et qui est aussi à l'origine, en 1897, de l'Œuvre des dames limousines et creusoises qui intervient à Paris dans le milieu de la diaspora limousine.

Entre les années 1895 et 1900-1901, les initiatives du clergé limousin pour reconquérir les maçons migrants se multiplient. *La Croix de Limoges* mène une campagne de presse active et publie chaque année une nouvelle mouture de l'*Almanach du Franc et Bon maçon*. Son discours est relayé, dans les villes, par l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et les institutions dédiées aux maçons. Pourtant, un essoufflement se fait sentir assez rapidement. Avant même le passage au nouveau siècle, la part d'information consacrée aux maçons dans le journal diminue pour disparaître presque complètement dans les premières années du XX^e siècle. L'Almanach se diffuse mal malgré un prix de vente réduit à 15 centimes – au lieu de 25 – en 1898. Il cesse finalement de paraître en 1901. Dans certaines rares communes, comme Gentioux, les messes de départ se maintiennent pendant

¹⁵ Louis Perouas, « La confrérie Notre-Dame du Bâtiment à Gentioux, au début du XX^e siècle », *Bulletin des amis de Montluçon*, 1983. p. 182-192.

quelques années grâce au volontarisme du curé. Mais la mobilisation entamée en 1895 se révèle être un échec. Rien ne semble pouvoir enrayer l'exode. Les maçons, attirés par les villes et les promesses qu'elles semblent offrir, se montrent insensibles au discours d'une Église tournant résolument le dos à la modernité incarnée par l'espace urbain.

Les informations produites par *La Croix de Limoges* sur les maçons de Lyon se sont multipliées entre 1895 et 1896¹⁶. De même, la grande grève des maçons de Lyon de 1897 est relatée avec une certaine neutralité bienveillante, au cours d'une dizaine d'articles, par le journal qui se contente de stigmatiser « l'intervention des politiciens et des révolutionnaires qui rend plus difficile l'entente entre patrons et ouvriers », notamment celle d'Antoine Desfarges¹⁷. Après cette grève, les informations sur les maçons de Lyon se font très rares dans les colonnes du journal. La grève victorieuse de 1897 semble marquer une césure. Elle rapproche certainement nombre d'ouvriers des hommes politiques, radicaux et socialistes, qui leur ont apporté un soutien actif et participe au recul de l'influence, déjà très réduite, de l'Église sur les membres de cette corporation.

Naissance des sociétés d'originaires

Autre conséquence de l'exode définitif des populations rurales, les grandes villes voient fleurir, à la fin du XIX^e siècle, des associations cherchant à réunir les personnes originaires d'une même région ou d'un même département. De nombreuses sociétés de Limousins se créent à Paris à cette époque.

À Lyon, la société L'Auvergne naît en 1889. Pour y adhérer, il faut être originaire des départements suivants : Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et... Creuse. Il s'agit, selon les statuts de la société, des « départements composant l'ancienne Auvergne et le Velay ». Cette société revendique 700 adhérents en 1890 et 1 000 en 1901 dont environ 350 issus du bâtiment : 80 sont entrepreneurs, 20 maîtres maçons. Les ouvriers de la maçonnerie sont 210, les autres ouvriers du bâtiment environ une quarantaine. Les maçons, patrons et ouvriers, sont donc très fortement représentés dans cette association puisqu'ils constituent près du tiers des adhérents. C'est certainement ce qui explique l'intégration des Creusois à l'association.

L'Auvergne se définit comme une société philanthropique ; c'est plus exactement une société de patronage où des membres honoraires (majoritairement des notables et des chefs d'entreprises) versent une cotisation pour venir en aide aux membres participants, essentiellement ouvriers et employés : livrets de caisse d'épargne pour les enfants méritants, délivrance de bons médicaux ou pharmaceutiques pour les malades, etc. Elle a aussi pour but, selon les mots mêmes de son fondateur, Eugène Tallon, de « créer entre tous [les Auvergnats] un lien de solidarité fraternelle, fortifié par le sentiment commun de l'attachement au pays [au sens de région] ». Mais il ajoute immédiatement – et c'est fondamental – que « cet amour vivifiant de la terre natale est la meilleure école de patriotisme pour apprendre à bien aimer et à bien servir la grande patrie française ». Le sentiment régional serait donc un moyen d'affermir le sentiment national, d'attacher plus fortement l'individu à la nation. Dans l'ensemble des discours des dirigeants de L'Auvergne, la « petite patrie » est toujours un moyen de valoriser la « grande patrie ». La société L'Auvergne organise régulièrement des banquets au cours desquels les participants, après le repas et les discours, chantent des chansons et dansent au son du biniou et de la musette. Mais on assiste, là encore, à

¹⁶ *La Croix de Limoges* publie notamment, le 29 mars 1896, un long poème d'Octave Pélegrin sur la maison de famille de Lyon.

¹⁷ *La Croix de Limoges*, 23/05/1897.

un entrelacement de chansons « du terroir », comme *Les enfants de l'Auvergne* ou *Les ouvriers de la Creuse* et de chants nationalistes comme *Les cuirassiers de Reichshoffen*, adapté d'un poème d'Émile Bergerat qui célèbre le sacrifice de ces soldats lors de la guerre de 1870 contre la Prusse. Lors du banquet de la société en 1891, pour inaugurer le bal, « un artiste arverne a préludé sur sa musette et a joué tout d'abord avec une rare perfection la Marseillaise, longuement applaudie, sur le biniou. Rien de plus étrange que notre air national accentué par les sons un peu durs, mais très vigoureux de cet instrument auvergnat ».

Les dirigeants de L'Auvergne, tous notables, développent aussi, au fil de leurs discours, une opposition fondamentale entre la société rurale auvergnate – un monde d'ordre, de frugalité, de travail, de hiérarchie, un monde de « tranquillité » et de « bonheur » car les hommes y sont « sans ambition et comme sans désirs » – et la société urbaine – un monde où l'on vit « assailli de désirs et de besoins », un monde de tentation et de perdition. Fondamentalement, le discours très conservateur de la société L'Auvergne, se rapproche de celui développé par *La Croix de Limoges* : nationalisme, rejet de la société urbaine, défiance envers le monde ouvrier, défense de la société rurale présentée comme une valeur en soi. Seuls quelques points les différencient : le discours de L'Auvergne ne comporte aucune dimension religieuse et son nationalisme ne le mène pas à rejeter les valeurs républicaines. Ce conservatisme explique certainement le faible nombre d'ouvriers maçons adhérents à l'association (215 ouvriers sur les 4 à 5 000 que compte la corporation, soit environ 5 % du nombre total) alors que les entrepreneurs y sont surreprésentés¹⁸. Cette société est fondamentalement une association de notables au sein de laquelle les ouvriers et employés n'ont qu'un rôle passif et de second plan. Seul un nombre réduit d'entre eux y adhère, la plupart attirés par les avantages matériels. Mais les valeurs de L'Auvergne restent éloignées de celles qui sont en train de se diffuser au sein de la corporation des maçons.

Dans la mouvance de L'Auvergne, le journal *L'Auvergnat de Lyon* est créé en 1891. La publication, qui n'est pas directement liée à la société philanthropique, développe un discours très proche mais ne semble pas trouver un lectorat suffisant pour survivre. Elle cesse de paraître rapidement. Avant la Première guerre mondiale, il existe aussi à Lyon une autre société d'originaires venant du Limousin, La Corrèzienne, vraisemblablement créée en 1895 et qui compte, deux ans plus tard, 120 membres¹⁹. Nous n'avons pas plus d'information sur cette association dont l'influence semble avoir été relativement marginale.

La Guillotière, quartier des Limousins

La fixation des maçons dans l'espace urbain lyonnais s'effectue principalement dans les quartiers qui accueillent déjà les migrants temporaires, en particulier celui de la Guillotière.

Après l'haussmannisation du centre-ville, les maçons se sont repliés sur ce quartier en plein développement, principalement dans les rues situées au débouché du pont reliant la place Bellecour à la rive gauche du Rhône. Les rues Villeroy, Moncey, Marignan, la rue de l'Épée, la rue Basse du Port au Bois constituent donc, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un foyer de concentration des Limousins et Auvergnats de la maçonnerie. Mais au fur et à mesure que le quartier s'urbanise

¹⁸ Sur la société L'Auvergne, ADR, 4 M 597

¹⁹ *Le Progrès*, 15/06/1897.

et se développe, ceux-ci s'éloignent de l'abord immédiat des ponts et, au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, le centre de gravité de la corporation se déplace vers la place Guichard.

La période allant des dernières années du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale constitue certainement l'âge d'or des sociabilités limousines de la Guillotière. En effet, les migrants se fixent avec leur famille dans ce quartier, toute une vie collective s'organise au sein d'un groupe dont l'homogénéité, déjà forte auparavant, s'affermi avec le resserrement de la filière migratoire sur le seul plateau de Millevaches. L'avènement de la Troisième République marque aussi un relâchement du contrôle policier sur les classes populaires qui se trouvent donc plus libres de s'organiser au sein de leurs quartiers.

Les garnis, commerces et cafés limousins

Les maçons originaires du Limousin, bien que noyés dans une masse ouvrière nombreuse et hétérogène, constituent un ensemble suffisamment important et solidaire pour marquer de leur empreinte le quartier de la Guillotière. Les nombreux garnis, commerces et cafés tenus par des Limousins, qui se développent à cette époque, en sont le signe le plus tangible.

Si un nombre croissant d'ouvriers s'installe en ville, tous ne vivent pas dans des logements individuels. Nombreux sont encore ceux qui habitent en garni, soit parce qu'ils n'ont pas encore franchi le pas de l'exode définitif, soit parce qu'ils sont célibataires et choisissent cette solution pour des raisons financières. La perpétuation de ces garnis permet d'éviter l'atomisation de la diaspora limousine. En effet, la vie en commun dans les chambres collectives, le fait que les garnis soient tenus par des logeurs qui viennent des mêmes villages que leurs locataires, et leur concentration dans des espaces très délimités augmente la cohésion du groupe, notamment grâce aux formes de contrôle interindividuel qu'ils permettent. Cela se perçoit très bien, à la fin du XIX^e siècle, en particulier pendant la grande grève de 1897.

Pendant cette grève, plusieurs exemples montrent que les garnis constituent des lieux essentiels de lutte contre les « renégats ». Ainsi, un contremaître propriétaire d'un garni et qui refuse de suivre le mouvement de grève est prévenu, au cours d'une réunion, que « s'il continue à travailler tous ses locataires le quitteront »²⁰. De même, des ouvriers ayant repris le travail sont agressés en juillet par une vingtaine de grévistes. Une partie des agresseurs habitent chez Orthavan (ou Ortavent, selon les rapports), ouvrier maçon limousin qui loge alors huit de « ses compatriotes » au premier étage d'un immeuble situé 7 rue du Bas Port. Les agressés, eux, vivent dans un garni tenu par Duperrier, ouvrier maçon d'origine auvergnate logeant sept ouvriers de « son pays » au rez-de-chaussée du même immeuble. Au début de la grève, tous ont quitté le travail mais, à partir du 7 mai, les locataires de Duperrier reprennent le chemin des chantiers. « À partir de cette date, ils furent de la part des Limousins, toujours grévistes, l'objet d'invectives, d'insultes et de menaces, lancées chaque jour des croisées du logement Orthavan ». Le 18 juillet, un ouvrier logeant chez Duperrier est agressé par des grévistes comprenant des ouvriers d'Orthavan alors qu'il est assis sur un banc du quai de la Guillotière. Il quitte alors le logement. Le 20 juillet, vers 8h du soir, rue de la Part-Dieu, sept ouvriers logés chez Duperrier sont encerclés par quarante grévistes réunis par les locataires d'Orthavan. Un ouvrier âgé de 16 ans logé chez Duperrier est blessé. Trois ouvriers sont arrêtés²¹.

²⁰ ADR, 10 M 408. Rapport du commissaire spécial, 14/07/1897.

²¹ ADR, 10 M 408. Rapport du commissaire spécial, 22/07/1897. Rapport du gardien de la paix du poste de la Préfecture, 20/07/1897.

Les garnis, qui avaient toujours été les lieux privilégiés du contrôle social interne au groupe, comme l'avait déjà montré Martin Nadaud pour le Paris de la première moitié du XIX^e siècle, voient leur rôle renforcé dans ce domaine, notamment à l'occasion des conflits sociaux dont le nombre augmente au tournant du siècle.

Les commerces et cafés tenus par des Limousins se multiplient aussi sur le territoire du 3^e arrondissement. Les cafés-épiceries ou cafés-restaurants, quelquefois associés à un garni, deviennent le véritable centre de cette sociabilité populaire dont les formes se modifient à la fin du XIX^e siècle. Sur l'ensemble du territoire national, le nombre de cafés, stable pendant le Second Empire, s'envole à partir de 1880, date de l'abrogation de la loi de 1851 qui imposait l'obtention d'une licence pour vendre de l'alcool. En 1900, on compte 475 000 débits de boisson en France pour une population de 40,6 millions d'habitants, soit un café pour 855 habitants. Les quartiers populaires, comme la Guillotière, sont alors quadrillés par les cafés. Un certain nombre d'entre eux sont tenus par des Limousins liés à la corporation des maçons. La géographie de leur implantation peut nous permettre de visualiser la répartition des Limousins dans le 3^e arrondissement de Lyon et leur concentration dans certaines portions de ce quartier.

Liste non exhaustive des cafés tenus par des Limousins, à Lyon, en 1911

Café Paufique	6 rue de la Barre	Jean Paufique est né en 1868 à Gentioux (Creuse). Son épouse, Bénédicte, est née en 1873 à Saint-Étienne
Café-restaurant Sirieix	83 rue de Bonnel	Michel Sirieix, maçon, est né en 1864 à Saint-Julien-le-Petit (Haute-Vienne). Son épouse, Marie, née à Lyon tout comme leurs deux fils, tient aussi un garni de maçons.
Café-restaurant Champémont	153 rue de Créqui	Étienne Champémont, maçon, est né à Morterolles (Creuse). Il est âgé de 62 ans
Café-restaurant Gadinaud	235 rue de Créqui	Pierre Gadinaud, maçon, est né à Gentioux (Creuse) en 1872. Il tient aussi un garni qui accueille une douzaine de maçons.
Comptoir Gasne	265 rue de Créqui	Martin Gasne, maçon, est né à Rempnat (Haute-Vienne) en 1868.
Café-restaurant Lelarge	210 rue Duguesclin	Jean Lelarge, maçon, est né à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne) en 1885. Sa mère, Amélie Manaut, née à Beaumont (Haute-Vienne) en 1854, tient aussi un garni.
Café-restaurant Perrier	211 rue Duguesclin	Jean Perrier est né en 1894 à Saint-Moreil (Creuse). Son épouse, née en 1894 à Saint-Martin-la-Méanne (Corrèze), tient aussi une épicerie.
Café Barbezange	246 rue Duguesclin	Jean Barbezange et son épouse, Blanche, sont nés en 1868, l'un à Faux-la-Montagne (Creuse), l'autre à Gentioux (Creuse).
Café-restaurant Pons	34 rue Dunois	Jean Pons, maçon, est né à Treignac (Corrèze). Son épouse, Léonie, née à Tarnac (Corrèze), est cuisinière. Ils ont une fille née à Lyon.
Café Maisongrande	76 cours Lafayette	Pierre Maisongrande, maçon, est né en 1876 à Chamberet (Corrèze). Son épouse, Marie, est née en 1880 à Soudaine (Corrèze). Leurs 3 enfants sont nés à Lyon.

Café-comptoir Langlade	76 rue Mazenod	Louis Langlade est né à Saint-Julien en 1868. Son épouse, Marie, est née à Pérol (Corrèze) en 1877, un haut lieu de la diaspora limousine après 1918.
Café Règue	13 rue Passet	Léonard Règue, maçon, et son épouse Françoise, sont nés en Haute-Vienne, l'un en 1863, l'autre en 1861.
Café Boulègue	39 rue Paul-Bert	Pierre Boulègue, natif de la Creuse, est maçon. Son épouse, Marie, née en Haute-Vienne, tient le café. Ils ont un fils né dans le Rhône.
Café-comptoir Magneval	147 rue Paul-Bert	Adrien Magneval (ou Magnaval), maçon, est né en 1879 à Viam (Corrèze). Il habite avec sa mère et son frère, natifs de la même commune.
Café Leroudier	228 avenue de Saxe	En 1910, le syndicat des briqueteurs-fumistes se réunit au café d'Eugène Leroudier, l'un des responsables de cette organisation.
Épicerie-comptoir Pimpaud	228 rue Vendôme	Eugène Pimpaud, maçon, est né à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne) en 1866. Son épouse tient le café-épicerie. Ils ont une fille, Thérèse, née à Lyon.
Café-restaurant Couégnas (ou Coignas)	240 rue Vendôme	Louis Couégnas, briqueteur-fumiste, et son épouse Marguerite sont nés à Bugeat (Corrèze), l'un en 1874, l'autre en 1879. Ils ont 2 enfants nés à Lyon.
Café Briffaud	3 rue Villeroy	Louis Briffaud, maçon, est né à Brousse (Creuse) en 1869. Son épouse, Anne, est native du Rhône.
Café-restaurant Denizou	18 rue Villeroy	D'origine limousine, Antoine Denizou est né à Lyon en 1871. Sa femme et ses 3 enfants sont eux aussi natifs de Lyon.
Café-restaurant Mouriéras	61 rue Voltaire	Jean Mouriéras (ou Moriéras) est né en 1874 à Eymoutiers (Haute-Vienne). Il a deux enfants nés à Lyon.

La multiplication des cafés va de pair avec une augmentation sensible de l'alcoolisme populaire, même si la consommation d'alcool était déjà importante avant les années 1880. Auguste-Jules Despagnat, l'entrepreneur parisien qui travailla pendant deux ans comme aide sur les chantiers lyonnais, raconte dans ses mémoires qu'en 1878, il logeait grande rue de la Guillotière, dans une « chambrée où il y avait une quinzaine de lits à côté les uns des autres séparés d'environ 5 centimètres ; chaque lit contenait deux personnes. [...] il y avait des ouvriers qui rentraient à toute heure de la nuit et dont beaucoup en état d'ébriété »²².

Mais l'alcool seul n'explique pas le succès extraordinaire des cafés au tournant du XIX^e et du XX^e siècles. S'ils prennent une grande importance dans les classes populaires urbaines, c'est que celles-ci vivent le plus souvent dans des logements exigus et insalubres. Les cafés constituent donc des lieux de substitution qui offrent un espace collectif où mener de multiples activités : lire et commenter les journaux, jouer à des jeux d'intérieur ou d'extérieur (aux cartes ou aux boules, notamment), participer à des réunions associatives, syndicales ou politiques, chercher de l'embauche et rencontrer un futur employeur, célébrer un mariage ou se réunir après un enterrement, etc. Cette appropriation des cafés devient possible grâce à l'amélioration des salaires qui permet de consommer des boissons jusque-là inaccessibles, et à la réduction du temps de travail.

²² Auguste-Jules Despagnat. *op. cit.*, p. 6.

Le « temps libre » fait en effet une timide apparition, mais, les loisirs populaires (cinéma, sport...) ne s'étant pas encore développés, c'est au café que vont les ouvriers, les hommes surtout.

Les bals et l'intégration à la culture populaire urbaine

Au milieu du XIX^e siècle, les débits de boissons tenus par des Limousins organisaient des bals qui permettaient aux migrants de pratiquer les danses de leur « pays » (bourrées, branles, etc.) et de se retrouver pour recréer un peu la chaleur sociale de leur région d'origine. À la fin du siècle, la situation évolue. Dans les quartiers ouvriers, les maçons se mêlent de plus en plus à une population mieux intégrée au monde urbain. À son contact, ils se familiarisent avec les nouveaux types de délasséments qu'offre la société urbaine, notamment les cafés-concerts et les bals populaires. Si la société L'Auvergne continue à promouvoir les danses limousines et auvergnates au cours des banquets et célébrations qu'elle organise, elle ne touche qu'un nombre limité d'adhérents. À l'inverse, le syndicat des maçons de Lyon se détourne, à cette époque, de toute référence régionale lors de ses fêtes, alors même que l'immense majorité de ses adhérents est limousine ou d'origine limousine. En 1911, par exemple, le programme de la fête annuelle du syndicat propose les animations suivantes : M^{elle} Lina Ortolano, chanteuse légère ; M. Ducret, ténor ; M. Kihm, comique excentrique ; M. Lemier, comique fantaisiste ; Julsam, ex-Petit Jules, chanteur humanitaire dans ses œuvres. Il n'est à aucun moment fait mention de danses ou de chansons limousines. À l'époque où le syndicalisme se développe dans la corporation, le sentiment d'être avant tout un ouvrier, d'appartenir donc à une « classe sociale », s'impose de plus en plus face à d'autres références identitaires. Par ailleurs, les références à connotation nationale s'implantent fortement dans les couches populaires d'origine rurale qui se sentaient jusque-là peu concernées par l'idée de « nation » ou de « patrie ». Les festivités mises en place par le régime républicain, tels la célébration et les bals du 14 juillet, qui visent à promouvoir cette appartenance à la nation française et à ses valeurs, diffusent dans les milieux populaires un modèle festif différent de celui qui dominait au milieu du XIX^e siècle.

Les transformations dans l'industrie du bâtiment

Le dernier tiers du XIX^e siècle s'accompagne de transformations profondes dans l'industrie du bâtiment : l'apparition et le développement de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction ont des répercussions importantes sur certaines corporations. Elles bouleversent une hiérarchie des métiers qui semblait immuable depuis des siècles et qui structurait l'organisation du secteur. De nouveaux équilibres apparaissent, qui profitent notamment à la corporation des maçons.

Le déclin des métiers les plus qualifiés

L'affaiblissement des corporations du bois

Les métiers du bois – charpentiers et menuisiers – étaient considérés comme des corporations aristocratiques au sein du bâtiment. Fortement organisées autour du compagnonnage, elles savaient défendre leurs intérêts et regardaient de haut les autres corporations, en particulier celles du gros œuvre.

Les charpentiers sont les premiers à avoir été touchés par les transformations techniques. La grande grève des charpentiers de Paris de 1845, dont le retentissement est énorme à l'époque, en est le

déclencheur. Elle immobilise le bâtiment de Paris pendant plusieurs mois et conduit les entrepreneurs à chercher des solutions techniques pour se passer de ces ouvriers trop remuants²³. Ils ont, pour cela, de plus en plus souvent recours à la charpente métallique, notamment pour la construction des planchers. En 1891, Pierre du Maroussem, disciple de Le Play, constate que, du fait de la généralisation de la charpente en fer, « il ne reste plus guère aux charpentiers proprement dits que les échafaudages, ainsi que les combles et les escaliers quand l'architecte n'a pas jugé à propos d'y introduire le fer ». À Lyon, la situation est encore plus défavorable car, contrairement à Paris, les escaliers sont traditionnellement construits en pierre et non en bois. La Tour Eiffel, emblème de l'exposition universelle de 1889 et des festivités du centenaire de la Révolution française, symbolise la consécration de la charpente métallique comme matériau à part entière, et la décadence du bois dans le bâtiment et les Travaux publics.

Avec l'apparition des machines à vapeur, les charpentiers subissent les conséquences d'une autre transformation technique qui touchera aussi les menuisiers : le développement de la scie mécanique, qui divise par deux ou trois le temps de coupe et rend possible une standardisation plus grande des produits. La corporation des charpentiers, déjà affaiblie par la concurrence du fer, subit de plein fouet les conséquences de cette innovation technique. À la fin du XIX^e siècle, elle est en pleine régression et ne joue plus qu'un rôle de second plan dans l'industrie du bâtiment.

Chez les menuisiers, la situation se dégrade plus lentement, mais l'apparition des scies mécaniques et des machines à travailler le bois (dégauchisseuses, machines à raboter, à percer, à moulurer, etc.) produit des transformations importantes, surtout sensibles à partir des années 1880. La mécanisation conduit d'abord à une baisse des effectifs, mais elle a surtout pour conséquence de déqualifier une partie de la main d'œuvre et de scinder la corporation en deux. Les ouvriers conduisant les machines ne sont, en effet, plus vraiment des menuisiers. Payés aux pièces, contrairement aux menuisiers payés à l'heure, ils effectuent des tâches répétitives dans des usines de taille plus ou moins importante qui, peu à peu, prennent leur autonomie par rapport aux entreprises de menuiserie. Le syndicat des ouvriers menuisiers de Lyon mène de multiples luttes, au cours des années 1890, pour défendre ces ouvriers et obtenir notamment leur paiement à l'heure. Finalement, en 1897, un syndicat des machinistes sur bois se détache de celui des menuisiers : les ouvriers prennent acte de la nouvelle division du travail opérée dans leur métier²⁴.

Les menuisiers, qui constituaient une des plus grosses corporations du bâtiment de Lyon, se trouvent donc très affaiblis numériquement à la fin du XIX^e siècle. Et seule une minorité est capable de mener l'ensemble des opérations techniques de ce métier. La plupart se contentent en effet désormais de poser des éléments découpés, façonnés et assemblés en usines.

Encart 13 : La généralisation de la charpente et menuiserie mécaniques dans les années 1880, selon le journal *La Construction Lyonnaise*

« Les machines à outils à travailler les bois en général sont devenues d'un emploi obligatoire aussi bien dans la grosse charpenterie que dans la menuiserie. En effet, voyons-nous tous les chantiers de construction munis de ces outils donnant des résultats les plus remarquables comme bonne et rapide exécution du travail, nous pourrions même dire que le travail mécanique est de beaucoup supérieur aux procédés manuels, toujours d'une telle lenteur qu'il serait impossible d'entreprendre les grands travaux de nos jours ; l'élévation des

²³ De nombreux témoignages, notamment celui de l'architecte Viollet-le-Duc, dans les *Entretiens sur l'architecture* publiés en 1872, font le lien entre la grève des charpentiers de 1845 et le développement de la charpente métallique.

²⁴ Sur cette lutte, voir ADR, 10 M 407 et 409.

salaires et autres exigences toujours croissantes de notre époque nous oblige d'aller encore plus vite que jamais ; or, pour résoudre ce difficile problème, temps et argent, il faut s'adresser aux connaissances mécaniques, pour en obtenir sinon la complète solution, mais tout au moins quelques perfectionnements. À ce sujet, qui n'a pu admirer dans ces dernières expositions les nombreuses machines façonnant mécaniquement toutes espèces d'objets.

Des applications variées de ces machines-outils ont été faites depuis l'abattage et le tronçonnage en forêt jusqu'au débitage des bois en grume pour tous les emplois ; vient ensuite le façonnage des charpentes ordinaires et maritimes, la menuiserie, la construction des voitures de chemins de fer, le charronnage, les meubles et tant d'autres.

Lyon compte un grand nombre d'usines et de chantiers travaillant le bois d'après les procédés les plus récents, tels sont les ateliers de la Buire et d'Oullins pour le matériel des chemins de fer, l'arsenal, les menuiseries et parqueteries, puis les nombreuses scieries des Brotteaux, la Guillotière et Vaise ».

La Construction Lyonnaise, n° 10, janvier 1880.

L'effacement des tailleurs de pierres

Les tailleurs de pierre ont connu le même sort que les charpentiers. L'apparition de nouveaux matériaux de construction moins onéreux et plus rapides à mettre en œuvre, comme le ciment et surtout le mâchefer, a limité l'utilisation de la pierre aux constructions luxueuses ou à certains bâtiments publics. La rénovation du quartier Grôlée, au nord-est de la Presqu'île, entre le milieu des années 1880 et le milieu des années 1890, constitue l'un des derniers grands chantiers urbains lyonnais où domine la construction en pierre. Les procédés de coupe mécanique sont ensuite apparus, mais plus tardivement pour la pierre que pour le bois car les difficultés techniques liées à la dureté du matériau ralentissent la mise au point de scies mécaniques véritablement fiables. Mais, à la fin du XIX^e siècle, l'automatisation de la coupe de pierre est acquise, portant un second coup à la corporation. La conjonction de ces deux innovations entraîne la quasi disparition des tailleurs de pierre. Là encore, une des corporations considérées comme les plus nobles tend à s'effacer du paysage du bâtiment.

L'évolution du métier de maçon

La corporation des maçons connaît, elle aussi, des évolutions importantes entre 1880 et 1914, mais avec des conséquences différentes. Les maçons ne connaissent en effet ni déqualification professionnelle ni affaiblissement numérique.

La diversification des matériaux de construction

Dans les années 1870-80, de nouveaux matériaux se répandent et les sources d'approvisionnement se diversifient grâce au développement des moyens de transport. Là encore, le chemin de fer transforme profondément les habitudes de travail de la corporation. Grâce au rail, les entreprises peuvent désormais s'approvisionner sur l'ensemble du territoire français et même au-delà des frontières.

Deux extraits d'un article tiré du premier numéro du journal *La Construction lyonnaise* donnent, en mars 1879, une idée précise des transformations importantes en cours dans le marché des matériaux de construction :

Lyon est assurément l'une des villes les mieux dotées sous le rapport de l'abondance et du choix des matériaux employés dans les constructions publiques ou privées. À l'intérieur même de la cité, les masses granitiques fournissent d'excellents moellons, pendant que les deux rivières qui la

traversent donnent en abondance le sable et les graviers nécessaires à la préparation des divers mortiers et bétons en usage aujourd'hui. À nos portes s'élève le massif du Mont-d'Or, dont les couches du sinémurien sont exploitées comme pierre de taille, tandis que dans le bajocien l'épaisse couche de calcaire à entroques a fourni, depuis le XV^e siècle, et fournit encore de nos jours, la plus grande partie des moellons employés dans la maçonnerie ordinaire. Enfin, sur les parties élevées de la ville et des environs, les dépôts de lehm ou terre à pisé sont utilisés pour élever des murs qui, pour les parties situées hors de la terre et à l'abri de l'humidité, rivalisent avec la maçonnerie, attendu qu'il n'est pas rare, sur le plateau de la Croix-Rousse principalement, de voir des maisons de trois ou quatre étages construites en pisé de terre.

Le Rhône et la Saône, au confluent desquels notre ville se trouve placée, ont été de toute antiquité et seront toujours utilisés comme moyen économique pour le transport des matériaux. Ainsi par le Rhône nous arrivent de magnifiques pierres de taille de choin, dont les nombreuses carrières sont exploitées sur les bords même de ce fleuve à Villebois, Le Sault, Montalieu et autres localités [...]. Par ce fleuve nous arrivent également la chaux hydraulique de Montalieu et le bois de construction du Bugey et de la Savoie, ainsi que ceux de la Franche-Comté, qui sont embarqués sur l'Ain, l'un des affluents du Rhône. Par la Saône, nous recevons la pierre à bâtir de Couzon, la pierre à plâtre de la Bourgogne, le bois de chêne de la Bresse et de la Bourgogne, les bois de sapin des nombreuses forêts de la Franche-Comté.

[...]

La construction des nombreux chemins de fer qui rayonnent autour de Lyon a facilité l'ouverture de nombreuses carrières et la création d'usines importantes, que la difficulté des transports ne permettait pas d'exploiter autrefois. Actuellement, le chemin de fer de Genève nous amène les tufs de la Bourbanche, la pierre de taille d'Hauteville, les chaux hydrauliques et les ciments de Virieu et de Claire-Fontaine, ainsi que la pierre blanche de la Suisse. Celui du Dauphiné nous permet de recevoir la pierre de la Grive, la chaux hydraulique de Saint-Hilaire-de-Brens et les ciments de Grenoble. Par la ligne de Marseille, nous avons les chaux hydrauliques du Teil et de l'Homme-d'Armes, la belle pierre de Cruas et la pierre blanche de Vaucluse. La fonte et les fers bruts ou ouvrés des vastes usines des bassins houillers du Gier et de Saint-Étienne nous arrivent par le chemin de fer qui relie cette localité à notre ville. Enfin, par la ligne de Paris, sont transportés les produits du Creusot et des tuileries mécaniques de Montchanin, les ciments de l'Yonne et de la Côte-d'Or et tant d'autres matériaux que nous nous dispensons d'énumérer.

Le règne des constructions monolithiques

L'ensemble des nouveaux matériaux apparus dans la maçonnerie nécessitent la mise en œuvre de méthodes constructives basées sur l'utilisation de béton et permettent, par conséquent, la réalisation d'éléments monolithiques à l'aide de coffrages.

Le pisé de mâchefer (ou béton de mâchefer)

À Lyon, le pisé de mâchefer se répand à partir de 1856, date de l'interdiction du pisé de terre crue sur le territoire de l'agglomération. Le développement des usines métallurgiques et chimiques dans la région lyonnaise (à Lyon, Givors, Rive-de-Gier, Saint-Étienne) à la fin du XIX^e siècle permet de disposer d'une quantité croissante de mâchefer (un résidu solide de la combustion de la houille dans les fours industriels), à des prix relativement bon marché par rapport à la pierre. Ce matériau prend donc de l'importance, à la fin du XIX^e siècle, sur les chantiers lyonnais. On commence à l'utiliser de manière courante pour la construction d'immeubles de rapport, puis il devient vite un matériau incontournable. En février 1896, le journal *La Construction lyonnaise* remarque ainsi que « la

plupart des constructions industrielles, à Lyon, sont faites en pisé de mâchefer. Ce pisé est un véritable béton, dans lequel on incorpore des scories de foyers et que l'on traite par les mêmes procédés que le pisé ordinaire ». Les méthodes de travail utilisées n'ont guère changé par rapport à celles du pisé de terre. Seuls les serre-joints métalliques ont remplacé les clés traversantes en bois pour maintenir en place le coffrage.

Le béton armé

À Lyon, les premières réalisations en béton armé voient le jour à la toute fin du XIX^e siècle. Depuis les années 1850, on avait régulièrement tenté, en France et à l'étranger, d'améliorer les propriétés mécaniques du béton de ciment. En effet, ce type de béton offrait une excellente résistance à la compression mais il avait l'inconvénient de présenter une faible résistance à la traction. Des entrepreneurs et ingénieurs, en particulier François et Edmond Coignet et François Hennebique²⁵, entreprennent donc d'y incorporer des armatures en acier. Après des années de tâtonnement, le béton armé voit véritablement le jour dans les années 1890.

Entre 1895 et 1914, plusieurs entrepreneurs lyonnais sont concessionnaires du « Système Hennebique ». C'est le cas de l'entreprise Pérol qui réalise, en avril 1897, l'un des premiers bâtiments lyonnais en béton armé, au 28 rue de Condé, pour un industriel fabriquant des bronzes d'églises. Le choix se porte sur cette méthode constructive car le bâtiment doit résister à des charges assez lourdes, du fait du poids élevé du bronze, tout en étant lumineux car l'emplacement est assez sombre. Pérol construit des planchers en béton armé reposant sur des piliers réalisés dans le même matériau, capables de supporter une tonne par mètre carré²⁶.

Le béton armé permet donc aux entreprises de maçonnerie d'élargir leur champ d'intervention en devenant compétitives dans la réalisation de planchers. Elles peuvent ainsi rivaliser avec les entreprises de construction métallique qui viennent de supplanter les charpentiers dans ce type de réalisation. Il faut d'ailleurs noter que le béton armé oblige les maçons à travailler un nouveau type de matériau, le métal. En effet, avant 1914, les armatures destinées au béton armé sont réalisées directement sur le chantier à partir de barres métalliques que les ouvriers doivent chauffer pour les cintrer et leur donner la forme voulue, avant de les installer. Ce n'est que dans les années 1920 que commence à apparaître la préfabrication des armatures en usine.

Le premier bâtiment d'habitation lyonnais entièrement en béton armé est l'immeuble du 24 quai Jäyr construit en 1911. L'architecte, Emmanuel Catelant, a recours au béton armé car la surface du terrain, dont il est par ailleurs propriétaire, ne dépasse pas 65 mètres carrés. Grâce aux calculs de l'ingénieur Blazin, concessionnaire Hennebique, il peut élargir le bâtiment de 1,20 mètres en saillie

²⁵ François Coignet est un industriel lyonnais. Il dirige, dans cette ville, une entreprise de colle et gélatines quand, au milieu du XIX^e siècle, il s'intéresse au marché parisien et fonde une filiale à Saint-Denis. Il construit le bâtiment de cette filiale en béton aggloméré (procédé très proche du pisé de mâchefer) et dépose, à partir de cette date, de nombreux brevets dans ce domaine en s'inspirant fortement des méthodes constructives « à la lyonnaise ». Il est l'un des premiers à expérimenter et à exposer les principes du béton armé. Son fils, Edmond Coignet, diplômé de l'École centrale de Paris, prend le relais dans les recherches sur le béton armé. François Hennebique est sans conteste la figure marquante du béton armé. Cet entrepreneur de maçonnerie belge, né en 1842, s'intéresse très tôt à cette méthode constructive. Il dépose un premier brevet en 1892 et développe, à partir de cette date, une organisation multinationale. Dans les différentes villes d'Europe, mais aussi de par le monde, il développe un réseau de concessionnaires qui seul a le droit d'exploiter ses brevets. En 1894, il réalise à Viggen (Suisse) le premier pont et en 1900, à Paris, au 1 rue Danton, le premier immeuble au monde en béton armé. En 1898, il crée la revue *Béton armé*, organe des concessionnaires et agents du système Hennebique qui lui permet de populariser son procédé constructif.

²⁶ *La Construction lyonnaise*, avril 1897.

sur les rues à partir du 2^e étage, et libérer l'espace intérieur de tous murs porteurs. Les appartements bénéficient ainsi d'un gain de surface d'environ 30 %. Haut de 30 mètres, le bâtiment compte sept étages.

Le béton armé est aussi utilisé pour certaines parties de la salle Rameau, construite en 1907 par un concessionnaire Hennebique et située au 29 rue de la Martinière²⁷. Dans cette salle de spectacle de 1 200 places, ce choix permet de libérer l'espace sous le balcon de tout pilier et d'augmenter ainsi la visibilité pour le public. Les planchers en béton armé se généralisent dans la construction publique à la veille du premier conflit mondial : les groupes scolaires construits peu avant 1914, le Lycée du Parc (1909-1913), la mairie du 7^e arrondissement, place Jean Macé (1909-1912), intègrent tous ce procédé constructif.

D'autres types de béton voient leur utilisation se développer à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, la chaux hydraulique s'implante à Lyon à cette époque. Peu onéreuse, ayant l'avantage de durcir au contact de l'eau, voire dans l'eau, elle est utilisée, moulée dans des coffrages, pour construire la grande majorité des égouts de Lyon.

La mécanisation du métier

Parallèlement au développement de nouvelles techniques et à la généralisation de nouveaux matériaux, certaines entreprises commencent à se doter, à la fin du XIX^e siècle, d'un type de matériel jusqu'alors inconnu sur les chantiers, et qui permet une relative mécanisation des travaux de maçonnerie.

Avant 1880, le matériel dont dispose un maître maçon est très rudimentaire : échelles, serre-joints, truelles, échafaudages en bois, pelles, pioches, marteaux, brouettes, carrioles à bras, caisses à mortier, seaux, poulies, cordages. La liste s'arrête généralement là. L'entreprise peut aussi disposer d'un ou de plusieurs chevaux et de tombereaux pour le transport des marchandises et des déblais. La maçonnerie, qui n'utilise que la force humaine et animale, se situe encore à un stade préindustriel. Les entrepreneurs plus importants peuvent disposer d'un outillage plus complexe, mais aucune utilisation d'une force motrice d'origine mécanique n'existe avant les années 1880. Le battage de pieux, par exemple, qui vise à enfoncer profondément des pieux de bois dans le sol afin d'asseoir des fondations solides sur des sols peu stables, est réalisé à l'aide d'une « sonnette » dont le maniement nécessite de nombreux bras jusqu'à l'apparition de la vapeur.

Les années 1880 marquent un tournant dans le domaine de la mécanisation. Un certain nombre de maîtres maçons modernisent leur entreprise en faisant l'acquisition d'un matériel qui utilise les dernières avancées technologiques. Il s'agit, par exemple, de pompes à épuisement, de treuils, de grues portatives, de bétonnières, de rails et de wagonnets de type Decauville. Les machines à vapeur font leur apparition et permettent de produire une force motrice d'un type nouveau.

Ce matériel constitue une rupture avec les outils traditionnels du maçon car il repose sur l'utilisation de la vapeur et de l'acier et non plus sur la seule force humaine. Il modifie l'organisation des chantiers et le travail des ouvriers. Parmi les entrepreneurs, ceux qui s'orientent vers le marché de la construction industrielle sont les premiers à faire le choix de la mécanisation. Leur nombre reste dans un premier temps assez limité et, avant 1914, de nombreux maîtres maçons utilisent encore

²⁷ Bernard Marrey, *Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XX^e siècle*, Paris : Picard, 2004.

les outils traditionnels, notamment l'« oiseau », ce lourd instrument en bois qui sert à monter le mortier à dos d'homme.

Développement de la spécialisation

Le passage au XX^e siècle représente donc un véritable tournant pour le bâtiment. Jusqu'alors, cette industrie reposait essentiellement sur le bois, la pierre, et la force humaine ou animale. Désormais, elle s'oriente lentement vers un complexe technologique associant le fer, le ciment et une énergie mécanique. L'un des facteurs de cette évolution est la diffusion, dans le monde du bâtiment, du savoir des ingénieurs jusqu'alors cantonné aux travaux publics. Les entreprises de maçonnerie qui prennent de l'importance au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, jouent un rôle de relais dans ce transfert de technologie. Face aux exigences croissantes des donneurs d'ordres, elles ne peuvent plus se contenter des connaissances empiriques traditionnelles transmises dans le cadre du métier. Il devient indispensable de maîtriser des notions de base en résistance des matériaux, en hydraulique, etc. On peut d'ailleurs noter que l'École centrale lyonnaise, créée en 1857 pour former des ingénieurs de l'industrie lyonnaise, se met à intégrer régulièrement des enfants de maîtres maçons à partir des années 1880 : Joseph Vassivière, né à Beaumont (Haute-Vienne) et fils d'un entrepreneur de maçonnerie spécialisé dans la fumisterie, entre, par exemple, à l'École en 1885. Alexandre Dumont, descendant de la dynastie d'entrepreneurs originaires de Mautes (Creuse), suit ses traces en 1893. D'autres Limousins de l'agglomération lyonnaise venant de familles de maçons deviennent ingénieurs à partir de cette époque.

L'utilisation croissante du béton armé accélère fortement ce phénomène. Cette technique permet de défier les lois de la gravité, mais à condition de mettre en œuvre des méthodes rigoureuses basées sur des calculs complexes de charge et de résistance. C'est d'ailleurs l'entreprise Hennebique qui conçoit, dans ses bureaux d'études, les réalisations que ses concessionnaires appliquent sur le terrain.

Ces différentes évolutions ont pour conséquence de renforcer la division du travail, assez faible à Lyon jusqu'alors. De nouvelles spécialités apparaissent, comme celle liée au ferrailage dans les constructions en béton armé. Cette spécialisation croissante conduit, dans deux cas précis, à la création de nouvelles corporations qui se détachent de celle des maçons vers 1880 : la corporation des cimentiers-tyroliens apparaît à la fin des années 1870 et celle des briqueteurs-fumistes quelques années plus tard. L'une naît du développement et de la diversification de l'utilisation du ciment dans le bâtiment, l'autre de la croissance de la construction industrielle et donc des fours et cheminées d'usines. Ces deux nouvelles corporations de taille modeste restent très liées à celle des maçons puisque, dans la plupart des cas, leurs ouvriers font d'abord leurs premières armes dans la maçonnerie avant d'accéder à ces métiers mieux qualifiés et mieux payés. Les transformations ne conduisent donc pas à une déqualification des maçons. Bien au contraire, elle favorise la promotion d'une partie de cette main d'œuvre qui se spécialise dans des réalisations complexes nécessitant un savoir-faire plus long à acquérir.

Ces deux nouvelles corporations deviennent les fiefs des migrants du Limousin, à l'inverse de celle des maçons dont la composition commence lentement à se diversifier à la veille de la Première Guerre mondiale, même si les migrants du plateau de Millevaches restent largement majoritaires. Les effectifs de la corporation des maçons ne sont donc pas affectés par l'apparition des deux nouvelles spécialités.

Les briqueteurs-fumistes

Le développement de l'utilisation de la houille dans certaines branches de l'industrie, notamment dans la métallurgie ou la chimie, nécessite l'utilisation de fourneaux de plus en plus complexes. De même, l'industrie du chauffage, qui prend de l'importance à la fin du XIX^e siècle, entraîne la construction des calorifères de grandes tailles. Très souvent, ces fourneaux et calorifères sont maçonnés en brique, de même que les cheminées destinées à évacuer les fumées industrielles. Les briqueteurs-fumistes, tout comme certaines entreprises de maçonnerie, se spécialisent dans ce type de constructions complexes et dangereuses. Selon l'entrepreneur et journaliste d'origine creusoise Martial Paufigue, au début du XX^e siècle, « Lyon compte dans cette branche des maisons très importantes qui construisent des appareils pour le dehors, et vont même faire au loin des installations parfois très importantes pour le chauffage d'établissements publics, de monuments, d'églises, de châteaux, d'usines, d'ateliers et d'habitations privées »²⁸. L'auteur est bien placé pour faire ce constat puisque son entreprise est alors l'une des plus importantes de ce nouveau secteur. Martial Paufigue remarque aussi que « les briqueteurs-fumistes sont presque tous originaires de la Creuse, ou de la Haute-Vienne ; quelques-uns, mais c'est le petit nombre, sont Italiens ». La corporation compte, vers 1900, environ 200 ouvriers. Le syndicat des briqueteurs-fumistes réunit quant à lui 150 adhérents (voir aussi p. 138-144).

Les cimentiers-tyroliens

En 1906, Martial Paufigue décrit ainsi le métier de cimentier :

La profession d'appliqueur de ciment est d'origine récente et ne date guère que d'une quarantaine d'années. C'est aux maçons qu'étaient confiés autrefois le peu de travaux en ciment qu'on exécutait. La découverte de procédés permettant la fabrication d'agglomérés en béton de ciment susceptibles de remplacer dans beaucoup de cas la pierre trop difficile ou trop coûteuse à approvisionner, l'extension de l'emploi de dallages en ciment à la place de planchers en bois ou de sols en asphalte, l'usage d'enduits ou de moulures en ciment appliqués sur des murs construits avec des matériaux à bon marché, tels que les scories de forge, dénommées "mâchefer" dans la région lyonnaise, et enfin la décoration ou la restauration de vieilles maisons, ont provoqué la création de spécialistes capables de mener à bien ces différents travaux dont l'importance, de nos jours, est devenue considérable²⁹.

Les cimentiers-tyroliens effectuent donc tous les travaux nécessitant l'usage du ciment, notamment pour recouvrir les murs extérieurs des édifices réalisés. L'enduit de ciment réalisé peut être lisse ou projeté sur le mur à l'aide d'une sorte de petit balai de buis (la tyrolienne) donnant ainsi un revêtement granuleux. Ils assurent aussi la finition des encadrements de fenêtre, et effectuent les moulures qui décorent l'extérieur des édifices. Au début du XX^e siècle, les entrepreneurs de travaux en ciment ne sont pas plus de 20. Ils emploient environ 250 appliqueurs et 50 aides dont la plupart sont originaires de la Creuse, de la Haute-Vienne ou de la Corrèze, les autres venant d'Italie.

Spécialisation et apprentissage

À la veille de la Première Guerre mondiale, une publication de la Ville de Lyon confirme cette évolution vers la spécialisation en affirmant que, chez les maçons, « depuis le développement du machinisme et l'emploi du mâchefer et du ciment, l'ouvrier connaissant entièrement son métier fait

²⁸ Martial Paufigue, « Industrie de la construction et du bâtiment », *op. cit.*, tome 2, p. 412-413

²⁹ Martial Paufigue, *idem*, p. 404.

place au spécialiste de certains travaux »³⁰. Cette affirmation est surtout vraie pour les grosses entreprises où le nombre d'ouvriers maîtrisant la totalité de la chaîne productive tend à décroître au profit d'ouvriers qui n'en connaissent qu'un segment. Une nouvelle catégorie de personnel devient donc nécessaire, celle de cadres intermédiaires qui interviennent sur les chantiers au côté des ouvriers mais possèdent les connaissances techniques suffisantes pour faire la liaison entre l'ingénieur, qui devient incontournable pour les gros projets de construction, et l'ouvrier spécialiste – et, dans certains cas, spécialisé – qui effectue des tâches relativement délimitées. Mais comment former ces cadres ? Jusqu'alors, il n'existait pas d'apprentissage dans la maçonnerie. On était d'abord manœuvre et, sur le tas, en aidant le maçon à effectuer ses tâches quotidiennes, on apprenait par mimétisme les gestes du métier. Les bons maçons devenaient ensuite chefs de chantier. Sous l'impulsion du monde patronal, des écoles professionnelles destinées à une frange limitée du monde ouvrier se créent à la fin du XIX^e siècle pour former ces cadres techniques. La première d'entre elles est, en 1864, la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR, toujours présente à Lyon). Son champ d'action dépasse largement le cadre du bâtiment – la spécialisation avait touché plusieurs secteurs industriels dès le milieu du XIX^e siècle – mais elle propose peu à peu de nombreux cours destinés aux contremaîtres et chefs de chantiers de la maçonnerie : « résistance des matériaux », « géométrie descriptive et coupe de pierres », « constructions civiles », « dessin linéaire », etc. Une bibliothèque permet aux élèves de compléter leur formation.

En 1908, la SEPR met en place un « cours pratique du bâtiment » à la demande du Double-Mètre, une société de secours mutuel et de retraite des contremaîtres et employés d'entreprises de maçonnerie et similaires. Cette société d'entraide née en 1899 est placée sous le patronage de Martial Paufigue, alors membre de la chambre patronale du bâtiment et de la Chambre de commerce de Lyon. Elle a pour animateur Armand Mazet, contremaître dans l'entreprise de maçonnerie Gouyon. Ce cours assuré par Mazet et par un ingénieur de la maison Paufigue réunit, au début du XX^e siècle, une soixantaine de contremaîtres et employés de la maçonnerie.

D'autres cours professionnels destinés aux ouvriers du bâtiment voient le jour au XIX^e siècle. Le syndicat mixte du bâtiment – d'inspiration catholique – propose lui aussi, à partir de sa création, au milieu des années 1880, des cours à ses adhérents. L'apprentissage qui se développe au tournant du siècle a donc une finalité particulière. Comme l'affirme le journal *La Construction lyonnaise*, son objectif est de « procurer des contremaîtres expérimentés » aux entrepreneurs et des « auxiliaires intelligents » aux ingénieurs³¹. Cette évolution du métier tend à détacher de plus en plus le groupe des contremaîtres et chefs de chantier du reste des ouvriers. Ils s'en distinguaient peu jusqu'alors, et se sentaient proches des autres salariés de la maçonnerie. Mais, peu à peu, ils prennent leur autonomie et se rapprochent du monde patronal qui d'ailleurs favorise cette évolution en pratiquant à leur égard une politique de type paternaliste. Il faut dire que l'enjeu est de taille pour les patrons qui, dès la reprise économique de la fin du XIX^e siècle, manquent de plus en plus cruellement de personnel pour assurer l'encadrement de chantiers dont la complexité va croissante.

³⁰ Office municipal du travail de la ville de Lyon, *Statistiques et renseignements sur diverses questions ouvrières et sociales : année 1913-1914*, Lyon : impr. réunis, 1914, p. 73 et suiv.

³¹ *La Construction lyonnaise*, 16/05/1909.

La maçonnerie au centre du bâtiment de Lyon

L'évolution de la maçonnerie a été complexe au cours de la période qui va de 1880 à 1914. Elle l'a conduite à prendre une place centrale dans le bâtiment lyonnais. De par son importance numérique, sa relative qualification – contrairement aux terrassiers – et la cohésion que lui assure la filière limousine, la maçonnerie devient, à la fin du XIX^e siècle, la corporation phare du bâtiment, aussi bien chez les patrons que chez les ouvriers.

Patrons et ouvriers

Un patronat limousin en pleine croissance

En 1911, la corporation compte 350 maîtres maçons contre 250 un demi-siècle plus tôt. Les ouvriers venant du Limousin ont incontestablement bénéficié de cette croissance, en particulier à partir de la reprise économique de la fin du XIX^e siècle qui permet à un certain nombre d'entre eux d'accéder au statut de patron. L'écrasante majorité de ces entreprises emploie un nombre limité d'ouvriers et ne peut prendre en charge que des chantiers modestes. Mais le développement urbain leur assure des chantiers réguliers et une certaine sécurité matérielle.

Encart 14 : Les Frères Leblanc, maîtres maçons à Lyon

L'entreprise fondée par Auguste et Junien Leblanc, tous deux nés à Saint-Martin-Château (Creuse), est assez représentative des petites entreprises de maçonnerie du tournant du siècle. Les deux frères sont issus d'une famille où les hommes ont l'habitude d'effectuer les migrations vers Lyon et d'en tirer des ressources modestes ne permettant pas d'échapper à la précarité. Le père d'Auguste et Junien se marie à trois reprises car ses deux premières épouses décèdent très jeunes. Cela ne l'empêche pas d'avoir quatre enfants, deux filles puis deux garçons qui s'embauchent bientôt sur les chantiers lyonnais avant de créer, en 1884, leur propre entreprise qu'ils installent 70 cours Henri (actuel cours docteur Long) dans le quartier de Montchat. Auguste a alors 28 ans et Junien 26.

La maison Leblanc frères comprend également d'autres membres de la famille. Junien épouse en effet Marie Goumet, née elle aussi à Saint-Martin-Château. Son frère, Paul Goumet, est lui aussi maçon. Il a débuté comme manoeuvre chez Ginet, entrepreneur à Montchat, avant d'être embauché par les frères Leblanc. Paul Goumet devient le principal contremaître de l'entreprise et dirige la construction d'un certain nombre d'immeubles de rapport avant la Première Guerre mondiale. En 1902, il reçoit pour son travail de maçon la médaille d'argent distribuée par la Société académique d'architecture de Lyon.

Bien que de taille modeste, la maison Leblanc frères choisit la voie de la mécanisation. Auguste dépose même un brevet d'invention pour un « monte-charge transbordeur » disposant d'un bras distributeur pivotant et installé sur rail, mais mû par la force humaine. Il est destiné à « supprimer le port à dos d'homme des matériaux de construction », en particulier du béton de mâchefer.

Les frères Leblanc n'ont chacun qu'un unique enfant. Là encore, leur exemple est significatif de l'évolution des mœurs. Au milieu du XIX^e siècle, les villages du Limousin débordaient d'enfants et les familles de maçons étaient nombreuses. Avec la fixation des migrants dans les grandes villes, les choses changent : les familles se réduisent fortement, ce qui permet de mieux assurer la sécurité matérielle et l'éducation des enfants. Junien n'a qu'un fils, Paul ; et Auguste une unique fille, Léontine. Paul est, de ce fait, destiné à reprendre l'entreprise familiale. Les stratégies matrimoniales influent certainement sur son choix quand il se marie, peu avant la Première Guerre mondiale, avec Thérèse Pimpaud, fille d'Eugène Pimpaud, originaire de Peyrat-le-Château (Haute-Vienne) et propriétaire d'une épicerie-comptoir place Guichard. Deux entreprises de taille modeste s'associent, et cette alliance permet aux enfants de disposer d'un capital confortable.

Les entreprises créées par des limousins, comme celle des frères Leblanc, sont nombreuses au début du XX^e siècle et semblent être surtout le fait d'ouvriers issus du plateau de Millevaches, même si la filière venant des Combrailles creuses n'a pas complètement disparu. Des entreprises comme celles de Blaise Brifaud, originaire de Brousse ; de Jean rouchon, né à Lioux-les-Monges ; de Claudius Pétavit, de Chard ; de Joany Dubois, de Saint-Alpinien, en témoignent. Cette dernière fait partie des maisons spécialisées dans la construction en béton armé sous brevet Hennebique. L'entreprise Jamot, emblème des entreprises créées par des originaires des Combrailles creuses (voir première partie), est reprise au cours des années 1890 par Victor Vertadier, né en 1855 à Saint-Silvain-Bellegarde (à quelques kilomètres de Lioux-les-Monges, commune de naissance de Joseph Jamot). La maison Vertadier continue à travailler étroitement avec le clergé lyonnais. Entre 1896 et 1898, elle construit notamment une école, dans le 2^e arrondissement de Lyon, pour le compte des sœurs de la Congrégation Saint-Charles. Mais cette filière provenant des Combrailles s'amenuise et n'est bientôt plus de taille à rivaliser avec celle venant du plateau de Millevaches.

C'est à cette époque que sont fondées différentes entreprises qui prendront de l'importance dans les décennies suivantes. L'exemple le plus emblématique est celui d'Eugène Pitance né en 1874 au Chalard, commune de Peyrat-le-Château (Haute-Vienne). En 1885, il est envoyé à Lyon et se met rapidement à travailler, avec son frère Pierre, dans la petite entreprise de maçonnerie fondée en 1874 par son oncle Pierre Andrieux. Vers 1900, il prend la succession de son oncle à la tête de l'entreprise à laquelle il donne une nouvelle impulsion. Il s'oriente, comme d'autres entrepreneurs de l'époque, vers le marché industriel et construit de nombreuses usines, ce qui permet à l'entreprise de se développer et de prendre après la Première Guerre mondiale une place de leader dans la maçonnerie lyonnaise.

D'autres entreprises fondées par des originaires du plateau de Millevaches s'affirment également à l'époque. La maison Fessetaud prend en charge la construction de l'usine Gillet et de nombreux immeubles de rapport. Jean Fessetaud, né à Royère (Creuse) en 1857, déploie une grande activité syndicale et devient le premier vice-président de la chambre syndicale du bâtiment de Lyon en 1900.

D'autres ouvriers de Royère (Léonard Peix, Antoine puis Édouard Sautour), de Faux-la-Montagne (Jean Joly qui s'oriente vers la fumisterie industrielle), de Gentioux ou de Nedde (l'entreprise Mazier & Plazanet qui associe, à partir de 1898, des entrepreneurs originaires de ces deux villages), et de nombreux autres villages du plateau de Millevaches, s'installent à leur compte et connaissent des destins plus ou moins heureux selon les cas. Nombre de ces établissements sont installés dans le quartier de la Guillotière. Mais, avec la croissance de l'agglomération, ils s'implantent toujours plus loin du centre, notamment à Villeurbanne ou à Saint-Fons. Les grosses entreprises sont pour la plupart membres de la chambre syndicale des entrepreneurs qui a vu le jour en 1863 et renforcé son organisation dans les décennies suivantes. Au début du XX^e siècle, ce syndicat patronal participe à la création de la fédération des entrepreneurs de bâtiment de France dont il devient un acteur important. En 1905, la chambre syndicale possède son propre journal, *Le Bâtiment lyonnais*.

Les ouvriers

Évolution de la corporation des maçons

À la fin du XIX^e siècle, la soierie ne domine plus l'industrie de l'agglomération lyonnaise. Ses effectifs se sont effondrés et le bâtiment occupe désormais la première place en nombre d'ouvriers masculins. Selon les estimations, ils sont entre 13 000 et 15 000. Si la majorité réside à Lyon et

particulièrement à la Guillotière, un nombre croissant s'installe désormais en périphérie. L'historien Yves Lequin estime qu'en 1891, un millier d'ouvriers de cette industrie habite déjà des villes comme Villeurbanne (331 ouvriers du bâtiment), Caluire (295), Oullins (164) ou Vénissieux (91)³². Ces chiffres globaux ne rendent pas compte des différences de répartition entre corporations : le nombre de menuisiers a été divisé par deux, voire trois, en quelques décennies, tandis que la maçonnerie se met à dominer le secteur avec un nombre d'ouvriers oscillant entre 3 500 et 5 000 selon la conjoncture. En 1913, les maçons de l'agglomération sont 4 800, les plâtriers-peintres 3 000, les terrassiers 1 500. Les menuisiers ne sont plus que 1 000, les charpentiers 400, les tailleurs de pierre à peine 200³³.

La corporation des maçons se caractérise aussi par une concentration plus importante de sa main d'œuvre au sein des entreprises : avec 12,6 ouvriers par patron en 1913, la maçonnerie affiche des chiffres deux fois supérieurs à ceux de la plâtrerie-peinture et 5 fois supérieurs à ceux de la menuiserie (qui atteint tout juste 2,5 ouvriers par patron). Cette moyenne, à peine supérieure à celle des années 1860, dissimule mal l'accroissement des disparités au sein de la corporation pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Un petit nombre de gros établissements se détache en effet de plus en plus de la masse des entreprises de taille moyenne. Cette concentration accrue de la maçonnerie, que l'on retrouve aussi chez les terrassiers, a des conséquences sur les relations entre patrons et ouvriers et explique certainement le fort développement des mouvements sociaux dans ces deux professions à partir de la fin du XIX^e siècle.

Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les ouvriers originaires du Massif Central continuent à dominer fortement la corporation. En 1911, Yves Lequin estime qu'à Lyon, deux maçons sur trois sont encore originaires de cette région³⁴. Mais les étrangers, notamment les Italiens, commencent à travailler régulièrement dans la maçonnerie. En 1913, la Ville de Lyon recense 20 % d'étrangers exerçant cette profession, chiffre certainement surestimé mais qui montre l'importance croissante de cette main d'œuvre.

Immigration et xénophobie

L'arrivée de cette main d'œuvre étrangère n'a pas été sans susciter certaines résistances, notamment à partir des années 1880. Jusqu'alors, dans le bâtiment, la présence d'étrangers n'avait que très exceptionnellement été évoquée comme un problème, même dans la corporation des plâtriers-peintres où, depuis de nombreuses décennies, environ 20 % des ouvriers étaient piémontais. Ces hommes subissaient le même rejet que les migrants en provenance des campagnes françaises et les discours les concernant étaient très proches. À partir des années 1880, les choses changent. L'intégration des classes populaires à la société française, projet du nouveau régime républicain, dessine une frontière de plus en plus stricte entre Français et étrangers : le premier « Code de la nationalité » est voté en 1889, la loi de 1884 autorise les syndicats mais interdit aux étrangers de diriger ce type d'organisation, les étrangers sont exclus du bénéfice des premières lois sociales, etc.

La récession qui se développe à partir de la fin des années 1870 et la crise boulangiste du milieu des années 1880 accélèrent ce processus qui place la question de la nationalité au centre des enjeux politiques et sociaux. Avec la crise économique, les « sans-travail » se multiplient dans tous les secteurs industriels et un profond malaise s'installe qui fragilise le régime républicain en place et

³² Yves Lequin, *op. cit.*, vol. 1, p. 167, 184 et 411.

³³ Office municipal du travail de la ville de Lyon, *op. cit.*, p. 259.

³⁴ Yves Lequin, *op. cit.*, vol. 1, p. 265.

permet aux opposants de relever la tête. À partir de 1886, le général Boulanger réussit à rassembler une bonne partie de ces mécontents autour d'un programme nationaliste et xénophobe. Il entraîne non seulement les partisans de la réaction, mais aussi nombre de militants socialistes et d'ouvriers. Touchés par le chômage de masse, ceux-ci revendiquent une limitation de l'accès au marché du travail pour les ouvriers étrangers et des mesures sociales réservées aux seuls ouvriers français.

Encart 15 : Le Boulangisme

Le boulangisme est un courant politique français qui s'est formé autour de la personnalité de Georges Boulanger. Ce général de division est nommé ministre de la Guerre en janvier 1886 et met en œuvre des réformes qui lui attirent la sympathie des milieux populaires : il impose le service militaire aux ecclésiastiques, réduit la durée du service national, expulse de l'armée les descendants des anciennes familles régnantes. Son discours revancharde et les provocations qu'il multiplie envers l'Allemagne augmentent sa popularité mais inquiètent rapidement le reste du gouvernement. Au milieu de l'année 1887, il perd son portefeuille de ministre et est envoyé à Clermont-Ferrand dans l'espoir de le voir disparaître de la scène publique où il a pris une place grandissante.

C'est à cette époque que naît véritablement le boulangisme qui agrège des courants de pensée très différents : Boulanger dispose en effet du soutien des milieux nationalistes, telle la Ligue des Patriotes de Paul Déroulède qui réunit plusieurs dizaines de milliers d'adhérents et développe un discours de plus en plus xénophobe et anti-républicain, mais aussi de certains courants socialistes qui le croient porteur d'une politique sociale attentive aux milieux populaires. Par ailleurs, il s'allie secrètement avec les courants bonapartistes et monarchistes qui voient en lui un dernier espoir de renverser le régime républicain en place et lui apportent un soutien financier.

À partir de 1887, le courant boulangiste se structure, prend de l'ampleur au point d'inquiéter les partis républicains, et présente des candidats aux différentes élections. Boulanger, qui est rayé des cadres de l'armée en 1888, est immédiatement élu à la Chambre des députés. Il se présente à nouveau à la députation en 1889, mais dans la Capitale où il est élu triomphalement : 240 000 bulletins sont allés sur son nom contre seulement 160 000 sur celui du candidat républicain.

Le courant boulangiste est alors à son apogée et certains de ses alliés lui conseillent de marcher sur l'Élysée pour s'emparer du pouvoir. Boulanger refuse cette option mais le gouvernement saisit cette occasion pour l'accuser de complot contre la sûreté intérieure. Boulanger s'enfuit alors à Bruxelles. À partir de cet événement, le mouvement boulangiste va rapidement refluer et s'éteindre. Boulanger se suicide en 1891 pour des raisons sentimentales, mettant fin à l'une des crises politiques les plus aiguës de la fin du XIX^e siècle.

Les ouvriers du bâtiment de Lyon ne sont pas épargnés par cette poussée xénophobe, en particulier les plâtriers-peintres qui dénoncent la présence trop nombreuse d'étrangers dans leur corporation. En 1885-1886, ils réussissent à mobiliser sur cette question les autres corporations du bâtiment, notamment les maçons, et les chambres syndicales du bâtiment adressent une pétition collective au maire de Lyon pour qu'il améliore « le sort de l'ouvrier Français », en interdisant notamment les étrangers sur les chantiers exécutés pour le compte de la ville. Le maire de Lyon, après s'être tourné vers le ministre de l'Intérieur, répond qu'il ne lui est pas possible, pour des raisons diplomatiques, d'écarter les étrangers des chantiers qu'il fait exécuter.

Encart 16 : Une pétition xénophobe des syndicats du bâtiment de Lyon en 1885

« Les chambres syndicales dont les noms suivent, tels que maçons, menuisiers, tailleurs de pierre, Plâtriers-peintres, charpentiers de la ville de Lyon ;

Vu la crise actuelle qui règne sur nos corporations, croient de leur devoir d'intervenir auprès de vous et auprès du conseil municipal à seul fin que vous puissiez faire quelque chose pour améliorer le sort de l'ouvrier Français. Aux réunions publiques la plupart des conseillers municipaux nous ont dit, Citoyens faites pétitions

sur pétitions, ne vous laissez point, nous feront de notre côté tout ce qui dépendra de nous pour votre bien et l'amélioration de votre sort. Aujourd'hui, Monsieur le Maire, nous venons vous renouveler toutes ces promesses et réclamer notre droit. L'ouvrier français paye sa cote personnelle et mobilière, c'est lui qui par son travail paie les employés de la ville et entretient la localité sur bien des rapports. Eh bien ces travailleurs manquent aujourd'hui de travail et l'ouvrier étranger travaille fêtes et dimanche quand le travailleur Français ne peut pas seulement travailler les jours de la semaine. Nous avons remarqué que dans tous les travaux de la ville l'on occupe pas un seul ouvrier français, mais en revanche l'étranger travaille et le salaire qu'il gagne en France, il le porte chez lui.

C'est donc à cet effet que nous croyons de notre devoir de faire appel à votre patriotisme de citoyen, et de Français à seul fin que vous puissiez faire tout ce qui dépendra de vous pour faire cesser cet abus, et qu'au moins l'ouvrier Français puisse travailler et gagner honnêtement sa vie dans les travaux municipaux. Nous vous ferons remarquer en outre que les ouvriers étrangers ne paient pas seulement de droit de séjour.

Nous savons cependant que tout patrons a le droit d'employer les ouvriers qu'il juge à propos dans son travail individuel mais, qu'au moins, ils occupent les ouvriers Français dans les travaux de la ville. À cet effet une délégation a été nommée dans une réunion public [...] le ving-un novembre 1885, avenue de saxe 242, chez monsieur Rivoire.

Cette commission est composée de douze membres dont les noms suivent comme ci-dessous.

Pour les plâtriers-peintres : Guillot et Chambon

Pour les maçons, Simonnet et Lebayle

Pour les tailleurs de pierre, Bellot Jean et Bellot François

Pour les charpentier les deux : Moiriat et Doste

Pour les chambres réunies : Curtet et Courtembert

Pour les menuisiers : Durgniat et Grumaud »

Source : AML, 784 WP 48. Pétition des chambres syndicales des plâtriers-peintres, maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers au maire de Lyon, 08/12/1885 (reproduite sans modification de l'orthographe ni de la syntaxe)

Pourtant, la situation politique, économique et sociale inquiète les élus tant nationaux que locaux et des entorses aux principes énoncés apparaissent alors dans certains cahiers des charges : à partir de 1887, la rénovation du quartier Grôlée, au nord-est de la Presqu'île, est l'occasion d'employer une partie des « sans-travail » de l'agglomération. Face à la menace boulangiste de plus en plus pressante, la mairie impose aux concessionnaires des travaux de prendre certains engagements « en dehors des conditions du traité » : obligation de choisir les entrepreneurs chargés des constructions dans la région lyonnaise, interdiction d'employer sur les chantiers plus d'un dixième d'ouvriers étrangers, établissement des salaires des ouvriers d'après les tarifs en vigueur établis contradictoirement entre les chambres syndicales patronales et ouvrières³⁵.

Des mesures sociales nouvelles sont donc introduites dans le cahier des charges mais elles s'accompagnent de décisions inédites permettant d'exclure la majorité des étrangers des chantiers. Les décrets du 10 août 1899 sur les « conditions du travail » dans les marchés passés au nom de l'État, des départements et des communes officialisent ces mesures ponctuelles d'exclusion des étrangers, et leur donnent une extension nationale, en permettant de limiter le nombre d'étrangers sur les chantiers publics « dans une proportion fixée par l'administration selon la nature des travaux et la région où ils sont exécutés ». Ils sont la conséquence d'une crise xénophobe encore plus violente, celle consécutive à l'affaire Dreyfus.

³⁵ AML, 1419 WP 004.

Jusqu'à la fin de la Grande Dépression, les tensions entre Français et étrangers refont surface régulièrement dans le bâtiment lyonnais et provoquent même des divisions au sein de certaines corporations. Chez les plâtriers-peintres, à la fin des années 1880, le syndicat refuse d'intégrer les ouvriers étrangers. Sous l'impulsion de plâtriers membres d'organisations anarchistes, un deuxième syndicat, « cosmopolite » puis « international », est créé pour syndiquer cette population et lutte fermement pour la faire accepter dans la corporation, au même titre que les ouvriers français.

À cette époque, la situation chez les maçons est à peu près identique. Deux syndicats coexistent depuis 1890 : le syndicat général plutôt proche du socialisme révolutionnaire, et le syndicat professionnel plus éloigné du terrain politique. Ce dernier se réorganise en 1893 et prend le nom de syndicat des maçons de Lyon et du Rhône. Son article 4 stipule que « pour faire partie du syndicat, il faut être ouvrier maçon, aide, être Français et jouir de ses droits civils ». Les maçons ne se divisent pas explicitement sur la question des étrangers, contrairement aux plâtriers-peintres, mais deux courants se distinguent très clairement : une partie des militants semble tentée par le nationalisme, alors qu'une autre place ses espoirs dans le socialisme.

À la fin du XIX^e siècle, le sentiment national a pénétré profondément la société française. Toutes les couches de la population sont touchées, même celles qui quelques décennies auparavant avaient à peine conscience d'être « françaises » tant elles étaient peu intégrées à l'ensemble national. Ce nationalisme, fortement cultivé par les pouvoirs publics, peut facilement dégénérer en xénophobie, comme c'est le cas en juin 1894, après l'assassinat à Lyon du président de la République Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio. Cet assassinat a déclenché des réactions très violentes dans les quartiers où vivent alors les immigrés italiens. C'est à la Guillotière que les violences mentionnées par les rapports de police sont les plus nombreuses. Le 25 juin, par exemple, jour de l'enterrement de Sadi Carnot, « après le passage du cortège des funérailles, des groupes de jeunes gens se sont dispersés dans le quartier de la Guillotière surtout. Ils ont pillé rue des Asperges près la rue Montesquieu la boutique d'épicerie d'un nommé Bobba et après avoir arrosé tout le matériel entassé dans la rue avec du pétrole, ils y ont mis le feu. À l'angle de la rue Jangot et Sébastien Gryphe, on a détruit aussi par le feu le matériel et mobilier d'un débitant italien après l'avoir jeté dans la rue. Sur la place Saint-Pothin, on a brûlé le matériel et le mobilier d'un nommé Bianchi marchand de porcelaine 96 avenue de Saxe. Des bandes de jeunes gens avec drapeaux en tête ont parcouru ces divers quartiers en chantant la Marseillaise et en criant Italiens ! assassins ! »³⁶. Ces actes se répètent pendant plusieurs jours et touchent aussi la Croix-Rousse.

Comment les nombreux maçons vivant dans le quartier de la Guillotière ont-ils réagi à ces « ratonnades » anti-italiennes ? il est impossible de le dire et l'on peut penser que leurs réactions ne furent pas unanimes. Au cours d'une discussion, il y a quelques mois, un maçon à la retraite originaire de Viam (Corrèze) me dit que son grand-père, ouvrier maçon à Lyon, habitait le quartier de la Guillotière au moment de l'assassinat de Sadi Carnot, et qu'il avait toujours gardé le souvenir de ces violences en même temps qu'un profond sentiment de honte pour ceux qui y avaient participé.

Les tensions nationalistes se sont calmées à la fin du XIX^e siècle et les syndicats ont changé d'attitude sur la question des ouvriers étrangers. Les mots d'ordre d'internationalisme et d'unité de la classe ouvrière par-delà les frontières s'implantent alors dans les organisations syndicales et font passer au second plan la question des étrangers. Mais le ralliement de la CGT et du Parti socialiste

³⁶ ADR, 4 M 304. Rapport de police, 25/06/1894.

à l'« Union sacrée »³⁷ pendant la Première Guerre mondiale montre que les choses n'étaient finalement pas si simples.

Les chantiers lyonnais au tournant du siècle

Après les grands travaux menés par le préfet Vaisse au cours des années 1850-1860, Lyon ne connaît plus de révolution urbaine à proprement parler. Mais l'impulsion qui a été donnée se poursuit dans les décennies suivantes, permettant l'émergence d'une métropole adaptée à la société industrielle. C'est ainsi que, dans les années 1870, le quartier Saint-Paul, sur la rive droite de la Saône, subit une rénovation importante autour de la nouvelle gare qui est inaugurée en 1876. Un certain nombre de maisons sont détruites pour dégager une place autour de cet édifice et offrir des voies plus larges. Mais il faut attendre l'arrivée de Claude Gailleton³⁸ à la tête de la municipalité en 1881 pour voir les chantiers prendre véritablement de l'ampleur, notamment à l'occasion de l'importante opération immobilière qui touche le quartier Grôlée, au cœur de la Presqu'île.

Quartier Grôlée (1887-1894)

Particulièrement insalubre, limité au nord par la place des Cordeliers, à l'est par le quai de l'Hôpital (aujourd'hui Jules-Courmont), au sud par la rue Childebert, et à l'ouest par la rue de la République, le quartier Grôlée est le dernier gros îlot du centre-ville à ne pas avoir été rénové. Passée la voûte qui débouche de la place des Cordeliers, le promeneur entre dans un espace très différent du reste de la Presqu'île, encombré le plus souvent par une foule populaire attirée par les étalages de souliers et galoches des nombreux cordonniers du quartier, par les boutiques de fripiers, par le mont de Piété installé dans une ancienne Halle aux grains derrière l'église Saint-Bonaventure, et par un marché qui bloque la circulation dans ces artères dont certaines, comme les rues Tupin-Rompu, Meysonnier et Thomassin, sont extrêmement étroites. La mauvaise réputation de ce quartier ancien est renforcée par la présence de tanneries, dont l'odeur incommode le passant, et de nombreux hôtels et garnis sordides, notamment les derniers garnis de maçons encore installés sur la rive droite du Rhône.

Depuis la fin des travaux de la rue Impériale et de la rue de l'Impératrice, la rénovation du quartier était réclamée mais aucun projet immobilier de grande envergure n'avait vu le jour depuis la mort du préfet Vaisse. La crise économique des années 1870 n'avait pas favorisé ce type d'initiative. Mais avec l'installation de la crise, les « sans-travail » se multiplient et un malaise social profond s'installe. La municipalité voit finalement dans la rénovation du quartier Grôlée la possibilité de relancer l'industrie du bâtiment et d'employer une partie de cette main d'œuvre inoccupée. Les premiers projets d'aménagement sont présentés fin 1887. Le quartier doit être profondément transformé : la rue Grôlée est fortement élargie, les rues Meysonnier, de Pavie et Tupin-Rompu disparaissent, la plupart des rues conservées sont réalignées et une nouvelle artère, large de 22 mètres, traverse en diagonale l'ensemble du quartier pour relier la place de la République au pont Lafayette (elle prend le nom du Président Carnot). Après de longs débats, le projet définitif n'est adopté qu'en 1889 et les travaux peuvent commencer.

³⁷ L'« Union sacrée » désigne le ralliement des différents courants politiques, syndicaux et religieux à la politique belliciste du gouvernement français après la déclaration de guerre à l'Allemagne le 1^{er} août 1914.

³⁸ Claude Gailleton a été maire de Lyon de 1881 à 1900.

La refonte du quartier grôlée a duré beaucoup plus longtemps que prévu : les retards dans les expropriations, les conflits entre la municipalité et les concessionnaires des travaux paralysent à plusieurs reprises les chantiers. Il faut attendre 1894 pour voir le quartier terminé. Les bâtiments sont construits en pierre de taille mais, pour la construction des planchers, le métal remplace la traditionnelle charpente en bois. La dernière poche ouvrière de la Presqu'île (environ 10 000 à 15 000 personnes) est rejetée sur la rive gauche du Rhône³⁹.

Au tournant du siècle, une autre poche du centre-ville, derrière les Terreaux, est rénovée. La rue de la Martinière, qui donne son nom à cette portion de quartier, est créée à cette occasion. Sur cette courte artère, des bâtiments représentatifs du style 1900 sont érigés au début du XX^e siècle. La salle Rameau, dont nous avons déjà fait mention pour son utilisation précoce du béton armé, ouvre ses portes en 1907, un an après l'École de la Martinière de Filles qui avait été créée en 1879 mais qui s'installe en 1906 dans les locaux qu'elle occupe encore aujourd'hui.

La Guillotière

C'est dans les anciens faubourgs et en particulier à la Guillotière qu'ont eu lieu les transformations les plus spectaculaires. Sur la rive gauche du Rhône, l'urbanisation avait fait de grands progrès au cours des décennies précédentes. Mais le refus des Hospices civils de Lyon, qui étaient propriétaires de la plus grande partie du foncier, d'accorder des baux de longue durée avait fait obstacle au développement d'un bâti digne de ce nom. Seules quelques portions du quartier avaient vu se développer des immeubles, le reste étant constitué de maisons de faible hauteur et de piètre qualité. Les années 1880 constituent, là encore, un moment de rupture. Le déclassement des fortifications qui enserraient le quartier est décidé en 1884, libérant de nombreux hectares de terrains à bâtir et favorisant le développement urbain au-delà de cette limite. Par ailleurs, les Hospices acceptent, à partir de 1887, d'accorder des baux de 99 ans sur leurs terrains. Le long du plan en damier qui a été imposé pour l'urbanisation de ce quartier, des bâtiments de plus grande taille sortent de terre, notamment autour de certains grands axes où règne dans les décennies d'avant-guerre une véritable fièvre de construction.

Au milieu du XIX^e siècle, tous les grands équipements de la Ville de Lyon étaient installés sur la Presqu'île. À partir de 1880, certains d'entre eux s'implantent sur la rive gauche du Rhône. Après le vote de la loi de 1884 rendant à Lyon la plénitude de ses pouvoirs municipaux, la Préfecture du Rhône déménage dans de nouveaux bâtiments construits près du pont Lafayette entre 1884 et 1891. On édifie, au sud de la place du Pont, la faculté de médecine et des sciences (1876-1883), la faculté des lettres et de droit (1890-1896), l'École de santé militaire (1890-1896) et l'École centrale de Lyon (1901). Il faut, pour cela, canaliser le lit du Rhône et combler les lônes⁴⁰ qui occupaient ces terrains. De nombreux groupes scolaires viennent aussi quadriller le quartier : sur les 34 construits à Lyon entre 1880 et 1915, 19 sont réalisés sur la rive gauche du Rhône contre un seul sur la Presqu'île, 7 à la Croix-Rousse et 7 sur la rive droite de la Saône – dont 4 à Vaise. Le second lycée de Lyon, le lycée du Parc, s'installe pour sa part aux abords du parc de la Tête d'Or (1910-1914), tout comme le musée Guimet (1878-1880). Cette multiplication des équipements publics à la Guillotière et aux Brotteaux marque la véritable intégration de ces territoires à la ville de Lyon et l'extension du centre-ville au-delà de la Presqu'île. Pour autant, au cœur de la Guillotière, dès que l'on s'éloigne des grands

³⁹ Félix Rivet, *Le quartier Grôlée : une réalisation d'urbanisme à Lyon*, Lyon : Institut des études rhodaniennes, 1955, 82 p. ; AML, 1419 WP 004.

⁴⁰ Lône : nom donné dans le Lyonnais aux bras du Rhône.

axes, c'est encore un bâti populaire mêlé aux entrepôts, aux ateliers et aux usines qui domine. Le géographe Ardouin-Dumazet note, à la fin du XIX^e siècle, que la rue Garibaldi, aux confins de la Guillotière, est encore « bordée de basses et odieuses maisons de terre battue ou pisé »⁴¹.

Encart 17 : Lyon vu par le géographe et voyageur Ardouin-Dumazet en 1896

« Au Lyon triste et sombre des touristes, comme au Lyon mystique des historiens, une ville monumentale et solennelle s'est substituée et se développe chaque jour. Il faut se hâter si l'on veut encore retrouver quelque coin de la cité austère et maussade d'autrefois. Des trouées énormes ont été faites dans le dédale des vieilles maisons hautes de six ou sept étages, souvent plus, aux façades noires et lépreuses, aux allées sombres et puantes. D'immenses rues se sont construites, conservant encore la hauteur des façades et la maigreur des saillies ».

[...]

« [D]es quartiers neufs se construisent partout. Si le 6^e arrondissement, c'est-à-dire les Brotteaux, demeure la plus monumentale des villes de province, la Guillotière elle-même se transforme. Les rues, longues parfois de plusieurs kilomètres, sales, boueuses, bordées de maisons basses, crûment bariolées de rouge, de bleu et de gris, legs des barbouilleurs italiens, se bordent peu à peu de constructions à six étages. Il y a cent cinquante mille habitants dans ce quartier ; la disparition des masures et leur remplacement par les grandes maisons qui s'alignent déjà sur quelques avenues permettraient d'en loger trois ou quatre cent mille.

De ce côté seulement la ville peut s'étendre. À l'ouest, c'est-à-dire du côté où la plupart des grandes cités étalent la mer de leurs édifices, la colline abrupte de Fourvière ne recevra jamais que des villas, des "campagnes", comme disent les Lyonnais. Entre les deux fleuves, toute la place est occupée. Les démolitions des vieilles maisons font plutôt émigrer les habitants, car les nouvelles, bordant des rues plus larges, d'ailleurs occupées par des magasins, seront bien moins nombreuses et moins remplies. Ainsi, le quartier Grôlée, récemment tombé sous le marteau et où l'on édifie d'opulents massifs de pierre de taille, a vu ses milliers d'habitants obligés de traverser le Rhône pour aller s'établir sur la rive gauche du fleuve.

Déjà, lorsqu'il a fallu construire une préfecture, des facultés de médecine, des sciences, et des lettres, une école de santé militaire, un nouveau mont-de-piété, c'est dans cette Guillotière, jadis si mal famée, qu'on est allé chercher les emplacements nécessaires. Là, on peut tailler en plein drap. Quand il ne restera plus de masures à détruire, la plaine du Dauphiné s'étendra toujours pendant des lieues. Déjà sur ce plateau aride formé de cailloux roulés apportés par le Rhône et les anciens glaciers, les tramways à chevaux ou à vapeur ont fait naître d'interminables faubourgs ».

Source : Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 7^e série : « La région lyonnaise », Paris : Berger-Levrault, 1896, p. 2-5.

La modernisation de l'infrastructure urbaine

Parallèlement au développement des bâtiments d'habitation et aux grands équipements publics, l'infrastructure urbaine s'améliore de manière considérable entre 1880 et 1914. Les trottoirs se généralisent le long de rues recouvertes de plus en plus souvent de pavés ou d'asphalte. Les égouts deviennent la règle dans tous les quartiers. En 1871, la longueur des égouts lyonnais était de 69 km ; elle passe à 186 km en 1905. L'éclairage public prend de l'ampleur, même dans le quartier de la Guillotière. Dès 1884, le 3^e arrondissement possède 2 030 lanternes à gaz et le 6^e arrondissement 1 088 (sur 7 733 dans l'ensemble de la commune)⁴². À la fin du XIX^e siècle, l'électricité commence à alimenter les éclairages publics. Les premières lampes électriques sont installées en 1899 place des Terreaux et place de la Comédie.

⁴¹ Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 7^e série : « La région lyonnaise », Paris : Berger-Levrault, 1896, p. 44.

⁴² La construction lyonnaise, mars 1884.

L'utilisation croissante de l'électricité nécessite rapidement d'augmenter la production de cette énergie. À la toute fin du XIX^e siècle, un barrage hydroélectrique est construit à Villeurbanne, sur un canal artificiel dévié du Rhône. Long de plus de 15 km, le canal de Jonage emprunte, sur sa plus grande partie, le lit du ruisseau la Rize. Il est interrompu par une immense usine-barrage longue de plus de 150 mètres, construite dans le quartier de Cusset et mise en service en 1899. Dotée de 16 grandes turbines de 1 250 chevaux couplées à des alternateurs qui permettent de produire l'énergie électrique, elle alimente Lyon à l'aide de câbles souterrains qui se ramifient dans les différents quartiers de la ville. Ce chantier titanesque, qui comprend la construction d'écluses, d'un canal de fuite, de plusieurs ponts, a nécessité une main d'œuvre nombreuse, dont une large partie est constituée de Limousins.

Les années 1880-1890 sont aussi propices aux constructions et rénovations de ponts. En 1880, 11 ponts enjambent la Saône et 7 le Rhône. Du fait du développement de la Guillotière, ces liaisons sont devenues insuffisantes, d'autant plus que certains ouvrages sont très vétustes. Le pont Morand, par exemple, est exclusivement en bois et incapable de supporter les conséquences d'une intensification des échanges entre les rives droite et gauche du Rhône. C'est pourquoi il est remplacé, entre 1888 et 1890, par un pont métallique reposant sur des piles et culées en maçonnerie⁴³. D'autres ponts sont rénovés et la municipalité décide, en 1899, de construire deux nouveaux ouvrages : le pont de la Boucle et celui de l'Université. Ce dernier, long de 267 mètres, se compose de trois arches en acier au centre, et de deux arches en maçonnerie de 6 mètres d'ouverture ménagées dans les culées établies sur les bas-ports. Ces maçonneries sont réalisées par la compagnie Fives-Lille. La construction des ponts de la fin du XIX^e siècle marque la généralisation de l'architecture métallique dans certains types d'ouvrages de génie civil, au détriment de la maçonnerie en pierre de taille, et surtout, là encore, de la charpente en bois.

Les infrastructures de transport collectif se développent, à partir de 1880, du fait de l'extension de plus en plus importante de l'espace urbain. Le tramway fait son apparition à cette époque. En 1905, 111 kilomètres de voies sont déjà en fonctionnement. Les premiers tramways utilisent la traction animale, remplacée rapidement par les locomotives à vapeur puis, à partir de 1898, par la traction électrique. Des funiculaires – les « ficelles » lyonnaises – se mettent à escalader les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.

Les transports en commun s'étendent d'autant plus que la ville poursuit son extension, accueillant 450 000 habitants en 1906, et que les communes de banlieue – notamment Villeurbanne et Vénissieux – connaissent un certain essor dans la continuité de la Guillotière. Elles accueillent les nouveaux secteurs industriels (chimie, automobile) qui nécessitent des usines de très grande taille. Il est d'ailleurs un temps question que Lyon annexe la commune de Villeurbanne, comme elle l'avait fait naguère pour la Guillotière. Ce projet, étudié par le préfet Ducros dès 1874, est repris par le maire de Lyon Jean-Victor Augagneur en 1903. L'édile lyonnais, voyant les entreprises désertir sa commune pour la périphérie, compte sur l'annexion de Villeurbanne pour récupérer cette source de contributions. Les Villeurbannais sont farouchement opposés au projet et le signalent en inaugurant, en 1904, un nouvel Hôtel-de-Ville. Malgré ces protestations, un projet de loi officialisant l'annexion est élaboré. Mais Augagneur quitte la mairie de Lyon en 1905 et le nouveau maire, Édouard Herriot, abandonne les prétentions de son prédécesseur.

⁴³ La culée est un massif de maçonnerie établi contre les rives pour soutenir la poussée de la voûte d'un pont. La pile est un massif de maçonnerie sur lequel reposent les retombées de deux arches successives ou le tablier d'un pont.

Le syndicalisme ouvrier et les conflits sociaux dans la maçonnerie lyonnaise

La lente émergence du syndicalisme

Les premiers temps du syndicalisme (1877-1897)

La chambre syndicale des ouvriers maçons de Lyon, créée en 1877, a mené ses premières grèves en 1879 et 1880. Ce dernier conflit, bien qu'ayant permis une hausse des salaires, n'avait débouché ni sur la signature d'un contrat collectif ni sur un renforcement significatif de l'organisation ouvrière : en 1882, elle compte 120 membres et se révèle incapable de faire respecter les tarifs dans un contexte de crise économique profonde. Cette situation dure tant que se prolonge la Grande Dépression, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1890.

La chambre syndicale, devenue syndicat professionnel des ouvriers maçons de Lyon en 1884, fait quelques tentatives, notamment en 1888⁴⁴, pour reconquérir le terrain perdu mais la conjoncture rend toute agitation vaine. L'impuissance du syndicat ouvrier le conduit bientôt à la scission. Une soixantaine de militants parmi les plus politisés quittent, en décembre 1890, le syndicat professionnel pour créer un syndicat général des ouvriers maçons de Lyon et du Rhône⁴⁵. Cette nouvelle organisation, qualifiée de « socialiste révolutionnaire » par les autorités de police, adopte une forme nouvelle : les adhérents sont regroupés par secteurs géographiques. Trois sections voient le jour dès 1890, celle du 3^e arrondissement (la Guillotière) établie au 20 rue Moncey, celle du 5^e arrondissement (Vaise) et celle réunissant les membres des communes d'Oullins, Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval. Le siège du syndicat est fixé à la buvette Choux, 93 rue Moncey puis, en 1893, au 176 avenue de Saxe.

Malgré une organisation plus structurée, qui sert d'ailleurs de modèle à toutes les organisations ouvrières de la maçonnerie jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les effectifs du nouveau syndicat stagnent autour de 65 membres, tout comme ceux de son concurrent. La division et la rivalité entre les deux organisations paralysent l'action pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Le syndicat professionnel reproche à son rival son activité politique, notamment son soutien au socialiste Antoine Desfarges, candidat à la députation dans la circonscription de Bourgneuf. En 1893, le syndicat professionnel se réorganise, prend le nom de syndicat des maçons de Lyon et du Rhône et, comme nous l'avons déjà vu, ferme ses portes aux ouvriers étrangers. Deux conceptions du syndicalisme s'opposent donc, à cette date, au sein de la corporation des maçons. Mais, étant donné les effectifs très limités des deux organisations, il est difficile de dire si les divergences idéologiques que nous percevons sont le reflet de débats internes à la corporation. Leurs discours ont certainement un impact encore limité sur les ouvriers non-syndiqués.

Encart 18 : composition du conseil syndical du syndicat général des ouvriers maçon de Lyon

Composition en 1890 :

- Vareille Louis. Né le 04/09/1859 à Beaumont (Haute-Vienne). Fils de Vareille Léonard et de Marie Lebic. Demeure 217 rue Duguesclin.

⁴⁴ Sur la grève de 1888, voir ADR, 10 M 401.

⁴⁵ ADR, 10 M 248.

- Jeannetaud Jean. Né le 02/09/1875 à Saint-Martin-Château (Creuse). Fils de Jeannetaud Léonard et de Thérèse Bapthime. Demeure 188 rue Duguesclin.
- Monthioux Henri. Né le 26/06/1864 à Saint-Moreil (Creuse). Fils de Monthioux Antoine et de Marguerite Rougerie. Demeure 131 rue Boileau.
- Fournet Jean-Baptiste. Né le 21/11/1858 à Royère (Creuse). Fils de Fournet Léonard et de Marie Régouillaume. Demeure 106 rue Mazenod.
- Orliange Antoine. Né le 13/06/1867 à Tarnac (Corrèze). Fils de Orliange Léonard et de Françoise Perrétoux. Demeure 4 rue Voltaire.
- Chonier Thomas. Né le 02/02/1859 à Lyon, 3^e arrondissement. Fils de Chonier Jacques et d'Adélaïde Ciang. Demeure 24 rue de Rize.
- Goumot-Labesse Pierre. Né le 03/12/1860 à Mérignat (Creuse). Fils de Goumot-Labesse Léonard et d'Anna Dumoulin. Demeure 8 rue Louis Blanc.
- Rousseau Eugène. Né le 12/09/1865 à Gentioux (Creuse). Fils de Rousseau Jean et de Marie Lamarsalle. Demeure 126 rue Boileau.
- Martinaud Jean. Né le 18/04/1862 à Royère (Creuse). Fils de Martinaud François et de Jeanne Lelarge. Demeure 83 rue de Bonnel.

Composition en 1894 :

- Monthioux Henri. Demeure 30 rue de la Guillotière.
- Fleytoux Julien. Né le 29/03/1856 à Royère (Creuse). Fils de Léonard Fleytoux et de Jeanne Canque. Demeure 217 rue Duguesclin.
- Vellut Pierre Lucien. Né le 27/10/1859 à Rougnat (Creuse). Fils de Gilbert Vellut et de Louise Mazon. Demeure 8 rue du Gazomètre.
- Dubœuf Léon. Né le 22/07/1853 à Saint-Julien-le-Petit (Haute-Vienne). Fils de Pierre Dubœuf et de Jeanne Regondaux. Demeure 5 rue François Dauphin.
- Lintignat Jean. Né le 07/10/1857 à Saint-Julien-le-Petit (Haute-Vienne). Fils de Léonard Lintignat et de Anne Picouret. Demeure 4 rue du Colombier.
- Rampignon Louis. Né le 03/06/1862 à Le Chatenet-en-Dognon (Haute-Vienne). Fils de Jean Rampignon et de Marie Petignon.

Au cours de l'année 1894, alors qu'une détente économique commence à se faire sentir, les relations entre les deux organisations ouvrières s'améliorent et elles collaborent à l'organisation du 1^{er} congrès national des ouvriers maçons qui se tient à la Bourse du Travail de Lyon. 19 syndicats discutent de la création d'une fédération de la maçonnerie et d'un journal fédéral, le *Réveil des maçons de France*. Cette fédération n'a finalement jamais vu le jour. Mais le rapprochement des deux syndicats permet d'envisager la réunification. Le 5 janvier 1895, le syndicat général prononce, à l'unanimité, sa dissolution et ses membres rejoignent le syndicat des maçons de Lyon.

La grève de 1897 : la cohésion de la corporation des maçons

Malgré la fusion, le syndicat réunifié ne compte, en 1896, que 200 adhérents et reste donc très marginal au sein de la corporation. En 1897, une campagne de propagande est décidée afin d'augmenter les effectifs et d'envisager une action collective pour le respect des tarifs de 1880. Un nouveau tarif est élaboré et soumis à la chambre patronale qui le rejette presque immédiatement. Le 10 mai 1897, la grève est déclenchée. Elle dure presque 3 mois, ne prenant fin que le 28 juillet⁴⁶.

⁴⁶ ADR, 10 M 408 (ce carton est entièrement consacré à cette grève, signe de l'importance qu'on lui a accordée à l'époque) ; voir aussi le compte-rendu de la grève dans la *Statistique des grèves*, 1897, Paris : Imprimerie nationale, 1898. p. 301-308.

Après de longues années d'atonie revendicative, l'ampleur de ce mouvement surprend aussi bien les patrons que la préfecture qui estime alors qu'elle mobilise 8 200 ouvriers, chiffre largement exagéré mais qui donne une idée de l'importance de cette grève dans l'esprit des contemporains.

Cette mobilisation, rendue possible par l'amélioration de la conjoncture économique, met aussi en lumière la cohésion de la corporation des maçons qui apparaît comme une véritable communauté structurée autour des migrants du Massif Central. Pendant trois mois, la presque totalité des ouvriers maçons prend part à la grève puisque, selon les rapports de police, seuls quelques centaines de non-grévistes continuent à travailler dans « des chantiers peu importants appartenant à de petits entrepreneurs ou directement pour des propriétaires à des réparation »⁴⁷. L'une des premières mesures que prend la commission de grève est d'organiser l'« exode » des maçons. Dès le début du mouvement, 1 500 grévistes quittent Lyon pour trouver du travail à la campagne, bien souvent dans leur « pays » d'origine. Dans les semaines qui suivent, le phénomène s'amplifie, la commission de grève avançant l'argent du voyage aux grévistes « désirant aller dans leur pays » et n'ayant pas les ressources nécessaires pour le voyage. Au mois de juillet, il ne reste à Lyon qu'un millier d'ouvriers qui assurent le contrôle de la grève. Le lien encore fort avec les villages d'origine permet donc aux ouvriers de trouver des moyens de subsistance et de limiter le nombre de grévistes à la charge de la commission de grève. Il est aussi l'occasion de diffuser des listes de souscription auprès des populations du Limousin afin d'alimenter la caisse de grève. Ainsi, lors de la réunion des grévistes du 6 juillet, un ouvrier nommé Lissandre affirme avoir reçu de sa commune, Beaumont (Haute-Vienne) – qu'il désigne comme son « pays » – deux listes de souscription d'un montant total de 73 francs et souligne « qu'aucun maçon de sa commune ne touche de secours et que si tous les grévistes en faisaient de même la caisse serait bien garnie ». La cohésion corporative n'exclut pas un certain nationalisme de clocher dans les villages du plateau de Millevaches.

Cette cohésion s'appuie aussi sur les liens tissés au sein des quartiers, en particulier celui de la Guillotière, où cafetiers et commerçants jouent un rôle essentiel dans la capacité de résistance des grévistes en acceptant de faire crédit pendant de longues semaines. Tous les petits commerçants ne sont pas unanimes à soutenir la grève mais beaucoup s'engagent aux côtés des ouvriers, certains offrant même de « prendre à leur charge deux et même trois grévistes tout le temps que la grève durera ». À l'instigation des grévistes, plusieurs d'entre eux créent même une « commission des petits commerçants du 3^e arrondissement » et lancent une pétition demandant aux pouvoirs publics d'intervenir afin de permettre une résolution rapide du conflit⁴⁸.

Ce soutien des cafetiers, épiciers et propriétaires de garnis n'est pas toujours spontané, les grévistes usant tour à tour de menaces et de promesses pour les rallier à leur cause. À plusieurs reprises, lors des assemblées générales des grévistes qui se tiennent quotidiennement à la Bourse du Travail, des commerçants peu favorables à la grève sont dénoncés à l'assistance. Ainsi, la veuve Descombes tenant comptoir à l'angle de la rue Moncey et Villeroy est accusée, au cours du mois de juin, d'avoir « refusé de souscrire pour les grévistes et de signer la pétition des petits commerçants ». Elle envoie un courrier de protestation à la commission de grève, que le secrétaire Thévenot lit lors de l'assemblée du 29 juin. À l'inverse, les commerçants soutenant le mouvement se voient promettre la reconnaissance des grévistes une fois la grève finie. Lors de l'assemblée du 21 juin, Perretout apporte « les noms de tous les commerçants qui ont si vaillamment contribué à assurer le triomphe

⁴⁷ ADR, 10 M 408. Rapport du commissaire spécial, 13/07/1897.

⁴⁸ ADR, 10 M 408. Rapports du commissaire spécial, 23/06, 24/06, 30/06, 18/07/1897.

de notre cause ; il dit qu'à l'avenir nous saurons les récompenser à notre tour, en nous servant chez eux, plutôt que de porter nos gros sous à ceux qui nous ont trahis »⁴⁹.

La solidarité entre ouvriers et petits commerçants repose donc sur des liens multiples : des origines géographiques souvent communes, des relations étroites au sein des mêmes quartiers, mais aussi des intérêts matériels partagés. Les ouvriers n'arrivent bien souvent à « joindre les deux bouts » qu'à l'aide du crédit que leur accordent des commerçants qui, eux-mêmes, subsistent petitement grâce à cette population ouvrière qui constitue leur unique clientèle. Cela rapproche fortement les deux groupes sociaux entre lesquels les passages ne sont pas rares puisque la plupart des patrons de cafés sont d'anciens maçons.

La grève de 1897 a révélé la forte cohésion de la corporation des maçons de Lyon. Elle démontre aussi la capacité de la commission de grève, dirigée par Thévenot, à mener à bien un conflit de longue haleine et à gérer le problème des non-grévistes. Les « renégats » ne sont que quelques centaines au début de la grève mais leur nombre risque de s'élever sensiblement en cas de prolongement du conflit. Par ailleurs, Lyon n'est plus le gros bourg des années 1850 concentré essentiellement au sein de la Presqu'île. Ses limites se sont considérablement étendues et les chantiers s'éparpillent, par centaines, sur un territoire immense qui inclut désormais les bourgs alentours. Il devient donc de plus en plus difficile d'avoir connaissance des chantiers encore en activité ou de ceux ayant repris le travail. Consciente de cette menace, la commission de grève met en place, à l'aide des grévistes restés sur Lyon, un contrôle régulier des chantiers. Tous les jours, des groupes de grévistes se répartissent les différents quartiers de Lyon qu'ils parcourent ensuite à pied ou en tramway pour dissuader les ouvriers encore au travail et informer le comité de grève de l'état de la situation. Le 11 mai, par exemple, le commissaire de police du 3^e arrondissement signale que « ce matin, les premiers tramways partant de la place du Pont et se dirigeant du côté de Vaise, étaient chargés de grévistes. Il en a été de même de ceux partant du pont de la Guillotière se dirigeant vers Saint-Clair ».

Au début du mouvement, les membres de la commission de grève conseillent de ne pas exercer de violence envers les non-grévistes lors des contrôles de chantier, mais de les « passer à la chine », c'est-à-dire de se moquer d'eux. Pourtant, les violences se développent rapidement et les forces de police sont appelées en renfort pour protéger les maçons continuant le travail. Les violences se déplacent alors des chantiers vers les lieux où vivent les non-grévistes. Mais, là encore, l'action des grévistes envers les « renégats » n'est pas univoque et un certain pragmatisme guide l'action des dirigeants du mouvement afin de limiter le nombre des chantiers en activité. Le rejet du non-gréviste constitue bien sûr la règle pendant le conflit de 1897 : une « liste des renégats » est établie, constamment réactualisée et lue, à plusieurs reprises, au cours des réunions de grévistes. Il est même annoncé par Thévenot, le 21 juin, qu'une fois la grève terminée, un imprimé donnant la liste des renégats sera édité et distribué aux membres de la corporation et qu'« il sera nommé un jury d'honneur qui les condamnera à la peine qu'ils méritent ». Mais, par ailleurs, la commission de grève ne ferme pas complètement la porte aux non-grévistes. À la fin du mois de mai, notamment, l'assemblée générale des grévistes décide qu'un « impôt » de cinq francs par jour travaillé pendant la grève sera dû par les « renégats » qui accepteront de rejoindre la grève. Dans les jours qui suivent, plusieurs ouvriers versent l'amende « dans le but de se faire rayer de la liste des renégats ».

⁴⁹ *Le Peuple*, 22/06/1897.

C'est aussi au cours de la grève de 1897 que la manifestation de rue est utilisée pour la première fois, de manière délibérée, par les responsables du mouvement, pour populariser leur cause et renforcer la cohésion du groupe ouvrier. Les manifestations de rue sont encore interdites à la fin du XIX^e siècle et constituent une atteinte à l'ordre public⁵⁰. Aussi la commission de grève utilise-t-elle les funérailles de maçons pour organiser ces démonstrations de rue. Au cours de la grève, à une quinzaine de reprises, des enterrements de maçons ou de membres de leurs familles sont suivies d'un cortège plus ou moins silencieux réunissant plusieurs centaines de grévistes⁵¹. Le premier cortège a lieu au tout début de la grève, le 10 mai, à l'occasion de l'enterrement d'un certain Fayette. Au départ de son domicile, au 169 rue de Créqui, l'assistance comprend 1 000 personnes, selon le compte-rendu de la préfecture de police. Le cortège suit ensuite le fourgon des pompes funèbres jusqu'à l'église puis jusqu'à la gare de Perrache où l'on peut supposer que le corps est rapatrié vers son village d'origine.

Le 27 mai, les funérailles de la fille de Mazier, membre de la commission de grève, réunissent 500 personnes. Deux jours plus tôt, celles d'un ouvrier donnent lieu à un cortège de 600 ouvriers qui, à la demande du syndicat des maçons, se clôt par une allocution du député Bonard. L' élu termine son discours au cri de « Vive la commune ! Vive la révolution ! ». Quelques voix reprennent ce slogan. Le 31 mai, l'enterrement du maçon Léonard Gandon provoque un débat en assemblée générale des grévistes ; l'ouvrier Lissandre propose de faire une véritable manifestation aux abords de la préfecture plutôt que de suivre ces funérailles. Mais son avis n'est pas écouté par les membres de l'assistance qui préfèrent appeler à assister à l'enterrement. Au cours du mois de juin, le décès du fumiste Jean-Baptiste Fournest le 3, celui du maçon Dumeylet le 5, du maçon Benassy le 20, constituent autant d'occasions de manifester dans la rue la cohésion de la corporation des maçons en grève. La tentative de manifestation des grévistes maçons, le 13 juin 1897, lors de l'accueil du député creusois Desfarges à la gare de Perrache⁵², prouve enfin que la manifestation commence à prendre une place de plus en plus importante au cœur de la pratique gréviste, même si elle doit encore utiliser des voies détournées pour s'exprimer.

La cohésion du bloc ouvrier semble donc sans faille en 1897. Il n'en est pas de même du côté des patrons qui ne sont certainement pas préparés à un tel mouvement. Dès le début du conflit, des divisions apparaissent entre patrons syndiqués et non syndiqués. Parmi ces derniers, certains accusent les « gros patrons qui ne payent leurs ouvriers que 0,45 et 0,48 l'heure. Nous, les petits entrepreneurs [...] les payons 0,58 et 0,60 F »⁵³. Un accord est tout de même trouvé entre syndiqués et non-syndiqués et, le 21 mai, la commission patronale de grève décide la création d'une caisse de grève temporaire chargée d'accorder aux maîtres maçons rencontrant des difficultés financières des avances sans intérêts, caisse qui doit être alimentée « par un groupe d'entrepreneurs aisés ». Malgré cet accord, les divisions subsistent entre « gros » et petits patrons.

La grève de 1897 est finalement un succès relatif pour les ouvriers, puisqu'elle débouche sur un nouveau contrat collectif. Les salaires repartent à la hausse après 20 ans de stagnation, voire de régression au plus fort de la crise.

⁵⁰ Sur la naissance de la manifestation à Lyon, voir Vincent Robert, *Les chemins de la manifestation (1848-1914)*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1996, 394 p.

⁵¹ ADR, 10 M 408. Rapports du commissaire spécial, 10/05, 25/05, 27/05, 28/05, 31/05, 03/06, 05/06/1897, etc. Il s'agit souvent d'ouvriers décédés à l'hospice ou des suites d'accidents du travail.

⁵² Épisode dont nous avons conté le déroulement p.65.

⁵³ ADR, 10 M 408. Intervention de Legros lors d'une réunion organisée le 18 mai par des patrons non syndiqués.

Le temps de l'incertitude et la tentation du repli (1897-1909)

Dernière particularité de ce conflit de 1897 : il est à l'origine de la première grève intercorporative du bâtiment lyonnais. Le 27 juin, les plâtriers-peintres, les menuisiers, les serruriers et les parqueteurs votent le principe de la grève générale en solidarité avec les maçons, et pour réclamer la journée de 8 heures. Mais ce vote produit alors une situation tout à fait paradoxale puisque les maçons refusent farouchement de s'y associer : ils n'acceptent pas de nommer des délégués au comité de la grève générale, de participer aux assemblées générales et affirment que les maçons « étant en grève depuis 5 semaines ont bien assez à faire chez eux, sans se préoccuper de ce qui se passe dans les autres corporations du bâtiment »⁵⁴.

Ce refus est en partie motivé par le fait que les maçons supportent un conflit déjà long lorsque la grève générale est décidée et qu'en élargissant l'éventail des revendications, ils prennent le risque de conduire ce mouvement fragile à un échec. Mais il met en lumière un phénomène déjà évoqué au cours de ce chapitre : les maçons du Limousin, au tournant du siècle, se trouvent tiraillés entre deux mondes du fait de la fin des migrations saisonnières et de la stabilisation de beaucoup de membres de la corporation dans l'espace urbain. Ces transformations remettent en cause les modes traditionnels de régulation internes au monde de la maçonnerie. Elles contribuent à déstabiliser ce groupe social qui semble alors connaître une véritable « crise d'identité ». Dépourvu des moyens de faire face aux évolutions auxquelles il est confronté, il se replie en quelque sorte sur lui-même, se plaçant à l'écart du reste du monde ouvrier. Le refus de 1897 amorce une période de 10 ans pendant laquelle le syndicat des maçons coupe les ponts avec le reste du monde syndical et semble s'isoler, paralysant les autres corporations qui ne peuvent mener une mobilisation d'ampleur sans son aide. Pendant cette période, il n'est plus adhérent à la Bourse du Travail, contrairement à la plupart des organisations du bâtiment de Lyon ; il ne participe pas à la grève générale nationale décrétée par la CGT, le 1^{er} mai 1906, pour réclamer la journée de 8 heures ; il n'adhère pas, dans un premier temps, à la Ligue d'action du bâtiment (LAB) qui est créée par la plupart des syndicats du bâtiment de Lyon en 1908⁵⁵.

Cette attitude s'explique aussi par le contexte syndical national qui se dégrade fortement à la fin du XIX^e siècle. En 1892, une fédération nationale des syndicats ouvriers du bâtiment avait été constituée, notamment par le syndicat lyonnais. Dans les années qui suivent, elle essaie de coordonner l'action de ses membres. Elle soutient fortement les mouvements revendicatifs de la fin du XIX^e siècle – grève des maçons de Lyon en 1897, grève des terrassiers et des maçons de Paris en 1898 – et milite pour le vote d'une loi sur les conditions de travail. Mais l'échec de son mouvement revendicatif à l'échelle nationale conduit à l'éclatement de la fédération du bâtiment. À partir de 1900, des fédérations de métier se constituent, d'abord chez les maçons et tailleurs de pierre, puis chez les peintres, les charpentiers, et les menuisiers.

Ces difficultés au niveau national sont accentuées par celles que connaît localement le syndicat des maçons. Après la grève de 1897, il prend de l'importance et de nouvelles sections voient le jour dans différents quartiers de Lyon et en banlieue. Dans les années qui suivent, il mène un certain nombre de petites grèves, à l'échelle d'une ou deux entreprises, pour faire respecter le nouveau

⁵⁴ ADR, 10 M 408. Rapport du commissaire spécial, 11/06/1897. Le refus des maçons de s'associer à la grève générale du bâtiment conduit à l'échec de ce mouvement.

⁵⁵ Les syndicats des cimentiers et des briqueteurs-fumistes, où dominent les ouvriers originaires du Limousin, connaissent la même attitude de repli au cours de la première décennie du XX^e siècle.

tarif. En 1906, le syndicat déclare 600 membres, chiffre sensiblement supérieur à celui des années précédant la grève de 1897, mais assez modeste au regard de la taille de la corporation. Le développement des antagonismes entre patrons et ouvriers a par ailleurs conduit à la création, au début du XX^e siècle, d'un syndicat des ouvriers maçons soutenu par la chambre patronale et adhérent à la Bourse du Travail indépendante. En 1906, ce syndicat « jaune » déclare 164 adhérents⁵⁶ et son existence entrave l'action du syndicat « rouge ».

L'accumulation des difficultés, la tentation du repli sur le groupe des Limousins, entravent donc l'évolution de l'organisation qui connaît une certaine paralysie jusque en 1908. Il faut en fait attendre l'arrivée d'une nouvelle génération dans la profession pour que la situation se transforme. Le phénomène générationnel joue un rôle important dans l'évolution du syndicat et est d'ailleurs perceptible dès la grève de 1897. Lors d'une réunion des grévistes maçons, Andrieux, l'un des membres de la commission de grève, se plaint qu'un « certain nombre de jeunes camarades maçons ont voté la grève générale malgré les recommandations qui leur avaient été faites de s'abstenir »⁵⁷. Une nouvelle génération, plus sensible au discours de la toute jeune CGT qui prône l'unité du monde ouvrier par-delà ses divisions et ses différences, semble voir le jour dès la fin du XIX^e siècle. Mais elle ne constitue alors qu'une minorité parmi les maçons. C'est cette nouvelle génération, née après 1880, qui est à l'origine des transformations de 1909. Elle pousse le syndicat à se radicaliser et à adhérer aux orientations révolutionnaires de la CGT.

Le contexte politique de l'époque permet de mieux comprendre ce qui peut apparaître comme un brusque retournement de situation. La fin du XIX^e siècle est marquée par l'extraordinaire polémique qui accompagne l'affaire Dreyfus et divise la France en deux camps irréductibles qui s'affrontent violemment. Face aux forces conservatrices et à l'armée qui semblent menacer le régime en place, les organisations politiques et syndicales révolutionnaires apportent leur soutien aux républicains et se lancent dans la bataille pour la réhabilitation du capitaine Dreyfus. Un « pacte provisoire entre les ouvriers et la République »⁵⁸ est scellé à cette occasion et le gouvernement de Waldeck-Rousseau (1899-1902) se montre particulièrement bienveillant vis-à-vis des organisations révolutionnaires. Son ministre du commerce, le socialiste indépendant Alexandre Millerand, tente notamment d'intégrer les syndicats au processus démocratique et d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Mais le pacte ne dure qu'un temps. Les gouvernements suivants relèguent la question sociale au second plan et les organisations ouvrières reprennent l'offensive. En 1906, la CGT organise une grève générale le 1^{er} mai pour réclamer la journée de 8 heures. Georges Clemenceau, alors ministre de l'Intérieur, met Paris et les grandes villes de province en état de siège et le mouvement de grève, qui dure pourtant plusieurs semaines dans certaines corporations, notamment dans le bâtiment, est férocement réprimé. Cet épisode inaugure une série de conflits qui oppose, de manière de plus en plus violente, le pouvoir républicain et la CGT. Fin 1906, après la catastrophe de Courrières dans laquelle meurent 1 100 mineurs, une grève touche l'ensemble des puits du nord de la France. Clemenceau, devenu président du Conseil, envoie la troupe : 20 000 soldats « occupent » bientôt les bassins miniers. Le même scénario se produit en 1907

⁵⁶ Martial Paufigue, « industrie de la construction et du bâtiment », *op. cit.*, tome 2, p. 402. En 1906, il faut aussi compter sur les quelques dizaines d'adhérents du syndicat mixte du bâtiment créé à l'initiative de l'Église catholique au milieu des années 1880.

⁵⁷ ADR, 10 M 408, assemblée générale des maçons grévistes du 29/06/1897.

⁵⁸ Je reprends l'expression de Jacques Julliard qui analyse cette situation dans *Clemenceau, briseur de grève : l'affaire de Villeneuve-Saint-Georges (1908)*, Paris : Julliard, 1965, 204 p.

pendant la grève des viticulteurs du Midi de la France. Cette fois, pendant une manifestation, la troupe tire sur les ouvriers et un homme trouve la mort.

D'autres conflits similaires se succèdent jusqu'aux événements de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges : en mai 1908, les ouvriers des sablières de la Seine, adhérents à la fédération du bâtiment qui vient d'être recréée en 1907, se mettent en grève pour réclamer des hausses de salaire. Le conflit s'installe et les syndicalistes mènent une « chasse aux renards » régulière pour dissuader les ouvriers de reprendre le travail. Les gendarmes sont alors appelés en renfort pour assurer la surveillance des carrières et des heurts se produisent rapidement. Le 2 juin, à Draveil, les gendarmes tirent sur un groupe de grévistes, tuent deux ouvriers et en blessent dix autres. Cette tuerie provoque immédiatement la réaction du comité confédéral de la CGT qui publie une affiche, devenue célèbre, intitulée « Gouvernement d'assassins », accusant le gouvernement Clemenceau d'être directement responsable des morts de Draveil. Dans les semaines qui suivent, les tensions montent progressivement entre la CGT et le gouvernement, au point que la plupart des dirigeants syndicaux sont emprisonnés ou obligés de quitter le territoire français pour ne pas être arrêtés. La fédération du bâtiment se trouve, à cette occasion, en première ligne et se mobilise à l'échelle nationale pour soutenir les grévistes des carrières de la Seine.

Les années allant de la grève du 1^{er} mai 1906 à la grève de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges sont essentielles pour comprendre la radicalisation des ouvriers de la maçonnerie lyonnaise. Elles constituent un moment de basculement dans le rapport de ces ouvriers avec le régime en place et dans leur confiance envers les institutions républicaines. Cette rupture est d'autant plus aisée que la génération qui arrive alors à la tête du syndicat est née après l'avènement de la République et n'a connu que ce régime politique qui n'est pas identifié, pour elle, à un espoir de transformation sociale, contrairement aux ouvriers plus âgés pour qui socialisme et défense des valeurs républicaines allaient souvent de pair. Cette césure prend véritablement forme sous le gouvernement Clemenceau. On peut la lire clairement dans le vocabulaire utilisé par les syndicalistes à cette époque. Dans les comptes-rendus de réunions des corporations des briqueteurs-fumistes et des cimentiers-tyroliens⁵⁹, jusqu'en 1907-1908 pour la première corporation et jusqu'en 1910-1911 pour la seconde, les ouvriers sont systématiquement désignés comme « citoyens ». Ce terme renvoie au modèle de la Révolution française et aux valeurs républicaines. Il fait aussi référence au lien qui unit l'individu à la nation française et à l'État qui la gouverne. Puis le terme de « camarade » apparaît brusquement. Il cohabite avec l'ancienne dénomination pendant environ une année, avant de la supplanter. En quelques mois, le modèle de référence implicite des ouvriers du bâtiment change donc totalement. Les ouvriers des deux corporations ne revendiquent plus l'égalité de droits qu'instaure la république, ni l'appartenance des individus à l'État-nation. Par l'utilisation du terme « camarade », ces ouvriers mettent en avant leur appartenance à un groupe social particulier, la « classe ouvrière ». De même, la référence aux origines limousines passe au second plan, même si, dans les relations quotidiennes, elles continuent à jouer un rôle essentiel.

⁵⁹ ASCL. Syndicat des briqueteurs-fumistes, registre des réunions et des adhésions, 05/04/1900-22/12/1926 ; Syndicat des cimentiers-tyroliens, registre des A.G., 18/05/1907-18/04/1930.

Le syndicat au centre de la corporation des maçons

La grève de 1910

À partir de 1909, le syndicat des maçons entame un rapprochement avec le monde syndical. En août, il adhère à la Bourse du Travail de Lyon. En novembre, il rejoint la fédération des ouvriers du bâtiment de France. L'année suivante, il lance une action revendicative qui débouche sur une grève générale de la corporation d'une ampleur supérieure à celle de 1897. La grève dure plus de 4 mois, du 12 mars au 15 juillet⁶⁰, et a surtout des conséquences très importantes sur l'organisation du groupe professionnel dans les années suivantes.

Tout comme le conflit de 1897, celui de 1910 confirme la discipline et l'extrême cohésion de la corporation des maçons. L'« exode » est organisé de manière systématique dès les premiers jours. Nombreux sont les ouvriers qui quittent Lyon pour travailler à l'extérieur. En contrepartie, ils doivent payer un « impôt » à la caisse de grève (1,50 francs par jour pour les ouvriers et 1 franc pour les manœuvres) que se chargent de prélever des « délégués du dehors » qui diffusent aussi des listes de souscription, notamment dans les villages du plateau de Millevaches.

La chasse aux « renégats » – que les ouvriers du bâtiment commencent alors à appeler des « renards » – prend aussi un caractère plus systématique et plus violent qu'en 1897. Des équipes de militants se répartissent les différents secteurs géographiques de l'agglomération et effectuent un contrôle rigoureux des chantiers. La démocratisation de l'usage de la bicyclette leur permet de se déplacer plus librement dans la ville et d'améliorer l'efficacité des inspections. Leur mission est d'attraper les non-grévistes pour les amener de force à la Bourse du Travail où l'on se charge de les « persuader », souvent par la force, d'abandonner le travail. Selon les rapports de police, le comité de grève remet d'ailleurs une prime de 25 centimes par « capture » de non-gréviste. Pour les chantiers surveillés par les forces de l'ordre, les noms des « renards » sont diffusés aux équipes de militants « afin qu'on puisse les prendre en dehors de la protection de la police ». Ainsi, le 25 mars, un manœuvre maçon, peu après sa sortie d'un chantier installé 42 rue Duguesclin (en plein cœur de la Guillotière), est interpellé par quatre maçons grévistes « qui l'invitent à les suivre à la Bourse du Travail. En cours de route, et dans la rue Montgolfier, l'un d'eux lui porte un violent coup de poing à la figure ». Le lendemain, à Villeurbanne, dans le quartier des Charpennes alors en plein développement, un maçon de 54 ans et un manœuvre de 20 ans sont agressés sur leur chantier par trois jeunes grévistes qui leur lancent des pierres, jettent l'ouvrier le plus âgé à terre et le rouent de coups de pieds. Les exemples de ce type se multiplient en 1910 et conduisent à de nombreuses condamnations.

Le syndicat revendique presque explicitement ce recours régulier à la violence ouvrière. À plusieurs reprises, il n'hésite d'ailleurs pas à formuler des menaces à peine voilées aux entrepreneurs qui refusent de fermer leurs chantiers pendant la grève. Le 14 mars, le syndicat des maçons envoie le courrier suivant à un fabricant d'appareils de chauffage, Henri Gobert, occupant quelques ouvriers maçons :

Monsieur,

Nous avons été prévenu que vous occupiez des ouvriers maçons pour votre travail. Vous ne devez pas ignorer que notre corporation est en grève. C'est pourquoi nous avons tenu à vous prévenir que

⁶⁰ ADR, 10 M 434. Grève des maçons de Lyon, 1910.

les grévistes étaient parfois plus ou moins calmes, ils pourraient des fois commettre des dégâts dans vos travaux, ou faire arriver toute autre histoire s'ils trouvaient des leurs occupés dans vos travaux.

Ce en quoi le syndicat n'est pas responsable. - AVIS.

Recevez monsieur nos salutations empressées. Pour le syndicat, le secrétaire, H. Laugier.

La grève de 1910 est dirigée en partie par de jeunes militants, notamment un maçon de 25 ans, Antoine Charial, originaire de la commune de Murat en Corrèze. Ce jeune homme est l'aîné d'une famille de 6 enfants et n'a fréquenté que l'école primaire. Pourtant il s'impose par son sens de l'organisation et sa capacité à mener la grève qui se termine par une victoire pour les ouvriers. Ils obtiennent en effet des hausses de salaires substantielles et de nouveaux acquis. Le contrat de 1910 est signé en présence du maire de Lyon, Édouard Herriot. En effet, de gros chantiers urbains – tout à l'égout, électrification – sont alors en cours et les entrepreneurs ne cèdent à la pression ouvrière qu'avec l'assurance que la Ville de Lyon supportera une partie de l'augmentation des coûts consécutive aux hausses de salaires en réévaluant ses cahiers des charges.

Le syndicalisme obligatoire (1910-1914)

À l'issue de la grève, Antoine Charial devient le nouveau secrétaire du syndicat des maçons de Lyon et est rapidement nommé permanent. Sous son impulsion, et celle de la nouvelle génération qui a fait ses armes lors de la grève de 1910, l'organisation prend une orientation conforme à celle de la fédération du bâtiment qui prône le « syndicalisme révolutionnaire » et l'« action directe ».

Les moyens de lutte en sont profondément renouvelés. Tout d'abord, le syndicat se donne les moyens d'imposer une forme de syndicalisme obligatoire. Pour cela, il s'appuie sur un contrôle régulier, sur les chantiers, des cartes syndicales des maçons employés sur la place de Lyon. Ce projet avait déjà été évoqué pendant la grève de 1910. Au cours de l'assemblée des grévistes du 30 mars, il avait été décidé « de faire encore la chasse aux "renards" jusqu'à dimanche ; passé ce délai, tous ceux qui continueront à travailler seront exclus pour toujours du syndicat et après la grève, on ne les tolérera plus sur aucun chantier ». L'objectif est clair : la carte syndicale à jour de ses cotisations devient le sésame permettant d'être accepté sur les chantiers. Être membre du syndicat ouvre les portes de la corporation. À l'inverse, en être exclu conduit à une forme d'excommunication, c'est-à-dire, au sens étymologique du terme, à une mise « hors de la communauté ».

La généralisation de l'utilisation des cartes et des timbres syndicaux permet d'assurer ces contrôles, ainsi que la mise en place, à partir de 1910, de « délégués de chantier ». Comme nous allons le voir, la corporation des maçons de Lyon réclamait ces délégués ouvriers depuis le début des années 1890 mais dans un but particulier, la surveillance du respect des conditions de sécurité sur les chantiers. Des demandes régulières visant à instituer ces délégués avaient été effectuées auprès de l'État ou de la Ville de Lyon, sans succès. Pourtant on peut lire, en mai 1913, dans *L'Ouvrier maçon*, journal du syndicat des maçons créé en 1911, le communiqué suivant :

Le conseil rappelle aux délégués de chantiers que leur rôle est ainsi défini : les délégués sont chargés de la vérification des cartes confédérales ; ils doivent, en outre, renseigner le bureau sur tout ce qui a trait à la besogne syndicale et le tenir constamment au courant des réclamations formulées par leurs camarades⁶¹.

⁶¹ « Aux délégués de chantiers », *L'Ouvrier maçon*, organe du syndicat des maçons de Lyon, mai 1913, n° 23.

Ces délégués n'ont alors aucune existence légale. C'est par la force que les syndicats commencent à les imposer après la grève de 1910. Ce changement est révélateur d'une attitude nouvelle chez les ouvriers de la corporation qui montrent une méfiance de plus en plus grande vis-à-vis des pouvoirs publics. Les délégués, imposés par l'action directe sur le terrain, ne sont pas, comme dans les projets antérieurs, institués par l'État. Ils sont l'expression de la présence quotidienne du syndicat sur le chantier et les garants de sa puissance : leur attribution première, dans cette perspective, n'est plus de surveiller le respect des règles de sécurité mais de vérifier que les ouvriers ont leur carte de la CGT et se trouvent bien à jour de leur cotisation.

Ce syndicalisme obligatoire permet une croissance très rapide des effectifs. Avant la grève de 1910, le syndicat compte 500 à 600 adhérents sur un total d'environ 3 500 maçons à Lyon. En octobre de cette même année, *L'Ouvrier maçon* annonce 1 500 cotisants dont 1 200 réguliers. En janvier 1912, dans ce même journal, le syndicat déclare avoir délivré 3 175 cartes confédérales en 1911 et compter 2 500 cotisants réguliers. Sur les quelques 600 cotisants en retard, « la grande majorité appartient à la catégorie des manœuvres, dont la plupart a quitté la corporation, les uns pour rentrer à l'usine, les autres pour partir à la campagne afin d'éviter le chômage de la période hivernale ; d'autre part 20 % des professionnels quittent également la ville chaque année, en période hivernale, beaucoup d'entre eux ne paient leurs cotisations qu'à leur retour ». À cette date, le syndicat des maçons de Lyon est le troisième de la fédération du bâtiment en nombre de cotisants après le syndicat de la maçonnerie-pierre et celui des terrassiers de Paris. En 1913, une publication de la Ville de Lyon recense 3 320 syndiqués sur un total de 4 800 maçons à Lyon. Au-delà de l'imprécision des chiffres, la croissance du syndicat et sa capacité à réunir près des trois quarts des membres de la corporation constituent une donnée majeure de cette période.

Le syndicat ne se contente pas de ce travail de réorganisation interne. Il noue également des liens forts avec les autres corporations en adhérant à la Ligue d'action du bâtiment de Lyon qui peut réunir, pour la première fois, l'ensemble des métiers de cette industrie. Le syndicat des maçons devient d'ailleurs la pièce maîtresse de cette organisation qui a rapidement les moyens d'embaucher un « propagandiste » et déploie une action syndicale incessante à l'aube de la Première Guerre mondiale. Les années 1910-1914 sont marquées par une recrudescence des mouvements sociaux dans le bâtiment de Lyon. 76 grèves, d'ampleur plus ou moins importante, ont été recensées pendant cette période, dont 17 grèves de maçons et 23 de terrassiers⁶².

Le syndicat des maçons constitue aussi un acteur important de l'union départementale de la CGT, au point qu'Antoine Charial devient secrétaire de cette union en 1913. Il est alors remplacé à la direction du syndicat des maçons par un militant du même âge que lui et qui lui était très proche, Adrien Lemasson, originaire de Beaumont (Haute-Vienne). Dans cette logique d'ouverture, le syndicat des maçons crée un journal, *L'Ouvrier maçon*, dont le premier numéro voit le jour en juillet 1911. Ce journal permet de resserrer les liens avec des adhérents dont le nombre s'est considérablement accru. Il constitue aussi un acte public d'affirmation de la puissance de l'organisation vis-à-vis de l'extérieur, notamment des patrons.

Les années postérieures à la grève de 1910 représentent donc un moment de rupture par rapport aux décennies précédentes. Jusque-là, les ouvriers membres de la corporation des maçons s'étaient contentés d'organisations peu importantes et s'appuyaient sur un puissant réseau de relations

⁶² Ministère du Travail et de la prévoyance sociale, *Statistiques des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage*, Paris : Imprimerie nationale, 1 vol. annuel.

informelles, à la fois professionnel et lié à leurs origines géographiques communes. Mais ce modèle est entré en crise à la fin du XIX^e siècle. Un nombre de plus en plus important d'ouvriers de la corporation sont alors nés à Lyon ou s'y sont fixés définitivement, et les réseaux d'originaires commencent à perdre de leur force. La ville s'est étendue et les ouvriers, bien que concentrés en grand nombre autour de la place Guichard, se diffusent sur un territoire toujours plus vaste, tout comme les chantiers. Les pratiques d'auto-contrôle et de solidarité informelle, possibles au milieu du XIX^e siècle, ne sont plus envisageables à la veille de la Première Guerre mondiale. Elles reposaient, en effet, sur une interconnaissance forte entre des individus en relation constante au sein d'un espace relativement délimité. Enfin, des ouvriers étrangers, bien qu'encore en nombre restreint, commencent à prendre pied dans la corporation. Les Italiens sont de plus en plus nombreux à venir « faire le maçon » à Lyon. Face à cette situation qui fragilise le groupe de la maçonnerie, la tentation du repli identitaire a constitué la première réaction. Elle a marqué les années de la fin du XIX^e et la première décennie du XX^e siècle. Mais cette attitude n'était pas viable et le choix de 1910 constitue une réponse originale, issue d'un groupe où les pratiques unanimistes sont fortement ancrées, pour tenter de maîtriser les forces centrifuges.

Les revendications

Le métier de maçon connaît donc des transformations importantes à la fin du XIX^e siècle, notamment sur les gros chantiers où la mécanisation fait des progrès. L'environnement dans lequel il s'insère évolue lui aussi fortement. Une législation encadrant le travail commence à voir le jour à cette époque et débouche sur la création d'un ministère du Travail en 1906 et sur la rédaction d'un premier Code du Travail en 1910. Les nouveaux acteurs que constituent les syndicats se positionnant en tant que porte-parole des groupements ouvriers et patronaux, et interlocuteurs des pouvoirs publics, interviennent dans des domaines de plus en plus divers. Aussi, nombre de questions professionnelles qui relevaient jusqu'alors de la stricte relation individuelle entre l'ouvrier et le patron deviennent l'objet de négociations et de mobilisations collectives où les syndicats jouent un rôle de premier ordre.

La sécurité sur les chantiers

La question de la sécurité sur les chantiers illustre bien ce phénomène. Si les accidents sont nombreux chez les maçons pendant les années 1840-1880, aucune revendication spécifique liée à cette question ne semble avoir été formulée lors des mouvements sociaux. Avec le développement du syndicalisme ouvrier, les choses changent et le thème de la sécurité constitue un sujet de préoccupation important pour les organisations ouvrières qui se mobilisent régulièrement sur cette question.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'une des principales revendications du syndicat des maçons, outre les questions de salaire, est la mise en place de délégués ouvriers à l'inspection du travail dans l'industrie du bâtiment, sur le modèle de ceux qui existent alors chez les mineurs depuis la loi du 8 juillet 1890. Pour les syndicats, ces délégués doivent être élus par la corporation et avoir pour rôle de relever les contraventions commises sur les chantiers, de surveiller l'état du matériel employé, en particulier dans la confection des échafaudages, et de signaler les irrégularités aux inspecteurs du Travail dont le corps a été créé en 1892. En 1893 notamment, plusieurs corporations du bâtiment de Lyon adressent une pétition au conseil municipal demandant la création d'inspecteurs ouvriers choisis par les syndicats et rémunérés par la municipalité. Cette demande n'a pas les résultats escomptés mais le syndicat des maçons n'abandonne pas le projet. Il l'intègre régulièrement à ses revendications et, quelques années plus tard, tente de l'imposer par un autre

biais : en 1909, le député du Rhône Jules Marietton, par ailleurs avocat du syndicat des maçons de Lyon, rédige une proposition de loi visant à ce qu'un délégué ouvrier pour l'inspection des travaux du bâtiment soit adjoint à chaque inspecteur départemental du travail⁶³. Selon *L'Ouvrier maçon*, c'est en fait le syndicat qui a fait appel à Marietton pour déposer cette proposition de loi. L'objectif est de réduire les accidents du travail grâce au contrôle effectué par des personnes ayant les connaissances techniques nécessaires⁶⁴. Là encore, la proposition reste lettre morte.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la réglementation sur les échafaudages applicable sur la place de Lyon date de 1874. Le syndicat des maçons, fort de sa puissance nouvelle, multiplie les pressions pour faire évoluer cette question. Son action débouche sur la publication d'un arrêté municipal réglementant l'installation des échafaudages, voté par la Ville de Lyon en 1912 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1913. Selon Antoine Charial, cet arrêté est « l'aboutissement d'une campagne vigoureuse menée par notre syndicat »⁶⁵. D'ailleurs *L'Ouvrier maçon* le reproduit intégralement en première page et le syndicat des maçons l'imprime « à plusieurs milliers d'exemplaires » sous forme d'un tiré à part diffusé au prix de 10 centimes. Mais Charial, dès février 1913, déplore qu'aucun échafaudage ne respecte cet arrêté et que la police n'intervienne pas pour sanctionner les contrevenants. La question de la sécurité sur les chantiers reste un problème entier jusqu'en 1914 malgré une mobilisation syndicale incessante.

Les contrats collectifs de la maçonnerie de Lyon

Les contrats collectifs sont aussi l'expression de cette « institutionnalisation » des rapports de travail à partir de la fin du XIX^e siècle. Ils jouent un rôle important entre 1880 et 1914, d'autant plus que deux seulement sont signés sur toute cette période.

La crise économique des années 1880 et du début des années 1890 a empêché les ouvriers de négocier un nouveau contrat et il faut attendre la grande grève de 1897 pour que délégués ouvriers et patrons se réunissent pour discuter des conditions de travail et de rémunération de la maçonnerie. À cette occasion, les salaires sont relevés à 80 centimes de l'heure pour les contremaîtres, 60 centimes pour les ouvriers, 35 à 40 centimes pour les manœuvres âgés de moins de 16 ans et 40 à 45 centimes pour ceux de plus de 16 ans. Depuis 1870, les contrats intègrent désormais la question des heures supplémentaires, des heures de nuit, les déplacements, etc.

Le second contrat de la période est signé en juillet 1910, en présence du maire de Lyon, Édouard Herriot. Signe de l'évolution de la place des contremaîtres dans la corporation, le contrat ne comprend plus cette catégorie de salarié. Les ouvriers touchent désormais un salaire horaire de 70 centimes et le contrat prévoit un passage automatique à 75 centimes au 1^{er} juillet 1915. Les manœuvres de 16 à 18 ans touchent 45 à 48 centimes et ceux de plus de 18 ans, ou ceux capables de barder les gros blocs ou piser dans les banches, 48 à 53 centimes. Outre les questions devenues traditionnelles (heures de nuit et heures supplémentaires, déplacements, etc.), le contrat de 1910 introduit deux nouvelles questions : l'article 8 du contrat accorde aux ouvriers une pause casse-croûte de 10 minutes, prise sur le temps de travail sans sortir du chantier, le matin à 8 heures. Cette mesure, qui pourrait aujourd'hui paraître anodine, accorde pour la première fois un temps de pause rémunéré aux ouvriers. Elle constitue, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, une pomme de discorde entre ouvriers et patrons qui n'acceptent pas de se l'être vue imposer. L'article 9, qui

⁶³ *Le Semeur* (journal de la Bourse de Travail de Lyon), août 1909. Proposition de loi Marietton.

⁶⁴ *L'Ouvrier maçon*, n° 1, septembre 1911.

⁶⁵ *L'Ouvrier maçon*, n° 20, février 1913.

affirme qu'« il ne sera apporté aucune entrave aux droits de l'ouvrier en matière syndicale », accorde enfin une reconnaissance explicite au droit syndical sur les chantiers.

Le syndicat des maçons est alors devenu un acteur majeur des relations entre employeurs et salariés de la profession. S'appuyant sur sa force militante, mais aussi sur la reconnaissance juridique que lui accorde le contrat collectif de 1910, il multiplie les mobilisations. Mais la guerre plane sur les sociétés européennes, et la mobilisation générale d'août 1914 met brutalement fin à l'activité du bâtiment et aux conflits sociaux de la maçonnerie.

1914-1940

Une filière limousine minoritaire mais influente

L'ordre de mobilisation générale du 1^{er} août 1914 a provoqué l'arrêt brutal de l'activité du bâtiment sur l'ensemble du territoire français : du jour au lendemain, les chantiers en cours sont abandonnés par les ouvriers contraints de rejoindre leur affectation dans les plus brefs délais. Les rares constructions réalisées à Lyon au cours de la Première Guerre mondiale ne peuvent être entreprises que grâce à la « main d'œuvre coloniale », essentiellement asiatique, que font venir les autorités françaises pour pallier au manque de bras. Ces ouvriers, bien souvent cantonnés dans des baraquements en dehors des heures de travail, sont rapatriés dès la fin de la guerre. Mais c'est une autre histoire...

Le conflit devait durer seulement quelques mois et se terminer victorieusement par la prise de Berlin, mais il s'enlise rapidement dans la boue des tranchées. L'économie de guerre s'organise : nombre d'usines sont reconverties afin de produire non seulement des armes et des munitions, mais aussi des uniformes, du matériel médical... Cela implique de renvoyer à l'arrière de nombreux ouvriers, en particulier ceux de la métallurgie. Mais pas ceux du bâtiment, ni les paysans dont les compétences ne sont d'aucune utilité dans cette mobilisation générale des ressources.

Le bilan de la Première Guerre mondiale s'est élevé, du côté français, à 1 350 000 morts et 4 300 000 blessés. Mais toutes les catégories de population n'ont pas été touchées dans les mêmes proportions. De tous les secteurs industriels, c'est le bâtiment qui a payé l'écot le plus élevé. Il se trouve pratiquement exsangue au moment de l'armistice signé en novembre 1918. De même, les populations des régions rurales sont durement éprouvées par les quatre années d'hostilités et, sur les monuments aux morts érigés dans les villages au cours des années qui suivent, les listes de soldats « morts pour la France » sont interminables. Le Limousin, et notamment le plateau de Millevaches qui engendrait principalement des paysans et des maçons, est donc particulièrement marqué par les saignées de la guerre. Les hommes manquent par centaines à l'appel lors du premier recensement organisé en 1921.

Les conséquences de la Première Guerre mondiale

Maçons limousins et refus de la guerre : le cas des fusillés de Flirey

La guerre a constitué un véritable traumatisme pour les populations du plateau de Millevaches. On peut en voir un signe dans le monument aux morts pacifiste érigé dans la commune de Gentioux, en plein cœur du plateau. Il est révélateur de la réaction d'une partie des habitants de cette région face à l'hécatombe de 14-18. Ce monument, loin de glorifier l'armée française, montre un enfant habillé en écolier levant le poing et dirigeant le regard vers la longue liste des victimes sous laquelle est inscrite la mention « Maudite soit la guerre ». Érigé en 1922, inauguré seulement en 1985, ce monument exprime un rejet violent des discours bellicistes qui dominent encore la société française après le retour à la paix. Il est représentatif d'un sentiment partagé par une partie certainement importante des habitants du plateau où les idées socialistes ont profondément pénétré bien avant la Première Guerre mondiale. Dans un ouvrage décrivant de manière romancée l'action syndicale de son grand-père – originaire du plateau – sur les chantiers de maçonnerie de Lyon au cours des années 1930, Roger Tissot raconte comment celui-ci, ayant perdu un fils à la guerre, se voit offrir par une voisine une photographie du défunt barré d'un ruban tricolore qui porte en épitaphe « Mort au champ d'honneur ». Il enlève le ruban et le remplace par un autre de couleur noire sur lequel est écrit « Tué en champagne »¹. Avant la Première guerre mondiale, le syndicat des maçons a d'ailleurs participé activement aux nombreuses pressions exercées par la CGT contre la guerre et contre le projet de loi, adopté en 1913, sur le passage du service militaire à 3 ans. Antoine Charial, à la tête de l'union départementale de la CGT, a multiplié les actions dans ce domaine, à tel point qu'en juillet 1914, le commissaire spécial de Lyon note que « l'action syndicaliste de Charial, sans être nettement révolutionnaire, a cependant une tendance assez marquée vers les théories libertaires et antimilitaristes »².

Chez les maçons originaires du Limousin, le rejet de la guerre s'est cristallisé sur un événement traumatique qui s'est déroulé au début du conflit : le drame de Flirey³. Le 19 avril 1915, dans cette commune de Meurthe-et-Moselle, la 5^e compagnie du 63^e régiment d'infanterie de Limoges est désignée pour attaquer les lignes ennemies alors qu'elle pensait être renvoyée à l'arrière après avoir participé à plusieurs affrontements sanglants. Au moment de sortir des tranchées, la plupart des hommes refusent d'obéir aux ordres, persuadés de leur bon droit. Le général Delétoile, prévenu de cet acte collectif d'insubordination, réagit brutalement et ordonne de fusiller toute la compagnie. Il est finalement décidé de ne fusiller « que » cinq hommes dont l'un est ensuite acquitté car considéré comme simple d'esprit. Le 20 avril, après un semblant de jugement les condamnant à mort pour « refus d'obéissance en présence de l'ennemi », les quatre hommes sont « passés par les armes » à l'aube. Il s'agit du caporal Antoine Morange, né le 20 septembre 1882 à Champagnac (Haute-Vienne) et de trois soldats : Félix Baudy, né le 18 septembre 1881 à Royère (Creuse) ; Henri-Jean Prébost, né le 1^{er} septembre 1884 à Saint-Martin-Château (Creuse) ; François Fontanaud, né le 10 décembre 1883 à Montbron (Charente).

¹ Roger Tissot, *La roulante*, Lyon : BGA Permezel, 1995, p. 22.

² Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Paris : Éditions ouvrières, 1984, tome 22, p. 117-118.

³ R. Parayre, *Histoire de Félix Baudy, maçon creusois, syndicaliste : de Royère... au peloton d'exécution, 1881-1915*, Guéret : Fédération de la Creuse de la libre Pensée, 1999, 32 p.

Le choix des victimes, au moins pour les trois premières, semble s'être porté sur des hommes connus pour leur action syndicale avant-guerre. C'est le cas de Félix Baudy, membre du syndicat des maçons de Lyon. Après-guerre, cette organisation mènera une campagne active pour la réhabilitation de son ancien adhérent né dans un village du plateau de Millevaches, tout comme Henri-Jean Prébost. L'action du syndicat se concrétise notamment par la pose d'une plaque commémorative sur la tombe de Baudy en 1925, à l'occasion du 10^e anniversaire de son exécution. C'est au cours de la réunion du conseil syndical du 3 décembre 1924 qu'est évoqué pour la première fois ce projet porté par « un groupe de camarades de la commune de Royère [...] en souvenir d'un membre de l'organisation victime du militarisme ». Le projet est adopté et une cérémonie organisée pour le 1^{er} février 1925. Lors de l'assemblée générale du syndicat du 3 février, le promoteur de ce projet, Leblanc, fait « le compte rendu de la manifestation en faveur de notre camarade Baudy à Royère. Ce fut un succès sans égal, 6 à 700 personnes avaient répondu à notre appel. Plusieurs copains, se trouvant en congé, n'ont pas craint de faire 20 km pour venir rendre hommage à celui qui fut si lâchement assassiné. » il fait part « du concours précieux que nous a apporté le camarade Vialatoux⁴, un instituteur de l'endroit, qui fut toujours un des défenseurs acharnés des Fusillés de Flirey. Une somme de 400 frcs fut remise à ses vieux parents ainsi que 192 frcs, produit d'une collecte faite à la sortie du cimetière. Ce geste de solidarité restera gravé dans la mémoire des gens de la commune et de tous les militants présents à cette manifestation »⁵.

La plaque déposée sur la tombe de Baudy fait écho au monument aux morts de la commune de Gentioux (située à 13 km de celle de Royère). Toujours visible sur la tombe du soldat fusillé, elle porte en effet la mention suivante :

MAUDITE SOIT LA GUERRE
MAUDITS SOIENT SES BOURREAUX
BAUDY N'EST PAS UN LÂCHE
MAIS UN MARTYR

Le syndicat a aussi participé à une campagne pour la réhabilitation des quatre hommes exécutés. Le dépôt de la plaque commémorative a d'ailleurs pour but de relancer la mobilisation après le rejet, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, de la demande de révision du jugement, le 22 juin 1922. La loi d'amnistie du 3 janvier 1925 a, en effet, conduit le Garde des Sceaux à déférer la décision de 1922 à la Cour de cassation pour un nouvel examen. Le syndicat cherche donc à mobiliser l'opinion publique pour faire pression sur les juges. C'est un nouvel échec et il faut attendre le jugement de la cour spéciale de justice militaire du 30 juin 1934 pour voir les quatre fusillés de Flirey enfin réhabilités.

Dans un courrier adressé au ministère de l'Intérieur le 19 janvier 1925, le préfet de la Creuse fait savoir que deux fusillés de Flirey appartenaient en fait au syndicat des maçons de Lyon, sans préciser le nom du deuxième adhérent. S'agit-il du soldat Henri-Jean Prébost qui est enterré au cimetière militaire de Villeurbanne après avoir eu une première sépulture à la Croix-Rousse, ou du caporal Antoine Morange dont une rue de Villeurbanne porte le nom ? Nous n'avons pu le savoir. C'est en 1932 que le conseil municipal de Villeurbanne décide de donner le nom d'un des fusillés de Flirey à une rue du lotissement communal Bel Air dont la construction s'achève alors. Dans le compte-rendu du 26 août 1932, on peut lire :

⁴ Vialatou était, par ailleurs, secrétaire de mairie de la commune de Saint-Junien-la-Bregère.

⁵ ASCL. Syndicat des maçons, registre des assemblées générales, 28/04/1923-11/03/1926.

Les services techniques proposent à l'assentiment de la commission de Voierie les noms de quelques grands européens qui, morts à la tâche de la paix, se sont particulièrement dévoués sans distinction de patrie pour assurer au monde un statut dont fut à jamais banni le spectre de la guerre. Ainsi, leur noble idéal marquera sa place au sein de cette cité ouvrière où leurs noms, évoqués par la masse des travailleurs, rappellera leur haine de l'inutile tuerie, leur amour universel des hommes, leur espoir de fraternité mondiale.

La rue D du plan d'alignement devient la « rue du caporal Morange » ; un autre fusillé de la Première Guerre mondiale, le caporal Maupas, voit son nom attribué à une artère du lotissement, à côté de figures d'envergure internationale comme l'écrivain espagnol Vicente Blasco-Ibáñez ou la militante féministe et pacifiste française Séverine.

Affaiblissement de la filière limousine

Après la transition de la fin du XIX^e siècle qui voit se développer les migrations définitives vers les villes, l'hécatombe de 14-18 constitue un deuxième moment charnière pour les zones de migration de la maçonnerie. La population déjà affaiblie en nombre ne se remet pas des pertes de la guerre. À partir de 1918, elle n'est plus en mesure d'envoyer massivement des hommes sur les chantiers de Paris ou de Lyon. Le retour de la paix n'inverse pas la tendance. Au contraire, la filière migratoire s'amenuise encore au cours des deux décennies qui séparent les deux guerres mondiales. Mais la situation est contrastée selon les cantons. Les plus pauvres, comme ceux du plateau de Millevaches, continuent malgré tout à alimenter cette filière de plus en plus mince. Selon l'historien Adrien Lemasson, parmi les cantons de la Haute-Vienne, celui d'Eymoutiers est le seul en 1929 à fournir encore des ouvriers du bâtiment. Il le paie chèrement : sa population baisse de 30 % entre 1896 et 1931. Les villages du plateau de Millevaches, surpeuplés au milieu du XIX^e siècle, se vident désormais de leur population.

Jean-Luc Pinol, spécialiste de l'histoire urbaine de Lyon pendant l'entre-deux-guerres, note que les natifs des trois départements limousins ne constituent plus que 1,6 % de l'électorat lyonnais en 1936. En revanche, ils restent concentrés dans la maçonnerie dont ils représentent 32,7 % de la main d'œuvre de nationalité française⁶. La surreprésentation des Limousins est donc flagrante dans ce secteur d'activités, même si Jean-Luc Pinol conclue son analyse en affirmant que cette filière migratoire n'est plus qu'un « phénomène fossile »⁷ au moment du Front Populaire. Le qualificatif est exagéré : avant la Seconde Guerre mondiale, la filière n'est pas complètement éteinte et elle perdure au moins jusque dans les années 1960. De nombreux entretiens effectués auprès de maçons ou de fumistes industriels à la retraite confirment le maintien de ces arrivées régulières de jeunes hommes du plateau de Millevaches vers les chantiers lyonnais bien après la Libération.

Les chiffres avancés par Jean-Luc Pinol témoignent pourtant bel et bien du recul important des Limousins dans la corporation des maçons de Lyon. Le manque de bras est comblé par un appel massif d'immigrés qui prennent une place de plus en plus importante dans la plupart des métiers du bâtiment. En 1931, ils représentent environ 50 % de la main d'œuvre de la maçonnerie, ce qui signifie que les Limousins n'en constituent plus que 15 à 20 %. Mais, si leur domination n'est plus numérique, ils gardent une place influente dans le monde des maçons.

⁶ Les Creusois en représentaient 16,2 %, les natifs de la Haute-Vienne, 13,6 %, les Corrèziens, 2,9 %. Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du Front Populaire*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 117.

⁷ Jean-Luc Pinol, *Espace social...*, *op. cit.*, p. 37.

De la Guillotière aux banlieues ouvrières

C'est à la Guillotière que la concentration des Limousins reste la plus importante après 1918. Ils représentent encore 4 % des électeurs du quartier en 1936. D'après Jean-Luc Pinol, à cette époque, « les Limousins ne peuvent, en raison de leur faible importance numérique, influencer sur la sociabilité globale du quartier mais ces groupes de migrants participent de la tonalité du quartier et fonctionnent, pour leurs membres, comme groupes de solidarité »⁸. Les garnis, cafés ou épiceries-comptoirs tenus par des Limousins n'ont plus la densité des années 1900-1910, même si un tissu aux mailles plus relâchées se maintient toujours dans le quartier.

L'écrivain prolétarien Georges Navel raconte, dans deux de ses ouvrages autobiographiques⁹, son installation à Lyon, avec ses parents, à la fin de la Première Guerre mondiale. Ils trouvent un logement à la Guillotière dans un immeuble sordide au 62 rue de la Part-Dieu. Le quartier s'est peu à peu dégradé faute d'entretien. La population a évolué aussi, les ouvriers étrangers remplaçant peu à peu les Français. Le logeur de la famille Navel, Annet Masson, désigné par l'auteur comme « auvergnat » est en fait un petit entrepreneur de maçonnerie originaire de la Creuse qui a travaillé dans la maison Malterre avant-guerre, avant de s'installer à son compte¹⁰. Navel en fait le portrait suivant :

Nos propriétaires n'étaient pas des "vautours", mais des braves gens d'une condition modeste. Au rez-de-chaussée, l'épouse tenait une épicerie, un zinc et un petit commerce, sans autre aide que celle d'Angèle, la plus âgée de ses deux gamines, mais seulement à ses heures de liberté car la fillette allait encore en classe... Le mari, maître maçon, occupait trois jeunes ouvriers recrutés dans son village d'Auvergne. Ses pays, les jeunes compagnons, étant ses pensionnaires, partageaient la même soupe aux choux à la table de famille et logeaient dans les mansardes du troisième étage. [...] Habitant le rez-de-chaussée, notre propriétaire, le maître maçon et sa famille étaient plus mal logés que les locataires, leur chambre à coucher ayant pour jour de souffrance une petite fenêtre placée un peu au-dessus de l'escalier de la cave¹¹.

Le cas de ce logeur est assez représentatif de ces ouvriers maçons qui ont accédé à un statut à peine plus avantageux que celui de leurs employés, et qui constituent ce réseau d'originaires du Limousin au cœur de la Guillotière. Ces petits patrons ou petits commerçants sont encore nombreux à l'époque mais ils se répartissent sur un territoire de plus en plus large, en particulier dans les communes de banlieue dont la population explose après 1918.

L'explosion de la banlieue lyonnaise après 1918

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, Villeurbanne est la première commune à se développer dans la continuité de la Guillotière. En 1866, selon l'historien Yves Lequin, ce « gros village plat du Dauphiné » n'est qu'une « annexe suburbaine de la Guillotière » d'un millier de maisons, souvent construites en pisé, n'ayant qu'un rez-de-chaussée ou, au mieux, un seul étage. Mais déjà plus de 40 % de la population active y est constituée d'ouvriers de l'industrie. En 1886, la population de Villeurbanne atteint déjà 15 000 habitants, puis 29 000 en 1901 et 43 000 en 1914. La commune s'urbanise au fur et à mesure que les usines s'agrandissent. En 1934, année de l'inauguration du quartier des Gratte-Ciel, Villeurbanne compte 78 000 habitants. Mais l'expansion

⁸ Jean-Luc Pinol, *Espace social...*, *op. cit.*, p. 117-118.

⁹ Georges Navel, *Travaux*, Paris : Stock, 1946, 122 p. ; *Passages*, Paris : Sycomore, 1982, 283 p.

¹⁰ Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, Paris : PFNSP, 1991, p. 153 et suiv.

¹¹ Georges Navel, *Passages*, *op. cit.*, p. 107-110.

industrielle de la région lyonnaise, qui s'accélère pendant la Première guerre mondiale, provoque la croissance des autres villages de la périphérie. Avec le retour à la paix, ces communes connaissent une explosion démographique qui dure jusqu'à la crise économique des années Trente. La population de Bron augmente de 216 % pendant l'entre-deux-guerres ; dans la même période, les taux dépassent 400 % à Vénissieux, Décines et Vaulx-en-Velin, conséquence de l'arrivée massive d'immigrés qui constituent rapidement la plus grande partie de la population de cette banlieue industrielle en pleine croissance.

Avant la fin du XIX^e siècle, les communes installées à l'est et au sud de Lyon ne sont donc que de minuscules bourgs ruraux. Lors d'un recensement par métiers effectué en 1853, la commune de Vaulx-en-Velin déclare 2 maîtres maçons et 8 ouvriers ; Bron, 4 maîtres maçons et aucun ouvrier ; Vénissieux, 7 maîtres maçons et 19 ouvriers. Villeurbanne est la mieux lotie avec 10 maîtres maçons et 20 ouvriers dont le maire de Villeurbanne dit qu'ils « viennent tous au moment des travaux, de la Creuse et du Puy-de-Dôme et s'en vont à l'entrée de l'hiver. Il ne reste que quelques ouvriers qui sont mariés dans la localité »¹². Mais, dès les années 1860-1870, Villeurbanne se met à croître à un rythme accéléré, et les Limousins s'y installent de plus en plus nombreux. La Guillotière reste malgré tout le centre de gravité de la corporation, concentrant la plupart des lieux de sociabilité, des locaux syndicaux, et des sièges des entreprises de maçonnerie.

La coopérative l'Avenir

La période de la démobilisation a été particulièrement difficile pour les anciens « poilus ». Il a fallu se réhabituer à la vie civile et vivre de nouveau « normalement ». Pour les ouvriers de la maçonnerie, les choses sont rendues plus difficiles encore par la lenteur que met le bâtiment à reprendre son activité. Les chantiers sont encore rares et l'embauche incertaine. Certains ouvriers maçons de Lyon mettent cette période de latence à profit pour se lancer, grâce à l'aide du maire de Lyon, dans l'aventure de la création d'une coopérative ouvrière de production, qui prend le nom de l'Avenir.

Écoutons Édouard Herriot raconter sa première entrevue avec ce groupe d'ouvriers maçons venu solliciter de l'aide pour leur projet :

Aux derniers jours de la guerre, je reçus, dans mon bureau de l'Hôtel-de-Ville, la visite d'un groupe de compagnons du bâtiment. Ils venaient d'être démobilisés. Ce qui les préoccupait, c'était moins de retrouver immédiatement un emploi, de gagner un salaire, que de montrer ce dont ils étaient capables, de travailler avec une ardeur efficace à la restauration de la France, sanglante et affaiblie. Ils me parlèrent avec tant d'émotion, tant de sincérité aussi, qu'ils me gagnèrent immédiatement à leur cause. Je leur promis mon appui, car il importait d'encourager les bonnes volontés et de donner ainsi au Pays un élan nouveau »¹³.

Les ouvriers que rencontre alors Édouard Herriot ne sont pas des inconnus pour lui. Il s'agit en effet d'anciens responsables du syndicat des maçons de Lyon, et non des moindres puisque le groupe compte en son sein Antoine Charial et Adrien Lemasson. Antoine Charial a dirigé, quelques années plus tôt, à la tête de l'Union Départementale du Rhône de la CGT, une organisation regroupant plusieurs dizaines de milliers d'adhérents et démontré ses capacités d'organisateur et de dirigeant. Édouard Herriot n'octroie donc pas sa confiance au premier venu. Mais il prend tout de

¹² AML, 4 WP 17. Recensement par métier en 1853.

¹³ *L'Avenir, Vingt ans*, Lyon : Association typographique lyonnaise, 1939.

même un risque en apportant ce soutien car les expériences de coopératives de maçonnerie qui ont jusque-là vu le jour à Lyon n'ont pas été très concluantes.

Les coopératives avant l'Avenir

La première tentative de création d'une coopérative ouvrière de production chez les maçons de Lyon remonte à 1865. Cette année est marquée par une grève des maçons qui, malgré son échec, conduit certains membres de la commission de grève à rechercher de nouvelles solutions pour « soulager la misère de chacun et sortir de l'esclavage un si grand nombre de malheureux ».

Début septembre 1865, ils adoptent le principe d'une association des ouvriers maçons, qui prend finalement le nom de Société générale industrielle des ouvriers maçons de Lyon. Le financement nécessaire à son démarrage, estimé à 10 000 francs, doit être assuré par la vente d'actions de 100 francs à ses sociétaires. Les statuts de la coopérative sont rédigés mais le nombre de souscripteurs, trop faible, retarde le démarrage de la société. En mars 1866, il n'y a que 40 souscripteurs pour 4 000 francs d'actions. Une demande de subvention est adressée à l'empereur mais est refusée. La société, soutenue par l'abbé Dagier, qui anime l'Œuvre des maçons, démarre donc dans un contexte difficile. Installée au 55 rue Grôlée, elle vitote pendant quelques années avant de disparaître vers 1875¹⁴.

Il faut attendre presque 10 ans pour assister à la naissance d'une nouvelle coopérative de production dont le sort a été un peu plus heureux. Le 3 novembre 1884, 23 ouvriers maçons, la plupart syndiqués, fondent l'Association lyonnaise des maçons pour prendre part à l'adjudication des travaux de remblaiement des fossés d'enceinte du quartier des Brotteaux, travaux « offerts par la Ville aux associations syndicales pour pallier la crise industrielle qui sévissait alors »¹⁵. La société démarre avec un capital de 17 000 francs et installe son siège au 16 rue Clos-Suiphon, en plein cœur de la Guillotière. Les trois premières années sont prospères mais, à partir de 1887, des difficultés apparaissent du fait de l'insolvabilité de certains débiteurs – on se trouve alors en plein cœur de la Grande Dépression – mais aussi du fait de l'insouciance des coopérateurs qui se sont jusqu'alors distribués la totalité des bénéfices sans se préoccuper de constituer un fonds de réserve afin de faire face aux difficultés. La coopérative reste fragilisée dans les années qui suivent et ne doit sa survie qu'aux chantiers offerts par l'État ou la municipalité : en 1893, elle s'occupe pour le compte du génie militaire de l'entretien des fortifications de Lyon, sur la rive droite du Rhône ; en 1895-1896, elle obtient l'adjudication du lot « terrassement-maçonnerie » pour la construction du groupe scolaire de la rue Corneille ; en 1898, elle a la charge des travaux de maçonnerie de l'îlot 1 du quartier Grôlée pour le compte de la Société du quartier Grôlée. Elle est alors dirigée par M. Bourdeix et occupe 15 sociétaires et 45 auxiliaires. Mais certains fondateurs de la coopérative l'ont déjà quittée pour s'installer à leur compte. En 1899, les coopérateurs votent la liquidation de la société. L'expérience de l'Association lyonnaise des maçons a donc duré 15 ans, mais elle a été soutenue à bout de bras par la municipalité qui, en cette période de chômage et d'instabilité politique et sociale très forte, cherche à s'assurer le soutien du monde ouvrier. D'autres tentatives de création voient le jour à la fin du XIX^e siècle, mais elles se soldent vite par des échecs et le bilan de l'expérience, à la veille de la Première Guerre mondiale, est plutôt maigre.

¹⁴ AML, i2 50. Grève des maçons de Lyon, 1865 ; Ministère du commerce, de l'industrie, des Postes et des Télégraphes, Office du Travail, *Les associations professionnelles ouvrières, op. cit.*, tome 4, p. 276-278.

¹⁵ *Ibid.*, tome 4, p. 285-287.

En 1919, au moment où quelques anciens membres du syndicat des maçons de Lyon s'adressent à Édouard Herriot, il existe neuf coopératives de production dans le bâtiment du Rhône, mais aucune dans le secteur de la maçonnerie¹⁶.

L'Avenir avant la Seconde Guerre mondiale

Un projet porté par les maçons du Limousin

Rappelons qui étaient les dirigeants de L'Avenir. Antoine Charial, né en 1885 dans le village du Bec, commune de Murat (Corrèze), a pris la tête du syndicat des maçons après la grève de 1910 dont il a été l'un des principaux animateurs. En 1913, il dirige l'UD-CGT du Rhône et devient une figure majeure du syndicalisme lyonnais, son action dépassant alors le seul cadre du bâtiment. Pendant la guerre, déclaré inapte et versé dans le service auxiliaire à Angoulême puis à Lyon, il peut maintenir un lien régulier avec le syndicat des maçons. Au moment de la démobilisation, il retrouve Adrien Lemasson, né en 1887 à Beaumont (Haute-Vienne) et secrétaire du syndicat des maçons de 1913 à la déclaration de guerre. Les deux hommes seront les principaux réorganiseurs du syndicat au cours de l'année 1919. Un autre fondateur et animateur de la coopérative est Léonard Biardoux, un Creusois qui deviendra par la suite le beau-père de Charial. Plus âgé que ses deux compagnons, il n'est pas mobilisé et assure, pendant un temps, le rôle de secrétaire du syndicat des maçons durant le conflit.

Au-delà du cercle des fondateurs et animateurs, les coopérateurs qui rejoignent L'Avenir sont presque tous originaires du Limousin et plus particulièrement du plateau de Millevaches. En 1927, par exemple, tous les membres du conseil d'administration et de la commission de contrôle de la coopérative dont nous connaissons l'origine sont nés dans la Creuse, la Corrèze ou la Haute-Vienne, sauf l'un d'entre eux, originaire du Puy-de-Dôme. Il s'agit d'Antoine Charial, Adrien Lemasson et Léonard Biardoux, mais aussi de Jean Tronchet né à Beaumont (Haute-Vienne) en 1870, Pierre Farjeaudoux né à Faux-la-montagne (Creuse) en 1884, Martin Dugrand né à Sussac (Haute-Vienne) en 1871, Jean Gendilloux né à La Croisille (Haute-Vienne) en 1896, Jean Marvier né à La Celle (Corrèze) en 1887, Michel Robert né à Condat (Puy-de-Dôme) en 1868.

Nous avons recensé une centaine de sociétaires de la coopérative entre 1922 et 1927. Sur ce nombre, nous connaissons l'origine de 42 d'entre eux. Ils se répartissent de la manière suivante : 33,3 % d'originaires de la Haute-Vienne, 23,8 % de Creusois, 16,7 % de Corrèziens, 14,3 % de natifs de Lyon ou de Paris, et 7,1 % d'originaires du Puy-de-Dôme. Seuls deux ouvriers font exception, un Aveyronnais et un Corse.

La coopérative L'Avenir constitue en 1919 un reflet assez fidèle de la corporation, mais telle qu'on pouvait la percevoir avant-guerre, au moment où l'immigration ne constituait qu'un phénomène encore marginal, que les migrants du plateau de Millevaches dominaient la corporation de manière écrasante, et que la filière des Combrailles ne s'était pas encore complètement éteinte. 1919 marque le début du déclin de ce modèle. Mais, au sein de L'Avenir, il est maintenu en raison du mode de recrutement de la coopérative. En effet, l'entrée de nouveaux sociétaires se fait selon un système de cooptation favorisant les réseaux familiaux et ceux basés sur l'interconnaissance villageoise. Les liens familiaux, difficiles à saisir dans toute leur étendue, sont tout de même perceptibles dans la répétition des patronymes au sein des coopérateurs des années 1922-1927. Il y a, par exemple,

¹⁶ Union des syndicats ouvriers du Rhône, *Agenda 1920*, Lyon : Association typographique lyonnaise, p. 234.

trois Lemasson, dont Adrien et son père, François, né à Eymoutiers en 1864 et très présent au syndicat des maçons quand les jeunes hommes se retrouvent au front. On trouve aussi quatre Charial, Antoine, Émile, Gabriel et Joseph ; trois Bourdessoule originaires de Mérinchal (Creuse) ; deux Bosdevesy de Tarnac (Corrèze) ; deux Degabriel et deux Mazaleigue.

Les réalisations de l'Avenir dans la région lyonnaise

La création de L'Avenir, le 24 avril 1919, est étroitement liée à l'action du maire de Lyon, Édouard Herriot, qui avance la moitié des 200 000 francs servant de mise de fonds pour le montage du projet, procure ses premiers chantiers à la coopérative, et lui attribue de nombreuses adjudications pour la construction de HBM (Habitations à Bon Marché, ancêtres des actuels HLM). L'une des premières réalisations de L'Avenir est la cité Philippe de Lassalle (285 logements en maisons individuelles et en immeubles construits à partir de 1920). Puis vient le groupe de Gerland (26 immeubles, 551 logements construits entre 1924 et 1931).

Les projets prennent vraiment de l'ampleur après le vote de la loi Loucheur, le 13 août 1928, qui prévoit la construction de 200 000 logements HBM en France sur 5 ans grâce à des prêts importants effectués par l'État aux offices HBM. Les constructions de HBM prises en charge par L'Avenir se multiplient alors : groupe du Clos-Jouve (299 logements construits entre 1929 et 1934) ; groupe des Charmilles à Montchat (1930) ; groupe du quai Perrache (281 logements construits entre 1932 et 1934) ; groupe Lacassagne (182 logements construits entre 1932 et 1940) ; résidence Anatole France à Saint-Priest (64 logements construits entre 1936 et 1937) ; groupe de la rue du 4-août à Villeurbanne (1938-1939) ; groupe de la rue de l'Ordre (4 immeubles, 144 logements construits entre 1938 et 1939). La plus grande partie de ces HBM est construite en béton de mâchefer. Dans certains cas, le rez-de-chaussée est réalisé en béton armé et les étages suivants en mâchefer. Les planchers peuvent aussi être formés de hourdis en mâchefer posés sur une structure métallique. Les cloisons intérieures sont montées en briques creuses puis enduites de plâtre.

Deux ensembles HBM réalisés au cours des années 1930 ont marqué les esprits des contemporains par leur ampleur : le quartier des États-Unis, dans le sud-est de Lyon, sorti de terre en quatre ans (de 1931 à 1934) et comprenant 40 immeubles (1 620 logements) répartis en 12 lots dont 7 incombent à L'Avenir ; et le quartier des Gratte-Ciel, à Villeurbanne, réalisé à la même époque (1 349 logements construits entre 1931 et 1934). L'Avenir ne prend en charge qu'un groupe d'immeubles sur les 7 mais construit, parallèlement, l'imposante mairie de Villeurbanne qui complète le nouveau centre urbain de la seconde ville de l'agglomération. Nous reviendrons sur la construction de ces deux quartiers emblématiques de l'époque.

L'Avenir obtient, par ailleurs, l'adjudication de quelques grands chantiers publics : la faculté de médecine et de pharmacie (1928-1929), l'École d'infirmières (1932-1933), l'Hôpital de Vienne en Isère (1935-1937), l'Hôpital militaire Desgenettes (1936-1939). Elle construit l'Hôtel des Postes de Lyon (1935-1938) sur l'emplacement de l'Hôpital de la charité qui vient alors d'être détruit ; le groupe scolaire Aristide-Briand à Gerland (1932) ; le groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine à la Croix-Rousse (1934). Elle réalise aussi le quai Achille Lignon (1937) et le boulevard de ceinture (1936-1937). Les chantiers de L'Avenir sont si nombreux pendant l'entre-deux-guerres qu'en 1939, Édouard Herriot peut affirmer que « quand un historien étudiera l'évolution de Lyon après la grande guerre, il associera la coopérative L'Avenir à toutes ces créations par lesquelles nous avons

voulu continuer et compléter l'œuvre de nos devanciers »¹⁷. En effet, la plupart des constructions importantes de l'agglomération lyonnaise de cette période sont menées à bien par L'Avenir, soit seule, soit en association avec d'autres entrepreneurs. Dès le début des années 1930, L'Avenir est l'une des deux plus grosses entreprises de maçonnerie de Lyon. Peu d'entrepreneurs locaux sont alors en mesure de rivaliser avec la coopérative pour la prise en charge de chantiers d'envergure.

Les œuvres sociales de l'Avenir

Les chantiers toujours plus nombreux ont permis rapidement à la société de faire croître son capital, qui atteint 2 200 000 francs à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En 1919, L'Avenir a réalisé un chiffre d'affaires de 325 000 francs ; elle décuple ce chiffre annuel 10 ans plus tard et le centuple au bout de 15 ans. Au moment où la conjoncture est la meilleure, au début des années 1930, l'avenir emploie jusqu'à 1 200 personnes, coopérateurs ou non. En 1939, Charial estime que la coopérative a versé, en 20 ans, 98 millions de francs de salaire.

Les importants bénéfices engrangés par la coopérative lui permettent rapidement de réaliser un certain nombre d'institutions sociales au profit de ses coopérateurs et de ses ouvriers. Dès 1920, une propriété, le « Clos des tilleuls », est acquise à Écully, bourg rural de l'ouest de Lyon, afin de servir de maison de retraite et de maison d'accueil pour de jeunes maçons arrivant sur Lyon. Cette propriété, qui dispose d'un parc et d'un petit étang, est aussi un lieu de villégiature et de détente pour les ouvriers de L'Avenir, où sont également organisées les fêtes réunissant l'ensemble des coopérateurs.

En 1923, L'Avenir crée une caisse de retraite qui assure le versement d'une rente de 10 000 francs par an, à partir de 60 ans, non seulement aux coopérateurs, mais aussi aux ouvriers ayant vingt ans de travail consécutif sur les chantiers de la coopérative, sans aucun versement de leur part. Cette caisse est alimentée par les revenus de deux immeubles de rapport que la coopérative a construits avenue Félix-Faure, bientôt complétés par un troisième immeuble au 63 rue de Sèze, dont la première pierre est posée en mai 1939. En 1926, la coopérative crée des cours d'enseignement technique gratuits destinés à ses ouvriers. Les enseignants sont notamment recrutés à l'École centrale lyonnaise.

Les clés de la réussite de l'Avenir

L'importance d'Antoine Charial

Par son sens de l'organisation et sa capacité à fédérer ses compagnons, Antoine Charial a joué un rôle clé dans l'évolution de L'Avenir, mais aussi dans d'autres domaines, notamment dans le développement et la promotion de certains groupements : en 1928, il est à l'origine de l'Union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production de Lyon et du Sud-Est. Entre 1932 et 1946, il prend la direction de la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production de France et des colonies. Il faut dire qu'à cette date, L'Avenir est déjà l'une des plus grandes coopératives de France.

Sur le plan local, Charial quitte rapidement le terrain syndical pour participer au jeu politique aux côtés d'Édouard Herriot dont il devient un proche, bien que n'appartenant pas au même parti politique. En 1920, il devient membre du comité directeur de la SFIO (Section française de

¹⁷ L'Avenir, *Vingt ans, op. cit.*

l'internationale ouvrière, ancêtre du Parti socialiste) du Rhône et conseiller municipal socialiste de Lyon. Il occupe également jusqu'en 1936 le poste d'adjoint au maire du 3^e arrondissement¹⁸. Édouard Herriot, qui semble avoir une confiance aveugle en Charial, lui confie le poste important d'administrateur des Hospices civils de Lyon à partir de 1932, et d'administrateur de la Foire de Lyon de 1925 à 1940. Ces deux responsabilités lui ont valu de voir son nom attribué à une rue de Lyon, l'ancienne rue de l'Ordre, dans le 3^e arrondissement de Lyon, où la coopérative avait installé son siège en 1927 après avoir été domiciliée initialement 22 rue de Bonnel.

Pourquoi une telle croissance de la coopérative ouvrière ?

Au-delà de la personnalité d'Antoine Charial, L'Avenir prend une place essentielle dans le bâtiment de Lyon pour plusieurs raisons. D'abord, dès sa création, la coopérative se dote d'un matériel moderne, constitué de wagonnets, engins de levage, bétonnières, etc. Cet équipement lui permet, dès sa première année de fonctionnement, de soumissionner à des marchés de construction importants qui nécessitent de sortir du cadre purement artisanal afin de mener à bien le chantier dans des délais raisonnables. Le mode de recrutement et de gestion des ouvriers, coopérateurs ou non, constituent un second point essentiel dans la réussite de l'entreprise. Les coopérateurs sont recrutés par cooptation parmi les maçons déjà accomplis, sur recommandation de membres de la coopérative qui se portent garant du nouvel entrant. Les coopérateurs n'ont pas à redouter le chômage car ils sont assurés d'être affectés sur un nouveau chantier dès la fin du précédent, ce qui n'est pas nécessairement le cas des ouvriers non coopérateurs embauchés le temps d'un chantier pour compléter les équipes. Mais, contrairement aux entreprises privées, la coopérative essaie, dans la mesure du possible, d'assurer à ses ouvriers fidèles une continuité des chantiers. Elle ne renvoie pas son personnel une fois le chantier terminé, mais cherche à le replacer sur d'autres en cours. Cette pratique, associée aux avantages sociaux que propose L'Avenir, lui assure une fidélité importante de son personnel non coopérateur.

La réussite de L'Avenir repose certainement sur un modèle social (qu'a cherché à copier l'entreprise Pitance quand elle en a mesuré le résultat) qui a permis de stabiliser les bons ouvriers au sein de l'entreprise et donc de lutter contre un *turn over* très fréquent à l'époque. Le système fonctionne à deux niveaux : les ouvriers les plus qualifiés peuvent accéder au rang de coopérateurs et deviennent alors souvent chefs d'équipe ou chefs de chantier. Mais L'Avenir cherche aussi à stabiliser les autres ouvriers qualifiés en leur offrant une relative sécurité de l'emploi et des avantages importants pour l'époque.

Peut-on parler de modèle paternaliste ? il y a un peu de cela. Mais L'Avenir défend par ailleurs une certaine conception des relations de travail et soutient activement le syndicat des maçons, invitant les responsables de cette organisation à son assemblée générale annuelle, l'aidant financièrement ou matériellement à plusieurs reprises, acceptant presque systématiquement ses revendications salariales. Le propos doit donc être nuancé. Ce système a d'autant mieux fonctionné que le groupe des coopérateurs est alors relativement fermé, alimenté par les Limousins dont nous avons déjà noté le caractère unanimiste et les pratiques d'auto-contrôle. Au cours des années 1930, les nouveaux coopérateurs sont essentiellement des Limousins, alors même que leur nombre décroît au sein de la corporation. Les étrangers, notamment les Italiens, restent pour la plupart aux portes de la coopérative, relégués au rang de simples ouvriers.

¹⁸ Jean Maitron, *Dictionnaire biographique...*, *op. cit.*, p. 117-118.

La maçonnerie dans l'agglomération lyonnaise

La « crise du logement » de l'entre-deux-guerres

Les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale ont été marquées par le développement des constructions d'immeubles lancées à l'initiative des pouvoirs publics afin de loger les populations ouvrières. Ces opérations immobilières répondent, à l'époque, à un besoin en logements « populaires » qui s'est fait sentir de plus en plus cruellement mais qui n'a jusqu'alors trouvé que des solutions trop limitées.

Le problème a été clairement formulé dès la fin du XIX^e siècle, notamment par le député Martin Nadaud, mais, à cette époque, on ne compte que sur l'initiative privée pour favoriser la construction de logements ouvriers, comme cela a été le cas à Mulhouse ou au Creusot, où logement social et gestion paternaliste de la main d'œuvre allaient de pair. À Lyon, la seule initiative d'envergure, celle de la société des logements économiques de Félix Mangini créée en 1886, s'est révélée insuffisante pour répondre ne serait-ce qu'à une partie des besoins. La Première Guerre mondiale aggrave encore ce problème de l'habitat populaire puisque la construction de logements neufs cesse pendant le conflit. Après le retour à la paix, l'afflux de main d'œuvre augmente la demande en logements, alors même que le parc disponible s'est dégradé entre temps. La municipalité commence à prendre la mesure du problème et l'on peut lire, dans le compte-rendu du conseil municipal de la Ville de Lyon de février 1920, qu'« il ne s'agit plus simplement d'améliorer une quantité importante de logements qui étaient considérés comme insalubres avant-guerre mais de loger toute une population nouvelle »¹⁹. En 1912, 10 % du parc immobilier lyonnais était considéré comme insalubre. En 1926, cette proportion atteint 20 %. Lyon est alors l'une des villes les plus mal classées en termes de capacité et de qualité du parc immobilier²⁰.

Un autre problème freine la construction de logements privés : le blocage des loyers instauré en 1914 et touchant les logements construits avant cette date. Ce blocage signifie, en période d'inflation, une baisse des loyers pour les locataires. Bien qu'elle ne touche pas les logements neufs, cette mesure a des répercussions importantes sur la construction. En effet, la concurrence des loyers bloqués tire les autres loyers vers le bas et réduit leur rentabilité. L'investissement privé dans la construction de logements modestes s'en ressent durement. La rénovation de l'habitat ancien est également pénalisée. La mesure, qui visait à protéger les classes populaires contre les hausses abusives de loyer, a finalement contribué, par un effet pervers, à aggraver la situation du logement ouvrier. Dans les années vingt et trente, la recherche d'un logement devient extrêmement problématique pour les gens modestes. Jean Valdour témoigne de cette situation dans un de ses ouvrages. Cet intellectuel royaliste s'intéresse aux classes populaires et choisit de partager les conditions de vie et de travail des ouvriers de plusieurs villes de France pour mieux les connaître. Il vient travailler à Lyon en 1929. Dès son arrivée, il se met en quête d'un logement :

Je bats dans tous les sens le quartier de la Guillotière, pour trouver un logis... pendant des heures... tout l'après-midi... C'est en vain que j'interroge des gens du quartier : patrons de quelque "comptoir porte-pot" ou patronnes d'un "comptoir casse-croûte" [...]. Aux alentours de la place du Pont,

¹⁹ Claire Berthet, *Contribution à une histoire du logement social en France au XX^e siècle, des bâtisseurs aux habitants : les HBM des États-Unis de Lyon*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 21.

²⁰ *Ibid.*, p. 25.

nombreux sont les hôtels misérables ou les pauvres “garnis” : mais tout est plein et il n’y a pas de départ en perspective. Je finis par découvrir une chambre à 70 francs par semaine.

Au bout de quelques semaines, il change d’usine et va travailler à Vaise, où il recherche alors un nouveau logement. Là encore, « les chambres libres y sont tout à fait rares et d’un prix élevé »²¹.

Nombreux sont les quartiers dont la situation devient préoccupante entre les deux guerres : en 1935, Hildebert Chaintreuil, alors secrétaire du Cartel des syndicats du bâtiment de Lyon, publie dans *Lyon républicain* un article dans lequel il pointe du doigt le quartier Moncey, « cancer du centre ouvrier de la Guillotière », « Saint-Jean et ses relents de W-C », « Gerland et ses huttes »²². Gerland, au sud de la Guillotière, voit se développer après 1918, aux alentours des usines, un quartier de « baraques » que l’on n’appelle pas encore « bidonville ». D’autres se constituent dans les villes de banlieue, notamment à Villeurbanne.

Le développement des HBM : quartiers des États-Unis et des Gratte-Ciel

C’est par la construction de logements HBM que les pouvoirs publics tentent alors de résoudre le problème du logement. L’Office public municipal des HBM de Lyon est créé en 1920, un an après celui de Villeurbanne, et sa première réalisation est le Clos Philippe de Lassalle, construit par L’Avenir. Mais à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le bilan est maigre : le parc de l’office ne compte que 2 900 logements, un chiffre dérisoire au vu des demandes qui lui sont alors adressées (20 000 en 1939).

Au total, entre 1915 et 1939, 44 900 logements sont construits à Lyon et Villeurbanne, soit 1 795 par an. Entre 1871 et 1914, la moyenne annuelle était de 1 690²³. Le rythme de la construction de l’entre-deux-guerres est donc identique à celui de la période précédente, c’est-à-dire très insuffisant. 13 000 de ces logements, soit un tiers, sont construits à Villeurbanne, surtout entre 1924 et 1934 sous l’impulsion du maire socialiste de l’époque, Lazare Goujon, qui encourage l’expansion du parc immobilier de sa commune en favorisant la reconversion de terrains agricoles ou industriels, comme dans le cas de la construction des Gratte-Ciel. Mais une partie notable de l’augmentation des logements de cette commune vient des 2 200 maisons individuelles construites sur des lotissements. Nombre d’entre elles voient le jour grâce à l’auto-construction : les futurs habitants réunis en associations réalisent eux-mêmes les travaux collectivement en dehors de leur temps de travail.

Deux projets de HBM se distinguent par leur ampleur, le quartier des États-Unis et celui des Gratte-Ciel.

Le quartier des États-Unis (Lyon)

Le projet est évoqué au sein du conseil municipal de la Ville de Lyon dès 1917, mais n’est véritablement lancé qu’en 1919 et, en février 1920, l’ambitieuse proposition de « Ville industrielle » de l’architecte lyonnais Tony Garnier est retenue. L’Office public des HBM est chargé de mener à bien sa réalisation, la mairie se chargeant, pour sa part, de racheter les terrains nécessaires à la construction.

²¹ Jean Valdour, *Le Flot montant du socialisme, ouvriers de Lyon et de Troyes : observations recues*, Paris : Nouvelles Éditions latines, 1934, p. 3-5 et 56.

²² Hildebert Chaintreuil, « les grands travaux ! mirages lointains », *Lyon républicain*, 27/02/1935.

²³ Jean-Luc Pinol, *Les mobilités...*, *op. cit.*, p. 34-35.

Dès 1921, un premier ensemble de 38 logements, répartis en 6 immeubles de 3 étages, est mis en construction. Mais faute d'un budget suffisant, les tranches suivantes sont gelées. Il faut finalement attendre le vote de la loi Loucheur, en 1928, pour relancer le projet. La municipalité emprunte alors à l'État les sommes nécessaires à la construction de 1 620 logements et de 68 magasins. Malgré sa taille, le projet est plus modeste que celui envisagé initialement par Tony Garnier et, pour faire des économies, les immeubles sont tous exhausés de deux étages. Mais le projet reste grandiose, le plus important en France si l'on excepte la région parisienne. L'Avenir assure la construction de 7 lots d'immeubles, accompagnée des entreprises Mazier & Plazanet (trois lots), et Courtaud (deux lots).

Les Gratte-Ciel (Villeurbanne)

Techniquement, le chantier des États-Unis ne diffère guère des autres réalisations HBM de l'époque construites en mâchefer. À l'inverse, le quartier des Gratte-Ciel constitue un véritable événement par la technique employée, inhabituelle dans la région lyonnaise pour les bâtiments d'habitation. Le projet de l'architecte Morice Leroux s'appuie en effet sur un système constructif original :

Les immeubles sont constitués de structures porteuses métalliques qui prennent assise sur des fondations en béton armé. La couverture est assurée par une toiture-terrasse. Le remplissage entre les éléments porteurs est assuré par des briques alvéolaires d'épaisseur variable, vingt centimètres pour les six premiers étages et quinze pour les niveaux supérieurs. Les planchers ont été réalisés en hourdis faits de béton de "mâchefer" reposant sur des poutrelles métalliques, une dalle de compression recouvre l'ensemble. Les façades sont enduites en béton vibré²⁴.

L'organisme chargé de la construction est la Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU), constituée à cette occasion et présidée par le maire de Villeurbanne, Lazare Goujon. Il s'agit, avant la lettre, d'une société d'économie mixte puisqu'elle associe des capitaux publics et d'autres privés provenant des entrepreneurs chargés de la construction de HBM. L'Avenir et Mazier & Plazanet sont les deux plus importants actionnaires de la SVU.

Mazier & Plazanet assure aussi la plus grande partie des travaux de maçonnerie des immeubles (5 lots sur 6 mis en adjudication). La priorité donnée à cette entreprise par la SVU s'explique peut-être par le fait qu'elle est domiciliée à Villeurbanne, au 83 rue du 4 août, depuis déjà quelques décennies. Les deux associés, Gabriel Mazier et François Plazanet, sont nés dans le Rhône mais tous deux sont originaires du plateau de Millevaches. L'entreprise a été créée avant la Première Guerre mondiale par les pères des deux hommes, tous deux maîtres maçons à Villeurbanne dès la fin du XIX^e siècle. Il s'agit de Pierre Mazier né à Nedde (Haute-Vienne) en 1857 et Paul Plazanet, né à Gentioux (Creuse) en 1873, ce dernier devenant administrateur de la SVU au moment de la constitution de cette société, tout comme Antoine Charial.

L'Avenir assure, pour sa part, la construction de la nouvelle mairie de Villeurbanne dont elle dirige les travaux, se chargeant de contracter les entreprises pour ce qui ne relève pas de ses compétences (carrelage, taille de pierre, étanchéité, etc.). Les fondations, les piliers et les plafonds de la mairie sont réalisés en béton armé, les murs en mâchefer. Les façades extérieures sont crépies au mortier de ciment artificiel puis enduites de ciment blanc Lafarge. La pierre de taille (provenant des carrières de Villebois) est utilisée uniquement pour les escaliers et les perrons.

²⁴ Christian Legrand, *Le logement populaire et social en Lyonnais, 1848-1940*, Lyon : éd. Aux arts, 2002, p. 130.

Évolution de l'industrie du bâtiment

Les immeubles des Gratte-Ciel bénéficient d'un confort jusqu'alors inconnu dans les classes populaires. Ils sont en effet dotés d'ascenseurs et d'un système de chauffage collectif. Les appartements disposent de distributeurs d'eau chaude, d'une cuisinière à gaz ou électrique, et d'un vide-ordure. Cette amélioration sensible des conditions de logement est devenue possible depuis l'apparition de nouvelles sources d'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Leur utilisation dans le bâtiment, d'abord dans les constructions luxueuses puis, très lentement, dans le logement populaire, conduit à la création de nouvelles corporations : les électriciens et les monteurs en chauffage apparaissent à l'extrême fin du XIX^e siècle et prennent peu à peu leur place parmi les « gars du bâtiment », bientôt suivis par les monteurs en ascenseurs. Ces métiers, qui demandent de nouvelles compétences, incarnent une forme de modernité leur permettant de prendre immédiatement une place honorable dans la hiérarchie du bâtiment.

Après la Première Guerre mondiale, l'équipement des immeubles prend une place croissante dans le déroulement des chantiers, même dans le cas du logement populaire. Ces innovations demandent aux chefs de chantiers des compétences nouvelles car la distribution des fluides à l'intérieur des immeubles complexifie la conception des bâtiments et le déroulement de la construction. Ce besoin de nouvelles compétences renforce le second œuvre, alors qu'à l'inverse, les années 1920-1930 marquent le déclin d'un métier clé du gros œuvre : les terrassiers, qui forment une corporation nombreuse n'ayant pris sa forme moderne qu'à la fin du XIX^e siècle, sont touchés de plein fouet par l'apparition des pelles mécaniques – appelées aussi « pelles américaines » à l'époque – sur les chantiers lyonnais au début des années 1930. Les travaux d'excavation du chantier des Gratte-Ciel, par exemple, sont réalisés par ces engins qui se répandent rapidement puisque, dès 1937, une section de pelleteurs-mécaniciens existe au sein du syndicat des terrassiers. La lutte que mène cette organisation contre la mécanisation ressemble dès lors à la « chronique d'une mort annoncée ».

Les entreprises de terrassement sont d'autant plus enclines à utiliser les pelles que la crise économique les pousse à réduire leur main d'œuvre. Dans une moindre mesure, d'autres corporations sont touchées par les innovations techniques : les peintres par l'apparition du pistolet à peinture, les serruriers par l'arrivée de la soudure électrique à l'arc. Les vingt années qui séparent les deux guerres mondiales constituent donc un moment d'accélération des évolutions pour le bâtiment, tout comme dans les usines où se développe le phénomène du taylorisme. Et comme souvent, les périodes de crise économique accélèrent les évolutions en cours.

Évolution du métier de maçon

Le métier de maçon ne connaît pas de révolution technique pendant l'entre-deux-guerres. Les principales innovations ont déjà eu lieu et ne font que se perfectionner jusqu'en 1940. Par contre, l'usage de la pierre disparaît pratiquement, même dans les chantiers publics où elle s'était maintenue jusqu'alors car l'administration exigeait la construction de bâtiments robustes et durables. L'amélioration des techniques du béton armé permet, en effet, de produire des bâtiments d'une qualité supérieure aux constructions en pierre, comme l'affirme un ouvrage technique de 1931 :

« Le béton, qui était il y a cinquante ans une sorte de matériau inférieur, surpasse maintenant en qualité la maçonnerie, tout en étant d'un prix moindre. Et l'on peut dire que nous vivons à l'âge du béton. Et que de progrès faits depuis le début du siècle [...]. À quoi sont dus ces progrès ? L'amélioration de la qualité des ciments y entre pour une part importante ; les super-ciments, le ciment fondu, etc... sont venus enrichir la gamme dont pouvaient disposer les constructeurs. Mais

la recherche de la meilleure granulométrie, le perfectionnement des moyens de tassement et la connaissance approfondie de la nature et des propriétés intrinsèques des ciments ont fait le reste. Le résultat, c'est que l'on fait en béton armé des ouvrages énormes [...] »²⁵.

La mécanisation se diffuse dans la corporation, mais lentement et de manière inégale. Certaines entreprises utilisent toujours peu ou prou les mêmes méthodes de travail qu'à la fin du XIX^e siècle. Sur les gros chantiers, les grues métalliques se perfectionnent au cours des années vingt et trente. La grue à tour fait son apparition sur l'un des derniers chantiers de la période, celui de l'Hôtel des Postes dirigé par L'Avenir. Il s'agit d'une grue inventée par un ingénieur allemand venu en France pour fuir le régime nazi. Ce type de grues, qui est celui que nous connaissons aujourd'hui, se généralisera sur les chantiers après la Seconde Guerre mondiale.

Les besoins croissants en armatures métalliques pour le béton armé conduisent à en réaliser une partie en usine, en amont des chantiers, et non plus directement à pied d'œuvre. Les armatures standard commencent à être produites industriellement dans les années 1920, les ouvriers se limitant désormais à les adapter et à réaliser les dernières attaches avant de les mettre en place. L'un des premiers établissements à réaliser en usine ces armatures est l'entreprise Mure, rachetée par Pitance au cours des années 1920. Installée longtemps dans le quartier de Gerland (sur le site occupé aujourd'hui par l'actuelle École normale supérieure de lettres et sciences Humaines), elle devient après la Seconde Guerre mondiale le leader français des armatures en acier pour le béton armé, et emploie jusqu'à un millier de personnes. Son dernier directeur a été Jean-Pierre Pitance, petit-fils d'Eugène, le fondateur de la dynastie.

La maison Pitance prend d'ailleurs une grande importance au cours de l'entre-deux-guerres et s'affirme comme la principale entreprise de BTP de la place de Lyon avec L'Avenir. Eugène Pitance décède en 1923 alors que ses enfants, Georges et Lucien, ont seulement une vingtaine d'années, ce qui les oblige à interrompre leurs études pour prendre la succession de leur père avec l'aide de leur oncle, Pierre Pitance. Naît alors la société Fils et Frères d'Eugène Pitance. Pierre cède rapidement sa place à un cousin, André Fontaine, ingénieur de l'École nationale des travaux Publics. La nouvelle direction fait prospérer son portefeuille de clients industriels. Pitance réalise notamment les usines Gillet de Décines et de Vénissieux, celles des ateliers de construction électrique de Delle à Villeurbanne, et des ateliers de la Buire à Monplaisir. Elle élargit aussi son champ d'action en soumissionnant à des marchés publics : programmes de HBM lancés par Lyon et Villeurbanne, constructions d'édifices publics, etc.

Dans l'entre-deux-guerres, l'un des principaux problèmes des entreprises de maçonnerie est de recruter et de conserver les ouvriers qualifiés, devenus rares dans une main d'œuvre décimée par la guerre et pas toujours capable de faire face à la complexification des chantiers. En effet, la liste des compétences demandées ne cesse de grandir, notamment pour accéder à un poste de chef de chantier ou de chef d'équipe, alors même que la spécialisation grandissante des tâches rend difficile leur acquisition. Les cours du soir jouent donc un rôle de plus en plus important dans la formation des ouvriers. Ces cours peuvent désormais être sanctionnés par la délivrance du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) créé en 1919 par la loi Astier. La coopérative L'Avenir met en place des cours pour développer les compétences en interne. Fait nouveau, le syndicat des maçons propose lui aussi des cours professionnels.

²⁵ Georges Debès, *Maçonneries, béton, béton armé*, Paris : Eyrolles, 1931, p. VI.

Mais, globalement, la maçonnerie conserve son mode traditionnel de transmission des savoir-faire où l'expérience acquise au cours des années joue un rôle essentiel. D'où l'autorité « naturelle » des anciens – ceux que l'on appelait le « père Bourdeix », ou le « père Dubayle » – détenteurs d'un savoir accumulé, fiers de leur statut et sachant marquer leurs différences sur les chantiers. Lors d'une interview, Gabriel Réménieras, l'un des principaux responsables de L'Avenir après la Libération, a évoqué l'un de ces chefs qui l'avait dirigé au début de sa carrière, alors qu'il travaillait, vers 1925, sur le chantier du cinéma Bellecour :

Le chef s'appelait Andrieux [...]. C'était un Limousin et il avait un surnom, c'était "col d'acier", parce qu'à ce moment-là, on portait le faux-col en celluloïd, et il avait toujours le faux-col, même sur le chantier, même quand on faisait des armatures. Parce qu'on faisait les armatures pour le béton armé, à ce moment-là, sur le chantier [...]. C'était quand même des barres de 25 millimètres, il fallait les chauffer, tout ça. C'était lui qui le faisait, c'était personne d'autre qui le faisait. [...] on les tournait, on chauffait nos fers et on les tournait pour les cintrer. Et lui, il avait toujours le faux-col. Il le quittait pas [...], c'était pour faire voir sa notoriété. Vous savez, à ce moment-là, quelqu'un qui avait un faux-col et une cravate dans un chantier, on savait que c'était quelqu'un²⁶.

Certaines entreprises connaissent un fort développement après 1918, atteignant jusqu'à un millier de salariés au plus fort de la conjoncture économique. Ces maisons tentent, mais sans succès, de mettre en œuvre une rationalisation du travail sur les chantiers, à l'image de ce qui se passe dans les usines. Une main d'œuvre nombreuse est donc encore indispensable pour effectuer les travaux, ce qui n'est pas sans tracasser les entrepreneurs qui doivent faire face à une double contrainte : il leur faut fidéliser un volant d'ouvriers très qualifiés, qui réclament des salaires élevés car ils ont conscience de leur rareté sur le marché de l'emploi, tout en comprimant les charges liées à la masse des ouvriers interchangeables occupée sur les chantiers, et qui pèsent fortement sur leurs marges. Cette contrainte les pousse à mettre en place des modes de gestion de la main d'œuvre à deux vitesses, et à recruter prioritairement des étrangers pour effectuer les tâches déqualifiées. Cette tendance est apparue au début du XX^e siècle. Elle est l'un des éléments qui expliquent la montée en puissance des conflits sociaux avant-guerre. Dès 1918, elle contribue, beaucoup plus que les transformations techniques, à envenimer les relations entre patrons et ouvriers. Mais ces conflits se sont focalisés dans un premier temps sur la question de la main d'œuvre étrangère et sa présence croissante sur les chantiers de maçonnerie.

Le développement de l'immigration dans la maçonnerie

La place des immigrés dans la maçonnerie

Les recensements donnent de précieuses indications sur les étrangers travaillant dans le bâtiment et les travaux publics. En France, ils représentent 24,1 % des ouvriers du secteur en 1931. Ce chiffre est en forte progression par rapport à l'avant-guerre puisqu'il n'y avait que 9 % d'étrangers dans le bâtiment en 1906. Cette moyenne dissimule en fait des différences régionales importantes auxquelles se superpose une répartition inégale entre certaines petites corporations très fermées, où les étrangers ne pénètrent qu'avec difficulté, et celles regroupant des masses ouvrières plus nombreuses qui se révèlent plus perméables, comme les maçons ou plus encore les terrassiers.

²⁶ Interview de Gabriel Réménieras, 06/07/1998. G. Réménieras est né au Grand-Grammont, commune de Peyrat-le-Château.

Plusieurs témoignages concordants permettent de penser qu'à la veille de la crise économique de 1929 – qui ne prend de l'ampleur dans le bâtiment qu'à partir de 1932-1933 – la moitié de la corporation est constituée d'étrangers occupant pour la plupart des postes de manœuvres. Les italiens représentent plus de la moitié de cette main d'œuvre étrangère. Il ne s'agit plus majoritairement de Piémontais comme au XIX^e siècle, mais essentiellement d'une population originaire de la province du Frosinone, au sud de Rome²⁷, qui alimente une filière extrêmement homogène, concentrée autour de villages forts pourvoyeurs de main d'œuvre comme celui de Roccasecca. Les espagnols arrivent en deuxième position. Nombre d'entre eux viennent de la province de Murcia, au sud-est de la péninsule. Les suisses sont employés aussi en nombre sur les chantiers de maçonnerie et les Algériens apparaissent au cours des années 1930. Cette population étrangère s'installe surtout dans les villes de banlieue. À Vénissieux, par exemple, en 1931, 66 % des ouvriers du bâtiment sont nés à l'étranger, contre 52,2 % dans la métallurgie et 38 % dans le textile²⁸. Le bâtiment est donc l'un des plus forts recruteurs d'ouvriers étrangers.

Les syndicats face au développement de la main d'œuvre étrangère

Selon les entrepreneurs, ce recours massif aux étrangers avait pour seule vocation de combler le manque de main d'œuvre provoqué par l'hécatombe de la guerre. Mais très rapidement, les syndicats accusent les patrons d'inonder le marché de l'emploi avec une population étrangère relativement soumise de manière à provoquer une baisse des salaires et des conditions de travail plus contraignantes. D'autant que le redémarrage difficile de l'immobilier, dans les premières années de l'entre-deux-guerres, se traduit par un fort taux de chômage qui contredit les discours de la chambre patronale sur le besoin massif de travailleurs étrangers dans le bâtiment. La tentation est grande pour les entrepreneurs de museler des syndicats ouvriers très remuants en organisant la venue d'une population sans tradition syndicale, ne parlant souvent pas le français, et fragilisée par son statut de « main d'œuvre étrangère ».

La lente reprise du bâtiment, dans la première moitié des années vingt, n'apaise pas les esprits, d'autant plus que l'ensemble du territoire français est concerné. Lors du 8^e congrès de la fédération des travailleurs du bâtiment, tenu en 1921 à Dijon, un « rapport sur la main d'œuvre étrangère », présenté par le délégué Rose, exprime le point de vue suivant, en s'appuyant sur l'expérience de la reconstruction des régions détruites par la guerre :

Cependant que les organisations locales, régionales et nationales essayaient de lutter efficacement contre cette vague, toujours plus forte – qui submergeait la main d'œuvre française et la paralysait dans son action revendicative, tant au point de vue salaire qu'au point de vue des huit heures – nos dirigeants, d'accord avec le patronat, aidés dans leur besogne néfaste par la veulerie et l'inconscience des masses, recrutaient sans cesse, avec l'aide d'agents particuliers en Belgique, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Pologne et dans nos colonies, une main d'œuvre plus souvent non qualifiée, qui eut pour don de grever le budget national, sans apporter un appoint précieux à la reconstruction des immeubles détruits par la guerre [...]. En général, ce recrutement se fait dans les campagnes des nations plus haut visées, par des agents racoleurs et en dehors de tout concours administratif et syndical. Ici, c'est une véritable plaie sociale, car, non seulement ces individus gênent notre action

²⁷ Philippe Videlier, « Espaces et temps de l'intégration des immigrés dans la région lyonnaise », *Les Étrangers dans la ville : le regard des sciences sociales*, Paris : L'Harmattan, 1990, p. 307-308.

²⁸ Philippe Videlier, Bernard Bouhet, *Vénissieux de A à V, 1921-1931*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 159.

syndicale, mais sont un véritable danger pour les populations des régions envahies par cette main d'œuvre cosmopolite et dépourvue, pour la plupart, de moralité et de conscience²⁹.

Quatre ans plus tard, lors du 10^e congrès de 1925, la position exprimée est la même, comme le montre l'intervention du délégué Jouve :

[...] chaque jour, le problème de la main d'œuvre étrangère prend une acuité plus grande et rares sont les industries qui ne sont pas atteintes par ce mal [...]. L'afflux toujours croissant de travailleurs venant d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de la Tchéco-Slovaquie, de la Pologne, de l'Algérie, de la Belgique, et même du nord de l'Afrique et d'autres nationalités, a transformé notre pays en nouvelle Tour de Babel où il devient de plus en plus difficile de vivre et faire la propagande syndicale [...]³⁰.

Ces deux extraits de rapport, exprimés à la tribune du congrès de la fédération des travailleurs du bâtiment, reflètent l'ambiguïté de la position des syndicats ouvriers. Partis d'une position de défense des salaires et des acquis sociaux, ils en arrivent à exprimer des opinions xénophobes bien éloignées de l'« internationalisme » affiché par ailleurs.

À Lyon, le syndicat des maçons se retrouve dans une situation analogue : la pression du chômage, les transformations de la corporation dues au développement de nouvelles filières migratoires et l'affaiblissement des migrations limousines déstabilisent la corporation. Le syndicat est écartelé entre des positions divergentes, comme le montre une discussion lors de l'assemblée générale le 8 mars 1928 :

Rochet s'insurge contre certains camarades qui dérogent par trop à la journée de 8 heures. Il cite en exemple plusieurs petits chantiers autour de chez lui où l'on travaille le dimanche soi-disant pour soi-même. Il dit que c'est en grande partie des camarades étrangers et a des paroles déplacées à leur égard. Leblanc estime devoir relever les déclarations de Rochet à l'encontre de nos camarades étrangers. Il dit que s'il y a en a des inconscients parmi eux il y a tout de même de bons camarades et de toutes les nationalités. Rosain donne son appréciation sur la question : il dit qu'il ne doit pas y avoir de parti pris entre les uns et les autres, que les travailleurs n'ont pas de patrie, que seule l'éducation leur manque, chose qu'entrave par tous les moyens la classe bourgeoise. Le secrétaire invite les camarades qui prennent la parole de bien réfléchir à la portée morale que peuvent avoir leurs déclarations qui risquent de mettre la discorde entre camarades. Pointet dit que nous manquons d'éléments pouvant prendre la parole en italien, en espagnol qui exposeraient la situation aux camarades des autres nationalités. Beaucoup de camarades ne viennent pas aux réunions parce qu'ils ne comprennent pas suffisamment le français³¹.

Cette discussion reflète parfaitement les tiraillements que connaît le syndicat des maçons et qui le pousse à adopter des attitudes que l'on peut juger contradictoires. À plusieurs reprises, il s'adresse à l'inspection du Travail pour dénoncer des entrepreneurs qui ne respectent pas les décrets de 1899 permettant d'imposer un pourcentage limité d'ouvriers étrangers sur les chantiers exécutés pour le compte de l'État. Mais, par ailleurs, il met en œuvre des efforts considérables de propagande en direction des immigrés travaillant dans la corporation. À partir de 1921, dans le journal du syndicat, *L'Ouvrier maçon*, paraissent des articles en italien et en espagnol. Ils deviennent systématiques à partir

²⁹ Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du bâtiment et des travaux Publics, *8^e congrès national, Dijon, 16 au 21 mai 1921 : compte-rendu sténographique des séances*, Paris : Imprimerie nouvelle, 1921, p. 29-30.

³⁰ Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du bâtiment et des travaux Publics, *10^e congrès national*, p. 138-142.

³¹ ASCL, syndicat des maçons, registre des assemblées générales. AG du 05/04/1928.

de la fin de l'année 1923. Le n° 100 du journal, publié le 25 mai 1925, propose même une première page totalement en italien.

Dans certaines sections, comme celle de Vénissieux, où les Italiens sont nombreux, un interprète participe aux réunions pour favoriser le dialogue. Mais cette action est difficile à mener : les étrangers hésitent d'autant plus à s'engager dans l'action syndicale que la répression policière les touche particulièrement. Les risques d'expulsion sont en effet importants pour les syndicalistes étrangers : Paul Parisi, délégué de la section d'Oullins du syndicat des maçons, est expulsé vers l'Italie en 1922 alors qu'il résidait en France depuis 26 ans³².

À partir du milieu des années 1920, la question des travailleurs étrangers s'apaise pour un temps, notamment grâce aux efforts consentis par le syndicat pour intégrer cette population.

Le syndicalisme et les conflits sociaux dans la maçonnerie lyonnaise

Après l'armistice de 1918, le syndicat des maçons entreprend de remobiliser rapidement les ouvriers qui reviennent sur les chantiers lyonnais. Mais, outre les questions de main d'œuvre étrangère, il se trouve rapidement confronté à différents problèmes qui vont entraver cette mobilisation pendant quelques années.

L'action malgré les divisions

L'incertitude de l'après-guerre

À l'échelle nationale, l'entre-deux-guerres n'est pas une période favorable au développement du syndicalisme ouvrier. Nous avons tous en mémoire les images festives des immenses grèves de juin 1936 et des occupations d'usines. Mais nous ignorons souvent que l'extraordinaire mobilisation du Front Populaire constitua, avec les grèves de 1919-1920, une exception dans un paysage syndical extrêmement calme entre 1918 et 1940.

Les raisons de cette atonie revendicative sont multiples. L'hécatombe de la Première Guerre mondiale, mais aussi le développement d'usines nouvelles organisant le travail sur la base de méthodes rationnelles nécessitant surtout de la main d'œuvre peu qualifiée, remettent en cause les traditions ouvrières d'avant-guerre, notamment dans les industries organisées au sein de vastes sites de production (la métallurgie, la chimie, etc.). ces industries « importent » une nombreuse main d'œuvre immigrée d'origine rurale qui est, la plupart du temps, dépourvue de culture syndicale. Elle s'installe près des usines, dans les banlieues en plein développement qui, contrairement à la Guillotière, n'ont pas non plus de tradition ouvrière. Il faut donc pratiquement une génération pour qu'une nouvelle culture ouvrière adaptée à la nouvelle organisation de travail se constitue petit à petit au cœur des banlieues françaises. 1936 marque l'aboutissement de cette évolution. Dans les métiers plus traditionnels, où l'évolution est moins violente, la rupture n'est pas aussi brutale.

Dans la corporation des maçons, nous avons vu que le début des années 1920 est marqué par les divergences de position face au développement de l'immigration. Un autre sujet, celui de la Révolution russe, constitue un second point de discorde. Ce débat traverse l'ensemble du monde syndical français : comment analyser la révolution de 1917 ? Faut-il rejoindre le camp de ceux qui la soutiennent ? Les débats sont violents sur cette question au début des années vingt et créent de

³² *L'Ouvrier maçon*, n° 62, août 1922.

multiples points de fracture au sein des syndicats. Peu à peu, plusieurs courants se dessinent et conduisent à l'éclatement de la CGT : les militants favorables au rapprochement avec le Parti Communiste Français rejoignent la CGT unitaire (CGTU) créée en 1921 ; ceux qui ont évolué peu à peu vers le réformisme restent à la « vieille CGT » appelée aussi CGT confédérée ; un petit courant proche des libertaires fonde la CGT syndicaliste-révolutionnaire (CGTSR). Le syndicalisme français se morcelle donc en courants rivaux ayant chacun leur propre organisation³³.

Ces divisions au plan national et local menacent de faire exploser la corporation des maçons en une série de syndicats concurrents. En 1924, afin d'éviter cette fragmentation, le syndicat des maçons de Lyon choisit de rejeter dos à dos l'ensemble des confédérations concurrentes au profit d'une autonomie complète. Il explique son choix par sa fidélité aux principes du syndicalisme d'avant 1914 qui reposait sur la « Charte d'Amiens » de 1906. Cette charte, qui constituait le credo de la CGT avant-guerre, revendiquait l'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques et affirmait les principes d'une révolution qui serait sociale et non pas politique.

Le choix des maçons a une importance considérable dans le bâtiment de Lyon. Assez rapidement, en effet, la plus grande partie des syndicats du secteur suit leur exemple et, en 1926, est fondé le Cartel autonome des syndicats du bâtiment de Lyon, structure qui remplace la Ligue d'action du bâtiment de Lyon qui a succombé aux conflits entre tendances. Le Cartel, à la tête duquel se trouve le syndicat des maçons, relance l'action avec une vigueur nouvelle. Le choix de l'autonomie n'empêche pas une certaine fragmentation de la corporation : certains militants rejoignent la CGTU, la CGTSR ou la CGT confédérée, mais l'hémorragie est limitée et les effectifs du syndicat autonome repartent à la hausse grâce à la nouvelle dynamique enclenchée.

La réorganisation du syndicat et la naissance de l'Effort

Lors du 6^e congrès du Cartel autonome du bâtiment de Lyon, en 1932, l'un des principaux dirigeants, Gustave Eysseris, remarque que « l'armature du Cartel, c'est un peu le syndicat des maçons »³⁴. En effet, la nouvelle génération qui prend la direction de ce dernier au milieu des années vingt – Gustave Eysseris, François Boissy, Marcel Quétaud, André Leygnac, Paul Sirieix, Lucien Marsallon, etc. – le dote d'une infrastructure qui sert ensuite, pendant toute l'entre-deux-guerres, de colonne vertébrale au Cartel.

Tout d'abord, le syndicat des maçons transforme son journal corporatif en un organe destiné à l'ensemble des ouvriers du bâtiment de Lyon. *L'Ouvrier maçon* cesse donc de paraître en janvier 1927 et le premier numéro de *L'Effort* est édité le 1^{er} février de la même année. Paraissant d'abord tous les quinze jours, il devient hebdomadaire à partir du 1^{er} février 1930. Tiré à environ 10 000 exemplaires, il représente très vite un outil de propagande essentiel pour le Cartel. L'édition de cet hebdomadaire est très certainement rendue possible financièrement par l'achat, en 1927, de l'imprimerie Traquet qui tirait jusque-là *L'Ouvrier maçon*. L'Imprimerie intersyndicale lyonnaise est constituée sous forme d'une société anonyme dont le syndicat possède l'essentiel des actions (194 sur 200), les autres se répartissant entre les différents dirigeants.

³³ Sur ce processus de fragmentation du syndicalisme après 1918, notamment au sein de l'union départementale du Rhône et dans la fédération du bâtiment, cf. Jean-Luc de Ochandiano, *Formes syndicales et luttes sociales dans l'industrie du bâtiment : Lyon 1926-1939. Une identité ouvrière assiégée ?*, mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1996. p. 36-42.

³⁴ Cartel autonome des syndicats du bâtiment de Lyon, *6^e congrès du cartel du bâtiment, 18/12/1932*, Lyon : Imprimerie intersyndicale, 1933, p. 94.

L'Effort reflète la diversité idéologique du Cartel autonome du bâtiment. Le caractère syndicaliste-révolutionnaire domine bien sûr. De nombreux articles, slogans, comptes-rendus de livres (sur Fernand Pelloutier, Georges Sorel, Henri Poulaille, etc.) font référence implicitement ou explicitement à ce courant, insistant particulièrement sur le refus de la politisation des syndicats et sur l'indépendance de ceux-ci par rapport aux partis. Ces positions sont très proches de celles de *La Révolution Proletarienne* de Pierre Monatte avec lequel *L'Effort* entretient des relations suivies, passant des communiqués et reproduisant des articles de ce journal. La philosophe Simone Weil, collaboratrice du journal de Monatte à l'époque, fournit d'ailleurs quelques articles à *L'Effort*, au moment où elle se trouve dans la Loire en 1933.

Mais *L'Effort* ne se contente pas de défendre sa chapelle. Il s'ouvre au contraire à des collaborateurs assez divers qui apportent une certaine pluralité. Ainsi, on y trouve des contributions aussi variées que celle du docteur Émile Malespine, membre du PCF et lié aux surréalistes ; de Lucien Barbedette, philosophe anarchiste et militant anticlérical ; de Berthie Albrecht, militante néo-malthusienne ; de l'écrivain prolétarien Georges Navel ; de la Ligue des objecteurs de conscience ; de la revue *Le Semeur*, organe du pacifisme intégral ; du Front commun antifasciste de Gaston Bergery ; etc. Une longue série d'articles, décrivant les courants novateurs dans le domaine de l'architecture, est aussi publiée dans les colonnes du journal. *L'Effort* prend rapidement un caractère politique, social et culturel dépassant largement le seul cadre corporatif, même si les questions syndicales y conservent une place de choix.

Ainsi, porté par des effectifs militants importants et une infrastructure matérielle solide, le syndicat des maçons se place à la tête du Cartel, ses militants occupant bientôt tous les postes clés de cette organisation, et impulse une dynamique revendicative nouvelle.

L'évolution des méthodes de lutte

L'apparition des « roulantes »

Dans les années qui ont précédé le premier conflit mondial, le syndicat des maçons avait profondément réorganisé ses méthodes de lutte en imposant des délégués chargés, à l'intérieur même des chantiers de construction, de contrôler les cartes syndicales des ouvriers. Ces délégués sont maintenus après 1918, comme le montre ce rappel publié dans *L'Effort* en 1933 :

La carte syndicale doit être dans votre poche et non pas reléguée au fond du tiroir du buffet ou au fond de la malle ; elle doit être présentée chaque fois que le délégué de chantier ou la propagande l'exige. Nous ne sommes plus au temps où nos vieux camarades étaient obligés de cacher qu'ils avaient en leur possession une carte syndicale, de crainte d'être surpris par le patron ou ses gardes-chiourmes³⁵.

Pour renforcer le contrôle des chantiers sur un territoire urbain toujours plus grand, l'action des délégués est renforcée, après 1918, par un nouveau protagoniste de l'action syndicale du bâtiment de Lyon, la « roulante ». Appelée aussi « équipe de propagandistes » ou « la propagande », la « roulante » est mise en place au début des années 1920. Il s'agit de groupes de militants, rémunérés par le syndicat, qui se déplacent à vélo de chantier en chantier – d'où le nom de « roulante » – pour en assurer le contrôle.

³⁵ *L'Effort*, 21/01/1933.

Le rôle essentiel de ces « roulantes » est encore de contrôler les cartes syndicales sur les chantiers afin de syndiquer l'ensemble des membres de la corporation, mais aussi de montrer que l'organisation syndicale est présente et vigilante et que les patrons, tout comme les membres de la corporation, ne peuvent l'ignorer. Voyons comment se déroulait l'action quotidienne de ces « roulantes ». Dans une interview effectuée en 1975 par l'historien Maurice Moissonnier, le maçon Raymond Ducourthial explique le travail de ces équipes de militants :

Y avait pas un gars qui pouvait travailler sans sa carte syndicale. C'était défendu. Parce qu'il allait passer à travers un mois mais pas bien plus longtemps. Sans arrêt sur les chantiers, le travail consistait à ça, c'était le matin, on s'amusait pas, le matin, avant 7 heures, on avait rendez-vous, on bloquait un chantier, un des gros chantiers, on bloquait toutes les issues et on demandait les cartes syndicales à tous les gars. Après c'était... jusqu'au casse-croûte, à 8 heures, c'était les bricoles, les chantiers de trois, quatre bonhommes dans le quartier, quartier par quartier, même la banlieue et puis on faisait un chantier plus important au casse-croûte à 8 heures. Les gars s'arrêtaient pour casser la croûte, on demandait les cartes syndicales aux gars, les fiches de paie, enfin tout. Et puis c'était toutes les bricoles jusqu'à la sortie de 11 heures et demie et on recommençait... On recommençait l'après-midi et le soir on faisait une grande sortie de chantier, les grands chantiers mais tous les... toute la place de Lyon était visitée en principe... tous les quinze jours les gars nous voyaient, et la banlieue aussi. Quand on faisait les banlieues, on faisait... on était deux, des fois j'étais tout seul, des fois... enfin... alors, en principe, c'était surtout de faire respecter l'organisation syndicale, alors forcément il y avait souvent des... des accrochages, quand on tombait sur des récalcitrants par n'importe quel moyen il fallait qu'on le fasse respecter, c'était pas son... se faire respecter personnellement mais fallait faire respecter l'organisation syndicale... et on est arrivé à être fort comme ça mais il y avait un peu de la crainte bien entendu³⁶.

Des moyens importants, tant financiers que militants, sont donc mis en œuvre pour accroître la syndicalisation dans le bâtiment. Quelquefois, quand l'enjeu est important, on assiste à un véritable déploiement de force comme c'est le cas en 1932, lorsque le Cartel veut s'assurer le contrôle du chantier des Gratte-Ciel. Boissy, l'un des dirigeants de cette organisation, donne lors du 6^e congrès du Cartel, une idée des moyens déployés :

Nous étions l'autre matin à la Villeurbannaise. Nous étions 60 délégués. S'il le faut nous irons cent. Nous perdrons une heure et nous cernerons tout le bloc en disant : "personne ne passera, même pas les patrons, il n'y a rien à faire, il faudra que tout le monde prenne sa carte syndicale" [...]. Si véritablement, ils veulent faire la sourde oreille, nous leur tirerons les oreilles. Nous emploierons les anciennes méthodes³⁷.

Violence ouvrière et exclusion du syndicat

Le recours à la violence physique, que nous avons déjà souligné dans les périodes précédentes, semble prendre un caractère plus systématique à partir des années 1920, signe d'une tension sociale grandissante. Nombreux sont les militants du syndicat des maçons condamnés pour entrave à la liberté du travail et coups et blessures. Le Cartel du bâtiment crée pour eux, fin 1929, le Comité de défense du Cartel du bâtiment qui a « pour but d'apporter une aide matérielle, morale et juridique aux victimes de l'action syndicale »³⁸. Il s'agit d'assurer la défense juridique des ouvriers arrêtés, de subvenir aux besoins de leur famille pendant le temps de l'emprisonnement, et d'améliorer les

³⁶ Interview commune d'Albert Fau, Raymond Ducourthial, Hildebert Chaintreuil, Jean-Marie Minard réalisée par Maurice Moissonnier le 07/12/1975.

³⁷ Cartel autonome des syndicats du bâtiment de Lyon, 6^e congrès, *op. cit.*, p. 24.

³⁸ *L'Effort*, 24/02/1934.

conditions de détention des prisonniers par l'envoi de « paniers ». Son financement est assuré par un pourcentage pris sur les cotisations des adhérents au Cartel et par des adhésions individuelles au comité. Le Limousin Marius Quétaud, secrétaire du syndicat autonome des maçons et aides au début des années 1930, est nommé secrétaire de ce comité.

La violence ouvrière vise les non-syndiqués qui refusent de prendre leurs cartes. Mais elle s'exprime surtout pendant les grèves où les « roulantes » sont renforcées et se transforment en « équipes de chasse » qui visitent les chantiers en activité pour « faire courir les renards », c'est-à-dire chasser les non-grévistes de leur lieu de travail. Les « renards » font l'objet d'un rejet violent de la part des membres de la corporation. S'ils sont membres du syndicat, ils en sont exclus après la grève, et les ouvriers refusent, quand ils le peuvent, de travailler à leurs côtés, quitte dans certains cas à mettre le chantier en grève. Cette mesure n'est pas sans gravité pour l'ouvrier concerné. Être chassé du syndicat signifie se retrouver privé de la possibilité d'exercer son métier, sauf dans de petits chantiers difficiles à contrôler. Mais même dans ce cas, l'ouvrier prend le risque de se retrouver face à une « roulante » avec toutes les conséquences que cela implique. Ces exclusions suivent le plus souvent les grèves longues et difficiles. Dans certains cas, comme lors du conflit de 1920, le syndicat des maçons publie une liste des non-grévistes afin de les « mettre à l'index » une fois le conflit terminé.

Pourtant, l'exclusion du syndicat n'est jamais définitive. Les syndicalistes du bâtiment, militants pragmatiques, savent qu'il est dangereux de laisser trop d'ouvriers hors du syndicat, alors qu'il n'est pas toujours possible de les empêcher de travailler. Aussi, une fois les esprits apaisés, on soulève dans les réunions syndicales la question de l'« amnistie » des « renards ». Mais la haine reste parfois tenace et l'amnistie peut mettre plusieurs années à être acceptée, comme c'est le cas pour les ouvriers mis à l'index après la grève de 1920. Il faut d'abord attendre le congrès syndical du 23 octobre 1921 pour voir cette question évoquée. Après une âpre discussion, le congrès refuse l'amnistie mais laisse aux sections de quartier la possibilité de « réhabiliter » certains cas ayant « peu fauté ». Lors de la réunion du 6 août 1922, la question revient à l'ordre du jour mais l'amnistie est à nouveau rejetée³⁹.

Une forteresse syndicale dans le bâtiment

La croissance des effectifs du syndicat des maçons

L'action incessante du syndicat a rapidement permis de faire croître les effectifs. Dès 1924, le syndicat réunit 4 061 adhérents. Il en compte 4 580 en 1926 et 5 391 en 1930. Même les étrangers, de plus en plus nombreux sur les chantiers, sont amenés à prendre leur carte, ce qui permet de mettre sous le boisseau la question de la concurrence entre nationalités sur les chantiers. Comme le rappelle Boissy, l'un des dirigeants du syndicat des maçons et du Cartel, « la théorie du Cartel est celle-ci : en ce qui concerne la main d'œuvre étrangère, tout camarade doit être syndiqué, qu'il soit français ou d'une autre race, puisque race il y a ; c'est un camarade s'il est syndiqué et s'il fait la lutte de classes. Mais s'il s'agit d'un camarade français ou non, qui veut faire le renégat, nous disons que c'est un jaune et nous lui livrons bataille »⁴⁰. L'objectif est clairement énoncé dans cette courte intervention : en déplaçant la question de l'étranger vers le « renégat » que Boissy désigne, avec les

³⁹ ASCL, syndicat des maçons, registre des procès-verbaux de réunions du conseil syndical, 25/07/1921-15/04/1925. Congrès syndical du 23/10/1921 et réunion du 06/08/1922.

⁴⁰ Cartel autonome des syndicats du bâtiment de Lyon, 6^e congrès, *op. cit.*, p 25.

patrons, comme le véritable responsable de la baisse des salaires et de la dégradation des conditions de travail, il s'agit de remplacer la ligne de partage nationale par celle reposant sur la « lutte des classes ».

À partir de 1931, date à laquelle le chômage commence à se développer dans la corporation, les effectifs décroissent, d'abord doucement (4 965 adhérents en 1931) puis brutalement (3 302 en 1933)⁴¹.

Une mobilisation constante

Pendant l'entre-deux-guerres, la mobilisation ouvrière du bâtiment de Lyon contraste de manière éclatante avec l'atonie revendicative des autres secteurs industriels. Si l'on se fie aux statistiques du ministère de l'Intérieur, le bâtiment de Lyon représente, en moyenne, 25,6 % des grèves, 33 % des grévistes et 42,5 % des journées chômées du Rhône, tous secteurs confondus, de 1919 à 1935. Les chiffres sont impressionnants mais le pourcentage peut être encore plus élevé certaines années. Le bâtiment de Lyon soutient au total 89 grèves – 6,8 par an – pendant la période sur un total de 347 mouvements dans le Rhône.

Le bâtiment constitue véritablement une « anomalie », sur le plan syndical, au cours de cette période. La combativité constante des corporations du bâtiment, associée à la revendication de leur appartenance à la « classe ouvrière », s'est affirmée de plus en plus fortement à partir de la grève de 1910. La réorganisation qui l'a suivie donne l'impression que les ouvriers du bâtiment de Lyon ont cherché à préserver absolument des formes d'autonomie ouvrière. Pour cela, ils ont constitué, à l'échelle d'un secteur industriel, un groupement, doté d'une infrastructure matérielle qu'ils maîtrisent complètement : les syndicats du Cartel ont leurs locaux dans un bâtiment qui leur est propre (et non à la Bourse du Travail, comme la plupart des syndicats) ; ils ont les moyens d'assurer une discipline interne très forte grâce aux délégués de chantier et aux roulantes ; et ils sont capables de diffuser des informations à l'échelle régionale grâce à leur imprimerie et leur journal. Le bâtiment fonctionne donc comme un monde à part qui cherche à garantir ses pratiques d'autonomie et sa dignité. La création de la coopérative L'Avenir peut d'ailleurs être analysée dans cette même perspective. Si ce mode de fonctionnement s'est diffusé dans les autres corporations, il a néanmoins son origine chez les maçons. Et, parmi les maçons, les Limousins ne sont pas étrangers à cette évolution. On a déjà vu à quel point les migrants du Limousin mettaient en pratique des relations directes de préférence à des relations médiatisées, et assuraient un fort contrôle de l'individu par le groupe. Cette cohésion l'a, pendant longtemps, empêché de s'insérer véritablement dans le tissu urbain et a contribué à l'isoler des autres corporations du bâtiment. Mais, à partir de 1910, elle devient un atout pour maintenir une discipline syndicale forte et contribue à donner au mouvement syndical du bâtiment de Lyon une physionomie très particulière, mais parfaitement adaptée au caractère mouvant et éclaté de ce secteur.

Les résultats de la mobilisation

La hausse des salaires

Conséquence de cette mobilisation incessante, les salaires lyonnais, inférieurs à ceux de Paris en 1911 (70 centimes de l'heure à Lyon, 95 à Paris), suivent une courbe ascendante et se retrouvent au même niveau voire, certaines années, au-dessus de ceux de la capitale, et très loin devant ceux

⁴¹ ASCL, registres des adhérents du syndicat des maçons.

des autres villes de France (7 francs de l'heure à Lyon, 6,50 à Paris et 4,20 en moyenne dans les villes françaises en 1930). Cette hausse importante se poursuit jusqu'en 1933⁴².

Tout au long de la période, mais surtout après 1930, les organisations patronales se plaignent de ces salaires jugés trop élevés, responsables selon elles du faible développement de la construction en région lyonnaise⁴³. En 1932, le commissaire spécial pour la police les dit même « obsédées par les hauts salaires payés aux ouvriers »⁴⁴. Il est vrai que, côté patronal, les salaires constituent un paramètre important : en raison de la faible mécanisation de la maçonnerie, la main d'œuvre représente 50 % du coût de revient d'une construction.

Un point de blocage : les accidents du travail

S'il est un domaine qui ne connaît aucune amélioration après la Première Guerre mondiale, c'est bien celui des accidents du travail. D'après le Cartel, le bâtiment de Lyon connaît, en 1928, 32 accidents mortels⁴⁵. Ce chiffre ne paraît pas surestimé puisque l'année suivante, l'inspecteur divisionnaire du Travail recense 27 morts. Selon lui, la multiplication des chantiers entrepris par les pouvoirs publics, à Lyon comme dans toutes les grandes villes industrielles, a eu pour corollaire un surcroît d'accidents⁴⁶. En 1932, selon le Cartel, une « quarantaine » d'accidents endeuille le bâtiment lyonnais.

Ces chiffres nous permettent de replacer dans son contexte la violence ouvrière récurrente du bâtiment sans porter un jugement de valeur *a priori*. Les ouvriers du bâtiment, dans les années vingt et trente, pratiquent un métier dangereux et encourent quotidiennement des accidents plus ou moins graves. Le rapport de ces hommes à la mort, à la mise en danger de leur propre corps et à la souffrance n'a certainement rien à voir avec le nôtre. Il explique la rudesse des relations entre ouvriers sur les chantiers, dans un milieu qui est, de surcroît, exclusivement masculin et relativement jeune puisque l'usure au travail élimine rapidement les ouvriers physiquement affaiblis.

Face à ces accidents à répétition, les syndicats ouvriers accusent les patrons de jouer avec la vie des ouvriers : les mesures de sécurité ne sont pas appliquées pour gagner du temps, le matériel fourni n'est pas toujours adapté ni en bon état. Par ailleurs, le nombre très limité d'inspecteurs du Travail ne leur permet pas de faire face à l'ampleur de leurs tâches de contrôle. Aussi, le Cartel institue en 1929 un délégué à la sécurité chargé de visiter les chantiers de l'agglomération lyonnaise et de prescrire des mesures préventives. L'effort s'intensifie l'année suivante puisque, lors du conflit qui l'oppose à la chambre syndicale patronale, le Cartel pose comme seconde revendication la reconnaissance de ce délégué par les entrepreneurs et l'inscription de cette fonction dans le contrat à venir. Cette exigence n'est abandonnée que lorsque l'inspecteur divisionnaire du Travail s'engage à ce qu'à l'avenir, un inspecteur du travail spécialiste de la réglementation sur les chantiers s'occupe exclusivement du bâtiment de Lyon et de sa région. Le problème est donc pris au sérieux par les

⁴² Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris : Fayard, tome 1 (1965), p. 509 et suiv. et tome 2 (1967), p. 512 et suiv. ; ASCL, classeur « contrats de travail » ; Albert Fau, *Maçons au pied du mur*, Lyon : FNITC-CGT, 1989, p. 265.

⁴³ Cette position sera aussi développée dans une thèse soutenue par Marie-Madeleine Pitance en 1944 : *La crise de la construction d'habitation à Lyon*, Villeurbanne : B. Arnaud.

⁴⁴ ADR, 10 M 166. Commissaire spécial au préfet du Rhône, 29/10/1932.

⁴⁵ Cartel autonome des syndicats du bâtiment de Lyon. 6^e congrès, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁶ ADR, 10 M 466. Inspecteur divisionnaire du Travail au ministre du Travail, 01/07/1930.

pouvoirs publics, conscients que cette question « est une cause secondaire sans doute, mais essentielle »⁴⁷ du conflit qui immobilise, en 1930, l'industrie du bâtiment pendant 140 jours.

Mais, au-delà de l'attitude des entrepreneurs, au-delà de l'insuffisance de la législation sur les accidents du travail et des moyens humains mis en œuvre pour faire respecter cette législation, les responsables syndicaux du bâtiment déplorent aussi que « beaucoup d'ouvriers ne s'occupent pas de leur propre sécurité » comme l'affirme Genévrier, du syndicat des cimentiers-tyroliens, au cours du 6^e congrès du Cartel. Autre témoignage allant dans ce sens lors du même congrès, un « rapport sur la sécurité et l'hygiène sur les chantiers » insiste sur le fait qu'à Lyon, « on banche jusqu'au dixième étage sans échafaudage [...], les ouvertures, les cages d'escalier ne sont pas garanties et peu de camarades s'intéressent si de pareilles conditions de travail sont compatibles avec leur sécurité ».

Les syndicats du bâtiment, dans leur tentative de sensibilisation sur ce sujet, semblent se heurter à un mur d'incompréhension. Symptomatique est d'ailleurs la discussion qui a lieu au syndicat des maçons, en 1928, après que quatre ouvriers ont trouvé la mort à quelques semaines d'intervalle sur les chantiers de la coopérative L'Avenir. Au cours de la réunion syndicale du 20 décembre, Marius Quétaud propose que, dès le lendemain du prochain accident, « une équipe de 50, 100 ou 200 camarades fasse une tournée dans Lyon et empêche de monter sur les échafaudages et au besoin descendre tous ceux qui seraient pendus ». Mais les interventions qui suivent ne tiennent pas compte de cette proposition : les militants ne débattent finalement que de l'opportunité d'imposer un timbre de solidarité de 5 francs aux adhérents du syndicat ou de se limiter à une collecte afin de venir en aide aux familles des victimes. Lavieille, autre responsable du syndicat, insiste à nouveau sur la passivité ouvrière face aux accidents : « quant aux nombreux accidents survenus cette année, il dit que nous tous nous en avons une part de responsabilité. On se contente de se lamenter sur la mort d'un copain, mais on ne cherche pas à prévenir ces accidents mortels »⁴⁸.

1933-1939 : le temps des crises

L'inexorable montée des conflits

L'intervention massive de l'État et des collectivités locales dans l'industrie du bâtiment, par le biais des constructions de logements sociaux programmées dans le cadre de la loi Loucheur, a retardé le début de la crise dans le bâtiment. Plusieurs gros chantiers qui occupent une main d'œuvre nombreuse – l'Hôpital de Grange-Blanche, les quartiers des États-Unis et des Gratte-Ciel – se terminent seulement en 1933-1934. Mais, à partir de cette période, l'effet de la crise économique se combine avec la fin de ces grands chantiers pour faire sombrer le bâtiment dans le marasme. Le chômage, jusque-là assez faible, augmente considérablement relançant la question de l'embauche d'ouvriers étrangers sur les chantiers.

Le chômage fragilise aussi le syndicat des maçons qui se trouve démuni pour encadrer les ouvriers hors du travail. Le nombre de grèves baisse fortement à partir de 1933 et la chambre patronale profite de cette faiblesse pour dénoncer le contrat collectif signé en 1930, ce à quoi le syndicat ouvrier est incapable de s'opposer. La crise s'aggrave dans les années qui suivent. Les chantiers se

⁴⁷ Idem.

⁴⁸ ASCL, syndicat des maçons, registre des procès-verbaux de réunions du conseil syndical, 30/11/1927-12/03/1930. AG du 20/12/1928.

raréfient et le nombre de chômeurs augmente. La municipalité commence à ouvrir des chantiers destinés aux chômeurs où seuls les ouvriers de nationalité française sont admis.

Le syndicat des maçons, tirailé par les difficultés importantes qu'il rencontre, change brutalement de direction en 1934. En effet, les communistes profitent des malversations financières commises par l'un des principaux responsables du syndicat, Gustave Eysseris, pour mettre en cause l'ensemble de la direction du syndicat et prendre les rênes de l'organisation. Ce changement brutal reflète les idées nouvelles qui travaillent le monde du bâtiment depuis 1920. La « vieille » théorie de l'autonomie des syndicats par rapport aux partis politiques ne fait plus recette auprès des jeunes ouvriers qui se sont rapprochés du PCF et soutiennent le changement d'orientation syndicale. À partir de 1934, le syndicat des maçons, et donc le Cartel du bâtiment, sont dirigés par les communistes. Ils se retrouvent face à des patrons qui sont en train de relever la tête et qui n'acceptent pas cette intrusion de la politique au sein des organisations syndicales ouvrières. Tous les ingrédients d'une situation explosive sont réunis. Les grèves de juin 1936 accroissent encore l'opposition entre organisations patronales et ouvrières.

Le Front Populaire

Les grèves de 1936

Les maçons étant privés de contrat collectif depuis 1933, les salaires ne sont plus fixés collectivement mais par chaque entreprise, sauf dans les chantiers publics où ils sont imposés par le bordereau préfectoral des salaires : 6,25 francs de l'heure pour les ouvriers qualifiés ; 5 francs pour les manœuvres. Mais, même dans ce cas, les salaires sont très inférieurs aux 7 francs négociés lors du contrat collectif de 1930.

Des pourparlers sont engagés, au début de l'année 1936, pour élaborer un nouveau contrat de la maçonnerie. En avril, la chambre patronale fait connaître ses propositions : baisse des salaires par rapport à ceux inscrits sur le bordereau préfectoral (5,80 francs pour les ouvriers professionnels, 4,50 pour les manœuvres), heures de nuit majorées de 25 % au lieu de 100 %, suppression de la pause casse-croûte. Les propositions sont jugées inacceptables. N'ayant pas les moyens de lancer un grand mouvement de grève, le syndicat commence à mettre deux entreprises à l'index le 28 avril, Sautour et Garnier (qui occupent 200 ouvriers), et menace d'étendre le mouvement au rythme d'une entreprise par jour. Le syndicat patronal recule finalement et un nouveau contrat est signé le 14 mai. Les salaires sont ceux fixés par le bordereau préfectoral, le casse-croûte est maintenu, les heures de nuit majorées de 75 %. Les patrons, eux aussi fragilisés par la crise, sont d'autant plus enclins à céder que de faibles signes d'une reprise de l'activité sont perceptibles depuis quelques mois. Ces négociations se déroulent peu avant le grand mouvement de grève de juin 1936 qui suit l'élection du gouvernement de Front Populaire dirigé par Léon Blum.

Les grèves de juin 1936 sont restées dans les mémoires comme un moment de grande solidarité et de liesse populaire. Cette image n'est pas trompeuse, mais elle dissimule une situation contrastée et non dépourvue de tensions. À Lyon, le mouvement débute le 3 juin par l'occupation de la Fonderie Rivollier, route d'Heyrieux. Pendant la première semaine, il ne touche que 27 établissements regroupant 6 000 ouvriers. Mais à partir du 10 juin, il atteint tous les secteurs industriels et commerciaux. Le bâtiment ne s'y joint que le 19 juin, en même temps que la compagnie de transport en commun de Lyon (OTL). Selon le préfet, entre le 1^{er} juin et le 10 juillet, environ 71 000 ouvriers participent au conflit dans le Rhône. Le mouvement est donc d'une ampleur jusqu'alors

inconnue : en 1935, les grèves n'avaient mobilisé que 5 525 grévistes dans le département ; en 1934, 4 031 ; et en 1933, 784.

À la date du 10 juillet, la seule branche importante où syndicats ouvriers et organisations patronales n'ont pas signé d'accord est le bâtiment. La chambre syndicale des entrepreneurs, dirigée par Rousseau, patron de l'entreprise Pérol, refuse en effet d'appliquer les accords Matignon⁴⁹ à la corporation des maçons sous prétexte qu'un contrat collectif a été signé peu de temps auparavant. Malgré une entrevue conjointe des délégations ouvrière et patronale avec Léon Blum, qui rejette l'interprétation patronale, la négociation reste bloquée. Le 24 juillet, le syndicat ouvrier, en grève générale depuis plus d'un mois, profite d'un rendez-vous avec la délégation patronale dans les locaux de la chambre syndicale des entrepreneurs pour précipiter les choses. Plusieurs centaines d'ouvriers envahissent le bâtiment sur le toit duquel est hissé le drapeau rouge, et les entrepreneurs sont séquestrés. Le syndicat ouvrier exige l'ouverture immédiate de négociations sous la direction du préfet du Rhône. Cette action permet de rompre la résistance patronale : sous la pression du préfet, Rousseau doit accepter une augmentation de 75 centimes. Les salaires retrouvent leur niveau de 1930.

L'exacerbation des conflits

Le mouvement de juin 1936 a joué le rôle d'un électrochoc pour le patronat français. Défait, humilié, il se juge trahi par ses alliés traditionnels, représentants de l'ordre et pouvoirs publics qui ont pris parti pour les grévistes. Face au déferlement des grèves, les organisations patronales ont été incapables de réagir et d'offrir ne serait-ce qu'un semblant de résistance. La faiblesse de leur base⁵⁰, l'absence de solidarité accentuée par la crise économique, ont entravé l'action des organismes patronaux. Juin 1936 permet au patronat français de prendre conscience de l'inadaptation de ses structures face à une CGT désormais dominée par les communistes, qui s'est développée de manière spectaculaire et s'affirme comme l'organisation représentative de toute la classe ouvrière⁵¹.

Dans le bâtiment lyonnais, la situation est identique : la faiblesse du syndicalisme patronal apparaît cruellement à cette occasion. Début 1936, le groupe de la maçonnerie de la chambre syndicale des entrepreneurs de Lyon ne compte que 47 membres dont 5 seulement ont adhéré après 1930⁵². Par ailleurs, plusieurs syndicats corporatifs patronaux continuent à fonctionner de manière autonome en marge de la chambre syndicale. Après la déroute de juillet 1936, la chambre patronale entame un processus de réorganisation et de concentration qui débouche au début de l'année 1938 sur une nouvelle structure, le Syndicat général des entrepreneurs de bâtiment et travaux publics de Lyon et de la région. Divisée en quatre sections réunissant chacune plusieurs corporations, elle regroupe presque l'ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics. Les entrepreneurs avancent désormais en rangs serrés, prêts à combattre les organisations ouvrières.

Les années 1937 et 1938 constituent une période d'âpres conflits entre organisations patronales et ouvrières, sur pratiquement toutes les questions : salaires, congés payés, représentativité des

⁴⁹ Ces accords, signés en présence de Léon Blum, entre la Confédération générale de la Production Française (CGPF) et la CGT, prévoient une hausse des salaires de 7 à 15 %, la mise en place des délégués syndicaux, la semaine de 40 heures et deux semaines de congés payés.

⁵⁰ La CGPF, organisation patronale nationale la plus importante, censée représenter le « bloc du patronat français », est surtout dominée par l'industrie lourde et s'occupe très peu du sort des petites et moyennes entreprises.

⁵¹ 51 Ingo Kolboom, *La revanche des patrons, le patronat français face au Front Populaire*, Paris : Flammarion, 1986, 384 p.

⁵² Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiment et travaux Publics de Lyon, *Annuaire 1936*.

syndicats ouvriers, etc. Ces escarmouches servent de préambule à la grève générale du bâtiment de Lyon qui se déroule du 5 août au 24 octobre 1938, sur fond de crise de Munich, et dans un climat de violence extrême : les roulantes multiplient les interventions sur les chantiers, Lyon est quadrillée par les forces de police et de gendarmerie envoyées en renfort pour assurer le travail des non-grévistes, un contremaître polonais est tué (certainement par une roulante), une centaine d'ouvriers emprisonnés.

Lancée sur des revendications salariales puis instrumentalisée par le PCF à un moment où les tensions internationales sont à leur comble, cette grève constitue un échec pour le Cartel du bâtiment. Les syndicats ouvriers, épuisés par des mois de lutte et le chômage de masse, s'écroulent littéralement. Et le syndicat patronal peut signer de nouveaux accords collectifs avec des syndicats « jaunes » qui ont vu le jour avec la crise, remettant en cause les principaux acquis des décennies antérieures. Seules les petites corporations, où les relations entre patrons et ouvriers ne sont pas aussi tendues, tirent à peu près leur épingle du jeu. C'est le cas des briqueteurs-fumistes qui maintiennent leur cohésion, même après 1938. Cette petite corporation, où les Limousins jouent un rôle important, mérite d'être étudiée avec attention.

Un refuge pour les Limousins : la corporation des briqueteurs-fumistes

La corporation des briqueteurs-fumistes – devenus fumistes industriels après la Première Guerre mondiale – est née dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Après 1920, elle réunit environ 200 ouvriers. Il s'agit donc d'un groupe d'une taille limitée, dominé par quelques entreprises spécialisées dans cette activité. Mais surtout, cette corporation fonctionne comme un refuge pour les Limousins au moment où la main d'œuvre de la maçonnerie tend à se diversifier. Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, les patrons comme les ouvriers sont à peu près tous originaires du Limousin, et plus particulièrement du plateau de Millevaches.

Patrons et ouvriers briqueteurs-fumistes

Les entrepreneurs de fumisterie industrielle

Dans les années 1920, on recense une quinzaine d'entreprises de fumisterie industrielle sur la place de Lyon. La plus importante, et l'une des plus anciennes, est certainement la maison Paufique, fondée en 1845 par Jean Paufique, né à La Villatte, commune de Gentioux (Creuse) en 1922. Sa croissance est liée au formidable développement industriel que connaît Lyon à cette époque.

À la fin du XIX^e siècle, la maison Paufique frères domine incontestablement ce secteur. Elle est alors dirigée par les fils de Jean, Martial, Jules et Joannès Paufique. Tous trois sont nés à Lyon – en 1856, 1861 et 1862 – et ont fait leurs études dans cette ville, après avoir cependant passé une partie de leur enfance chez leur grand-oncle, l'abbé Mazet, curé de Gentioux. Lorsque les trois frères succèdent à leur père à la tête de l'entreprise, Martial, qui est l'aîné et qui a une formation d'« ingénieur-constructeur », devient le véritable dirigeant de l'entreprise. Martial Paufique semble avoir su profiter du développement du tramway, à la fin du XIX^e siècle, pour faire croître son entreprise. La maison Paufique frères se spécialise, en effet, dans la construction des centrales thermiques servant à alimenter ce nouveau mode de transport urbain. Elle réalise les « usines à tramways » – selon l'expression de l'époque – de Lyon (5 000 chevaux), Marseille (6 000 chevaux), Paris-Billancourt et Paris-Malakof, Nice, Toulon, Nîmes, Béziers, Lourdes, Pau, Suresnes, Le Havre. Elle étend même son rayon d'action hors du territoire national en envoyant des équipes

dans toute l'Europe : elle assure la construction de l'usine électrique des chemins de fer de Bucarest ; l'un de ses principaux contremaitres, Jean Blavy, lui aussi originaire de Gentioux, s'expatrie à Venise puis à Valencia pour y réaliser des fours à gaz en 1890 et 1892⁵³. À la fin du XIX^e siècle, outre des bureaux et des entrepôts à Lyon, l'entreprise Paufique possède un siège à Paris, au 109 boulevard Richard Lenoir. Dans la région lyonnaise, la maison Paufique frères assure la construction de nombreux fours et cheminées industriels : elle travaille pour les ateliers de construction Diederichs de Bourgoin, les filatures de coton de Villefranche, les usines de teinture Gillet à Villeurbanne, les établissements métallurgiques lyonnais, etc. Elle réalise également toutes les installations destinées aux pavillons industriels de l'Exposition internationale de Lyon de 1894, notamment une cheminée de 40 mètres de haut, pour le service des chaudières, construite selon un modèle déposé par la société elle-même. À l'occasion de cette exposition, les frères Paufique présentent au public « une carte de France toute constellée de drapeaux indiquant tous les points de notre territoire où sont répartis les nombreux ouvriers qu'ils occupent »⁵⁴. La même année est inaugurée la tour métallique de Fourvière dont la base monumentale et la salle des machines sont l'œuvre de Paufique.

L'importance prise par l'entreprise, et le succès de la participation de Martial Paufique à l'Exposition internationale, lui permettent de devenir, en 1896, membre de la Chambre de commerce de Lyon et l'un des principaux responsables du groupe de la maçonnerie au sein de la chambre syndicale des entrepreneurs. À cette époque, Martial Paufique s'intéresse déjà au journalisme puisqu'il écrit des articles pour *Le Salut Public* sous les pseudonymes de L.B. ou de Pierre Pavé. Il abandonne d'ailleurs le métier d'entrepreneur au début du XX^e siècle pour se consacrer au journalisme et participe à la fondation de *La Dépêche de Lyon* en 1905. Joannès, qui a fait ses études à l'École des Beaux-Arts de Lyon, quitte lui aussi la direction de l'entreprise qui est reprise par Jules.

Les autres entreprises de fumisterie de Lyon n'ont pas acquis l'importance de Paufique. Mais leur rayon d'action dépasse souvent le cadre régional voire national. L'entreprise J. Mouratille entreprend, par exemple, des travaux de fumisterie pour la verrerie de Saint-Galmier, la verrerie Denys à Reims, l'usine céramique de Decize (Nièvre), et même pour une usine de Jerez, dans le sud de l'Espagne. Cette maison fondée en 1825 par des migrants de Faux-la-montagne (Creuse) s'est appelée d'abord Gauthier-Mouratille. Un autre entrepreneur de fumisterie originaire de Faux-la-montagne, Jean Joly, s'est installé pour sa part à Villeurbanne. Né en 1854, il se déclare maître maçon en 1891. Au cours de la décennie 1890, il s'oriente vers la fumisterie industrielle, s'associant à un autre entrepreneur pour fonder la maison Joly et Girodon. Il reprend ensuite son indépendance et la maison Jean Joly, installée 28 chemin Saint-Antoine (devenu rue du 4 août), s'accroît considérablement. Après la Première Guerre mondiale, son fils Pierre, né lui aussi à Faux-la-montagne en 1880, s'associe à son père et l'entreprise prend le nom de Jean Joly et Fils.

D'autres entreprises de fumisterie de Lyon, comme la maison Vassivière, originaire de la Haute-Vienne, pourraient être citées. Mais intéressons-nous plutôt aux ouvriers de cette corporation.

⁵³ *La Construction lyonnaise*, 01/02/1900 et 16/12/1902.

⁵⁴ *La Construction lyonnaise*, 01/05 et 16/10/1894.

Les ouvriers

La corporation des briqueteurs-fumistes est alimentée essentiellement par une filière migratoire provenant de quelques villages du plateau de Millevaches, en particulier celui de Gentioux. Les communes alentour fournissent aussi nombre de fumistes : Royère, Vallière, Faux-la-montagne, en Creuse ; Nedde, Eymoutiers, Saint-Julien-le-Petit, Peyrat-le-Château, en Haute-Vienne ; Tarnac en Corrèze. La plupart des ouvriers de la corporation se recrutent dans un rayon de 25 kilomètres autour de Gentioux. L'entreprise Paufique – dont les dirigeants proviennent de ce village – a-t-elle joué un rôle dans la montée en puissance de cette commune au sein de la corporation ? Cette explication est plausible surtout quand on sait que les entrepreneurs avaient tendance à recruter prioritairement dans leur village d'origine. Cela a notamment été le cas pour la famille Pitance qui a drainé toute une main d'œuvre venue de Peyrat-le-Château, domestiques compris.

Comme chez les maçons, le syndicat ouvrier a pris rapidement de l'importance au sein de la corporation. Dès la fin du XIX^e siècle, il réunit l'ensemble des ouvriers. Cette situation est d'ailleurs acceptée par les entrepreneurs et les relations entre patrons et ouvriers n'ont jamais eu le caractère âpre et violent que l'on a pu noter chez les maçons. Les patrons ont admis d'autant plus facilement cette présence du syndicat qu'elle leur a garanti une main d'œuvre de qualité. En effet, dès son origine, le syndicat n'accepte en son sein que des candidats connaissant déjà le métier de maçon et ayant accédé au rang d'« ouvrier » dans ce métier. Le candidat doit d'ailleurs être parrainé par deux membres du syndicat des briqueteurs-fumistes. Une sélection importante est donc réalisée par l'organisation ouvrière, finalement profitable aux entrepreneurs. C'est d'ailleurs ce qui explique que les patrons eux-mêmes n'acceptent souvent sur les chantiers que les ouvriers porteurs de la carte du syndicat. L'embauche d'un non-syndiqué risque d'envenimer les relations sur le chantier et n'offre aucune garantie en termes de qualification du nouveau salarié. Lorsqu'un ouvrier se propose à l'embauche sans sa carte, les patrons ont donc souvent comme premier réflexe de lui conseiller d'aller voir le syndicat pour « régulariser » sa situation.

Ce filtrage important à la porte du syndicat a eu pour conséquence de « fermer » la corporation aux ouvriers qui ne sont pas originaires des villages alimentant la filière. Il a aussi favorisé fortement l'« hérédité professionnelle » : d'une génération à l'autre, le métier se transmet de père en fils, comme c'est le cas dans la famille Cadrot, originaire de Royère. À la fin du XIX^e siècle, trois frères Cadrot – Louis, Auguste et Joanny – sont briqueteurs-fumistes à Lyon. Louis a 4 enfants, dont 3 fils – Albert, Eugène et Jean – qui rejoignent tous la corporation entre les deux guerres. Albert a, pour sa part, deux fils – Louis, né en 1928, et Albert, né en 1933 – qui deviennent fumistes après la Libération. Ce cas, loin d'être isolé, constitue plutôt la règle et permet de resserrer les liens entre individus, tout comme les mariages réalisés au sein du groupe qui semblent avoir été nombreux au cours de la période.

La mobilité au cœur du métier de briqueteur-fumiste

Des ouvriers sans cesse en « déplacement »

Les briqueteurs-fumistes interviennent dans les entreprises pour assurer la construction et la maintenance des fours et cheminées industriels. Les rares corporations de fumistes françaises étant essentiellement localisées à Paris, Lyon, Marseille et Lille, cela implique pour eux d'être sans cesse en déplacement d'une région à l'autre.

Des usines à gaz aux verreries en passant par les établissements métallurgiques, toute la carte industrielle du territoire français est parcourue par les fumistes qui franchissent aussi souvent les frontières nationales pour intervenir en Europe, mais aussi dans les colonies françaises d'Afrique du nord. Les chantiers peuvent durer de quelques jours à quelques mois. L'impact de ce métier sur la vie privée des fumistes est donc important, surtout lorsqu'ils sont mariés et pères de famille. Selon la durée du chantier et la distance, l'ouvrier décide d'amener ou non femme et enfants avec lui. Les grands-parents, notamment quand ils sont repartis au « pays », sont fréquemment mobilisés pour garder les enfants en bas âge pendant que le reste de la famille part en déplacement.

Cette instabilité explique que certains ouvriers fumistes soient nés loin de Lyon et du Limousin : Eugène Cadrot, que nous venons de citer, naît ainsi en 1909 à Brousseval-Wassy (Haute-Marne), au cours d'un déplacement professionnel de son père. Cette mobilité exceptionnelle est déterminante pour l'action syndicale. En effet, en dehors de la question du salaire qui reste primordiale, comme dans tout le bâtiment, les indemnités de déplacement constituent une revendication fondamentale, objet de l'attention particulière du syndicat. Lors du contrat collectif signé le 30 avril 1914 entre entrepreneurs et ouvriers, 4 articles sur 10 traitent de la question des « déplacements ». Ils définissent le montant de l'indemnité de déplacement selon la distance du chantier par rapport à Lyon, mais aussi le type de prise en charge des frais de transport : train en 3^e classe pour les chantiers en France, en 2^e classe pour ceux à l'étranger. Il est aussi précisé que « les heures de voyage sont considérées comme heures de travail » et que « pour un chantier de longue durée, l'ouvrier aura droit à un voyage payé au bout de 6 mois de travail. En cas de force majeure (décès d'un proche parent ou maladie grave) le retour est dû par le patron sans délai ».

Les frais de déplacements constituent un complément de salaire essentiel qui justifie les sacrifices consentis et les dangers encourus, notamment lors de la construction des cheminées ou la réparation de certains fours, où les émanations de gaz ou de produits chimiques peuvent entraîner des intoxications parfois mortelles. L'ouvrier qui a le malheur d'accepter des frais de déplacement inférieurs à ceux prévus dans le contrat collectif de travail subit inmanquablement les foudres du syndicat. Les procès-verbaux de réunion mentionnent régulièrement le cas d'ouvriers radiés pour cette raison et considérés, à ce titre, comme des « renégats ». La réintégration est généralement rapide, après paiement d'une simple amende par le fautif. Mais le syndicat montre ainsi qu'il veille au respect des règles de la profession.

Mobilité et sociabilités

La mobilité incessante des ouvriers a aussi un impact sur l'organisation de la corporation. Malgré leur nombre restreint, les briqueteurs-fumistes n'ont pas la possibilité de tous se réunir périodiquement car nombre d'ouvriers sont, la plupart du temps, en déplacement. Aussi le siège du syndicat constitue-t-il un lieu essentiel. Longtemps installé au café Leroudier situé au 191 avenue de Saxe, il déménage pendant les années trente au café du Printemps, au numéro 95 de la même avenue où il reste jusqu'au milieu des années 1960, date de la destruction de l'immeuble. Ce siège représente un véritable point de liaison et un lieu de sociabilité central pour les briqueteurs-fumistes. L'ouvrier qui revient de déplacement peut y rencontrer un autre membre du syndicat et être informé de ce qui se passe dans la corporation.

Pendant l'entre-deux-guerres, un cahier, consultable par les adhérents, est aussi confié au patron de ce café. Les ouvriers peuvent y laisser des informations ou donner de leurs nouvelles s'ils ne rencontrent pas de collègues lors de leur passage. Sur l'un des murs du café, on trouve le tableau

des syndiqués où sont affichés les noms des adhérents et des responsables du bureau. Un nouvel ouvrier a adhéré ? Un autre a été exclu ? Le tableau affiche, aux yeux de tous et en permanence, l'état des adhérents. Il désigne négativement les « renégats » en les faisant disparaître de la liste et sert donc, d'une certaine manière, à séparer le bon grain de l'ivraie. Mais ce tableau représente plus que cela. Il témoigne la fierté que ressentent ces ouvriers membres de la corporation des briqueteurs-fumistes, fierté que l'on perçoit par exemple dans cet échange de courrier de novembre 1919 : un membre du syndicat, blessé de guerre, voyant que sa blessure l'empêchera définitivement d'exercer son métier, envoie sa démission au syndicat et annonce qu'il désire se mettre à jour de ses arriérés de cotisations. Le syndicat, « attendu que le dit camarade a toujours fait preuve de bon militant », décide de l'exonérer de ses cotisations et promet qu'« en signe de reconnaissance nous ne rayerons pas son nom de notre tableau »⁵⁵.

L'attachement de ces ouvriers à leur métier se retrouve aussi dans l'emblème du syndicat qui décore le tableau et les courriers syndicaux. Il représente, croisés, une briqueteuse – truelle en forme d'« oreille de cochon » utilisée pour poser et couper la brique rouge – et un marteau à brique. À côté de ces deux outils est représentée une brique.

Le café servant de siège social au syndicat joue un autre rôle essentiel dans le fonctionnement de la corporation : les entrepreneurs n'hésitent pas à s'y rendre pour recruter des ouvriers. Ainsi en février 1922, quand un membre du syndicat « demande à ce que l'on porte notre siège à la Maison du Peuple, Bosdevezy Jean explique qu'il est préférable de le laisser au 191 avenue de Saxe car tous les patrons savent l'adresse et que lorsqu'ils ont besoin de compagnons viennent au siège pour en chercher et en ce moment ils seraient sûr d'en trouver par la crise de chômage qui existe car il y a toujours quelques camarades qui passe [sic] au siège »⁵⁶. Cet échange confirme le caractère relativement cordial des relations entre patrons et ouvriers. D'ailleurs, les grèves sont très rares, même pendant l'entre-deux-guerres, ce qui n'empêche pas les fumistes d'avoir des salaires supérieurs à ceux des maçons de Lyon. À partir de 1924, les représentants des patrons et des ouvriers mettent même en place une échelle mobile des salaires qui permet à une « commission paritaire » de réajuster, tous les trois mois, les rémunérations versées aux ouvriers en fonction de l'évolution du coût de la vie, et qui fonctionne jusqu'au Front Populaire.

Mobilité et contrôle des syndiqués

Le syndicat des fumistes industriels se montre très attentif au respect des contrats collectifs. Mais comment peut-il avoir connaissance des atteintes à ces contrats quand les ouvriers se trouvent à des centaines de kilomètres de Lyon ? la très grande mobilité des membres de la corporation ne leur permet-elle pas d'échapper ainsi au regard de leur organisation, contrairement aux maçons qui peuvent être visités régulièrement par les « roulantes » ? Curieusement, le fumiste est rarement isolé même quand il s'éloigne de Lyon. Des échanges de courriers très nourris permettent en effet de maintenir un lien entre l'ouvrier et son organisation. Pour avoir des nouvelles, le syndicat peut écrire à l'ouvrier lui-même ; à ses collègues de chantier ; aux autres syndicats de briqueteurs-fumistes si l'ouvrier dont on veut avoir des nouvelles se trouve près de Marseille, de Lille ou Paris ; ou encore à la Bourse du Travail de la ville où travaille l'adhérent dans les autres cas. Un certain nombre de courriers datant de l'entre-deux-guerres, et qui ont pu être conservés, laissent entrevoir ce réseau serré d'échanges entre le syndicat, ses adhérents et, en particulier, les autres syndicats de la

⁵⁵ ASCL, syndicat des briqueteurs-fumistes, registre des procès-verbaux de réunions. Réunion du 22/11/1919.

⁵⁶ *Ibid.*, réunion du 05/02/1922.

profession à Paris, Marseille ou Lille. Cette correspondance, qui donne des nouvelles des chantiers en cours, des ouvriers partis en déplacement, du déroulement des grèves, des entorses aux contrats collectifs, anime une communauté qui étend ses ramifications sur l'ensemble du territoire et englobe les fumistes industriels de toute la France. Ainsi, le noyau fortement structuré autour du syndicat lyonnais interagit avec les groupes des autres villes pour constituer, au niveau national, une communauté plus large, ceci d'autant plus facilement que les corporations de fumistes industriels sont toutes de petite taille et en nombre limité. Cette circulation incessante de l'information permet de contrôler les ouvriers, contrôle renforcé en cas de grèves ou de mise à l'index, ou quand un individu est soupçonné de ne pas respecter les tarifs en vigueur ou les horaires de travail.

Le syndicat des fumistes industriels réussit, de cette manière, à traverser toutes les épreuves de l'époque en gardant sa capacité d'encadrement de la communauté et en imposant une discipline dans l'ensemble relativement bien respectée.

La revendication d'un contrat collectif national

Les liens qui unissent les différents syndicats de briqueteurs-fumistes français ont varié en intensité entre les deux guerres. Forts à la fin de la Première Guerre mondiale, ils se distendent ensuite du fait de l'affaiblissement de certains des syndicats après 1920, notamment celui de Paris. Mais après 1936, ils se renouent plus solidement qu'avant.

Dès la fin du premier conflit mondial, les syndicats élaborent ensemble un projet de contrat collectif national de la fumisterie industrielle. L'initiative part de Paris : en septembre 1919, Dulong, délégué des briqueteurs de Paris au congrès confédéral de la CGT qui se tient alors à Lyon, rencontre les fumistes lyonnais et leur présente son projet : « faire une convention spéciale pour la corporation » dont il veut discuter au congrès fédéral qui doit se tenir à Tours en novembre 1919⁵⁷. La discussion est certainement fructueuse puisqu'un « Cartel » des syndicats des briqueteurs fumistes se met en place et mène ensuite campagne pour obtenir la signature d'un « contrat national de travail des ouvriers Briqueteurs Fumistes industriels de France »⁵⁸. Mais cette mobilisation échoue, conséquence de l'affaiblissement syndical qui s'amorce en 1920 et touche certains syndicats de briqueteurs-fumistes dont le plus important, celui de Paris. En juin 1922, le syndicat lyonnais décide de quitter le Cartel, voyant que son homologue parisien est devenu incapable d'imposer à ses adhérents le respect des tarifs et des indemnités de déplacements⁵⁹. Les liens ne sont pourtant pas rompus. Ainsi en 1926, un militant parisien, Leprêtre, vient donner des précisions sur la grève des briqueteurs-fumistes qui se déroule à Paris. Au cours de la discussion, ce militant affirme qu'il veut voir se reformer le Cartel. À l'appui de sa volonté de resserrer les liens, il déclare : « Je ne veux faire aucune pression sur vous, mais réfléchissez bien que notre victoire ou notre défaite vous touche de près ». Le syndicat lyonnais en semble conscient puisqu'il remet 500 francs de solidarité à Leprêtre⁶⁰. Il faut pourtant attendre la réunification syndicale pour voir renaître un projet de contrat national : en 1938, les différents syndicats de fumistes industriels tentent de faire signer une convention collective pour toute la corporation. Une grève nationale dirigée par le syndicat parisien est lancée en septembre et dure environ une semaine. Elle est interrompue par la crise de Munich qui atteint son apogée à ce moment-là. Ce projet d'imposer aux chambres syndicales patronales un

⁵⁷ *Ibid.*, réunion du 20/09/1919.

⁵⁸ *Ibid.*, réunion du 07/02/1920.

⁵⁹ *Ibid.*, réunion du 19/06/1922.

⁶⁰ *Ibid.*, réunion du 29/06/1926

contrat de travail national a donc hanté les esprits pendant tout l'entre-deux-guerres. Les membres de la corporation sont fortement conscients de leur condition commune malgré la distance géographique qui les sépare. La mobilité des ouvriers tend à effacer cette distance et favorise la naissance de revendications communes. Cette circulation des hommes et des projets rappelle, par bien des points, celle de certains métiers du XIX^e siècle, tels les verriers dont la mobilité dessinait la carte des centres de production du secteur et permettait aux mêmes revendications de toucher, en peu de temps, l'ensemble des entreprises. Mais la revendication d'un contrat collectif national montre, en même temps, le caractère très moderne du syndicalisme des briqueteurs-fumistes.

Conclusion

Après la guerre de 39, quand nous sommes rentrés, bon, il y a eu une dizaine d'années où c'était à peu près la même vie que nous avions avant la guerre. Mais, après, il y a eu la construction à outrance. Il a fallu former des gens qui ne faisaient qu'une certaine chose, par exemple qui posaient que des panneaux. Ceux-là, ils construisaient des murs et ils posaient que des panneaux. Derrière, venait une équipe qui faisait que des planchers [...]. Ils étaient très forts dans une spécialité, mais sortis de là, c'était fini [...]. Tandis que quand j'ai commencé, quand même, il fallait tout apprendre¹.

Par ces quelques mots, Gabriel Réménieras, qui a été un des principaux dirigeants de la coopérative L'Avenir après 1945, caractérise assez justement les évolutions qu'a connu la profession de maçon dans les décennies qui ont suivi la libération.

Dans les années de l'immédiat après-guerre, les méthodes de travail ont, en effet, peu changées, comme en témoigne la reconstruction du quartier situé autour de la place Jean Macé qui a été partiellement détruit par les bombardements alliés. Les immeubles réalisés à cette occasion sont construits, pour la plupart, en béton de mâchefer, sur le modèle de ceux qui s'étaient multipliés dans Lyon au cours de l'entre-deux-guerres, et en mettant en œuvre des méthodes de travail similaires. Mais à partir du milieu des années cinquante, à l'aube des Trente Glorieuses, la reprise économique, l'exode rural et le développement de l'immigration renforcent la croissance urbaine et rendent critique la question du logement dans les villes. Des voix de plus en plus nombreuses, notamment celle de l'abbé Pierre, s'élèvent contre la misère et les bidonvilles. Il faut construire au plus vite et à une échelle inconnue jusque-là. L'industrialisation du secteur du bâtiment, en particulier celle du gros œuvre, constitue une réponse à ce besoin urgent de logements : la standardisation des éléments constitutifs du bâtiment, et leur préfabrication en usine, permettent d'accélérer le rythme de la construction. Les maçons, sur le chantier, assurent la pose et l'assemblage des éléments préfabriqués.

Cette période marque une rupture dans la pratique professionnelle des ouvriers de la maçonnerie. Désormais spécialisés pour nombre d'entre eux dans une activité de montage, et réduits à des tâches de plus en plus parcellisées, ils perdent la maîtrise du processus constructif dont une grande partie est réalisée en usine. Après avoir résisté durant des décennies à la déqualification, les maçons connaissent à leur tour ce phénomène qui transforme alors fondamentalement le contenu de leur métier.

¹ Interview de Gabriel Réménieras, 06/07/1998.

Des limousins arrivent encore, mais en nombre de plus en plus limité, sur les chantiers lyonnais. Noyés sous la masse des nouveaux arrivants venus surtout du Portugal, d'Espagne ou d'Algérie, ils ne sont plus capables d'influer sur la destinée de la corporation. Même chez les fumistes industriels – qui deviennent bientôt des monteuses en thermique industrielle – les choses changent. Les Limousins sont en nombre trop restreint pour fournir l'ensemble de la main d'œuvre de cette corporation, pourtant réduite, qui se diversifie alors lentement.

L'existence du lycée du bâtiment de Felletin² permet tout de même d'envoyer, chaque année, de jeunes Limousins sur la place de Lyon. Il s'agit d'ouvriers disposant d'une qualification et qui peuvent espérer accéder à des postes de responsabilité dans les entreprises. Mais ils possèdent finalement peu de points communs avec leurs parents ou leurs ancêtres car leur mobilité correspond plus à celle des salariés modernes qu'aux déplacements traditionnels des maçons migrants.

Le temps des « maçons de la Creuse » et du Limousin est bien fini. Il laisse des traces matérielles innombrables dans la ville de Lyon qui, elles, seront longues à s'effacer.

² Guy Brucy et *alii*, *Écoles de bâtisseurs : Felletin, 1911-2011*, Felletin : Les maçons de la Creuse, 2011, 296 p.

Annexe : Liste des abréviations utilisées pour les centres d'archives cités

ADC : Archives départementales de la Creuse

ADHV : Archives départementales de la Haute-Vienne

ADR : Archives départementales du Rhône

AML : Archives municipales de Lyon

AMV : Archives municipales de Villeurbanne

ASCL : Archives du syndicat de la construction de Lyon

Photothèque du Musée des HCL : Photothèque du musée des Hospices civils de Lyon